Le Monde

DERNIÈRE ÉDITION
BOURSE

QUARANTE-CINQUIÈME ANNÉE — N° 13505 — 4,50 F — Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : André Fontaine — JEUDI 30 JUIN 1988

Mutation à Moscou

A première vue, on peut se demander pourquoi M. Gorbatchev, déjà détenteur d'un pouvoir énorme en tant que secrétaire général du PC soviétique, a éprouvé le besoin de concentrer davantage les leviers de commande en proposant à la conférence de son parti de lui tailler sur mesure le poste de « président du Soviet suprême », une sorte de chef d'Etat doté de pouvoirs assez analogues à ceux d'un François Mitterrand en France ou d'un Ronald Reagan aux Etats-Unis. L'heure n'est-elle pas en URSS, comme il le proclame lui-même, à la démocratie, à l'autogestion et à la décentralisation ?

En fait, cette mesure va bien dans le sens de la démocratisation recherchée, mais par une approche indirecte. Dans l'immédiat, M. Gorbatchev est hanté par le souvenir de ce qui est arrivé à l'un de ses prédécesseurs, Nikita Khrouchtchev, un réformateur comme lui, chassé du pouvoir en 1964 par une révolution de palais. S'il obtient ce qu'il demande, sa destitution éventuelle devrait être ratifiée par un Soviet suprême nouvelle manière se prononçant au scrutin secret, ce qui devrait le mettre à l'abri de ce genre de surprise.

A plus long terme, il s'agit de casser une des prérogatives essentielles de l'appareil du parti et de son émanation privilégiée que sont le comité central et son bureau politique : celle de décider dans le secret du Kremlin, entre quelques dizaines de personnes, des grandes comme des petites questions, du choix du numéro un à l'intervention en Afghanistan, en passant par les orientations de l'économie et la direction de la vie culturelle. Le fait que les chefs locaux du parti devront rechercher eux aussi la légitimité populaire auprès de leurs députés confirme ce désir de rupture.

M. Gorbatchev parviendra-t-il à ses fins ? Il est significatif que le secrétaire général, peu prolixe sur les changements dans les mécanismes économiques, ait été beaucoup plus précis sur la réforme de l'Etat que sur celle du parti, un domaine dans lequel il a visiblement encore plus de difficulté à progresser.

C'est pourtant là le nœud du problème : la docilité actuelle des « parlementaires » soviétiques et la paralysie qui en résulte pour le système des soviets tiennent beaucoup moins à ses structures qu'à la position dominante qu'y occupe le parti, maître, en particulier, des carrières des députés, comme des autres.

Il n'empêche, ce renforcement du rôle de l'Etat et de ses instances élues est un coup de canif supplémentaire dans la machine totalitaire du parti unique, première responsable de la dégénérescence d'un « socialisme » dont M. Gorbatchev admet à peu près ouvertement la faillite. Sans doute ne va-t-il pas aussi loin que M. Deng Xiaoping, qui déconseillait récemment à plusieurs visiteurs venus du tiers-monde de suivre l'exemple soviétique ou chinois. Il reste que le socialisme proposé par le numéro un soviétique, avec sa démocratie et ses droits de l'homme, se veut très différent de l'ancien.

(Lire nos informations page 2.)

M 0147 - 0630 0- 4,50 F



3790147004500 06300

La déclaration de politique générale du premier ministre devant le Parlement

M. Michel Rocard place son deuxième gouvernement et son action sous le signe d'un « nouvel espoir »

Le président de la République a, le mercredi 29 juin en conseil des ministres, réuni le gouvernement, dont la composition avait été annoncée la veille, et qui marque une nouvelle étape de l'ouverture. Aux 26 membres socialistes de cette équipe s'ajoutent, en effet, 23 ministres et secrétaires d'Etat non socialistes, dont 6 centristes. L'un d'entre eux, M. Jean-Pierre Soisson (ministre du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle), a justifié sa démarche par son accord « avec l'approche des problèmes de la société » de MM. Mitterrand et Rocard, et a précisé qu'il n'agissait pas contre la volonté de M. Barre. Dans la déclaration de politique générale qu'il devait prononcer mercredi 29 dans l'après-midi pour définir le cadre de son action, M. Michel Rocard devait mettre l'accent sur la réconciliation et la solidarité, conditions selon lui de la nécessaire modernisation du pays, et plaider pour un « nouvel espoir ».

La *Lettre à tous les Français* du président de la République constitue la charte de l'action gouvernementale. La déclaration de politique générale que M. Michel Rocard devait prononcer, le mercredi après-midi 29 juin, devant la nouvelle Assemblée nationale, était conçue pour traduire les orientations présidentielles, organisées autour de trois thèmes : la réconciliation, la modernisation et la performance.

Réconciliation : sur ce thème, M. Rocard pouvait placer en exergue le récent accord conclu à Matignon sur l'avenir de la Nouvelle-Calédonie. Celui-ci est venu à point nommé pour illustrer une méthode de gouvernement faite de patience et de recherche systématique du consensus. Méthode que les socialistes ne semblaient pas tous disposés à admettre. La réconciliation, c'est aussi œuvrer pour réduire l'écart qui sépare la vie quotidienne et l'action politique et inscrire celle-ci dans la durée. La réconciliation, c'est, enfin, l'ouverture, cette fois réussie bien qu'encore imparfaite, dans la formation de son deuxième gouvernement. Elle n'est pas spectaculaire, mais elle est profonde. M. Jean-Marie Rausch, maire centriste de Metz, n'a pas de notoriété nationale, mais il est l'un des notables les plus influents dans sa région, la Lorraine, et dans la famille centriste.

Le nom de M. Théo Braun a pu apparaître encore plus surprenant à l'opinion publique, mais il s'agit en fait d'un renfort particulièrement important, car il est l'un des patrons du centrisme alsacien et l'un des piliers financiers du CDS. Enfin, M. Jean-Pierre Soisson est, en apparence, le plus gros poisson de l'ouverture, car il est l'un des plus proches lieutenants de M. Raymond Barre. Même si son passé politique militant — il fut l'un des fondateurs du PR — heurte les socialistes, il personnifie le rapprochement qui s'esquisse entre M. Mitterrand et M. Barre.

Si bien que, pour reprendre la terminologie chère à M. Giscard d'Estaing, qui distingue entre la *« grande ouverture »* qu'il propose (un gouvernement URC-PS) et la *« petite ouverture »*, celle du *« ralliement »* à M. Mitterrand, il est clair que nous sommes en présence d'une moyenne ouverture.

J.-M. C. et J.-Y. L.

(Lire la suite page 6.)



Une découverte française pourrait bouleverser les fondements de la physique

La mémoire de la matière

Un groupe de biologistes français et étrangers dirigé par le docteur Jacques Benveniste, directeur de recherche (unité 200) à l'INSERM, révèle, dans le prochain numéro de l'hebdomadaire scientifique britannique Nature, *avoir réussi à mettre en évidence un phénomène encore inexplicable, qui pourrait bouleverser les conceptions actuelles sur la structure de la matière.*

Etrange hallucination collective ou véritable révolution scientifique ? Jamais, peut-être, la publication de résultats fondamentaux n'aura été attendue avec une telle impatience. Une impatience on ne peut plus justifiée puisqu'il s'agit ni plus ni moins de découvrir si certains des fondements actuels de la physique, de la chimie et de la biologie doivent ou non être remis en question.

Après de longs mois d'hésitations, la prestigieuse revue scientifique britannique *Nature* s'est enfin résolue à publier ce qui est, selon son directeur, M. John Maddox, un phénomène *« incroyable »* : la preuve apportée par une équipe de biologistes internationaux, conduite par un Français, le docteur Jacques Benveniste (Institut national de la santé et de la recherche médicale), qu'une information biologique spécifique peut être transmise par de l'eau *a priori* pure ; ou encore que l'eau est capable de conserver le « souvenir » de molécules biologiquement actives ayant été à son contact mais qui, à la suite de dilutions répétées, ont fini par disparaître. Ainsi, on pourrait penser qu'il peut exister des *« effets moléculaires sans molécules »*, une conclusion qui, parce qu'elle bouleverse les principes essentiels sur lesquels se sont construites la chimie, la physique et la biologie contemporaines, ne peut que donner des cauchemars aux scientifiques du monde entier.

Au départ, le docteur Benveniste posait des questions simples : les produits homéopathiques ont-ils oui ou non des effets biologiques observables expérimentalement ? Des substances diluées à l'infini (au point qu'il n'y reste plus de molécules biologiquement actives) peuvent-elles avoir une action sur le vivant ? Très vite — on était alors en 1985 — on découvrit à l'unité 200 de l'INSERM que le problème était très complexe et qu'un phénomène extraordinaire pouvait être mis en évidence. Fort de ses compétences en immunopharmacologie de l'allergie et de l'inflammation, Jacques Benveniste, en collaboration avec un médecin homéopathe, le docteur Bernard Poitevin, étudia un phénomène bien connu en allergologie : la « dégranulation » de certaines cellules sanguines (les basophiles) lorsqu'elles sont mises en présence d'un allergène (pollen, poussière de maison, aspirine, etc.).

JEAN-YVES NAU et FRANCK NOUCHI

(Lire la suite page 14.)

L'élection présidentielle du 6 juillet

Les vains espoirs de l'opposition mexicaine

A l'approche de l'élection présidentielle du 6 juillet, au Mexique, les partis d'opposition redoutent que le parti au pouvoir n'organise une fraude généralisée. Ils se préparent à une éventuelle « résistance civile active et pacifique ».

CIUDAD-JUAREZ
(Etat de Chihuahua)
de notre envoyé spécial

« Notre victoire est acquise. Il nous reste à la défendre le jour du scrutin. » Les propos du candidat du Parti d'action nationale (PAN, droite) aux élections présidentielles du 6 juillet déclenchent un tonnerre d'applaudissements. M. Manuel Clouthier, « Maquio » pour ses partisans chaque jour plus nombreux, est en terrain conquis : le nord du Mexique, vaste territoire qui s'étend sur plusieurs Etats, jusqu'à la frontière américaine, n'a en effet pas beaucoup de sympathie pour la formation politique au pouvoir depuis 1929, le Parti révolutionnaire institutionnel (PRI).

Les Etats de Sonora, Coahuila, Nuevo-Leon, Chihuahua et Sinaloa — l'Etat d'origine de M. Clouthier — ont réservé au cours des derniers jours un accueil triomphal au candidat du PAN. L'Etat de Chihuahua est, plus que les autres, le symbole de la lutte de l'opposition contre la domination du PRI et la fraude électorale. C'est là en effet qu'a commencé la *« résistance civile active et pacifique »* à la suite de la victoire très douteuse du candidat du PRI au poste de gouverneur de l'Etat en juillet 1986.

A son arrivée à Ciudad-Juarez, la plus grande ville de l'Etat de Chihuahua, M. Clouthier avait le même programme chargé que lors des étapes précédentes : discours devant les militants du parti, meeting en plein air, et, surtout, la *« marche des insurgés »*, devenue au cours des dernières semaines l'élément principal de la campagne électorale du PAN. Avec cette marche, il s'agit de mobiliser les troupes contre la fraude annoncée et de [illegible] la colère des électeurs contre [illegible] possible de leurs voix.

Les résultats de cette mobilisation populaire sont impressionnants car la colère de M. Clouthier contre le système et la corruption est contagieuse.

BERTRAND DE LA GRANGE

(Lire la suite page 5.)

A L'ÉTRANGER : Algérie, 4,50 DA ; Maroc, 4,50 dir. ; Tunisie, 600 m. ; Allemagne, 2 DM ; Autriche, 18 sch. ; Belgique, 30 fr. ; Canada, 1,75 $; Côte-d'Ivoire, 315 F CFA ; Danemark, 10 kr. ; Espagne, 155 pes. ; G.-B., 60 p. ; Grèce, 150 dr. ; Irlande, 90 p. ; Italie, 1 700 L. ; Libye, 0,400 DL ; Luxembourg, 30 f. ; Norvège, 12 kr. ; Pays-Bas, 2,25 fl. ; Portugal, 130 esc. ; Sénégal, 335 F CFA ; Suède, 12,50 cr. ; Suisse, 1,60 f. ; USA, 1,50 $; USA (West Coast), 2 $.

Etranger

Le rapport de M. Gorbatchev devant la conférence nationale du Parti communiste d'URSS

Changer de régime sans changer de système

MOSCOU
de notre correspondant

Jamais huis clos ne fut plus regrettable. Cette salle devant laquelle M. Gorbatchev a proposé, le mardi 28 juin, rien moins que l'instauration d'un système présidentiel, la mise en place d'un nouveau Parlement et la création d'un mouvement politique de soutien à la « perestroïka », cette salle, on aurait aimé s'y ruer puisque tant de choses dépendent maintenant d'elle – puisque quelque chose peut maintenant dépendre en URSS d'une assemblée.

Mais la presse n'entre pas dans ce Palais des congrès où siègent jusqu'à vendredi, à l'abri des murs d'enceinte du Kremlin, les cinq mille délégués à la dix-neuvième conférence du parti. La télévision retransmet quelques images. A côté des sept pages du rapport, la *Pravda* donnait, ce mercredi matin, un articulet d'ambiance. C'est maigre, très maigre, et tout laisse penser pourtant que, sur l'essentiel au moins le secrétaire général est en train d'emporter la partie.

Pendant la conférence de presse donnée mardi en fin de journée par M. Iakovlev, le bras droit de M. Gorbatchev au bureau politique, les premiers rangs étaient occupés pêle-mêle par des célébrités de l'intelligentsia moscovite et des hauts bureaucrates anonymes qui semblaient tous fort bien se connaître et s'apprécier. A regarder de près, c'était « l'équipe Gorbatchev ». Le choix des images données mardi soir par la télévision n'avait non plus rien d'innocent. On y voyait même M. Iakovlev lire de la tribune une petite note d'un délégué demandant que les orateurs évitent de trop parler de leurs succès : tonnerre d'applaudissements. On entendait aussi un académicien réformateur, M. Abalkine, user du devoir de discussion prôné par M. Gorbatchev pour émettre des doutes sur la cohérence d'une proposition du secrétaire général.

Et même, cet articulet de la *Pravda* est tout à fait inhabituel – quasiment persifleur contre les « *vieilles connaissances* » que l'on retrouve, « *fonction oblige* », dans les couloirs de la conférence ou contre ce malheureux secrétaire du comité du parti de Moscou, M. Belianinov, qui s'est fait si fort applaudir par la salle... si fort qu'il a dû comprendre le message et abandonner la tribune.

A en croire le très gorbatchévien M. Klimov, président de l'Union des cinéastes, la salle est « *partagée* », certains sont pour les propositions de M. Gorbatchev, d'autres contre. A lire la *Pravda*, le tableau est différent : il y a des bureaucrates dépassés par les événements ; de jeunes cadres dynamiques et hilares qui se réjouissent que les « *temps noirs soient arrivés* » pour les conservateurs et qui « *enfin commencent, comme ce directeur de sovkhose, a y croire après le rapport et les premières interventions* ». Et il y a enfin l'inévitable trayeuse de tous les congrès soviétiques qui en prend très gentiment pour son pis – comme on ménage tout vestige du passé, kitsch surtout. Il faut maintenant voir comment vont tourner les débats sur ce que M. Iakovlev a appelé la « *redistribution du pouvoir* » et la création d'un système politique reflétant l'état actuel de la société et visant (ces réformateurs soviétiques sont très philosophes et même marxistes) « *à surmonter l'aliénation de l'homme au pouvoir* ». Mais outre que ces gorbatchéviens semblent très sûrs d'eux-mêmes, il faut bien reconnaître, à lire et relire les cent quarante feuillets du rapport, que tout cela a été remarquablement pensé.

L'institution d'une fonction présidentielle, d'abord. Benoît, M. Gorbatchev la justifie essentiellement par la nécessité « *d'accentuer le caractère juridique du pouvoir* » et d'« *assurer une meilleure représentation de l'URSS à l'étranger* ». Il ne spécifie à aucun moment que cette fonction devrait évidemment lui revenir. Qui serait contre et pourquoi ? *A priori* personne, alors qu'il s'agit en fait de concentrer – constitutionnellement – tous les pouvoirs entre ses mains puisque ce futur président aurait tous les pouvoirs d'un président français (moins apparemment celui de dissolution) plus ceux d'un secrétaire général du parti.

Qui plus est, il s'agit clairement de mettre M. Gorbatchev à l'abri d'une révolution au Kremlin puisque le bureau politique peut destituer le secrétaire général du parti mais pas le chef de l'Etat – « *élu et déposé au scrutin secret par le Congrès des députés* », a proposé M. Gorbatchev – et qu'il serait étonnant que le bureau politique destituât un secrétaire général qui resterait chef de l'Etat.

Ce nouveau Congrès des députés, *ensuite*, appelé à remplacer comme Parlement fédéral l'actuel Soviet suprême. De quoi s'agit-il en principe ? D'« *élargir considérablement la représentation des travailleurs* », explique M. Gorbatchev, ce qui signifie concrètement qu'aux quinze cents députés élus comme à présent sur des bases territoriales ou nationales, s'adjoindraient « *environ sept cent cinquante autres élus par les organisations sociales faisant partie de notre système politique* ». Ces organisations, ce sont les syndicats (promis à quelques secousses d'ailleurs), mais aussi les unions de scientifiques et de créateurs – les organisations d'intellectuels, qui sont pour la plupart favorables ou extrêmement favorables aux réformes.

M. Gorbatchev taille au gorbatchévisme un Parlement sur mesure – qui plus est, dans un indéniable mouvement de démocratisation puisque ce Congrès (clin d'œil pas innocent du tout à celui de Washington) n'aura aucun mal à être mille fois plus représentatif que l'actuel Soviet suprême, qui ne l'est en rien. Et à chaque instant, on retrouve dans la démarche de M. Gorbatchev ce même souci d'en même temps renforcer sa position personnelle et desserrer le cadre totalitaire.

Cela est en effet vrai aussi de l'institution de la fonction présidentielle, puisque, constitutionnellement parlant, le pouvoir découlera désormais du Parlement. Il restera, certes, que le président sera d'abord désigné par le parti, mais le glissement – tout à fait délibéré – n'en est pas moins capital, puisque s'ouvre une situation dans laquelle le parti devra, pour faire un choix, tenir préalablement compte des réactions possibles du Parlement.



Dessin paru dans « le Times » daté 29 juin 1988

Un peu ou beaucoup – cela dépendra des moments et des rapports de force, mais un tout, tout petit peu serait beaucoup mieux que la situation présente, et le même schéma sous-tend l'idée de faire qu'au niveau des républiques, des régions et des villes, le premier secrétaire du parti devienne candidat à la présidence du soviet. Contrairement aux apparences, ce n'est pas l'appareil du parti qui en sortira renforcé, mais les soviets. Ils auront en effet leur mot à dire sur le choix des premiers secrétaires (qui devront être susceptibles de recueillir une majorité parmi les députés) et s'est chez eux que se concentrera la double autorité, politique et étatique, alors que la seule autorité – celle de la loi du plus fort – est aujourd'hui dans les comités du parti.

« *Nous ne changeons pas de système, mais nous changeons de régime* », nous déclarait mardi un proche de M. Gorbatchev, en ajoutant, absolument ravi, qu'on pouvait faire la comparaison avec *l'instauration de la V*e *République par de Gaulle.* On jugera aux résultats, mais le fait est en tout cas qu'il y a un fort côté bonapartiste dans cette démarche.

Encore tout jeunes et fébriles, les grognards sont déjà là, militants des clubs politiques informels; Baltes en ébullition, journalistes et écrivains, chrétiens auxquels les appels du pied de M. Gorbatchev frisaient, mardi, le manque de pudeur ; femmes (quels hommages, quels regrets que leur statut d'égalité légale ne leur ait pas donné l'égalité sociale !) ; intellectuels qui ont eu droit à un satisfecit éclatant pour leur « *contribution toujours plus grande à la « perestroïka* », et surtout scientifiques auxquels il a été promis budgets, liberté de recherche, laboratoires indépendants même – tout ce qu'ils voulaient à condition qu'ils s'attellent au rattrapage du regard pris par rapport à l'étranger.

Et de ces scientifiques aux militants informels, tous sont évidemment membres désignés de ce mouvement patriotique national de soutien à la « perestroïka » qui s'est déjà constitué en Estonie avec l'appui complet d'un tout nouveau premier secrétaire et pour lequel plusieurs clubs politiques moscovites ont fondé un comité d'organisation. Ce mouvement existe en fait déjà dans tout le pays, a expliqué M. Gorbatchev, et il s'agit donc d'« *examiner les formes possibles de son action* », nécessaire, a-t-il encore dit, car « *compte tenu du système de parti unique, nous avons besoin d'un mécanisme de confrontation des opinions* ». M. Gorbatchev n'aurait pas pu dire qu'il avait besoin d'un « parti du président » mais chacun l'a compris, et avec d'autant plus d'intérêt qu'on ne voit pas pourquoi ce mouvement n'enverrait pas, lui aussi, de députés au Congrès et – qui sait ? – dans les soviets locaux.

Comme toujours depuis trois ans et demi qu'il est au pouvoir, M. Gorbatchev a lancé des propositions, préalablement testées par des articles de presse, et laissé aux autres le soin de réagir. Il y a toutefois là une différence, une accélération, puisqu'il a proposé aussi que le Soviet suprême se prononce dès l'automne sur la mise en place des nouvelles institutions afin qu'elles puissent fonctionner dès le printemps prochain.

A tous points de vue, la barre a été, mardi, très haut placée, et malgré la tranquile assurance des gorbatchéviens, il y a un arrière-goût de va-tout dans la partie. Car non content de ces chamboulements institutionnels, de passages très sentis sur la sclérose du parti, de la promesse d'un droit d'interpellation et de questions orales au Parlement ; non content de critiques abondantes contre des institutions et des directions régionales nommément citées ; non content encore d'insister sur la nécessité de procéder à une vérification des cartes au sein du parti (un grand nettoyage), M. Gorbatchev n'a pas non plus mâché ses mots sur l'économie.

Ça ne va pas du tout, a-t-il dit en substance, ayant de décréter qu'il fallait accélérer les réformes dans ce domaine-là aussi, en encourageant beaucoup plus encore le développement des coopératives et de l'exploitation par baux fermiers à la campagne et en procédant à une hausse des prix de gros et de détails – notamment alimentaires. Or dans tous les pays socialistes – même en Hongrie – les augmentations de prix ont toujours été l'occasion de tensions sérieuses dont les conservateurs sont bien placés pour essayer de tirer profit.

Les enjeux sont énormes, et la partie non seulement serrée mais aussi confuse. Car ce rapport présenté par M. Gorbatchev a autant à voir avec les thèses adoptées il y a un mois par le comité central que le papillon avec la chrysalide. Or depuis ce plénum du 23 mai, le comité central ne s'est jamais réuni, *et*, bien que M. Iakovlev ait affirmé mardi soir que le bureau politique avait approuvé le rapport la semaine dernière, *le moins qu'on puisse* dire est qu'il ne s'y trouve pas, *a priori*, de majorité sur cette longueur d'ondes.

Selon une source sûre, le seul qui se serait opposé à ce texte serait pourtant M. Gromyko. Le seul ? Il y a là un mystère que ne dissipe aucunement un proche du secrétaire général lorsqu'il explique que si M. Gorbatchev a fréquemment invoqué l'autorité du comité central dans les plus nouvelles de ses propositions, c'est qu'il y avait eu « *des conversations, comme ça, comme toujours...* ».

BERNARD GUETTA.

Deux manifestations à Moscou

Deux manifestations se sont déroulées le mardi 28 juin à Moscou : alors que 150 Tatars de Crimée environ étaient brutalement dispersés par la milice, un millier de personnes, parmi lesquelles quelques membres de l'Union démocratique, mouvement d'opposition interdit, occupaient une place non loin de là.

Tout s'est passé très vite pour les Tatars de Crimée. A peine avaient-ils déployé devant la mairie, leurs banderoles réclamant une patrie pour leur peuple, que de nombreux miliciens, bientôt aidés par des agents en civil, se précipitaient vers eux et s'efforçaient de les scinder en plusieurs groupes.

Se serrant les uns contre les autres, les manifestants, hommes, femmes, enfants terrorisés, scandaient le mot « patrie ». Les miliciens ont extrait de la foule des hommes qui étaient tirés par les bras et les jambes vers des autobus stationnant à proximité, au milieu des hurlements des femmes. Les charges de la milice étaient tellement fortes que plusieurs manifestants ont été jetés à terre. Une trentaine d'entre eux ont été interpellés.

A quelques centaines de mètres, le boulevard de Tver, près de la place Pouchkine, était occupé par un bon millier de personnes, principalement des badauds et des militants communistes qui ne se trouvaient pas là par hasard. Ils venaient apporter la contradiction à quelques membres de l'Union démocratique.

D'importants effectifs des forces de l'ordre stationnaient à proximité, se contentant de demander à la foule de se disperser. Perdus dans les groupes, les dissidents répondaient aux questions méfiantes ou agressives des passants en prônant le multipartisme en URSS.

Selon eux, l'un de leurs responsables, Igor Tsarkov, a été arrêté lundi et condamné à quinze jours de prison pour avoir participé à une manifestation. – (*AFP, AP.*)

Les structures actuelles du Soviet suprême

La nouvelle organisation du Soviet suprême proposée par M. Gorbatchev prend pour base les structures existantes, mais en y superposant de nouveaux échelons et en modifiant les fonctions de certains autres. Le Parlement soviétique est actuellemnt composé de deux Chambres, comptant chacune sept cent cinquante députés environ : le Soviet de l'Union, élu au prorata de la population au scrutin uninominal à deux tours (en fait, il n'a jamais été nécessaire de procéder à un second tour, le candidat unique étant élu d'emblée à plus de 99 % des voix), et le Soviet des nationalités, élu au scrutin de liste par chaque république et région autonome avec un nombre fixe de députés quelle que soit la population.

Les deux Chambres réunies en session commune élisent le présidium du Soviet suprême, avec un président (actuellement M. Gromyko), un premier vice-président, quinze vice-présidents qui sont d'office les présidents des présidiums des soviets suprêmes des quinze républiques fédérées, enfin une vingtaine de membres parmi lesquels on trouve les chefs du parti dans une série de républiques, ainsi que M. Gorbatchev lui-même.

M. Gromyko est considéré comme le chef de l'Etat soviétique, bien qu'en droit la fonction de chef d'Etat soit exercée collectivement par le présidium du Soviet suprême et non par son seul président. Qu'il s'agisse de lui ou de ses prédécesseurs, comme Brejnev, qui l'avait assumé à partir de 1977, le poste est purement honorifique, beaucoup moins important que celui que M. Gorbatchev se taille sur mesure sous le nouveau nom de président du Soviet suprême. Notons que le présidium du Soviet suprême n'est pas supprimé pour autant dans le projet actuel du chef du parti.

Si ses deux Chambres sont maintenues, le Soviet suprême ne sera plus dorénavant que l'émanation élue au deuxième degré du véritable Parlement que constitue le « congrès des soviets », convoqué une fois par an et plus large que le Parlement actuel, puisqu'on y ajoutera quelque sept cents députés élus par les associations. En revanche,ce Soviet suprême réduit à quatre cents ou quatre cent cinquante membres siégera en permanence, alors que l'actuel n'est qu'un Parlement croupion avec ses deux sessions annuelles de deux à trois jours chacune.

Chaque Chambre compte aujourd'hui une douzaine de commissions, dont une commission des affaires étrangères, les autres étant consacrées aux sujets économiques ou sociaux. Plusieurs auteurs soviétiques ont proposé récemment de constituer une commission de la défense et une autre chargée de superviser le travail de la police, à l'instar de ce qui existe dans une série de Parlements occidentaux.

M. T.

« Les élections aux soviets doivent pouvoir porter sur un nombre illimité de candidatures »

Voici les principaux extraits du rapport présenté par M. Gorbatchev, le 28 juin, devant la conférence nationale du PCUS.

Il convient de « compléter la représentation territoriale, actuellement existante, de toute la population dans le Soviet de l'Union et celle des nations et ethnies dans le Soviet des nationalités par une représentation directe des organisations sociales faisant partie de notre système politique. Cela veut dire que mille cinq cents députés seraient élus, comme maintenant, dans les circonscriptions territoriales et nationales, et encore environ sept cent cinquante députés seraient élus aux congrès ou aux plénums des organes centraux des organisations du parti, des syndicats, des coopératives, des jeunes, des femmes, des vétérans, des scientifiques et des créateurs. La liste de ces organisations et les normes de représentation pourraient être fixées dans la Constitution de l'URSS.

» Cet ensemble des députés élus pour cinq ans constituerait un nouvel organe représentatif suprême du pouvoir d'Etat, le Congrès des députés du peuple de l'URSS. Il tiendrait ses assises une fois par an pour statuer sur les principales questions constitutionnelles, politiques et socio-économiques de la vie du pays.

» Pour examiner et résoudre toutes les questions d'ordre législatif, administratif et de contrôle, orienter le travail des organes subordonnés et des soviets des échelons inférieurs, le Congrès des députés du peuple élirait parmi ses membres un Soviet suprême de l'URSS relativement peu nombreux (disons, de quatre cents à quatre cent cinquante personnes) et composé de deux Chambres. Ce serait un organe suprême du pouvoir fonctionnant en permanence et subordonné au Congrès des députés du peuple. De sorte, tout le travail de législation et de contrôle serait concentré directement dans le Soviet suprême et ses commissions. *(...)* On peut réfléchir également à un renouvellement régulier d'une partie du Soviet suprême de l'URSS. *(...)*

La fonction de chef de l'Etat

» De l'avis du CC du PCUS, il conviendrait d'instituer le poste de président du Soviet suprême de l'URSS (...). Il conviendrait de prévoir qu'il serait élu et révoqué par un vote au scrutin secret du Congrès des députés du peuple de l'URSS, devant lequel il assumerait pleinement ses responsabilités et auquel il présenterait ses comptes rendus. Face à l'élévation générale du rôle des organes représentatifs, le président du Soviet suprême de l'URSS doit être muni de prérogatives étatiques suffisamment étendues. Il pourrait, en particulier, assumer la *direction générale de la préparation* des lois et des programmes socio-économiques les plus importants, trancher les questions-clés relatives à la politique extérieure, à la défense et à la sécurité du pays, diriger le conseil de la défense, présenter ses propositions sur la candidature du président du conseil des ministres de l'URSS, et remplir une série d'autres obligations traditionnellement inhérentes au titulaire de ce poste d'Etat.

Une Cour constitutionnelle

« Il est utile de consolider le statut des commissions permanentes de l'organe surprême du pouvoir, qui seraient composées de membres du Soviet suprême et de députés du Congrès des députés du peuple. Celles-ci pourraient être créées tant séparément, selon les Chambres, que conjointement (commissions mixtes). (...) Il conviendrait de pratiquer plus largement les auditions publiques dans les commissions et les comités, de créer des groupes spéciaux de députés pour étudier les problèmes suscitant un vif intérêt social.

» La question se pose également de créer un organe tel que le comité de contrôle constitutionnel élu par le Congrès des députés du peuple de l'URSS. Ce comité superviserait la conformité de nos lois et d'autres actes juridiques à la Loi fondamentale du pays et serait doté à cet effet de prérogatives suffisantes. Ce comité constituerait une garantie supplémentaire d'un contrôle démocratique de l'activité de tous les fonctionnaires, y compris de ceux qui détiennent les postes suprêmes. »

Les soviets locaux

« La voie la plus sûre est de recommander à la présidence des soviets, comme règle, les premiers secrétaires des comités du parti appropriés. Ainsi les dirigeants du parti se verront placés sous un contrôle plus efficace des travailleurs du fait que leur élection se fera aux sessions par vote secret (...). Bien sûr, des cas sont possibles où la candidature recommandée d'un secrétaire du parti ne sera pas soutenue par les députés. Dans ce cas, c'est bien clair, le comité du parti et les communistes devront en tirer les conclusions qui s'imposent.

Le pluralisme des candidatures

« Lors de la formation des soviets, il convient de garantir le droit de présenter un nombre illimité de candidatures, la possibilité de les examiner largement et librement. (...) Il ne faut pas craindre une représentation non proportionnelle des diverses couches de la population. Nous avons des hommes énergiques, politiquement cultivés et dynamiques au sein de la classe ouvrière, de la paysannerie et de l'intelligentsia. Il faut seulement créer un mécanisme de compétition bien au point, qui assurera la meilleure sélection par les électeurs. (...)

Les élections dans le parti

« *Parlant des instances dirigeantes dans le parti, M. Gorbatchev a dit :*

« Il est évident que nous ne pourrons parvenir à cela *(la démocratie)* si nous conservons les anciennes approches qui faisaient que les candidatures soumises à une discussion éventuelle, puis au vote, étaient en fait désignées par les secrétaires, avec la participation, dans le meilleur des cas, des membres du bureau des comités du parti des régions, des villes, des districts, etc.

» Nous soumettons donc à l'examen de la conférence la proposition suivante : en laissant le dernier mot à l'assemblée générale ou aux délégués de la conférence, reconnaître également aux instances inférieures le droit de proposer des candidatures à un organe supérieur du parti (...). La majorité a soutenu résolument la proposition de donner aux communistes le droit d'avancer, lors des élections à tous les comités du parti, jusques et y compris le CC du PCUS, plus de candidats que de mandats, et de se guider ici non pas sur la fonction occupée par le candidat mais sur sa position à l'égard de la « perestroïka ».

» La proposition de fixer un mandat unique de cinq ans pour tous les comités du parti, de limiter à deux mandats successifs l'occupation des postes électifs au PCUS, de n'admettre que dans des cas exceptionnels l'élection pour un troisième mandat, a attiré l'attention générale (...). Trois points de vue se sont dégagés. Certains camarades soutiennent la proposition contenue dans les Thèses. D'autres sont pour limiter à deux mandats l'occupation du poste électif à tous les échelons du parti. Les derniers se prononcent pour que l'exception concernant l'élection pour un troisième mandat successif ne s'applique qu'à l'échelon supérieur. Eh bien, camarades, consultons-nous encore une fois, et prenons une décision. »

Les droits de l'homme

« Certaines choses sont déjà faites. C'est avec une grande satisfaction qu'ont été accueillis la décision de ne pas tenir compte des lettres anonymes, l'établissement d'une responsabilité pénale pour toute persécution de la critique, les modalités de recours judiciaires contre les actions illégales des fonctionnaires, de compensation des préjudices ainsi causés, la protection accrue des droits des malades mentaux. Tout notre système judiciaire est appelé à garantir le strict respect des droits des citoyens, l'inviolabilité de la vie privée, du logement, le secret des conversations téléphoniques, de la correspondance, des envois postaux et télégraphiques (...).

» Tous les croyants, indépendamment de la religion qu'ils professent, sont des citoyens à part entière de l'URSS. La grande majorité d'entre eux participent activement à notre vie productive et sociale, à l'accomplissement des tâches de la « perestroïka ». Le projet de loi sur la liberté de conscience, en cours d'élaboration, repose sur les principes léninistes, tient compte de toutes les réalites modernes. »

Europe

POLOGNE

« Il faut élargir la base de l'entente nationale »

nous déclare M. Rakowski

De passage à Paris pour une série d'entretiens politiques, M. Rakowski, membre du bureau politique du PC polonais, a répondu aux questions du *Monde*.

Membre du bureau politique du Parti communiste polonais depuis décembre dernier, après une traversée du désert de deux ans, M. Mieczyslaw Rakowski, qui passe pour être très proche du général Jaruzelski, est l'un des hommes qui montent en Pologne : il vient de se voir confier les fonctions de secrétaire du comité central, chargé notamment de la propagande, lors du récent remaniement (*le Monde* du 16 juin).

M. Rakowski, qui, malgré ses contacts mouvementés avec M. Lech Walesa à l'époque légale de Solidarité et les vicissitudes de l'état de guerre, qu'il assuma aux côtés du général Jaruzelski, a réussi à se forger une réputation de réformiste, est de passage à Paris pour une série d'entretiens avec les responsables des principaux partis politiques français et le ministre des affaires étrangères, M. Roland Dumas.

La tâche prioritaire de la direction polonaise, nous a déclaré M. Rakowski, c'est l'amélioration du niveau de vie des Polonais. Car ce qui détermine l'attitude politique d'un homme, « *c'est ce qu'il touche à la fin du mois, ce qu'il trouve dans les magasins et ce qu'il peut y acheter* ». Il existe des usines en Pologne, assure-t-il, où « *les ouvriers travaillent bien, où les matières premières ne manquent pas, où l'on n'attend que deux ans pour avoir un appartement. Là, les gens se moquent de ce que dit Rakowski ou Onyszkiewicz* (1), *ou de tel groupuscule qui vient d'être créé* ».

Walesa : « un cas à part »

Côté politique, l'heure est plutôt à la décrispation, aux petits pas, qu'aux initiatives spectaculaires. « *Il faut mener une politique d'ouverture, élargir la base de l'entente nationale. L'un des signes extérieurs de cet élargissement, c'est l'autorisation accordée à MM. Geremek et Kuron* (2) *de se rendre à l'étranger. Je pense que c'est nécessaire, il faut le faire. Mais en Pologne il n'y a pas de place pour de grandes initiatives politiques.* »

Pour M. Rakowski, une situation « *nouvelle* » s'est créée dans le pays ces dernières années. « *On a élaboré une construction politique, dans laquelle le citoyen cesse d'être objet pour devenir sujet. Le problème est de donner une substance à cette construction, de la remplir de vie. Cela n'aurait pas de sens de créer d'autres institutions à moitié mortes.* »

Alors, que faire pour réanimer ces citoyens, qui ne se donnent même pas la peine d'aller voter (55 % de participation aux élections locales du 19 juin) ? Inviter l'opposition ? « *Il faudrait d'abord savoir*, répond M. Rakowski, *qui y est et qui n'y est pas. En Pologne, beaucoup de gens se disent d'opposition. Mais quand on gratte un peu, on s'aperçoit qu'ils ont les mêmes opinions que nous, simplement certaines méthodes ne leur plaisent pas. Et puis il y a ceux qui sont opposés au système socialiste.* » M. Walesa, par exemple ? « *Walesa, c'est un cas à part. Il est difficile de parler avec lui, car il change d'avis tous les deux jours. Si vous, les journalistes occidentaux, ne l'aviez pas mis sur un piédestal, il pourrait trouver sa place dans la structure existante. Mais je laisse ce problème ouvert. C'est une question de temps.* »

Pourtant, fera-t-on remarquer à M. Rakowski, il existe bien des gens dans l'entourage du président de Solidarité qui ne sont pas assiégés par la presse occidentale et qui ne changent pas d'avis tous les deux jours... Le dirigeant polonais reconnaît qu'il n'y a pas actuellement de contacts à haut niveau avec eux. « *Vous savez, cela ne dépend pas que de notre volonté, mais aussi de la leur* », souligne-t-il.

En réalité, « *le problème de l'opposition est obscurci par le degré élevé de passion politique en Pologne depuis 1981. Chacun de nous, qui a participé à ce grand événement que fut l'année 1981, en connaît l'émotion, la passion. Le temps adoucit tout cela, il ne faut pas brusquer les processus historiques* ».

Quant au poids de M. Gorbatchev, qui fera une visite officielle à Varsovie le 11 juillet, il a, bien sûr, « *renforcé les réformateurs au sein du POUP. Ce qui se passe en URSS nous est très favorable* », assure M. Rakowski. « *Inversement, chaque succès dans la réforme en Pologne influence favorablement le renforcement de la « perestroïka » en URSS. Et chaque échec a une influence négative sur la position des réformateurs soviétiques.* »

Enfin, M. Rakowski a vivement souhaité que la France soit « *plus présente en Pologne, de manière plus forte et plus claire. La perte de ses positions dans notre pays ne joue pas en sa faveur, et il ne s'agit pas seulement des liens traditionnels* ». Parfois, a regretté le dirigeant, « *je me dis que la France couche volontiers avec la Pologne mais n'a jamais voulu l'épouser. Nous, nous avons abandonné le facteur idéologique dans notre politique étrangère. Mais j'ai l'impression que d'autres, sur les rives de fleuves d'Europe occidentale, ont pris la relève dans l'utilisation de ce facteur* ».

SYLVIE KAUFFMANN.

(1) Porte-parole national de Solidarité.

(2) Intellectuels conseillers de Solidarité.

● **Rencontre Honecker-Jaruzelski sur un conflit frontalier.** — Les chefs d'Etat polonais et est-allemand, le général Wojciech Jaruzelski et M. Erich Honecker, se sont rencontrés, le vendredi 24 juin, en Pologne, mais n'ont pas réussi à résoudre le conflit qui oppose leurs pays à propos de la délimitation des eaux territoriales dans la baie de Szczecin (Nord-Ouest) sur la mer Baltique.

Le porte-parole du gouvernement polonais a déclaré, mardi, que les deux chefs d'Etat avaient décidé de confier le contentieux aux experts et aux ministres des affaires étrangères des deux pays. M. Jerzy Urban a ajouté qu'au cours des négociations qui, selon lui, se sont déroulées dans un « *esprit d'amitié fraternelle* », les deux dirigeants ont fait valoir que « *la Pologne avait le droit d'accéder librement et sans entorse aucune* » à la mer Baltique. — (*AFP.*)

AUTRICHE

Simulacre d'attentat contre le pape

VIENNE
de notre correspondante

Un attentat contre le pape a-t-il été déjoué par la police autrichienne, comme l'affirme la chaîne de télévision américaine ABC, démentie par les autorités autrichiennes et celles du Vatican ? Après avoir mûrement réfléchi, M. Blecha, le ministre autrichien de l'intérieur, a confirmé, le mardi 28 juin, que la police viennoise avait bien arrêté deux Turcs avant l'arrivée de Jean-Paul II à Vienne, mais, aussitôt affirmé qu'il ne s'agissait que d'un « *simulacre d'attentat* ».

Selon la version pour le moins rocambolesque fournie par M. Blecha, la police, prévenue par des informations reçues le 13 juin, avait découvert chez les deux Turcs des photos d'un immeuble en construction de la place Saint-Etienne — où s'est rendu le pape le jour de son arrivée — montrant des positions de tireurs isolés. Il s'est cependant rapidement avéré, selon M. Blecha, que les deux Turcs « *cherchaient simplement à se faire de la publicité* ». La police n'a en effet pas trouvé d'armes. Il était prévu, selon M. Blecha, qu'un des deux se présente à la police, la veille de l'arrivée du pape, comme « *informateur* » — probablement, a-t-il dit, pour se faire payer cher ses « *services* ».

La police a relâché les deux Turcs un jour avant le début de la visite du pape. Une plainte a été déposée contre eux pour « *simulation d'actes criminels* ». « *Le pape n'a été à aucun moment en danger* », a déclaré M. Blecha, mardi, sans nier qu'il y avait eu des moments de tension.

W. B.

Diplomatie

La fin du conseil européen de Hanovre

Un an pour préparer l'union monétaire

HANOVRE
de nos envoyés spéciaux

Rendez-vous dans un an à Madrid pour l'heure de vérité de l'Europe monétaire. C'est en juin 1989, en effet, à l'issue du semestre de présidence espagnole de la Communauté, que les Douze devront se prononcer sur les travaux du comité qu'ils viennent de mettre en place, lors du sommet de Hanovre, et qui est chargé de proposer les étapes concrètes devant mener à la réalisation progressive de l'union monétaire, pièce majeure de l'intégration européenne.

Lors de la conférence de presse qu'il a tenue le mardi 28 juin, le président de la République ne semblait pas douter de l'issue positive du processus engagé à Hanovre. Il croit, comme M. Jacques Delors et quelques autres, à la dynamique européenne et estime que la réunion de ce début de semaine a rempli son office en dégageant un accord non pas sur le fond, mais sur la méthode. « *Cette méthode-là*, a souligné le président de la République, *a déjà été utilisée à plusieurs reprises dans l'histoire de la Communauté et elle a réussi. Finalement les décisions ont toujours été prises.* » Il faisait allusion notamment à l'Acte unique européen, le programme de relance de la construction européenne, dont l'examen avait été engagé, contre l'avis de Mme Thatcher, lors du sommet de Milan en juin 1985 et qui fut adopté, y compris par le premier ministre britannique, six mois plus tard.

Mme Thatcher confirmait, pour sa part, à l'issue de la réunion de Hanovre, que les divergences de fond (essentiellement entre elle et les autres membres de la Communauté) restaient intactes, en déclarant notamment qu'elle n'imaginait pas qu'une banque centrale commune puisse voir le jour de son vivant et qu'elle ne partageait pas « *la vision d'Etats-Unis d'Europe dotés d'une monnaie commune* ». Voilà qui est clair.

Les partenaires du premier ministre britannique n'en restent pas moins convaincus qu'elle ne pourra pas durablement s'opposer au processus qui vient d'être engagé et qu'elle devra, au bout du compte, soit s'incliner, soit s'exclure. La composition du comité — arrêtée à Hanovre avec une promptitude que M. Mitterrand a soulignée — est, de fait, favorable à ceux qui, comme lui, souhaitent résolument aller de l'avant en matière d'intégration monétaire. L'organisme sera présidé par M. Jacques Delors qui, fort de son prestige accru de président renouvelé, n'a certainement pas l'intention de laisser s'enliser les discussions. Outre les gouverneurs de banques centrales, supposés prudents, il comptera trois économistes de renom dont on devine qu'ils n'ont pas été choisis pour freiner l'exercice. Il s'agit de MM. Miguel Boyer, président de la Banque extérieure d'Espagne, ancien ministre des finances, Alexandre Lamfalussy, directeur général de la Banque des règlements internationaux, professeur d'économie à l'université catholique de Louvain-la-Neuve, et Niels Thygesen, professeur d'économie à Copenhague.

Le sommet des congratulations

Pour le président de la République, les progrès déjà accomplis dans la construction européenne appellent d'autres progrès, de façon quasi inéluctable. « *Il n'est pas possible*, a dit M. Mitterrand, *d'envisager la libération des mouvements de capitaux sans renforcement du système monétaire européen. Les choses sont liées. Les faits parleront tout seuls.* » « *Ceux qui veulent ceci doivent vouloir cela* », a-t-il insisté en direction de la Grande-Bretagne. Le même raisonnement s'applique, a-t-il poursuivi, à propos de la fiscalité de l'épargne, domaine dans lequel la France réclame l'adoption de mesures communes auxquelles la Grande-Bretagne s'oppose le plus vigoureusement. Si de telles mesures ne sont pas prises, a expliqué le président, la fuite des capitaux conduirait certains pays à adopter des clauses de sauvegarde et la libération des mouvements de capitaux, décidée récemment par les Douze, ne serait pas réelle.

Les intérêts immédiats des uns et des autres n'étaient pas en jeu à Hanovre et, s'il fut le sommet des congratulations (hommage à la présidence allemande, hommage à M. Delors), Hanovre fut aussi le lieu d'un débat d'où émergent deux philosophies, deux visions de l'Europe : d'un côté, celle de Mme Thatcher, une Europe du libre échange et du libéralisme économique, soucieuse avant toute chose de « *déréglementer* » et rétive à tout ce qui suppose un transfert de souveraineté ; de l'autre, l'Europe à proprement parler communautaire, celle de l'harmonisation, qui n'envisage de mesures de libéralisation que parallèlement à la mise en œuvre de politiques communes.

Cette opposition est apparue également à propos de l'Europe sociale, thème sur lequel MM. Mitterrand et Delors, de même que les représentants des pays du Sud, ont insisté et qui fut allègrement tourné en dérision par le porte-parole britannique. Le débat porte actuellement sur les relations du travail. La commission souhaiterait à cet égard que soit défini un « socle » législatif commun à partir duquel pourraient être négociées des conventions collectives européennes par branches d'activité. Le texte adopté par les Douze à Hanovre fait référence à la méthode conventionnelle, mais il est probable que c'est là, avec l'Europe audiovisuelle, un des sujets pour lesquels M. Mitterrand regrettait, en fin de réunion, qu'on ne fût pas allé assez loin.

Temps forts, temps faibles

Il n'empêche, la construction européenne a avancé à grands pas ces derniers temps, en particulier sous la présidence allemande. M. Delors soulignait qu'on avait fait davantage ces six derniers mois qu'au cours des dix années qui ont précédé le sommet de Fontainebleau en 1984. Le chancelier Kohl — qui a démontré à lui seul que la foi européenne des Allemands n'est pas à mettre en doute — aurait d'ailleurs souhaité avoir des assurances pour l'avenir en faisant adopter par ses partenaires à Hanovre une sorte de calendrier des décisions à prendre en vue de la réalisation du marché unique pour les dix-huit mois à venir. Il y a renoncé diplomatiquement, sentant que cette démarche jetait une suspicion sur les capacités des présidences à venir, à commencer par celle des Grecs qui débutera le 1er juillet. La Grèce a, il est vrai, limité elle-même ses ambitions en définissant comme ses priorités la question des fonds structurels (les aides communautaires aux régions les moins favorisées) et les aspects sociaux du grand marché.

Quel que soit le désir heureusement manifesté ces derniers temps par le gouvernement de M. Papandréou de mieux s'intégrer à l'Europe des Douze, la Grèce n'a évidemment ni le poids politique ni l'efficacité administrative de la RFA, et il est vraisemblable que l'« euphorie » communautaire de ces derniers mois va connaître une certaine décélération jusqu'à la fin de l'année.

La présidence passera, en revanche, début 1989 aux mains des Espagnols qui y travaillent déjà activement et dont l'ardeur européenne impressionne. L'Espagne sera suivie par la France à partir de juin 1989. Le fait que M. Gonzales soit venu mardi soir dîner à l'Elysée pour s'entretenir avec le président de la République de cette perspective signifie qu'à Madrid comme à Paris on entend bien faire de l'année 1989 le prochain temps fort de la construction de l'Europe.

PHILIPPE LEMAITRE et CLAIRE TRÉAN.

Les Douze ont lancé un « appel pressant » à l'Afrique du Sud

Dans leur texte de coopération politique, les chefs d'Etat et de gouvernement réunis à Hanovre ont lancé un « *appel pressant* » aux autorités sud-africaines en faveur des six condamnés à mort de Sharpeville et de la libération de Nelson Mandela, le leader nationaliste qui aura soixante-dix ans le 18 juillet, ainsi que de tous les prisonniers politiques. A propos des six de Sharpeville, le texte demande que « *toutes les voies disponibles, y compris si nécessaire l'octroi de la clémence par le président Botha, soient utilisées afin d'empêcher l'application de la peine de mort* ».

Ce texte ne répond pas tout à fait aux attentes françaises — la question de l'Afrique du Sud avait occupé lundi soir une large partie des débats entre les ministres des affaires étrangères des Douze également réunis à Hanovre. Certains ministres, dont lui-même, a précisé M. Roland Dumas, auraient souhaité que le texte fût assorti de menaces de rétorsion contre Pretoria. La Grande-Bretagne s'y est opposée en faisant valoir que toutes les possibilités juridiques de recours n'avaient pas encore été épuisées en ce qui concerne les six de Sharpeville.

Les Douze ont mandaté l'ambassadeur allemand auprès de la CEE pour une démarche auprès des autorités sud-africaines. M. Dumas a précisé que la France n'excluait pas, pour sa part, l'adoption de sanctions bilatérales qui pourraient être d'ordre économique (le non-renouvellement des contrats par exemple) ou de nature diplomatique comme celles qui avaient été adoptées sous le gouvernement Fabius.

Les succès de la présidence allemande

M. Kohl ou le provincial devenu européen

BONN
de notre correspondant

Les compliments adressés au chancelier Kohl par l'ensemble des participants au sommet de Hanovre étaient sincères. La présidence allemande a réussi à sortir la Communauté de l'impasse budgétaire et des blocages politiques et psychologiques qui s'étaient manifestés au mois de décembre lors du sommet de Copenhague. Quelques semaines plus tard, à Bruxelles, les Douze parvenaient à s'entendre sur les ressources communautaires et l'augmentation spectaculaire des fonds structurels destinés à aider les régions défavorisées. A la veille du sommet de Hanovre, plusieurs accords importants marquaient une progression notable sur le chemin du grand marché unique de 1992, notamment celui sur la libéralisation de la circulation des capitaux et celui instituant l'équivalence des diplômes.

La « méthode Kohl », fondée sur le pragmatisme, a fait merveille. Le chancelier ouest-allemand et ses conseillers pour les affaires européennes savaient ce qu'il ne fallait pas faire : présenter, par exemple, trop de rapports techniques à l'assemblée des chefs d'Etat et de gouvernement était une garantie d'échec des négociations, les « Grands » s'enlisant dans des discussions sur des détails. Ainsi les documents élaborés par la présidence allemande n'étaient mis sur la table qu'une fois le consensus assuré et le compromis possible.

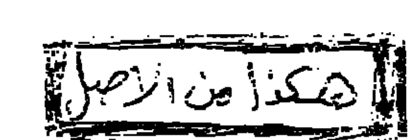
D'autre part le chancelier a su éviter le danger consistant à faire jouer brutalement la puissance économique de la République fédérale pour imposer le point de vue de Bonn. L'Europe vue d'Allemagne est certes apparue nettement au cours de ces six mois : l'ouverture à l'Est s'est manifestée par la signature d'un accord de coopération avec le COMECON, et l'on a beaucoup parlé de protection de l'environnement. Mais le chancelier a su aller à l'encontre d'un danger très pressant dans son pays consistant à vouloir appliquer à l'ensemble de la Communauté des recettes — notamment en matière économique — qui se sont avérées bonnes pour l'Allemagne. Le statut d'indépendance de la Bundesbank et la cogestion des entreprises par les partenaires sociaux n'ont pas été présentés comme des modèles à adopter tels quels par les Douze, ainsi que l'auraient souhaité le patronat et les syndicats en République fédérale. M. Kohl s'est montré beaucoup plus flexible que la société qu'il dirige. Le renoncement de la RFA à revendiquer pour elle-même le poste de président de la Communauté et son soutien apporté à M. Jacques Delors sont allés dans le même sens.

Les louanges de la presse

En recevant les hommages conjugués de ses partenaires et ceux de la quasi-totalité des forces politiques et sociales de son pays, le chancelier Kohl a fait une excellente opération intérieure. Durement attaqués ces derniers mois par l'opposition, en butte à la révolte larvée des potentats régionaux que sont les ministres-présidents des Länder, le chancelier et son gouvernement avaient une popularité au plus bas. Un sondage du *Spiegel* plaçait même pour la première fois depuis les dernières élections l'opposition en tête. Les succès européens du chancelier Kohl renverseront-ils cette tendance ? On peut en douter pour l'immédiat, car l'Europe *va* se traduire dans les prochains mois par de notables augmentations d'impôts indirects pour le citoyen de la République fédérale. Mais, à plus long terme - les échéances électorales décisives se situent en 1990, — il pourrait en tirer d'importants bénéfices politiques.

Autre satisfaction — d'amour-propre celle-là — pour le chancelier : les louanges qui lui sont adressées sur son engagement et ses réussites européennes, par des organes de presse d'habitude fort critiques à son encontre, comme le journal de l'ex-chancelier Schmidt *Die Zeit*. Il peut ainsi, sans susciter les sarcasmes, stigmatiser le « *provincialisme* » conservateur de certains de ses concitoyens, un provincialisme dont il fut longtemps l'incarnation aux yeux de ceux qui regrettaient les grandes envolées de ses prédécesseurs.

LUC ROSENZWEIG.



Proche-Orient

LIBAN : après la chute de Chatila

Un député demande l'intervention militaire de Damas entre Beyrouth et Saïda

Au lendemain de la chute du camp de Chatila aux mains des dissidents palestiniens pro-syriens d'Abou Moussa et du retrait sur Saïda des survivants – partisans de M. Yasser Arafat, – le député de la région de l'Iklim-al-Kharroub, entre Saïda et Beyrouth, a appelé l'armée syrienne à s'y déployer. Arguant d'un *« complot »* qui serait fomenté dans cette région, actuellement contrôlée par la milice druze de M. Walid Joumblatt, et des *« massacres »* qui s'y prépareraient, ce député pro-syrien, M. Zaher Khatib, a *« exhorté le président Assad à répondre aux appels de la population de l'Iklim-al-Kharroub et à y déployer ses troupes »*. Constituant le sud de la montagne druze, l'Iklim commande l'accès à Saïda, qui abrite la concentration palestinienne la plus importante du Liban. Six cents soldats syriens sont présents depuis la mi-juin sur la route côtière de l'Iklim, où ils ont établi trois barrages aux principaux carrefours.

BEYROUTH
de notre correspondant

Les combattants palestiniens du Fath de M. Yasser Arafat, chassés, le lundi 27 juin du camp de Chatila – quatre-vingt-seize hommes et femmes – et évacués sur Saïda, ont dû attendre toute la journée de mardi, bloqués par la principale milice locale, avant de pouvoir enfin traverser cette ville du Sud, dernier sanctuaire palestinien au Liban échappant à la fois à la tutelle de la Syrie et à l'emprise de la milice chiite Amal. Ils ont ensuite pu gagner le camp d'Aïn-el-Héloué, où ils ont reçu un accueil enthousiaste de la part de la population palestienne du camp.

Tandis qu'à Beyrouth les nouveaux maîtres des lieux – les dissidents pro-syriens d'Abou Moussa – appelaient les Palestiniens à rejoindre le camp de Chatila (en fait, ses ruines), à l'exception des arafatistes frappés d'interdiction de séjour, le chef des vaincus, le commandant Cherkaoui, blessé à la main, haranguant la foule, accusait *« les canons syriens d'avoir bombardé le peuple palestinien sans défense, alors que ses armes sont muettes sur le plateau du Golan, face à Israël »*. *« J'éprouve*, a-t-il ajouté, *de la honte face à cette situation et je crois qu'après Chatila le tour des autres camps palestiniens du Liban viendra. »*

Les larmes aux yeux, la responsable de l'Union des femmes palestiniennes, Mme Amné Jibril, considérée par la population de Chatila comme l'âme de la résistance du camp, a perdu connaissance sous le coup de l'émotion.

Un des chefs historiques du Fath, M. Abou Iyad, renouvelait à Tunis, en les accentuant, les griefs formulés la veille par l'OLP contre la Syrie, l'accusant d'*« avoir conclu un pacte avec les Etats-Unis dans le but de désarmer les Palestiniens et de les expulser du Liban »*. La prochaine cible de ce plan serait, selon lui, le camp de Borj-Barajneh *« afin d'en transférer la population vers les camps de réfugiés du Liban sud, dont le tour viendra ensuite »*.

L'attention se concentre donc désormais sur ce dernier camp de Beyrouth. Les anti-arafatistes ont d'ores et déjà annoncé la couleur en appelant leurs ennemis, fidèles à M. Arafat, à *« prendre exemple sur leurs frères de Chatila (...) pour épargner à Borj-Barajneh un sort identique à celui de Chatila »*.

Quant au chef de la milice de Saïda, M. Moustapha Saad, il a justifié son attidude en souligant que la situation dans sa ville *« est déjà critique et ne peut supporter l'arrivée de nouveaux combattants palestiniens »*. Il a, de plus exprimé sa conviction que *« chaque camp palestinien doit rester où il se trouve, tout exode d'un camp constituant le noyau de l'exode d'autres camps »*.

LUCIEN GEORGE.

ISRAËL

Jérusalem-Est, ville morte pour le 21e anniversaire de son annexion

JÉRUSALEM
de notre correspondant

Une ville fantôme parcourue par les patrouilles de l'armée et de la police : la partie arabe de Jérusalem (l'Est) a connu, le mardi 28 juin, une journée de grève générale totale. Le mouvement avait été décrété par les Palestiniens pour célébrer le vingt et unième anniversaire de l'annexion de Jérusalem-Est par Israël.

Cette manifestation traditionnelle est destinée à protester contre l'extension de la souveraineté israélienne à toute la cité, une mesure décidée au lendemain de la guerre de 1967. Elle avait, cette année, une signification particulière du fait du soulèvement en Cisjordanie et à Gaza, et les autorités avaient quasiment bouclé Jérusalem-Est : une demi-douzaine de barrages interdisaient l'accès de la capitale à la plupart des résidents de Cisjordanie.

Il n'y a pas eu d'incident, seulement une ville morte : ni taxis ni bus, aucune activité commerciale ou autre et des rues désertées par la population. Dans la principale artère commerçante, la rue Salahedin, seul un marchand de journaux était installé sur le trottoir : à la « une » de tous les quotidiens arabes de Jérusalem-Est, la « chute » du camp de Chatila à Beyrouth, à l'issue d'une de ces sanglantes batailles entre Palestiniens qui désespèrent les habitants des territoires occupés.

Al. Fr.

Une bourse Michel Seurat

Le Centre national de la recherche scientifique (CNRS), auquel appartenait le chercheur Michel Seurat pris en otage en mai 1985 et décédé en captivité à Beyrouth, a décidé de créer une bourse *« pour garder la mémoire de ses recherches et interrogations »*, a annoncé, le mardi 28 juin, l'organisme dans un communiqué. D'un montant de 100 000 F, la bourse sera attribuée chaque année à un chercheur travaillant sur le Proche ou le Moyen-Orient contemporain et sera décernée en alternance à un chercheur français et à un chercheur venant d'un des pays concernés, ou sera partagée entre les deux régions.

La lente dégradation des relations entre l'Algérie et l'Egypte

Le Caire rappelle « en consultation » son représentant à Alger

LE CAIRE
de notre correspondant

Le Caire a annoncé, le mardi 28 juin, le rappel *« en consultation »* du chef de la section des intérêts égyptiens à Alger, M. Hussein Ahmed Amine, sans donner de précision sur la durée de ce rappel. Cette annonce intervient deux jours après la publication par la revue libanaise *Al Hawadeth* d'un entretien accordé par le président algérien Chadli Benjedid où il affirmait qu'Alger n'avait pas de problèmes avec Le Caire. Le démenti implicite du Caire aux propos du président algérien ne fait qu'illustrer la lente dégradation des relations entre l'Egypte et l'Algérie, qui est l'un des derniers pays arabes, avec la Libye, la Syrie et le Liban à ne pas avoir rétabli ses relations diplomatiques avec Le Caire.

Pourtant, il y a deux mois à peine, des sources diplomatiques à Alger estimaient imminentes les retrouvailles égypto-algériennes. Tout semblait alors avoir été réglé, sauf un petit détail : les Algériens exigeaient que le ministre égyptien des affaires étrangères soit présent à Alger au moment de l'annonce de la reprise des relations diplomatiques. Les Egyptiens ont refusé cette condition, qui, selon les propos tenus en privé par un diplomate du Caire, *« donnerait l'impression que nous sommes en train de mendier »*.

A la suite du refus égyptien *« de passer sous les Fourches Caudines »* de l'Algérie, les Algériens ont systématiquement pris le contrepied des Egyptiens en mai lors du dernier sommet africain. L'hostilité entre les deux pays a été telle que le président Moubarak est rentré prématurément d'Addis-Abeba apparemment pour ne pas rencontrer le chef de l'Etat algérien.

Les Algériens ont rendu la politesse aux Egyptiens lors du sommet arabe d'Alger. Tous les diplomates étrangers ont été invités à la séance inaugurale du sommet à l'exception du chargé d'affaires égyptien. La réaction de la presse officieuse égyptienne n'a pas tardé. Le 10 juin, *Al Akhbar* a accusé le régime algérien de *« trahir la cause arabe en léchant la botte des Persans »* et d'être *« composé d'une bande d'adolescents politiques inaptes à diriger »*.

Le 19 juin, *Al Chaab* d'Alger répliquait en accusant les responsables du Caire d'être des *« marchands de légumes »* et *« de manquer de dignité »* pour ne pas avoir rompu l'*« accord de reddition »* (Camp David), qui lie l'Egypte à Israël. A l'occasion des pourparlers quadripartites réunissant au Caire la semaine dernière Sud-Africains, Angolais, Cubains et Américains, *Al Chaab* est remonté à l'attaque en estimant que *« l'Egypte n'est qu'un point géographique perdu en Afrique où elle n'a aucun rôle »*.

Le contentieux égypto-algérien s'est donc alourdi malgré les déclarations du président Chadli Benjedid. Il reste maintenant à savoir si la dégradation se poursuivra ou si, au Caire comme à Alger, on mettra un terme à une guerre des médias qui rappelle par beaucoup d'aspects celle du Caire avec Tripoli, Tripoli avec qui Alger a justement renforcé ses liens.

ALEXANDRE BUCCIANTI.

Nouvelle tension entre Bagdad et Washington

Le président Saddam Hussein accuse les Etats-Unis de partialité en faveur de l'Iran

Le président Saddam Hussein a reproché, le mardi 28 juin, aux Etats-Unis leur « partialité » en faveur de l'Iran. Prenant la parole lors d'une cérémonie de remise de décorations de pilotes de l'armée de l'air, il a accusé les Américains d'avoir informé les Iraniens de l'imminence d'une attaque contre les îles Majnoun et de leur avoir fourni des informations sur les concentrations des troupes irakiennes, leur nombre et leur localisation, obtenues grâce à des photos satellites. Le président irakien a également affirmé que le *Washington Post* avait publié à l'avance des détails sur l'opération irakienne, sur la base d'informations recueillies par la CIA sur le déploiement des forces irakiennes dans les marais qui entourent les îles Majnoun.

L'étrange mise en cause des Etats-Unis, dont la flotte dans le Golfe favorise militairement l'Irak dans son conflit contre l'Iran, s'explique par le mécontentement suscité à Bagdad par le récent séjour à Washington de M. Jalal Talabani, chef de l'Union patriotique du Kurdistan. Ce dernier, dont les troupes combattent aux côtés des Iraniens dans le Kurdistan iranien, avait été reçu le 9 juin par des fonctionnaires du département d'Etat. Le 15 juin, le chef de la diplomatie irakienne, M. Tarek Aziz, avait annulé une rencontre qu'il devait avoir à New-York avec le secrétaire d'Etat George Shultz, pour marquer sa *« désapprobation »* à la suite de l'accueil réservé à M. Talabani.

Autre sujet possible de mécontentement de Bagdad : la récente déclaration d'un responsable du département d'Etat qui a démenti les affirmations des Irakiens, selon lesquelles *ils n'auraient pas participé* à la récente bataille de Mehran. Le responsable américain, qui a requis l'anonymat, avait déclaré que, contrairement aux déclarations faites par Moudjahidines et les Irakiens, *« il n'y avait aucune confirmation indépendante que les Moudjahidines aient fait autre chose que suivre l'armée irakienne dans Mehran »*. Il avait ajouté qu'il n'existait, en outre, *« aucune confirmation qu'ils y seraient restés plus d'un jour, le temps de permettre aux journalistes de prendre des photos »*, laissant ainsi entendre que l'occupation de Mehran était essentiellement une opération médiatique.

Amériques

ETATS-UNIS

Poursuites gouvernementales contre le syndicat des camionneurs

Washington. – Le gouvernement américain a lancé, le mardi 28 juin, une offensive de grande envergure contre le syndicat des camionneurs, les fameux *teamsters*, dont les liens supposés avec la Mafia et les démêlés avec la justice défraient la chronique depuis plus de vingt ans. Le président du syndicat, M. Jackie Presser, et dix-sept de ses collaborateurs font aujourd'hui l'objet d'une poursuite judiciaire.

Dans une plainte déposée devant un tribunal fédéral de New-York, le procureur Rudolph Giulani affirme que la direction des *teamsters « a permis aux membres de la Cosa nostra de dominer et de corrompre d'importantes sections locales des conseils et des fonds de retraite »*.

Au cours des vingt dernières années, trois présidents de l'un des syndicats les plus importants des Etats-Unis – il compte 1,6 million de membres – ont été condamnés en justice. Le plus célèbre d'entre eux, Jimmy Hoffa, avait été emprisonné pour subornation de jury et avait disparu après sa libération en 1975, probablement victime de la Mafia. Un autre, M. Roy Williams, condamné pour avoir tenté de corrompre un sénateur, avait reconnu au cours de l'un de ses témoignages en 1986 que son élection à la tête de son syndicat avait été organisée par la Cosa nostra.

Le syndicat, dont le nom exact est Fraternité internationale des camionneurs, chauffeurs, magasiniers et auxiliaires d'Amérique, avait tenté de se protéger contre ces nouvelles accusations – préparées depuis plus d'un an – en rejoignant il y a quelques mois la confédération américaine AFL-CIO, après trente ans d'absence. Celle-ci vient d'affirmer que les poursuites constituaient *« un abus évident de pouvoir »* de l'administration des Etats-Unis, qui ne cache pas pour sa part sa volonté de voir chassé du syndicat tout dirigeant convaincu d'activités illégales. *(AFP, Reuter.)*

Asie

AFGHANISTAN

Intensification des combats dans la région de Kaboul

Les combats se sont intensifiés dans la région de Kaboul. Dans le nuit du 24 au 25 juin, plusieurs centaines de résistants auraient occupé par surprise, pendant près de deux heures, Maidan-Sharh, chef-lieu de la province du Wardadk, à une quarantaine de kilomètres seulement de la capitale afghane. Selon des diplomates occidentaux à Islamabad (Pakistan), ces combats auraient fait plus d'une centaine de morts et de blessés dans les rangs des forces de Kaboul. Les résistants se seraient retirés à l'arrivée d'une compagnie de la garde présidentielle et après avoir mis le feu à des bâtiments administratifs et vidé des dépôts militaires. Les Soviétiques n'ont plus de troupes dans cette région, ont précisé les mêmes sources.

Les résistants avaient monté une opération identique contre Qalat, chef-lieu de la province du Zaboul (sud-est du pays) le 17 juin et avaient été contraints de se retirer au bout de quarante-huit heures. Les diplomates occidentaux ont souligné que la résistance concentre aujourd'hui ses attaques sur les villes de Kandahar (Sud-Est), Ghazni, Maidan-Sharh et Jalalabad (proche du Pakistan). Sur la route reliant cette dernière à Kaboul, dix-huit personnes ont été tuées lorsque le camion qui les transportait a sauté sur une mine, a annoncé, le mardi 28 juin, Radio-Kaboul.

Par ailleurs, tout en jugeant que le retrait des troupes soviétiques *« se passait plutôt bien »*, M. Diego Cordovez, médiateur de l'ONU, a déclaré mardi à Genève que de *« sérieuses difficultés »* susbistaient dans la mise en application de l'accord sur l'Afghanistan. Les Nations unies, a-t-il dit, ont été saisies d'une centaine de plaintes depuis l'entrée en vigueur, le 15 mai, de l'accord. M. Cordovez a notamment fait état de problèmes de logistique rencontrés par les observateurs de l'ONU (cinquante officiers et autant de civils) dans l'accomplissement de leur tâche.

Le dur retour des démobilisés

Entre-temps, selon l'agence Tass, confrontés à des trains et des avions bondés, dont les places sont réservées des semaines sinon des mois à l'avance, les démobilisés soviétiques d'Afghanistan ont toutes les peines du monde à regagner leurs foyers à partir de Tachkent, capitale de l'Ouzbékistan, où ils sont débarqués. Ils sont contraints d'y faire la queue des journées entières pour obtenir un billet ou de l'acheter au marché noir. Certains sont obligés de rester à Tachkent sans un sous en poche en attendant que leur famille leur envoie de quoi payer le voyage. – *(AFP.)*

● **CORÉE DU SUD : libération de détenus politiques.** – Le ministère de la justice a annoncé, le mardi 28 juin, la libération sur parole, jeudi 30, d'une quarantaine de prisonniers politiques, dont le dissident Kim Keun Tae. M. Kim purge une peine de cinq ans de prison pour avoir enfreint la loi sur la sécurité nationale. Le département d'Etat américain s'était préoccupé de son sort l'an dernier, à la suite d'informations selon lesquelles il aurait été torturé par la police. – *(AFP.)*



Amériques

MEXIQUE : l'élection présidentielle du 6 juillet

Les vains espoirs de l'opposition

(Suite de la première page.)

Les classes moyennes, frappées par la crise économique provoquée notamment par la baisse des recettes pétrolières, ont trouvé un leader qui n'hésite pas à parler fort. Le 12 juin, un dimanche, le PAN a réussi à mobiliser plusieurs dizaines de milliers de personnes pour former une « chaîne humaine » de 15 kilomètres sur la plus longue avenue de Mexico. L'exploit a, semble-t-il, impressionné le candidat officiel, M. Salinas de Gortari qui, depuis, multiplie ses interventions publiques, systématiquement retransmises par les deux chaînes de télévision.

Personne n'ose cependant imaginer la défaite de M. Salinas (les sondages, dont la valeur scientifique reste à prouver, lui accordent autour de 60 % des voix). Personne, sauf les deux candidats de l'opposition : MM. Clouthier et Cardenas (gauche) emportés par l'euphorie des gigantesques manifestations d'appui qu'ils suscitent un peu partout dans le pays (M. Cardenas a réuni deux cent mille personnes samedi à Mexico). *« Il est impossible que le PRI gagne sans recourir à la fraude,* affirme M. Clouthier. *Cette fois-ci, contrairement aux élections précédentes, la fraude sera plus sophistiquée, plus subtile pour que nous ne puissions pas donner de preuves concrètes. »*

« Comme Gandhi »

Le candidat du PAN craint surtout les manipulations informatiques au moment du dépouillement des bulletins ; c'est pourquoi, il invite les militants de son parti — *« les héros anonymes de la démocratie »*, dit-il — à se porter volontaires pour surveiller le déroulement du scrutin jusqu'au résultat final.

Quoi qu'il en soit, le PAN se prépare déjà activement à l'après-fraude. *« Nous allons faire comme Gandhi en Inde, Martin Luther King aux Etats-Unis ou Cory Aquino aux Philippines,* dit M. Clouthier. *Nous demanderons au peuple mexicain de ne pas obéir au gouvernement sans recourir pour autant à la violence. Et, s'il le faut, nous organiserons un référendum quinze jours après le scrutin pour savoir ce que pense vraiment l'électorat. »*

Parmi les mesures envisagées, le PAN préconise le refus de payer les impôts, le blocage des routes, l'obstruction du travail gouvernemental en matière économique et sociale, etc. Neuf mille militants du parti ont suivi des cours de *« résistance civile »* depuis janvier.

M. Clouthier reconnaît que la *« résistance civile, active et pacifique »* pourrait déboucher sur la violence. *« Mais,* ajoute-t-il, *qui est responsable de la violence : celui qui la pratique à travers les institutions de l'Etat ou celui qui cherche la liberté et le respect des droits de l'homme ? »*

Derrière ses allures de provocateur, ce bon père de famille — il a dix enfants — est en fait le candidat de l'ordre. Il veut, dit-il, *« mettre fin au désordre qui règne dans le pays »*, réduire le pouvoir du président pour renforcer celui du Parlement, favoriser la participation des citoyens à la vie publique, supprimer la corruption dans la police et réduire le rôle de l'Etat dans le fonctionnement de l'économie. Il refuse pourtant de se situer à droite sur l'échiquier politique : *« Je suis partisan d'un gouvernement qui prône la solidarité, contrairement à la droite qui accorde la priorité absolue à l'individu au détriment de la collectivité, ou à la gauche qui fait l'inverse »*. Cela n'empêche pas certains de ses adversaires, en particulier à gauche, de le taiter d'*« anarchiste d'extrême droite »*, de Pinochet ou de Mussolini. Ou pire encore : d'être *« au service des Yankees »* et de chercher à mettre l'économie mexicaine sous la coupe des Etats-Unis. C'est une accusation qui n'est pas nouvelle pour les militants du PAN qualifiés de *« barbares du Nord »* par leurs adversaires. M. Clouthier s'en défend en affirmant qu'il est *« nécessaire de vivre en bons termes avec son voisin »* et qu'il a l'intention de défendre la souveraineté du Mexique, contrairement au *« régime actuel qui se vend économiquement aux Etats-Unis tout en flirtant avec l'Union soviétique »*.

Un tempérament volcanique

La personnalité du candidat du PAN a séduit beaucoup de Mexicains qui semblaient un peu effrayés au début par le tempérament volcanique de ce tribun. Véritable force de la nature — il pèse plus de 100 kilos, — cet agriculteur de cinquante-quatre ans il insiste pour dire *« éleveur de porcs »* — qui a fait fortune dans les affaires, est plein de bonhomie dans ses relations avec les gens.

Un commentateur qui reconnaît ne pas avoir de sympathie pour M. Clouthier affirme que celui-ci a su convaincre les Mexicains de son engagement en faveur de la démocratisation du pays. *« Il n'y a pas un gramme de démagogie dans son discours,* ajoute-t-il, *contrairement à ce que nous ont toujours servi les dirigeants du PRI. »*

Le succès d'estime remporté par M. Clouthier ne signifie pas pour autant qu'il puisse remporter les élections du 6 juillet, mais, dit-il lui-même, *« quel que soit le résultat, plus rien ne sera comme avant : nous avons mis fin au monopole du PRI sur la vie politique. Le Mexique a changé même si ce n'est pas autant que nous le voudrions »*.

BERTRAND DE LA GRANDE.

Après la libération d'un terroriste

Washington rappelle son ambassadeur à Mexico

Washington. — Les Etats-Unis ont annoncé, le mardi 28 juin, le rappel de leur ambassadeur au Mexique, M. Charles Pilliod, après la libération dans ce pays d'un terroriste portoricain dont Washington demandait l'extradition.

William Morales, l'un des dirigeants des Forces armées pour la libération de Porto-Rico, a été relâché le vendredi 24 juin et s'est rendu à Cuba, a indiqué le porte-parole du département d'Etat, M. Charles Redman. Rappelant que William Morales était impliqué dans plus de cinquante attentats meurtriers entre 1976 et 1978, il a jugé *« inconcevable »* et *« scandaleux »* que le ministère mexicain des affaires étrangères l'ait considéré comme un *« combattant politique »*.

William Morales, arrêté en 1978 après avoir eu les mains arrachées dans l'explosion d'une bombe qu'il manipulait, s'était échappé en 1979 d'un hôpital new-yorkais et avait été arrêté en 1983 au Mexique — où il préparait un attentat — lors d'une fusillade qui avait coûté la vie à un policier mexicain. Il n'avait purgé que cinq des huit ans de sa peine de prison au Mexique lorsqu'il a été relâché.

Le gouvernement américain considère que cette décision porte un *« coup sévère »* à la lutte contre le terrorisme. L'ambassadeur mexicain à Washington a été convoqué lundi soir au département d'Etat qui lui a fait part de sa *« colère »* devant cette décision *« inexplicable »*. — *(AFP).*

● **CUBA : première « visite officielle » du président du Nicaragua.** — M. Daniel Ortega, président du Nicaragua, a été accueilli, le lundi 27 juin, à La Havane, par le président cubain Fidel Castro, avec, pour la première fois, le protocole réservé aux chefs d'Etat. Malgré de fréquentes visites à Cuba depuis la victoire sandiniste au Nicaragua en 1979, M. Daniel Ortega n'avait jamais jusqu'ici effectué de visite officielle. Il est accompagné d'une délégation de vingt-six dirigeants et devrait renouveler de nombreux accords de coopération. — *(AFP, Reuter.)*

Afrique

ANGOLA

Douze soldats sud-africains ont été tués au cours d'affrontements avec les Cubains

JOHANNESBURG
de notre correspondant

L'état-major de Pretoria a annoncé, le mardi 28 juin, que douze soldats sud-africains et environ deux cents membres des forces cubaines et angolaises avaient été tués dans la journée de lundi au cours d'un accrochage et d'une attaque aérienne. Ce double incident est le plus grave depuis que les troupes cubaines ont accentué, à partir du début du mois de mai, leur pression le long de la frontière namibienne.

Selon le communiqué sud-africain, une attaque a été lancée par des troupes cubaines et angolaises en direction de la ville de Calueque située en Angola, à 15 kilomètres de la frontière namibienne, sur les bords du lac de retenue du barrage hydro électrique de Ruacana, un ouvrage important qui alimente en eau et en électricité la région de l'Ovamboland (nord de la Namibie), et qui est considéré comme stratégique pour l'Afrique du Sud.

Cette attaque a été repoussée. D'après le communiqué, un seul soldat sud-africain a été tué et deux véhicules de combat endommagés alors qu'environ deux cents assaillants auraient péri et que deux chars soviétiques T-54, deux engins de transport de troupes et huit véhicules auraient été détruits.

Un peu plus tard, une attaque aérienne, indique toujours le communiqué, a été dirigée sur le complexe hydroélectrique, au cours de laquelle onze soldats de Pretoria ont trouvé la mort. C'est l'un des plus lourds bilans depuis que les forces armées sud-africaines sont officiellement engagées dans le sud de l'Angola en novembre dernier. Aucun détail n'a été donné sur le nombre d'avions ayant participé au bombardement. Le barrage aurait été endommagé et les conduites approvisionnant en eau l'Ovamboland détruites.

Le communiqué fait remarquer que lors des entretiens entre Sud-Africains et Angolais, le 13 mai, l'importance du barrage de Ruacana avait été soulignée et que *« les Angolais avaient réagi positivement et accepté de ne pas couper l'eau et l'électricité à l'Ovamboland »*.

Le général Magnus Malan, ministre sud-africain de la défense — a précisé que *« l'Afrique du Sud ne tolèrera pas d'autre action de ce type mais ne recherchera pas la confrontation »*. Il a souligné également que les force sud-africaines assureraient un rôle de protection sur le barrage.

De son côté, le ministre des affaires étrangères, M. « Pik » Botha a déclaré qu'il ne pouvait *« prévoir dans quelle mesure les événements de Calueque allaient influer sur l'avenir des discussions [avec l'Angola, les Etats-Unis et Cuba] »*. *« Si cette tendance se confirme,* a-t-il ajouté, *il n'y aura pas de raison de poursuivre les entretiens »*. M. Botha a indiqué que des messages relatifs à ces affrontements avaient déjà été envoyés aux gouvernements américains et angolais et qu'il attendait une réponse.

Ces combats se sont produits moins de deux jours après les négociations quadripartites du Caire qui se sont achevées le 25 juin. Cette réunion avait pleinement satisfait les dirigeants sud-africains, même si aucune décision concrète n'avait été prise, notamment en ce qui concerne le renforcement du contingent cubain dans le sud-ouest de l'Angola, qui reste, à l'heure actuelle, la préoccupation majeure de Pretoria.

Cette double offensive sur un objectif civil est surprenante. Elle peut être analysée comme un test de la part des Cubains, qui ont toujours précisé, cependant, qu'ils n'avaient pas l'intention de franchir la frontière namibienne. Il ne semble pas qu'il ait dans l'immédiat de danger d'escalade, à en juger par les réactions à chaud de MM. Botha et Malan.

MICHEL BOLE-RICHARD.

ALGÉRIE : les grandes manœuvres maghrébines

Un projet d'« union » a été conclu avec la Libye

Un communiqué publié, le mardi 28 juin, à Alger, à l'issue d'une visite du numéro deux libyen, le commandant Abdesselam Jalloud, annonce qu'un *« projet d'union »* entre l'Algérie et la Libye sera soumis aux peuples des deux pays *« en vue d'en débattre et de l'enrichir au mois de septembre 1988, selon un calendrier approuvé par les deux parties »*, rapporte l'AFP.

Selon ce communiqué, les ressortissants des deux pays pourront désormais se déplacer dans l'un ou l'autre avec seulement leur carte d'identité, et les produits nationaux seront exemptés de taxes douanières. Une commission mixte d'experts a été chargée de la mise en place des modalités pratiques pour l'application effective de ces mesures dès la fin août, indique le communiqué.

L'Algérie et la Libye ont aussi décidé de *« poursuivre l'action »* pour instituer des législations homogènes et complémentaires *« qui renforceront la démarche unitaire entre les deux pays frères »*. Les deux parties réaffirment que leurs efforts *« tendant à l'unité procèdent d'une démarche globale qui renforcera la cause de l'unité arabe et la nécessité de sa concrétisation au niveau des Etats du Maghreb arabe comme un premier pas sur la voie de l'unité arabe globale »*.

S'agit-il là d'une décision fondamentale entre deux pays qu'un petit contentieux frontalier et surtout des rivalités pour l'hégémonie régionale et des différences de style et de tempérament au niveau des chefs d'Etat ont longtemps opposé de façon plus ou moins feutrée ? A première vue, le mot *« union »* cher au colonel Kadhafi est une fois de plus employé pour désigner une simple tentative de coopération plus poussée que par le passé. Bien que le contexte soit différent, on pense au traité d'Oujda, qui, le 13 août 1984, institua une *« union d'Etats »* entre le Maroc et la Libye. Elle fut approuvée par référendum puis rompue par le roi Hassan II deux ans plus tard.

A l'époque cette union avait surtout servi la stratégie diplomatique des deux parties — sortir d'un certain isolement pour la Libye, priver le Front Polisario d'un important soutien pour le Maroc — sans créer de grands changements dans les relations entre les deux peuples. Ce qui se passe actuellement entre le colonel Kadhafi et le président Ben Ali incite à observer avec circonspection les envolées unitaires du dirigeant libyen.

Sans qu'il y ait de froid à proprement parler, le chef de l'Etat tunisien ne met aucun empressement pour effectuer une visite en Libye annoncée comme la concécration de la réconciliation entre les deux pays. Il semble en effet que Tripoli traîne les pieds pour la signature du projet d'exploitation en commun du plateau continental du golfe de Gabès, riche en hydrocarbures, sur lequel les Tunisiens fondent de grands espoirs depuis la rencontre de Djerba en mai.

Peut-être déçu par la prudence des Tunisiens, le colonel Kadhafi a lancé une nouvelle offensive du sourire en direction de l'Algérie pour faire diversion à ses difficultés intérieures (*le Monde* du 29 juin). Le président Chadli avait, de son côté, intérêt à se prêter à ses bons procédés, pour des raisons d'équilibre diplomatique.

La réconciliation algéro-marocaine avance à grand pas. M. Mehri, ambassadeur d'Algérie en France, a fait ses adieux à Paris au cours d'une réception mardi soir, avant de gagner son nouveau poste à Rabat, où il va préparer une importante réunion intermaghrébine à Alger, prévue pour le 13 juillet. Peut-être, au sein du FLN, certains prêchent-ils la prudence dans ce processus de réconciliation. L'ouverture en direction de la Lybie permet de désamorcer les critiques en banalisant la coopération avec le Maroc, qu'il suffit alors de présenter comme un aspect parmi d'autres de la grande œuvre d'édification maghrébine.

JEAN DE LA GUÉRIVIÈRE.

● **TUNISIE : prescription en faveur de M. Ben Salah.** — Reconnaissant la prescription, la chambre criminelle de la cour d'appel de Tunis a acquitté, le mardi 28 juin, l'ancien ministre de l'économie et des finances, M. Ahmed Ben Salah, dans les deux affaires auxquelles il avait fait opposition au lendemain de son retour en Tunisie (*le Monde* du 18 juin). M. Ben Salah avait été condamné par contumace à des peines de cinq et huit ans de prison : en 1973, pour son évasion de prison, où il purgeait dix ans de travaux forcés (pour lesquels il a bénéficié voici deux mois d'une grâce présidentielle), et en 1977 pour appartenance à une organisation politique illégale. L'ancien ministre demeure privé de ses droits civiques. — *(Corresp.)*

● **Profanation d'un cimetière orthodoxe à Tunis.** — Des inconnus se sont livrés récemment à des actes de vandalisme dans l'enceinte du petit cimetière grec orthodoxe situé aux portes nord de Tunis. Selon l'ambassade de Grèce, qui a porté plainte, les auteurs de ces actes n'ont rien volé mais se sont acharnés à briser les croix de la quarantaine de tombes qui y existent encore. La police tunisienne a ouvert immédiatement une enquête. Dans les milieux politiques, on souligne la détermination des autorités à poursuivre le ou les responsables de ces déprédations. S'il s'avère que celles-ci revêtent un caractère religieux ainsi qu'on peut le supposer, elles n'en seront que plus énergiquement dénoncées, ajoutent les mêmes milieux. — *(Corresp.)*

Politique

La formation du nouveau

Cinq sortants, douze entrants, vingt-six socialistes sur quarante-neuf membres

M. Michel Rocard a constitué le gouvernement le plus étoffé de la Vᵉ République. Il comprend 49 membres, dont 4 ministres d'Etat, 17 ministres, 10 ministres délégués et 17 secrétaires d'Etat. Son précédent ministère n'en comprenait que 42, celui de M. Jacques Chirac, d'avril 1986, 38, celui de M. Laurent Fabius, 43, le premier de M. Pierre Mauroy, 43. Les gouvernements précédents étaient au-dessous de la barre des 40 membres et même au-dessous de celle des 30 pour ceux de Georges Pompidou.

Le premier ministre a voulu, tout à la fois, maintenir l'essentiel de la structure de sa première équipe, ne se séparer que de 5 ministres et en faire entrer 12 nouveaux, symboles d'une ouverture vers le centre et la société civile. Font ainsi partie de ce nouveau gouvernement : 1 barriste de stricte obédience, M. Jean-Pierre Soisson ; 1 centriste lorrain, M. Jean-Marie Rausch ; l'un des piliers financiers du CDS, M. Théo Braun ; 1 académicien, M. Alain Decaux ; une ancienne ministre de M. Giscard d'Estaing, Mᵐᵉ Hélène Dorlhac ; 3 représentants de la « société civile », MM. Léon Schwarzenberg, Gérard Renon et Michel Gillibert ; mais aussi 1 radical de gauche de plus, M. Jean-Michel Baylet, et 3 socialistes supplémentaires, MM. Michel Charasse, André Méric et Mᵐᵉ Michèle André.

Quittent les palais ministériels : 2 anciens députés socialistes battus aux élections législatives, Mᵐᵉˢ Georgina Dufoix et Catherine Trautmann, un technicien, M. Philippe Essig, M. Louis Mermaz, qui a pris la présidence de l'Assemblée nationale et M. Jean-Michel Boucheron, le député socialiste d'Angoulême, qui a dû laisser sa place aux collectivités territoriales à un radical de gauche.

En revanche, 5 ministres, qui n'étaient pas députés sortants et qui ont été battus aux élections, conservent leur place : le président du Mouvement des radicaux de gauche, M. François Doubin, et 4 « techniciens » membres de la majorité présidentielle, MM. Brice Lalonde, Bernard Kouchner, Roger Bambuck et Thierry de Beaucé.

Le gouvernement « Rocard II » est donc finalement composé de 26 socialistes, 3 MRG, 6 membres de la droite, 4 techniciens engagés à gauche et 10 techniciens (dont 5 nouveaux) qui n'ont pas pris part aux batailles politiques.

A Matignon, on ne compte pas M. Hubert Curien, qui fut président du Comité national de soutien à M. Mitterrand, parmi les socialistes ; on arrive donc à 24 non-socialistes, 24 socialistes, plus M. Rocard.

Les structures gouvernementales ne sont que peu modifiées. M. Lionel Jospin se voit privé de la tutelle de la recherche, qui est dotée d'un ministère plein, auquel, comme sous M. Fabius, se voit associée la technologie. Le regroupement du commerce extérieur et de l'industrie, dans les mains de M. Roger Fauroux, n'a pas survécu à l'entrée de M. Rausch. Les affaires sociales, qu'abandonne M. Michel Delebarre, sont coupées en deux : une partie pour M. Soisson et une autre pour M. Claude Evin, qui gagne ses galons de ministre plein en même temps que la charge de porte-parole du gouvernement. Les DOM-TOM deviennent aussi un ministère de plein exercice au lieu d'être rattachés au premier ministre, mais ils sont confiés à un proche de M. Rocard. En prenant les transports, M. Delebarre récupère aussi la tutelle sur la mer, qui ne dispose plus que d'un ministère délégué. M. Jack Lang voit son domaine, cette fois encore, agrandi puisqu'il intègre le bicentenaire de la Révolution et les « grands travaux », dont le secrétaire d'Etat dépendait dans le premier gouvernement du ministre de l'équipement.

Bénéficient d'un ministère délégué ; le budget, qui avait été « oublié » dans le précédent gouvernement, la francophonie et les personnes âgées, qui n'avaient qu'un secrétariat d'Etat, le tourisme, qui est séparé du commerce et de l'artisanat, et la santé. L'ancien domaine de Mᵐᵉ Dufoix est éclaté entre quatre postes : un ministère délégué pour les personnes âgées, un secrétariat d'Etat autonome pour les droits des femmes, un secrétariat d'Etat pour les handicapés et les accidentés de la vie et un autre pour la famille. En revanche, les rapatriés ne figurent plus dans la liste des affectations ministérielles. Mais sont créés, en dehors de celui des droits des femmes, des secrétariats d'Etat pour les « préventions et risques majeurs », pour les affaires étrangères. La responsabilité de la « jeunesse » est, cette fois, clairement confiée à MM. Jospin et Bambuck. En revanche, le logement ne bénéficie plus d'un secrétariat d'Etat et sera donc géré directement par M. Maurice Faure. Quant à M. Kouchner, il n'est plus chargé de l'« insertion sociale » auprès du ministre des affaires sociales, mais de l'« action humanitaire » directement auprès du premier ministre. Comme lui changent d'affectation MM. Delebarre, Le Pensec, Evin, Stirn, Mellick, de Beaucé.

Th. B.

Le premier ministre met en valeur les « signes forts d'une double ouverture »

« Inespéré ! » Au-delà du commentaire public sur *« un gouvernement équilibré, le premier de la Vᵉ République dans lequel la formation d'origine du président de la République ne représente que la moitié du gouvernement »*, c'est le *mot qui vient à l'esprit* de M. Michel Rocard lorsqu'il observe la composition de sa nouvelle équipe ministérielle.

Le premier ministre était, le *mardi 28 juin, particulièrement* satisfait du travail accompli. Rentré tôt à l'hôtel Matignon pour téléphoner lui-même aux personnalités pressenties (certaines n'avaient pas été contactées avant le départ du président de la République pour le sommet de Hanovre), le premier ministre s'est offert une demi-soirée de presque détente : un dîner seul avec ses deux fils (dont l'un passe son bac, et l'autre l'épreuve de français), tandis que son épouse, qui revenait de New-York, s'est fait immédiatement communiquer, par téléphone, la liste du nouveau gouvernement.

Un dîner à peu près tranquille, haché cependant de coups de téléphone, avant de retourner travailler pour préparer le discours de mercredi à l'Assemblée. *« Voyez, c'est ça, une soirée en famille »*, a lancé en souriant M. Rocard aux quelques journalistes admis, au dessert, à venir troubler l'intimité père-fils.

La satisfaction du devoir accompli, M. Rocard la trouve dans un gouvernement *marqué par la « double ouverture »* : vers le centre et vers la *« société civile »*. Un gouvernement, dit-il, où *« les signes sont forts »*. Si un tel gouvernement était *inespéré pour M. Rocard, c'est que* l'arrivée de quatre centristes supplémentaires constitue une bonne surprise : à partir du moment où la *« grande ouverture »* avait échoué *dans la composition du premier gouvernement*, la démarche de MM. Mitterrand et Rocard était simple et limitée : pas de tentatives de débauchage individuel ; renforce*ment d'une équipe qu'il n'y avait* pas lieu de changer, puisqu'elle n'avait pas démérité ; élargissement vers la société civile, pour montrer une claire conscience que *« la société n'évolue pas seulement depuis l'Etat »*.

Qui, dans ces conditions, a fait le premier pas ? Pas de réponse, sinon que tout le monde a le droit d'être *intelligent, et qu'il s'est trouvé quatre* centristes – auxquels M. Rocard rend un hommage particulier – qui ont compris que l'ouverture était nécessaire, que les socialistes étaient peut-être là *pour longtemps*, capables finalement de la réussir, et qui ont pris leurs risques.

Ceux-là ont assumé le fait de sembler traîtres à leur camp. C'est pourquoi M. Rocard ne tient pas rigueur à M. Pierre Méhaignerie, président *du CDS, d'avoir immédiatement* souligné que l'initiative de M. Jean-Marie Rausch est purement individuelle. Le premier ministre croit à un accord profond de M. Méhaignerie avec sa propre démarche. Mais le dirigeant centriste a précisément pour tâche d'éviter que ses amis prennent le visage de transfuges. C'est pourquoi M. Rocard réaffirme, comme il l'a toujours dit, que la véritable ouverture prendra du temps, peut-être une décennie. Mais le premier ministre pense, en tout cas, qu'il se trouve bien soixante-dix à quatre-vingts députés, pas seulement au CDS, mais aussi au RPR, qui ne se reconnaissent plus dans le visage qu'a pris la droite, notamment avec l'action de M. Bernard Pons à Ouvéa et un Jacques Chirac en quelque sorte militarisé par cette action.

Le refus d'un PS coupé en deux

De ce point de vue, l'élection de M. Pons à la tête du groupe RPR de l'Assemblée, et celle de M. Jean-Claude Gaudin au groupe UDF sont un élément important de clarification. Pour M. Rocard, ces deux hommes représentent une droite qui n'a pas assimilé l'évolution qu'ont admise les anciens « ayatollahs » socialistes. *Le premier ministre tient* à répéter qu'il sera toujours un homme de gauche et qu'aujourd'hui la gauche présente au moins deux avantages sur la droite : la capacité *à mettre en place des dispositifs* convenables pour traiter les problèmes de la société ; un potentiel de changement et d'autocritique collectifs qu'ignore le droite. C'est, notamment, la signification que revêt le maintien au gouvernement de MM. Pierre Joxe, André Laignel, Jean Poperen... Avec, en outre, le refus d'accréditer l'idée, par de tels départs du gouvernement, d'un PS coupé en deux.

Dans le cas précis de M. Poperen, le premier ministre l'a déjà dit, il le répète : le maintien de son vieil adversaire et complice au poste-clé de ministre chargé des relations avec le parlement ne doit rien au hasard. C'est, précisément, parce que ce ministre-là sélectionnera les amendements proposés par les centristes que ce poste devait être occupé par M. Poperen.

Les cas des quelques partants doivent être disjoints : bien que cela chagrine M. Rocard, Mᵐᵉˢ Georgina Dufoix et Catherine Trautmann s'en vont, victimes du désaveu du suffrage universel. M. Jean-Michel Boucheron, maire d'Angoulême, s'efface pour laisser une place supplémentaire à l'ouverture. Enfin, M. Philippe Essig n'était pas très à l'aise dans son ministère.

Le gouvernement Rocard « II » compte un porte-parole, M. Claude Evin. Le premier ministre reconnaît qu'il a sans doute commis une erreur en rendant compte lui-même des conseils des ministres. Décidément, constate-t-il de nouveau, *« la parole use »*. Il fallait un très proche pour occuper ce poste. C'est le cas de M. Evin, qui fut directeur de campagne de M. Rocard quand celui-ci était candidat à l'élection présidentielle.

Plus globalement, M. Rocard assume sereinement les critiques qui viendront sur le maintien d'un nombre élevé de ministres dans le même gouvernement, au même poste. Tout comme il assume les critiques à venir sur un gouvernement dont il reconnaît lui-même qu'il bat des records d'effectifs. Dans l'esprit de *M. Rocard, de telles observations* seraient recevables si le gouvernement était une instance délibérative, ce qui n'est, estime-t-il, pas le cas. Il s'agit plutôt d'un état-major de commandement administratif dans un pays où une signature ministérielle est parfois nécessaire même si elle ne s'impose pas techniquement. M. Rocard se juge à la tête d'un *« sacré dispositif »*, réaffirme qu'il s'inscrit dans le moyen et long terme et qu'il mise sur la durée pour voir son action reconnue par l'opinion.

Le premier ministre ne veut pas avoir l'œil rivé sur les sondages. Quant aux élections municipales, elles ne l'inquiètent pas outre-mesure. Il juge, au demeurant, que des élections locales ne doivent pas changer le cours d'une politique nationale.

JEAN-LOUIS ANDRÉANI.

Un « nouvel espoir »

(Suite de la première page.)

M. Rocard peut, à bon droit, se flatter d'avoir respecté la consigne présidentielle, selon laquelle il devait former non le gouvernement des socialistes, mais celui *« de la France »*, ouvert également à la *« société civile »*. Celle-ci peut se reconnaître dans les nominations de MM. Léon Schwarzenberg, Alain Decaux ou Michel Gillibert.

Afin d'éviter, autant que possible, une trop forte contestation de l'ouverture parmi les socialistes, M. Rocard *a maintenu l'équilibre*, en gardant dans son équipe quelques symboles du socialisme *« ayatollah »* – même si cette caricature ne correspond pas à la réalité – tels que MM. Joxe, Quilès, Poperen et Laignel.

Cet attelage avait, pour certains de ses membres, intérêt à frapper fort, d'entrée, en satisfaisant les attentes *sociales de l'électorat* de gauche. M. Rocard, dans sa déclaration de politique générale, devait insister longuement sur la signification profonde, à ses yeux, de l'ins*tauration d'un revenu minimum* assorti d'un dispositif de réinsertion. Il devait également développer l'un des leitmotiv de la campagne présidentielle de M. Mitterrand, selon *lequel la solidarité sociale est la* condition de la modernisation économique.

Mais frapper fort ne signifie pas, dans l'esprit de M. Rocard, précipiter l'action. C'est pourquoi il a refusé qu'une session extraordinaire du Parlement soit consacrée dès le mois de juillet à l'ensemble du dispositif social.

La préoccupation du premier ministre est également, à travers la recherche de la performance, de retrouver des marges de croissance. Celles-ci devaient être notamment *puisées, selon lui*, dans les efforts importants consentis en faveur de la recherche et de l'éducation, conditions de la préparation de la France à l'échéance du grand marché euro*péen de 1992, mais aussi dans* un effort de productivité de l'Etat lui-même.

Au chapitre de l'éducation, M. Rocard devait annoncer un *effort de revalorisation de la* condition enseignante et la création d'un *« crédit-formation »*. Il souhaite que soit recherchée l'autonomie des universités, ainsi qu'un système original de financement de celles-ci. Au total, tout en tenant compte de la *rigueur nécessaire*, il s'agit pour lui de dégager, partout où cela est possible, de nouvelles marges de manœuvre. Aux yeux de M. Rocard, la véritable réconciliation est celle qui peut combler, *s'il réussit*, le fossé entre les Français et l'action politique. Il convient de montrer au pays, selon lui, que la politique est capable de changer la vie, non pas par le discours mais concrètement, au jour le jour.

A ses yeux il s'agit non d'une prestation de circonstance, mais d'un instrument de nature à permettre aux *exclus de se réinsérer et de par*ticiper pleinement au devenir de la société. A ce titre, il considère le revenu minimum comme une étape dans la vie de notre système de pro*tection sociale, de même nature que* la sécurité sociale.

J.-M. C. J.-Y. L.

● **La limitation du cumul des mandats.** – Concerné par la loi sur le cumul des mandats, M. Georges Lemoine, député socialiste, maire de Chartres (Eure-et-Loir), a démissionné, le mardi 28 juin, de son siège de conseiller général du canton de Chartres sud-est, qu'il détenait depuis 1973. Elu alors avec 52,6 % des voix, il fut réélu en 1976 (66,7 %) et en 1982 dès le premier tour avec 54 % des suffrages, dans ce canton acquis à la gauche qui a accordé 59,9 % à François Mitterrand, le 8 mai dernier. – *(Corresp.)*

● **Isère.** – M. Louis Mermaz, président du groupe socialiste de l'Assemblée nationale et maire de Vienne, a décidé d'abandonner son mandat de conseiller général. De son côté, M. Alain Carignon, député RPR et maire de Grenoble, qui avait annoncé sa décision de renoncer à son siège au conseil général dont il est le président depuis 1985, date à laquelle il avait succédé à M. Mermaz, l'a suspendue en raison du recours formé devant le Conseil constitutionnel contre son élection à l'Assemblée nationale, qui lui donne ainsi un nouveau délai pour se conformer à la loi limitant le cumul des mandats.



Politique

...gouvernement de M. Michel Rocard

L'embarras des centristes

Le moins que l'on puisse dire, c'est que les premiers travaux de l'ouverture s'avèrent pour les centristes plutôt laborieux. Tenir compte des états d'âme des électeurs ; se souvenir des rancœurs du calendrier électoral ; garder l'équilibre sur la crête d'une « opposition constructive » ; gérer un homme, intelligence avec les vrais-faux partenaires de l'UDF et du RPR, tout en ménageant, l'avenir du côté des vrais-faux camarades socialistes : le casse-tête centriste n'a désormais plus grand-chose à envier au casse-tête chinois.

Mais, à moins d'être un as du grand écart en politique, il faut choisir, ce que le président du CDS, M. Pierre Méhaignerie, semble avoir quelques difficultés à faire. Mardi, à l'Assemblée nationale, le CDS a donné le sentiment d'opter pour l'ouverture à reculons. Comme si ses dirigeants, troublés à présent par le trouble réel des électeurs, prenaient soudainement conscience d'en avoir déjà trop fait. Comme s'ils étaient à nouveau tenaillés par l'angoisse du vide.

Deux poids lourds

L'épisode de la présidence de la commission des affaires sociales est tout à fait symptomatique de cet état d'esprit. Dès le départ, ces centristes avaient expliqué *urbi et orbi* que l'acceptation d'une telle charge ne pouvait avoir valeur de compromission. Son titulaire, M. Jacques Barrot, ne voyait également aucun obstacle à rester en place.

L'affaire paraissait entendue quand, mardi matin, MM. Méhaignerie et Barrot faisaient marche en arrière. Les explications plus ou moins emberlificotées fournies par la suite ne peuvent cacher qu'en réalité les centristes ont préféré se plier au diktat de M. Bernard Pons et du groupe RPR. Ils n'ont pas voulu assumer le risque d'une épreuve de force avec les chiraquiens, qui aurait pu entraîner des représailles dès les élections cantonales de septembre prochain. Le poids des élections contre le choc de l'ouverture !

Ces centristes pensaient pouvoir habilement déguiser ce repli avec la réélection, consentie, de M. Valéry Giscard d'Estaing à la présidence de la commission des affaires étrangères. A l'avant-veille de l'important conseil national de l'UDF, ils pouvaient effectivement espérer ainsi se laver définitivement de tout soupçon de trahison. La présentation dans la soirée du gouvernement Rocard II a ruiné d'un seul coup d'un seul cet argument.

Les entrées dans cette nouvelle équipe de M. Jean-Marie Rausch et de M. Théo Braun n'arrangent pas les affaires de M. Méhaignerie. Président du conseil régional de Lorraine, maire de Metz, barriste actif, M. Rausch est un poids lourd du CDS, un « Monory bis ». S'il ne peut officiellement revendiquer leur étiquette, M. Braun, un homme de la génération Lecanuet, financier du centrisme, est aussi un personnage qui compte au CDS. Son influence ne se mesure pas uniquement en espèces sonnantes et trébuchantes.

Ces deux promotions ne vont donc pas passer inaperçues dans les rangs centristes. Elles risquent dans un premier temps de miner la stratégie d'approche établie par M. Méhaignerie et fondée en priorité sur une discipline de groupe pour faire mouvement en bloc au lendemain des élections municipales. L'éventuelle exclusion de M. Rausch du CDS fournira une précieuse indication sur la réelle volonté d'ouverture des responsables de ce parti.

Ce qui s'est passé à l'Assemblée et les apports centristes au gouvernement Rocard montrent en tout cas l'inconfort de la position du CDS, menacé à tout instant sur sa droite d'être à nouveau happé par la spirale de l'opposition brutale. Et toujours à la merci sur sa gauche d'opérations d'effritement, qui à la longue peuvent lui être fatales. A ce jeu, le CDS risque de marcher rapidement sur les brisées de son ancêtre le MRP, devenu pour beaucoup sous la IVe République « le Mouvement de Rotation Perpétuelle »...

DANIEL CARTON.

Etats d'âme socialistes

On n'est jamais si bien servi que par soi-même. En soulignant lui-même que son nouveau gouvernement est « *équilibré* » et frappé du sceau d'une « *double ouverture, politique et à la société civile* », M. Michel Rocard était sûr de maîtriser au moins une réaction autorisée à la formation de sa deuxième équipe ministérielle.

En vertu du même adage, le nouveau ministre du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle, M. Jean-Pierre Soisson, a été bien inspiré de proclamer lui-même qu'« *on ne peut vouloir l'ouverture en paroles et la refuser dans les actes* ». Il a précisé, à Europe 1 : « *Si M. Barre avait été élu président, il aurait fait l'ouverture, il y aurait eu des socialistes au gouvernement. M. Mitterrand a été élu, il a fait l'ouverture, il est normal qu'il y ait des centristes au gouvernement.* »

Dans l'Yonne socialiste, à peine la lecture élyséenne de M. Jean-Louis Bianco achevée, la révolte grondait. M. Jean-Paul Rousseau, premier secrétaire socialiste de la fédération du PS de l'Yonne, ne décolérait pas. M. Jean-Pierre Soisson mérite au plus le titre de « *représentant des droites molles et dures* » de l'Yonne.

M. Rousseau, qui veut se rendre dans quelques jours à la session du conseil régional avec un brassard de deuil, proclame : « *Le premier ministre donne des armes aux extrémistes de droite qui ne veulent voir dans la politique qu'une succession de coups tordus et de compromissions inavouables. Il renforce ce qu'il prétend combattre. Ne disons pas que c'est un chagrin, disons que c'est une honte.* »

En Moselle, une autre victime du désarroi, le porte-parole du groupe socialiste de la mairie de Metz, M. Dominique Gros, a fait entendre, avec la musique du trouble, quelques bémols. Habitué à affronter dans de sévères joutes oratoires le nouveau ministre du commerce extérieur et maire CDS de Metz, M. Jean-Marie Rausch, M. Gros est perplexe : « *Rausch est tout sauf un homme de gauche. On va avoir un mal de chien à gérer le désarroi chez les militants, maintenant.* »

Le désarroi n'a pas gagné le président du CDS, M. Pierre Méhaignerie : « *L'initiative personnelle de Jean-Marie Rausch de participer au gouvernement ne saurait engager le CDS, qui est dans l'opposition. Lors de sa dernière réunion, le bureau politique du CDS a décidé qu'aucun de ses membres n'accepterait de responsabilités gouvernementales. En conséquence, Jean-Marie Rausch s'est, de lui-même, placé en marge du CDS* ».

Au-delà de la marge, il y a, entre autres, le nouveau secrétaire général du RPR, M. Alain Juppé. Ce dernier juge avec concision la nouvelle copie Rocard : « *Pas d'ouverture politique* » mais un simple « *ralliement de quelques personnalités isolées* ».

« *Pas d'ouverture* », renchérit le porte-parole du Parti républicain, M. Philippe Vasseur, qui ne voit dans la composition du deuxième gouvernement de M. Rocard que « *quelques gadgets* ».

Ce « *côté gadget de l'opération* » est « *un risque* », écrit, dans *le Figaro*, l'éditorialiste Jean Bothorel, pour qui ce risque cohabite avec une certitude : « *La social-démocratie se conforte.* » Et si « *la gauche (...) se réinstalle avec un clin d'œil vers ses marges du centre* », du moins peut-on prêter au premier ministre une intention : « *Il a cherché à innover, à bouger timidement l'échiquier traditionnel du jeu partisan.* »

Au-delà de cet au-delà et dans une tout autre marge, il y a toujours le Front national, pour qui « *la composition du nouveau gouvernement Rocard marque une étape supplémentaire dans la décomposition de la droite institutionnelle* ».

M. K.



Politique

La formation du nouveau

Le gouvernement

Premier ministre	M. Michel Rocard, PS

MINISTRES D'ÉTAT

Education nationale, jeunesse et sports	M. Lionel Jospin, PS (**)
Economie, finances et budget	M. Pierre Bérégovoy, PS (**)
Equipement et logement	M. Maurice Faure, MRG (**)
Affaires étrangères	M. Roland Dumas, PS (**)

MINISTRES

Garde des sceaux, ministre de la justice	M. Pierre Arpaillange (**)
Défense	M. J.-P. Chevènement, PS (**)
Intérieur	M. Pierre Joxe, PS (**)
Industrie et aménagement du territoire	M. Roger Fauroux (**)
Affaires européennes	Mme Edith Cresson, PS (**)
Transports et mer	M. Michel Delebarre, PS (*)
Fonction publique et réformes administratives	M. Michel Durafour, UDF-rad. (**)
Travail, emploi et formation professionnelle	M. Jean-Pierre Soisson, UDF-PR
Coopération et développement	M. Jacques Pelletier, UDF (**)
Culture et communication, grands travaux et bicentenaire	M. Jack Lang, PS (**)
Départements et territoires d'outre-mer	M. Louis Le Pensec, PS (*)
Agriculture et forêt	M. Henri Nallet, PS (**)
Poste, télécommunications et espace	M. Paul Quilès, PS (**)
Relations avec le Parlement	M. Jean Poperen, PS (**)
Solidarité, santé, protection sociale et porte-parole du gouvernement	M. Claude Evin, PS (*)
Recherche et technologie	M. Hubert Curien, PS (*)
Commerce extérieur	M. Jean-Marie Rausch, UDF-CDS

MINISTRES DÉLÉGUÉS

Auprès du ministre d'Etat, ministre de l'économie, des finances et budget, chargé du budget	M. Michel Charasse, PS
Auprès du ministre d'Etat, ministre des affaires étrangères, chargé de la francophonie	M. Alain Decaux
Auprès du ministre d'Etat, ministre des affaires étrangères	Mme Edwige Avice, PS (**)
Auprès du ministre de l'industrie et de l'aménagement du territoire, chargé de l'aménagement du territoire et des reconversions	M. Jacques Chérèque (**)
Auprès du ministre de l'industrie et de l'aménagement du territoire, chargé du commerce et de l'artisanat	M. François Doubin, MRG (**)
Auprès du ministre de l'industrie et de l'aménagement du territoire, chargé du tourisme	M. Olivier Stirn, PS (*)
Auprès du ministre des transports, chargé de la mer	M. Jacques Mellick, PS (*)
Auprès du ministre de la culture et de la communication, chargé de la communication	Mme Catherine Tasca (**)
Auprès du ministre de la solidarité, de la santé et de la protection sociale, chargé de la santé	M. Léon Schwarzenberg
Auprès du ministre de la solidarité, de la santé et de la protection sociale, chargé des personnes âgées	M. Théo Braun

SECRÉTAIRES D'ÉTAT

Chargé des droits des femmes	Mme Michèle André, PS
Chargé des anciens combattants et des victimes de guerre	M. André Méric, PS
Chargé de la prévention des risques technologiques et naturels majeurs	M. Gérard Renon
Auprès du premier ministre,	
Chargé du plan	M. Lionel Stoléru, UDF (**)
Chargé de l'environnement	M. Brice Lalonde (**)
(sans affectation)	M. Tony Dreyfus, PS (**)
Chargé de l'action humanitaire	M. Bernard Kouchner (*)
Auprès du ministre de l'éducation nationale,	
Chargé de l'enseignement technique	M. Robert Chapuis, PS (**)
Chargé de la jeunesse et des sports	M. Roger Bambuck (**)
Auprès du ministre de l'économie,	
Chargé de la consommation	Mme Véronique Neiertz, PS (**)
Auprès du ministre des affaires étrangères	
Chargé des relations culturelles internationales	M. Thierry de Beaucé (*)
Auprès du ministre de l'intérieur,	
Chargé des collectivités territoriales	M. Jean-Michel Baylet, MRG
Auprès du ministre des transports,	
Chargé des transports routiers et fluviaux	M. Georges Sarre, PS (**)
Auprès du ministre du travail,	
Chargé de la formation professionnelle	M. André Laignel, PS (**)
Auprès du ministre de la culture,	
Chargé des grands travaux	M. Emile Biasini (**)
Auprès du ministre de la solidarité,	
Chargé de la famille	Mme Hélène Dorlhac, UDF
Chargé des handicapés et des accidentés de la vie	M. Michel Gillibert

(*) Membres du gouvernement précédent ayant changé d'attribution.
(**) Membres du gouvernement précédent n'ayant pas changé d'attribution.

Les nouveaux ministres

COMMERCE EXTÉRIEUR : M. Jean-Marie Rausch

Un « barriste convaincu »

Le dialogue entre le président de la République et M. Jean-Marie Rausch avait commencé en 1984, plutôt mal. Le président du conseil régional de Lorraine accusait M. Mitterrand d'*« incompétence »* et d'*« incohérence »* dans ses arbitrages sur la restructuration de la sidérurgie. M. Rausch, toutefois, proposait une méthode pour aboutir à des *« solutions acceptables »*. Le chef de l'Etat la reprenait à son compte.

Le maire de Metz lui reprochait bientôt de la *« dénaturer »*, et il soutenait les manifestants qui s'étaient rendus à Paris, le 13 avril, exiger le réexamen du plan acier. Deux mois et demi plus tard, le conseil régional approuvait le contrat de plan Etat-région, conclu pour quatre ans, et que devait accompagner un programme parallèle financé par l'Etat.

Industriel, ayant hérité de son père une entreprise de minoterie, M. Rausch est devenu maire de Metz, en mars 1971, contre la majorité d'alors, qui croyait recueillir sans difficulté l'héritage laissé, à sa mort, par le giscardien et gaulliste Raymond Mondon. A quarante et un ans (il est né le 24 septembre 1929 à Sarreguemines), l'ancien animateur de la campagne présidentielle de M. Jean Lecanuet en Moselle, fervent lecteur, dans sa jeunesse, du *Combat* d'Albert Camus, devenait le plus jeune maire d'une ville de plus de cent mille habitants. M. Jean Kiffer l'ayant devancé aux



élections législatives de mars 1973, M. Rausch s'est rabattu, l'année suivante, sur le Sénat. Président du conseil général de la Moselle de 1979 à 1982, il est devenu alors président du conseil régional.

D'un côté, un RPR puissant, conduit par MM. Pierre Messmer et Julien Schvartz, avec l'appoint, au niveau régional, de M. François Guillaume, président du comité économique et social ; de l'autre, à partir de 1981, un PS conquérant, dont le chef de file, M. Jean Laurain, était au gouvernement. M. Rausch a choisi l'opposition résolue au niveau national, et la meilleure coopération possible pour les intérêts de sa région.

Passionné d'informatique, ayant pris pour sa ville le pari des nouvelles techniques de la communication, le maire de Metz a vite fait de détromper ceux qu'abuseraient son allure d'ours et son accent mosellan. Avec le technopôle de Metz, il donne corps à son projet de *« faire passer la Lorraine de la civilisation industrielle à celle de la communication »*. Il dote Metz d'un système d'informations et de services par minitel, baptisé Mirabel. Grand « pianoteur » devant l'Eternel, il passe ses moments de loisir à inventer des logiciels. Il a été l'un des premiers à offrir à ses administrés la télévision par câble.

Le câble, justement, aura été l'un de ses combats les plus acharnés contre les socialistes, auxquels il reproche d'avoir abouti, en privilégiant la fibre optique, à l'un des plus grands échecs de leur gestion. Partisan de la privatisation de deux chaînes de télévision du service public, il a approuvé celle de TF 1. Il est favorable à une *« déréglementation très large »* dans l'audiovisuel et les télécommunications. Président de l'Association des nouveaux médias, il a mené, avec, à ses côtés, M. Charles Pasqua, la bataille contre le monopole de l'Etat sur les télécommunications.

Membre du Conseil pour l'avenir de la France, de M. Valéry Giscard d'Estaing, M. Rausch s'est affirmé, par la suite, un *« barriste convaincu »*. Les élections législatives ont été, pour les centristes, l'occasion de régler un compte avec le RPR, qui, en mars 1986, avait tenté d'enlever à M. Rausch la présidence de la région.

Battu par un candidat CDS en congé de parti, M. Aloyse Wanhouver, que le PS a soutenu au second tour, M. Messmer a connu, à Sarrebourg, le 12 juin, une fin de carrière amère. Le temps du condominium conflictuel entre gaullistes et centristes en Lorraine toucherait-il à sa fin ? M. Rausch, pour sa part, a fait son choix.

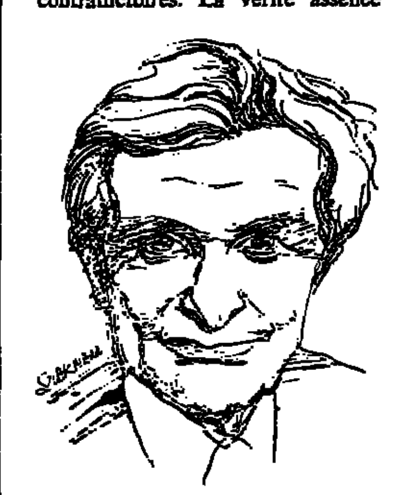
P. J.

Les ministres délégués

SANTÉ : M. Léon Schwarzenberg

Des engagements flamboyants

Sans doute Léon Schwarzenberg est-il, dans le gouvernement Rocard *bis*, un représentant de la « société civile ». Il convient d'ajouter qu'il représente aussi le militantisme passionné, impliqué, comme il n'a cessé de l'être, tantôt dans des causes humanitaires et tantôt dans des engagements flamboyants pour des comportements médicaux contradictoires. La vérité assenée



aux malades, l'euthanasie active, publiquement reconnue, les critiques violentes distribuées à certains de ses confrères jusqu'à la rupture délibérée d'un secret professionnel, entre tous sacré aux yeux des médecins, et qu'il semblait cependant défendre en théorie, tout y a passé.

Tout cela valut au jeune médecin engagé, dès l'aube de sa pratique hématologique, la reconnaissance de *malades qui bénéficiaient* d'un dévouement sans limites, l'hostilité, voire la fureur, de nombre de ses confrères, et une aura médiatique sans précédent.

Le conseil national de l'ordre des médecins a, à de multiples reprises, procédé à des rappels à l'ordre déontologique l'hématologiste du Centre Paul-Brousse militant. On vit ainsi se succéder convocations, rappels à l'ordre, critiques et blâmes pour l'euthanasie, rupture du secret professionnel, auto-promotion médiatique, et diffamation envers certains confrères.

Rien n'y fit au demeurant, pas plus, d'ailleurs que tout récemment la campagne de dépistage lancée sous son égide, par l'Association pour la recherche sur le cancer (ARC), et qui fait l'objet de plaintes multiples émanant des instances médicales les plus diverses.

Auteur, avec Pierre Viansson-Ponté, d'un livre qui fit grand bruit, *Changer la mort*, Léon Schwarzenberg en écrivit un second *Requiem pour la vie*, dans lequel il affirmait plus vivement encore certaines de ses convictions.

Né à Paris en 1923, il y a toujours vécu et pratiqué, avec un dévouement que chacun reconnaît, mais n'a cessé de sillonner la France et le monde pour toutes les causes qui lui paraissent généreuses, – et qui le sont souvent.

L'organisation du système de santé français – et les modes de son financement – ne semblent avoir jamais suscité chez lui un intérêt particulier. Or c'est bien cette mission, entre toutes urgentes, qui attend à présent le militant passionné et parfois gouailleur qui a cheminé depuis près de quarante ans en franc-tireur de la médecine.

Saura-t-il se plier à ses nouvelles responsabilités ? Ou ne fera-t-il, auprès du vrai ministre de la santé, M. Claude Evin, que porter sur la scène médiatique son éloquence et ses passions pour les causes généreuses ?

« Peut-être, écrivait-il (*le Monde* du 11 août 1983) *que l'esprit de gauche n'est qu'une revendication permanente, une exigence morale. L'exercice du pouvoir ne lui convient pas puisque tout gouvernement de gauche arrivé au pouvoir ou bien demeure à gauche mais perd le pouvoir, ou bien demeure au pouvoir, mais vire à droite. La gauche n'est à l'aise, elle n'est peut-être complètement elle-même que dans l'opposition. »*

Dr E.-L.

BUDGET : M. Michel Charasse

Un spécialiste des institutions

Michel Charasse *« couche avec les bleus »*, disait-on lorsque ledit Charasse, secrétaire administratif puis secrétaire général adjoint du groupe socialiste de l'Assemblée nationale, s'enfermait dans son bureau avec les *« bleus budgétaires »*, documents récapitulatifs des dépenses de l'Etat, ministère par ministère. L'homme à tout faire de Gaston Defferre, tâcheron de la



politique depuis son entrée à la SFIO en 1962, au groupe socialiste du Palais-Bourbon en 1967, revient à ses premières amours, les finances publiques.

Il n'abandonnera certainement pas pour autant sa passion nourricière pour les institutions de la République, leurs ressources et traquenards. C'est grâce à cette spécialité, entre autres, qu'il est entré à l'Elysée en 1981, dans le sillage de François Mitterrand, conseiller hors hiérarchie. C'est sur ce sujet que son rôle a été le plus marquant. Il a ainsi participé, dans un secret partagé avec Lionel Jospin seulement, à l'élaboration du référendum avorté de 1984, qui permit d'enterrer la querelle scolaire.

Le président de la République apprécie la faconde et la drôlerie de ce petit bonhomme à l'œil malin, porteur d'incroyables bretelles, fumeur dès le matin de gigantesques cigares de Havane. Fidèle plus que tout autre – bien que ce fort en gueule n'envoie pas dire les critiques et les reproches, – Michel Charasse n'a pas calé sa présence nécessaire que sur la Constitution, ses petites et grosses ficelles. On l'a vu au côté du président de la République, dans des circonstances telles que l'on se dit que le chef de l'Etat doit avoir besoin, parfois, d'apercevoir sa bouille malicieuse pour se sentir mieux. Que faisait donc Michel Charasse, délégation française à lui tout seul, en Crète, le 15 novembre 1984, l'air pas important du tout, s'efforçant d'établir le contact avec les « amazones » de la garde féminine du colonel Kadhafi lorsque, à propos du Tchad, François Mitterrand est allé parler avec ce dernier ? Que faisait-il à Bruxelles, en juillet 1984, porteur d'un message présidentiel à un dignitaire socialiste consulté sur la succession de Pierre Mauroy à Matignon ? Que fait-il, maire de Puy-Guillaume, sénateur du Puy-de-Dôme (élu en 1981, réélu en 1983), lorsqu'il converse aimablement avec la vedette du département, *Valéry Giscard d'Estaing*, ou qu'il tape sur le ventre de Charles Pasqua, vieille connaissance du Sénat qui n'a pas pris plus de distance lorsqu'il est devenu ministre de l'intérieur ?

Né à Chamalières, le 8 juillet 1941, de parents cadres modestes qui travaillaient à l'usine de fabrication des billets de la Banque de France, Michel Charasse a été nourri, au biberon, par cinq mots : *« Patrie, nation, République, laïcité, tolérance. »* Il en a gardé l'essentiel, bien que la tolérance ne soit pas son fort. Il a deux hommes dans sa vie, Gaston Defferre et François Mitterrand. Pour qu'un troisième, Michel Rocard, y entre, il faudrait un tremblement de terre autrement plus dévastateur que son entrée au gouvernement.

J.-Y. L.

Politique

gouvernement de M. Michel Rocard

Les nouveaux ministres

TRAVAIL, EMPLOI ET FORMATION PROFESSIONNELLE : M. Soisson

La voie moyenne et mitoyenne

« Je suis un homme de la rencontre. Je crois à la voie moyenne pour la France. Après tout, ma circonscription est mitoyenne de celle de François Mitterrand, et nous avons d'excellents rapports de voisinage », déclarait, en 1977, Jean-Pierre Soisson.

Député PR de l'Yonne, maire barriste d'Auxerre, sa ville natale, l'ancien ministre de Valéry Giscard d'Estaing a donc sauté le pas. Délégué de l'UDF pour les DOM-TOM, *il n'avait cessé*, depuis plusieurs mois, de mettre en garde le gouvernement contre les conséquences de sa politique calédonienne. *« Il faut absolument sortir de la logique de l'affrontement »* sur le Caillou, déclarait au mois de février, le président de la République. Jean-Pierre Soisson lui faisait écho : *« Il faut veiller aux préoccupations de la minorité* [canaque]. » Devant le groupe UDF de l'Assemblée nationale, il avait manifesté son hostilité à la décision unilatérale du gouvernement de faire coïncider la date des élections régionales, en Nouvelle-Calédonie, avec le premier tour de l'élection présidentielle.

Les yeux clairs, le visage mobile, quoiqu'un peu poupin, Jean-Pierre Soisson a toujours, à cinquante-trois ans, l'allure d'une jeune premier de la politique. Cet énarque de la promotion Lazare Carnot (1961) commence sa carrière de haut fonctionnaire à la Cour des comptes. Il prête serment de magistrat en même temps que Pierre Joxe.

A la Cour des comptes, il développe sa connaissance des sphères administratives tout en cultivant son goût pour la peinture du dix-huitième siècle. Il reste, aujourd'hui, imbattable sur cette période. En 1965, ce fils de la bonne bourgeoisie de province (son père est président de la chambre de commerce d'Auxerre) est séduit par le Parti radical d'Edgar Faure, mais ce dernier préfère l'orienter vers Valéry Giscard d'Estaing. Il entre en « giscardie » tout en participant à plusieurs cabinets ministériels de 1966 à 1968 (cabinets Bourges et Faure).

Elu député de la première circonscription de l'Yonne en juin 1968, il devient secrétaire général adjoint de la Fédération nationale des républicains indépendants. En 1973, il conquiert la mairie d'Auxerre. En 1974, après avoir fait, outre-mer, la campagne de Valéry Giscard d'Estaing, il entre au gouvernement, devient secrétaire d'Etat aux universités. Sa réussite n'est pas évidente. Son activité est jugée alors un peu brouillonne. Après le remaniement ministériel de janvier 1976, il est « recasé » à la formation professionnelle : un demi-purgatoire.

C'est avec le secrétariat d'Etat à la



jeunesse et aux sports, dans le premier gouvernement Barre, que Jean-Pierre Soisson donne sa mesure. Les Fédérations sportives, les mouvements de jeunes apprécient cet homme vif, disert, bronzé et dynamique.

En mai 1977, le chef de l'Etat lui confie la création et la direction du Parti républicain. Il veut en faire un outil de travail efficace au service d'un président contesté par le RPR. Il sera l'un des principaux stratèges de l'Union *pour la démocratie française*, regroupant les courant giscardiens pour les élections législatives de 1978.

Il devient, après les élections, ministre de la jeunesse, des sports et des loisirs. Il souhaite développer le sport de haut niveau et que la France n'envoie pas aux Jeux olympiques de Moscou *« des gugusses qui se contenteraient de faire du shopping »*. En 1981, durant la campagne, il reprend pour le président sortant son bâton de pèlerin outre-mer. Il résistera à la bourrasque des législatives de 1981 et se convertira au barrisme au grand dam de Valéry Giscard d'Estaing. Il fait partie des chevau-légers du député de Lyon, jamais avare d'une déclaration ou d'une phrase aiguisée.

P. S.

Les secrétaires d'Etat

FAMILLE : Mme Hélène Dorlhac

Aux avant-postes de l'ouverture

Le retour de Mme Hélène Dorlhac de Borne dans un gouvernement, même dirigé par M. Rocard, est moins surprenant que sa première irruption dans la vie ministérielle.

C'était en 1974, M. Valéry Giscard d'Estaing venait d'être élu à la tête de l'Etat. Dans le gouvernement Chirac, on vit « débarquer » de son Gard natal une inconnue, médecin du travail et fille de médecin, née en 1935, qui n'avait d'autres titres politiques que son engagement giscardien dans son département.

Surprise multiple, à vrai dire : secrétaire d'Etat auprès du garde des sceaux, chargée de la condition pénitentiaire, Mme Dorlhac était chargée d'un *dossier symbolique* et brûlant entre tous.

Elle s'y brûla précisément. Vite oubliée par l'Elysée – on avait pourtant vu M. Giscard d'Estaing dans deux prisons lyonnaises en août 1974 –, vaguement dédaignée par son ministre de tutelle, M. Jean Lecanuet, Mme Dorlhac dut subir tous les coups de tabac : agitation et mutineries dans les prisons, mécontentement des surveillants, inquiétude méfiante des détenus.

Après cette mission impossible et cet échec, Mme Dorlhac rentre en *1976* dans l'anonymat d'où elle était sortie deux ans plus tôt. En 1983, elle se souviendra de ce passé-là et de ses compétences chèrement payées en la matière pour soutenir la politique pénitentiaire d'un autre garde des sceaux : M. Robert Badinter.

En juillet 1984, elle est nommée conseiller d'Etat en service extraordinaire. Un peu moins de quatre ans plus tard, on la trouve aux avant-postes de l'ouverture : aux côtés de M. Michel Durafour dans l'Association des démocrates, dans le comité de soutien pour la réélection de M. Mitterrand. La demi-surprise du retour aux affaires n'est pas loin.

M. K.

HANDICAPÉS ET ACCIDENTÉS DE LA VIE : M. Michel Gillibert

Loin de la charité

Avec Michel Gillibert, quarante-trois ans, c'est – pour parler comme lui – *« un type pété »* qui entre au gouvernement. Cassé, brisé, la moelle épinière en bouillie, les jambes mortes depuis que, le 20 septembre 1979, l'hélicoptère de celui qui était alors un jeune chef d'entreprise s'est écrasé dans le brouillard.

Michel Gillibert est né ce jour-là, affirmait il y a quelques semaines Jean-Luc Lagardère en remettant la Légion d'honneur à cet homme qui se bat pour les *« cinq millions d'accidentés de la vie »* et qui est parvenu à ouvrir les yeux aux politiques.

Depuis plusieurs années, entre deux tournages, Jane Birkin pousse son fauteuil à roulettes à l'Elysée, à Matignon, au Sénat, à l'Assemblée nationale, dans les ministères et les partis politiques. Michel Gillibert, président du mouvement de défense des grands accidentés de la vie, et Jane Birkin, vice-présidente, ont convaincu François Mitterrand, Jacques Chirac, Jacques Chaban-Delmas, Lionel Jospin, Jacques Toubon, Michel Noir, Paul Quilès et beaucoup d'autres. Il leur tient un discours politique, économique, social fort éloigné de la charité. Il leur dit a peu près ceci : cinq millions, cela fait beaucoup de bulletins de vote ; la marginalisation des jeunes coûte cher ; les allocations, les rentes sans recherche médicale adaptée, c'est *« un gouffre financier »* ; l'Etat fera des économies par la justice sociale, l'emploi et la recherche ; soyez gestionnaires et non pas charitables.

Il n'a pas encore gagné en entrant au gouvernement, mais sa petite voiture a parcouru, d'un coup, des kilomètres supplémentaires. Michel Gillibert devra encore se battre pour que son action ne se résume pas, dans la tête des autres, à la bonne conscience des *« 10 balles à la sortie »*... du conseil des ministres.

J.-Y. L.

Les ministres délégués

PERSONNES AGÉES : M. Théo Braun

Un apôtre de l'économie sociale

Théo Braun, né à Rombas (Moselle) le 24 octobre 1920, a été tour à tour ouvrier, syndicaliste, militant social, banquier et homme politique. A quatorze ans, il est



manœuvre dans une imprimerie, milite à la Jeunesse ouvrière chrétienne et s'engage dans le syndicalisme, participant en 1936 aux grèves. Il gravit tous les échelons de la CFTC jusqu'à la vice-présidence nationale. Il enchaîne une carrière politique : conseiller municipal de Strasbourg, conseiller général, conseiller régional. En 1962, il est battu aux élections législatives sous l'étiquette du Centre démocrate.

En 1967, il devient le dauphin du comte d'Abdlan à la tête du puissant Crédit mutuel, qu'il pilotera jusqu'en 1985, avant de choisir son propre successeur, M. Etienne Pflimlin. Pendant cette longue période, le moins banquier des banquiers fera du Crédit mutuel le cinquième groupe bancaire français. Mais il met en sourdine son activité politique et abandonne son siège de conseiller général pour mieux défendre ses idées de l'économie sociale.

M. Théo Braun est président de la Caisse régionale d'assurance-vieillesse d'Alsace-Moselle depuis l'âge de vingt-cinq ans et président de l'Association bas-rhinoise d'aide aux personnes âgées (ABRAPA), souvent citée en modèle pour le maintien des personnes âgées à domicile. En 1987, il avait été président de la Commission nationale des retraités et personnes âgées après avoir rédigé un rapport sur ces questions.

Le nouveau ministre délégué aux personnes âgées venait de renouer avec la politique en 1986 : élu sur la liste UDF au Conseil régional d'Alsace, il en est deuxième vice-président.

JACQUES FORTIER.

FRANCOPHONIE : M. Alain Decaux

Face à la caméra

L'œil bleu de myope, chaleureux, nous fixe. La bouche effilée sourit :

« Il est tard. Il fait nuit peut-être. Michel Rocard vient de clore le dossier calédonien. Il est fatigué, Michel Rocard, ça se voit à ses traits tirés. La nuit tombe sur les jardins de Matignon. Et maintenant, mon ministère ! dit-il. Et il appelle qui, Michel Rocard ? Alain Decaux ! C'est qui, Alain Decaux ? Le contraire d'un politique, un saltimbanque ? Pas vraiment non plus. Une star. Un historien, mais pas agrégé, il en existe.

» Il aura soixante-trois ans dans quelques jours, Alain Decaux. Il ne les fait pas. Son haut crâne est toujours bronzé. Il revient de l'île de Pâques. Il a enquêté sur les statues. Il s'apprête à raconter à l'antenne ce qu'il a vu. Car il enquête, Alain Decaux. Plus journaliste que professeur. Les secrets, les énigmes, c'est son affaire !

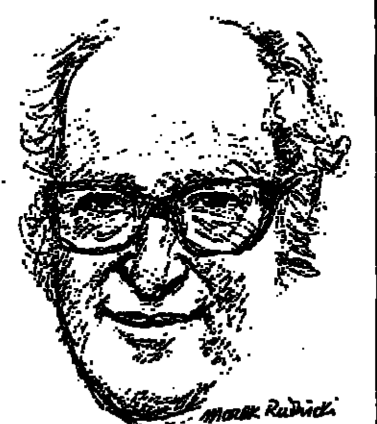
» Dès 1947, il commence par quoi ? Un Louis XVII. Et tout de suite l'audiovisuel tente ce conférencier-né. En 1951, il fonde à la radio, avec son complice Castelot, « La tribune de l'histoire », toujours debout. En 1957, c'est pour dix ans « La caméra explore le temps ».

» Depuis 1969 sur Antenne 2, puis sur TF 1, il raconte, raconte,

Le doigt se pointe vers le spectateur, l'œil rit de plus belle, aussi bleu que la rosette est rouge :

« Et ce n'est pas tout ! Il est fou de Dumas, Alain Decaux, et de Hugo, dont il publie une biographie haletante comme un roman. Il met l'histoire en dialogues, en films, en pièces. Les Rosenberg, Danton, le Courrier de Lyon, les Misérables... *Comment vouliez-vous que l'Académie résiste à tant de dons ? Il succède en 1979 à Jean Guéhenno... Car l'homme est de gauche, profondément. Catholique, français, mais de gauche... »*

La bouche s'amuse en aparté : *« Sous la Coupole, la gauche, c'est plutôt rare ! Et maintenant : minis-*



tre ! De la francophonie ? Ça tombe bien : du Québec à Lausanne, de Bruxelles à Dakar, on ne loupe pas un seul « Decaux raconte ». Pourquoi accepte-t-il ? Mais tout simplement j'imagine parce qu'il aime convaincre de ce qu'il croit vrai et juste. Et l'avenir de la langue en fait partie... »

Devant son petit écran le Français profond soupire d'aise : *« Une chose au moins va changer par rapport aux hommes politiques : lui, Decaux, tout le monde le connaît et... le croit sur parole. »*

B. P.-D.

DROITS DES FEMMES : Mme Michèle André

Un exemple de la « société civile »

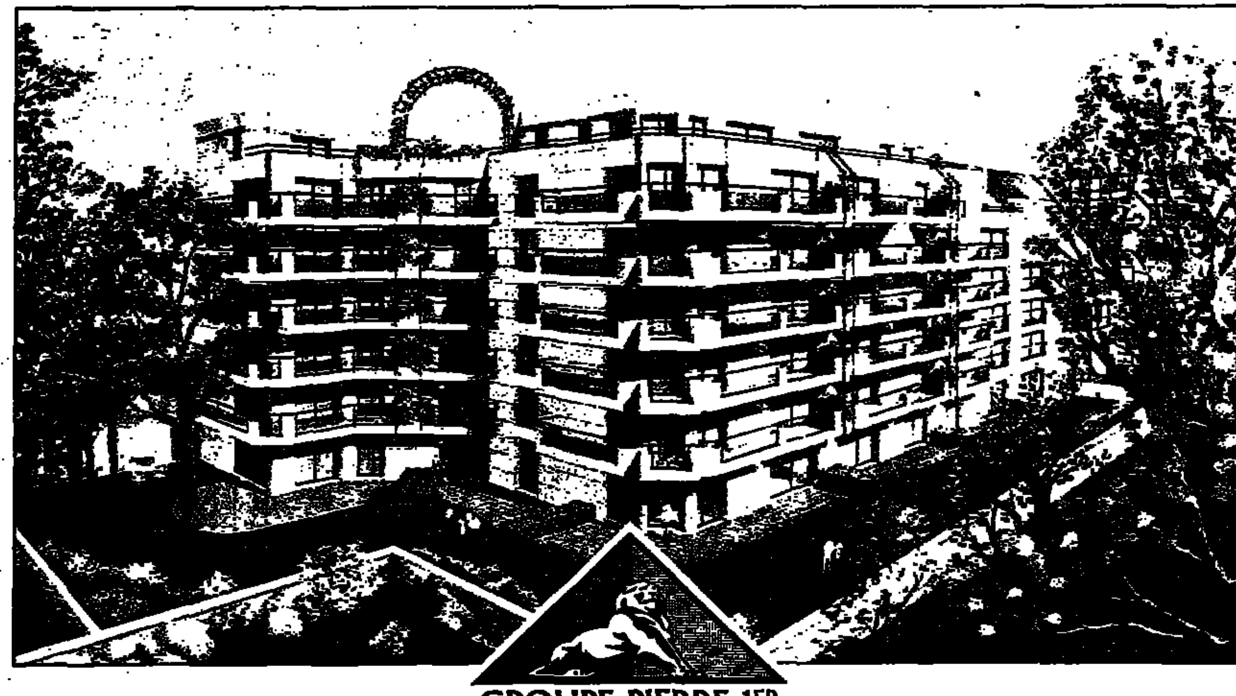
Mine de rien, cette jeune femme vive et enjouée, à peu près inconnue du grand public, représente une sorte d'exemple. C'est pour cela que M. Michel Rocard, qui, lui, la connaît très bien, a voulu que Mme Michèle André fasse partie du gouvernement : militante socialiste du Puy-de-Dôme depuis 1976, Mme André doit moins ses galons tout neufs à sa communauté d'idées politiques avec le premier ministre (*rocardienne dès son entrée au PS*, elle connaît personnellement M. Rocard depuis 1979) qu'à la réussite de son action dans la « société civile ».

Elle dirige depuis 1975, à Clermont-Ferrand, une école pour enfants sourds – *« mon job, j'adore »*, dit-elle, – mais s'est aussi illustrée, aux yeux de M. Rocard, dans deux autres activités : elle se dit *« fière »* du travail accompli comme adjointe au maire de Clermont-Ferrand, M. Roger Quilliot, chargée de la jeunesse, des sports et de l'animation, un poste rarement occupé par une femme dans une grande ville, observe-t-elle. Elle a été, complète M. Rocard, une *« remarquable »* déléguée régionale du ministère des droits de la femme entre 1981 et 1983.

Brune aux cheveux courts, le sourire facile mais le visage énergique, Mme André est, enfin, un exemple d'ascension sociale : elle est née le *6 février 1947* à *Saint-Jacques*-d'Ambur (Puy-de-Dôme), dans une famille nombreuse dont le père était un de ces modestes « bi-actifs » – ouvrier dans une aciérie et petit paysan propriétaire de quelques bêtes – que connaît souvent la campagne française. Des études de droit interrompues tôt, notamment par manque de moyens, et la jeune Michèle André, aujourd'hui mariée et mère de deux garçons, passe des concours administratifs pour devenir cadre hospitalier.

Fonctionnaire du ministère des affaires sociales, membre du comité directeur du PS depuis 1985, Mme André avait déjà fait une brève incursion sur la scène publique : elle s'était présentée face à M. Valéry Giscard d'Estaing, dans le Puy-de-Dôme, lorsque, en septembre 1984, l'ancien président de la République avait récupéré son siège de député.

J.-L. A.



Politique

Les secrétaires d'Etat du nouveau gouvernement de M. Michel Rocard

COLLECTIVITÉS TERRITORIALES : M. Jean-Michel Baylet

Sous le signe du radicalisme

Après un peu plus de deux ans d'absence, Jean-Michel Baylet retrouve le gouvernement. Secrétaire d'Etat aux relations extérieures dans l'équipe de Laurent Fabius, le voilà aux collectivités territoriales, un dossier dans lequel il ne manque pas d'expérience.

Né le 17 novembre 1946 sous le double signe de la presse et du radicalisme, Jean-Michel Baylet est resté dans ce sillon-là. Seul fils de l'ancien député mendésiste décédé en 1959 dans un accident de la route, il est d'abord entré dans le groupe de *la Dépêche du Midi* qu'il dirige depuis 1975. De l'un des plus anciens quotidiens régionaux, le jeune directeur général a fait un groupe multimédias qui constitue *l'une des entreprises les plus importantes* de la région avec quelque deux mille employés.

Le radicalisme, le vrai, celui du Sud-Ouest, nécessite pour ceux qui s'en réclament l'attache au terroir : Jean-Michel Baylet n'aura pas eu à le chercher. Sa mère lui confie la succession du fief familial tarn-et-garonnais. En 1977, il s'installe dans le fauteuil de maire de Valence d'Agen que sa mère occupait depuis le décès de Jean Baylet. Un an plus tard, le député radical de gauche, Antonin Ver, décide opportunément de ne pas se représenter : Jean-Michel Baylet entre donc à l'Assemblée nationale.

Ses relations avec les socialistes locaux n'ont pas toujours été – c'est un euphémisme – des plus cordiales. Dans la lutte d'influence à *laquelle se livrent les deux* formations, Jean-Michel Baylet alterne succès et échec.

Aux dernières législatives, le scrutin majoritaire empêchera le duel fratricide avec Hubert Gouze, maire de Montauban : chacun sa circonscription et donc chacun son siège. Entre ces deux échéances, Jean-Michel Baylet avait trouvé le temps de se faire élire au Sénat en septembre 1986.

A ce *cursus honorum* local et professionnel s'ajoute celui effectué au Parti radical auquel il adhère à quinze ans. Ayant opté pour l'Union de la gauche en 1973, il suit Robert Fabre et ceux qui, avec lui, fondent le MRG. Devenu vice-président de ce mouvement en 1978, il soutient la candidature de Michel Crépeau en 1981. En entrant au gouvernement en 1984, il abandonne la présidence du MRG qu'il assurait depuis 1983. Européen convaincu, il est partisan du rééquilibrage de la gauche au profit de son aile modérée.

A. Ch.

ANCIENS COMBATTANTS ET VICTIMES DE GUERRE : M. André Méric

Un rescapé de Rawa-Ruska

Le 29 septembre dernier, autour de la table de l'auberge du Poids public, dans le Toulousain, François Mitterrand devisait sur les bonnes et mauvaises raisons qu'il aurait de se représenter. Au rang des secondes, il disait : « *J'ai soixante-dix ans, vous savez ce que c'est !* » La réplique ne s'est pas fait attendre : « *Et moi, j'en ai soixante-quatorze, et je n'ai pas du tout l'intention de m'en aller !* » Non seulement André Méric ne s'en va pas, mais il prend un galon inespéré. Depuis 1948 qu'il siège au palais du Luxembourg, André Méric aura vu se faire et se défaire les gouvernements sans se sentir concerné outre mesure. Le doigt pointé sur l'adversaire, l'accent rocailleux, le cheveu argenté, les lunettes d'écaille : depuis quarante ans, l'hémicycle sénatorial lui a servi de scène.

En coulisse, André Méric a dû livrer quelques batailles que son département de la Haute-Garonne n'a pas oubliées. En 1970, par exemple, il s'oppose à Louis Bazerque sur la question des alliances municipales. *Les militants lui préfèrent* le maire sortant et sa stratégie d'union avec les modérés plutôt qu'une alliance qui comprendrait les communistes.

Six ans plus tard, il ne sera guère plus chanceux pour conduire la liste censée rendre le Capitole aux socialistes, face à Alain Savary avec lequel, de longues années durant, il s'est disputé le contrôle de la toute puissante fédération départementale du PS.

Vice-président du conseil de la République, puis du Sénat de 1956 à 1980 (c'est pendant cette période que le bureau du *Sénat l'avait désigné* pour remplacer provisoirement le président du Sénat, Alain Poher, appelé à exercer les fonctions de président de la République par intérim au printemps de 1969), André Méric qui avait, au moment de l'affaire de l'Observatoire, voté la levée de l'immunité parlementaire de M. Mitterrand (1959), fait partie de ces élus locaux quasiment indéracinables : conseiller général du canton de Nailloux depuis 1945, il est maire de Calmont depuis 1955.

André Méric est aussi un rescapé *de Rawa-Ruska, où trouvèrent la* mort douze mille Soviétiques et six mille Français. Après avoir demandé pendant quelque trente-neuf ans que Rawa-Ruska figure dans la liste des camps de concentration, il avait vu son souhait approuvé à l'unanimité le 25 mai 1987 par le Sénat. Nul doute que le nouveau secrétaire d'Etat aux anciens combattants et victimes de guerre aura à cœur de faire inscrire sa proposition de loi à l'ordre du jour de l'Assemblée nationale, pour qu'elle devienne définitive.

A. Ch.

RISQUES TECHNOLOGIQUES ET NATURELS MAJEURS : M. Gérard Renon

Une trajectoire parfaite

Secrétaire d'Etat à quarante-sept ans, Gérard Renon a accompli une trajectoire presque parfaite, en pur produit qu'il est du meilleur système éducatif français. Polytechnique où il est entré major et l'Ecole des mines lui ouvrent les portes du secteur noble qu'est l'énergie. Adjoint de Jean Blancard puis de Paul Mentré, délégués généraux à l'énergie au lendemain du quadruplement du prix du pétrole, il entre en 1977 à *Gaz de France comme directeur* chargé des affaires internationales. A ce titre, il négociera les délicats contrats algériens et soviétiques.

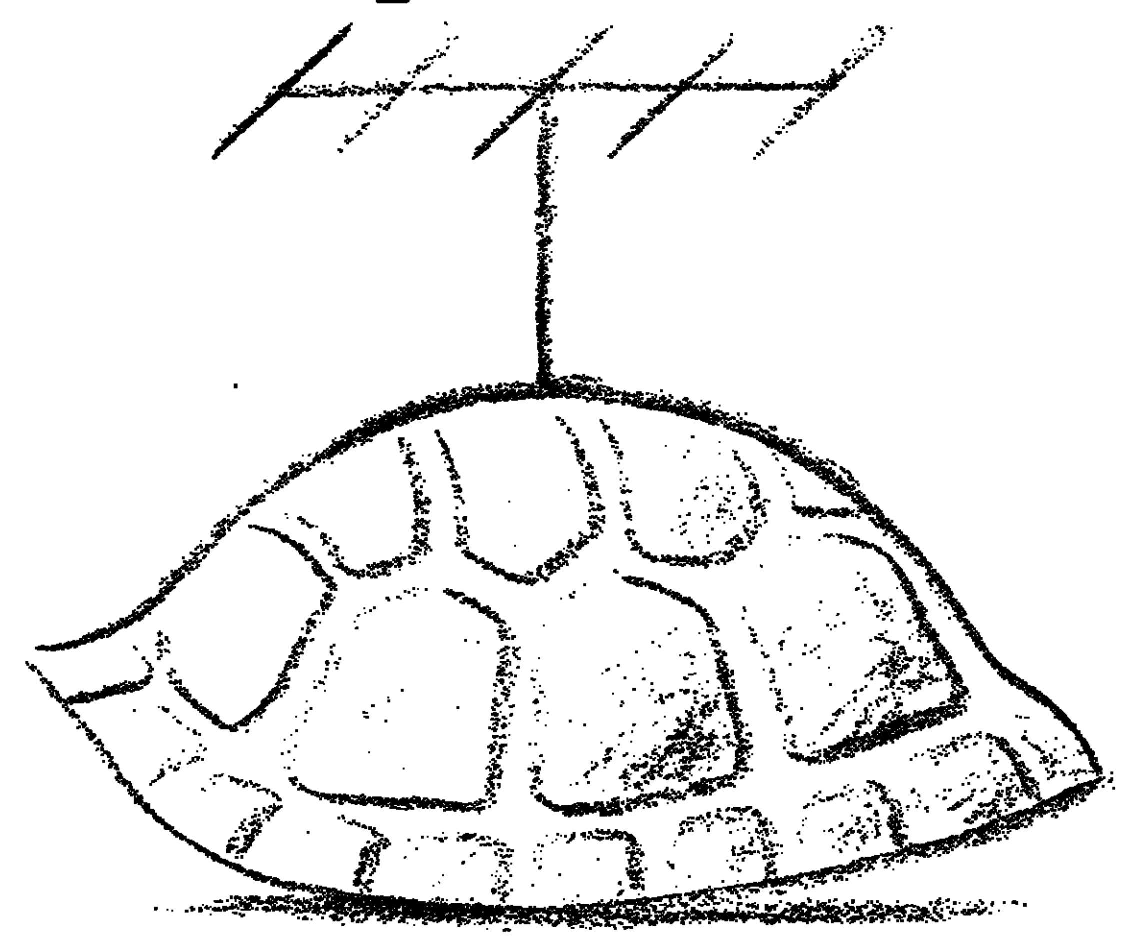
C'est à Gaz de France, dont il est aussi originaire, que Pierre Bérégovoy, alors secrétaire général de l'Elysée, viendra le chercher en juin 1981, plus pour ses compétences que pour des sympathies politiques alors quelque peu distendues après un flirt avec le CERES naissant de Jean-Pierre Chevènement. « *Mais je suis pronucléaire* », répondra ce grand jeune homme blond à la nonchalance plus apparente que réelle. Qu'importe. Il s'occupera de l'énergie au cabinet du président de la République jusqu'en mai 1982.

C'est ensuite la voie royale du Commissariat à l'énergie atomique, dont il deviendra administrateur général en juillet 1983 lorsque Michel Pecqueur sera nommé à la présidence d'Elf-Aquitaine. Mais la tâche est plus difficile qu'il n'y paraît en une période où le CEA cherche sa vocation, l'ambition nucléaire de la France étant largement réalisée et la nouvelle génération de réacteurs – les surgénérateurs – étant mise en veilleuse pour cause de trop plein énergétique.

Préférant le charme à l'autorité, Gérard Renon n'aura pas le temps de faire faire au Commissariat le pari de l'industrie. Au renouvellement de son mandat le 3 juillet 1986, la droite revenue au pouvoir lui préférera, sous l'impulsion d'André Giraud, alors ministre de la défense, un autre « X mines », Jean-Pierre Capron. Ainsi le veut le système des dépouilles.

Nommé alors président du bureau de recherches géologiques et minières (BRGM), la disgrâce aura duré le temps d'une élection. Ce portefeuille où il ne sera pas dépaysé – nucléaire et communication, il connaît – prouve que le président de la République n'a pas oublié les hauts fonctionnaires qui, en 1981, ont trouvé normal de servir le pouvoir socialiste. Ils n'étaient alors pas si nombreux.

B. D.



La nouvelle direction du RPR

M. Juppé se heurte aux refus polis des « séguinistes »

M. Alain Juppé se devait de participer à « son premier comité central une semaine après sa nomination comme secrétaire général du RPR, avec sa nouvelle équipe de direction au complet. Il en sera effectivement ainsi le samedi 2 juillet.

L'ancien ministre du budget aurait sans doute préféré être entouré d'un aréopage plus divers représentant toutes les sensibilités qui se sont exprimées récemment. Il n'a pu y parvenir en raison des refus polis ou des délais opposés par plusieurs *parlementaires réputés* « séguinistes », hormis M. Ollier, qui avait voté pour M. Séguin à la présidence du groupe. Le député des Vosges lui-même, après s'être entretenu, le mardi 28 juin, avec M. Chirac, n'a pas accepté d'entrer dans une sorte de conseil politique restreint que le président du RPR avait envisagé de créer auprès de lui. Une telle instance ne verra donc pas le jour dans l'immédiat. Toutefois, on n'exclut pas que M. Chirac renoue avec la tradition des rencontres informelles qu'il provoquait – en général le mardi – avant 1986 et auxquelles il arrivait à M. Séguin de participer. Cette pratique s'était transformée et élargie en « déjeuners de la majorité » à l'Hôtel Matignon. On constate d'ailleurs une certaine autonomie prise par chacun des nouveaux « barons » depuis le résultat des élections législatives.

Chacun s'offre une « résidence secondaire » séparée de la maison mère. M. Balladur a installé son secrétariat dans un appartement du *boulevard Saint-Germain*, M. Séguin dans un autre, place du Palais-Bourbon, et Charles Pasqua, après avoir occupé les locaux de la campagne de l'URC, rue de Babylone, cherche un nouveau gîte. Est-ce là l'esquisse de l'affirmation de tendances ? Est-ce le souci de discrétion qu'éprouvent toujours les fortes personnalités qui préfèrent les maisons individuelles aux immeubles collectifs comme ce fut le cas pour les socialistes jusqu'à ces derniers jours ?

Mardi, au cours de plusieurs réunions de groupe RPR à l'Assemblée nationale, aucun élu n'a cependant manifesté la moindre velléité d'indépendance. Au contraire, tous ont insisté sur la nécessité d'ancrer le groupe et le mouvement dans une opposition clairement affirmée mais « *raisonnée, non systématique et sans esprit négatif* », selon la formule de M. Pons. C'est pour cela que le RPR déposera des amendements à la loi d'amnistie destinés non à la dénaturer mais à en écarter toutes les infractions « *révélant des comportements dangereux* » (conduite en état d'ivresse, franchissement des feux rouges, etc.)

Les députés ont également entendu M. Chirac évoquer les relations avec les autres groupes de *l'opposition*. Le maire de Paris a affirmé : « *Nous devons être d'une grande loyauté et être plus unionistes que jamais.* » C'est ce que M. Bernard Pons, président du groupe, a traduit, après s'être félicité du comportement des centristes dans l'affaire des présidences de commission par cette formule : « *Le RPR est fidèle à ses engagements, fidèle à ses idées, fidèle à ses électeurs, fidèle à l'union, fidèle à l'union de toute l'opposition.* »

Auparavant, M. Chirac avait eu un entretien avec M. Giscard d'Estaing pour lui rappeler que le rôle de l'opposition n'était pas d'accepter des responsabilités offertes par la majorité, ce à quoi l'ancien chef de l'Etat avait répondu que tel n'était pas son point de vue. Les députés RPR ont donc été d'autant plus *agréablement surpris* de la décision prise ensuite par les centristes de retirer la candidature de M. Barrot de la présidence de la commission des affaires sociales. Les centristes deviendraient-ils plus solidaires du RPR que les « giscardiens » *ou que d'autres* « barristes », se demandaient même quelques élus ?

Equipe restreinte

Au siège du RPR, M. Alain Juppé a préféré s'entourer d'une équipe restreinte en nommant seulement neuf secrétaires nationaux – contre dix-sept du temps de son prédécesseur, M. Toubon – et un trésorier qui n'est pas encore désigné. Il ne conserve de l'ancien secrétariat général que M. Dominique Perben, député de Saône-et-Loire, qui passe des élections à la communication.

En revanche, M. Patrick Devedjian, député des Hauts-de-Seine, chargé des fédérations, quitte la rue de Lille, tout comme M. Franck Borotra, porte-parole. Ces proches de M. Pasqua sont remplacés par deux autres « poulains » de l'ancien ministre de *l'intérieur, MM.* Alain Marleix, pour les élections, et Nicolas Sarkozy, maire de Neuilly et nouveau député des Hauts-de-Seine, pour la jeunesse et la formation. Les « chabanistes » font leur entrée avec la nomination de M. Ollier, fidèle collaborateur de l'ancien président de l'Assemblée. Le rajeunissement (moyenne d'âge quarante-trois ans) est sensible, tout comme la provincialisation des nouveaux secrétaires nationaux, puisque deux seulement sont des élus de la région parisienne. Enfin, deux femmes reçoivent des fonctions qui les placent auprès du secrétaire général. Mme Barzach aura la responsabilité d'un organisme nouveau, « *le conseil national de la prospective* », qui sera constitué dans les prochains mois et qui pourrait regrouper des délégués nationaux, solliciter des avis extérieurs et former une sorte de laboratoire d'idées. Le « projet » dont est chargé Mme Michèle Alliot-Marie est destiné à définir la ligne politique du mouvement après consultation des fédérations et avant de soumettre un texte à des assises du mouvement, en 1989.

Cet objectif sera surtout préparé par M. Juppé lui-même, qui va prendre un premier contact avec les fédérations du RPR en entreprenant, du 12 au 27 juillet, une tournée des régions qui lui permettra de rencontrer tous les responsables des comités départementaux.

ANDRÉ PASSERON.

Le secrétariat général

M. Alain Juppé, secrétaire général du RPR, a procédé aux nominations suivantes :

– **Mme Michèle Barzach**, député de Paris, secrétaire national chargé du conseil national de la prospective ;

– **Mme Michèle Alliot-Marie**, député des Pyrénées-Atlantiques, secrétaire national au projet ;

– **M. Jean-Paul Delevoye**, ancien député du Pas-de-Calais, secrétaire national aux questions économiques ;

– **M. Jacques Godfrain**, député de l'Aveyron, secrétaire national aux questions sociales ;

– **M. Louis Lauga**, ancien député des Landes, secrétaire national aux fédérations ;

– **M. Alain Marleix**, député européen, secrétaire national aux élections ;

– **M. Patrick Ollier**, député des Hautes-Alpes, chargé des relations avec les groupes parlementaires ;

– **M. Dominique Perben**, député de Saône-et-Loire, secrétaire national à la communication ;

– **M. Nicolas Sarkozy**, député des Hauts-de-Seine, secrétaire national à la jeunesse et à la formation ;

– **M. Jean-Jacques de Peretti**, ancien chargé de mission au cabinet de M. Chirac à l'hôtel Matignon, conseiller municipal de Sarlat (Dordogne), est nommé chargé de mission pour la communication et l'information, responsable du service de presse.

Mlle Marre, chef de cabinet de M. Mitterrand

Mlle Béatrice Marre, conseiller technique à l'Elysée depuis novembre 1987, a été nommée chef de cabinet du président de la République. Elle remplace à ce poste M. Jean Glavany.

[Mlle Béatrice Marre, sous-préfet, est née le 2 avril 1952 à Paris. Diplômée de l'Institut d'études politiques de Paris, licenciée en sciences économiques, elle a été déléguée générale à l'administration du Parti socialiste de 1979 à 1981. Elle a participé à l'organisation des campagnes présidentielles de M. Mitterrand en 1981 et 1988, et à la campagne *municipale* de M. Paul Quilès à Paris en 1983. Chargée de mission, en avril 1983, auprès de M. Joseph Franceschi, secrétaire d'Etat chargé de la sécurité publique, elle a été nommée sous-préfet en septembre 1984, directeur du cabinet du préfet du Gard à la même époque et commissaire adjoint *de la République* à Château-Chinon en août 1985. Mlle Marre est entrée à l'Elysée en novembre 1987 comme conseiller technique. Elle était chargée de l'organisation et du courrier.]



Politique

La bataille des commissions à l'Assemblée nationale

L'UDC s'incline devant la force de dissuasion du RPR

Le RPR est parvenu, le mardi 28 juin, à l'Assemblée nationale à faire « *capoter* » (le mot est de M. Pons, président du groupe RPR) la proposition des socialistes à l'opposition de détenir deux présidences de commission : les affaires étrangères et les affaires sociales.

A l'issue d'une journée fertile en conciliabules, imbroglios et rebondissements, seul M. Valéry Giscard d'Estaing (UDF) a pu tirer son épingle du jeu sans dommage personnel. Il est redevenu président de ce club un peu particulier que représente la commission des affaires étrangères. Il a *recueilli vingt-six* voix des trente-quatre voix RPR, UDF et UDC. Les élus socialistes se sont abstenus.

Accusations de compromission

M. Jacques Barrot (Union du centre) qui pouvait prétendre à la présidence de la commission des affaires sociales a dû finalement se retirer. Celle-là et les quatre autres commissions et le rapport général du budget sont donc détenus aujourd'hui par des députés socialistes : MM. Dominique Strauss-Kahn (finances), Alain Richard (rapport général du budget), Michel Sapin (lois), Jean-Michel Boucheron (défense), Jean-Marie Bockel (production et échanges), Jean-Michel Bélorgey (affaires sociales).

Après son élection, M. Giscard d'Estaing a expliqué, dans un communiqué, que la commission qu'il présidait avait « *un caractère particulier dans la vie parlementaire* » parce qu'elle était « *moins impliquée dans les débats de la politique intérieure* » et qu'elle avait « *en charge la réputation et les intérêts extérieurs de la France* ».

M. Giscard d'Estaing ne tombera donc pas sous le coup des accusations brandies ces derniers jours par le RPR : quiconque accepte une présidence de commission de la main des socialistes est un traître en puissance.

Quelques heures avant l'ouverture du scrutin au sein des commissions pour l'élection des présidents, l'opposition n'était pas encore parvenue mardi à un accord. M. Pons, toujours soucieux de lier ses amis ou de les faire passer aux yeux de leurs électeurs pour des alliés virtuels des socialistes, proposait à nouveau une candidature unique RPR-UDF dans toutes les commissions.

C'était, selon lui, la meilleure façon de manifester l'hostilité de l'opposition à « *l'obole octroyée* » par les socialistes. De leur côté, MM. Gaudin, Barrot et Méhaignerie tentaient de se dégager de ce piège en demandant à nouveau au PS trois commissions pour l'opposition : *une pour chacun des trois* groupes. M. Méhaignerie espérait mettre à son tour le RPR dans l'embarras en le contraignant à refuser publiquement une présidence. Le PS ne devait pas marcher dans la combine.

Vers 9 h 30, c'était au groupe centriste de se réunir. M. Barrot eut alors la mauvaise surprise de constater que sa base lui échappait. La majorité du tout jeune groupe UDC était, en effet, hostile à sa candidature, estimant qu'elle prêterait le flanc aux accusations de compromissions.

Le goupe UDC manifestait ainsi sa fragilité et sa frilosité. Nombre de ses membres ne se sont pas encore totalement remis de leur prise de distance à l'égard de l'UDF. Ce premier pas leur avait beaucoup coûté. Ils n'étaient pas prêts à en assumer un second sur le chemin de l'indépendance et de l'intransigeance vis-à-vis de leurs alliés de l'URC.

A 10 heures, devant leurs commissions, MM. Giscard d'Estaing et Barrot *avançaient leur candidature*. Constatant que l'URC ressuscitée présentait des candidats partout (sauf à la production et échanges contre M. Bockel), les socialistes décidaient de proposer à la commission des affaires étrangères et à celle des affaires sociales deux candidats d'attente : Mme Catherine Lalumière *et M. Bernard Dérosiers. Une suspension* de séance était immédiatement demandée par les socialistes afin de tenter de renouer les fils d'un accord.

Une première

De son côté, M. Barrot, après un entretien avec MM. Chirac, Pons et Juppé comprenait que le RPR, tout en ne s'opposant pas ouvertement à sa candidature, maintiendrait sa pression sur lui s'il était élu. Coincé entre ses amis, sceptiques, et ses alliés RPR, hostiles, M. Barrot, à la reprise de séance, annonçait son retrait. Il constatait qu'il lui était impossible d'accepter cette « *fonction d'arbitrage* » dans un climat de « *suspicion* ». L'ancien président de cette commission se voyait mal, en effet, examiner de nombreux textes sociaux sous les yeux du RPR cherchant à le pousser à la faute. « *C'est dommage,* expliquait-il dans la soirée, avec une pointe d'amertume. *Il y avait là la possibilité de faire progresser l'idée d'un travail parlementaire dépassionné et efficace.* »

M. Méhaignerie tentait, pour sa part, de faire porter le chapeau aux socialistes, qui n'avaient pas accepté de donner trois présidences à l'opposition. M. Pons, dans les couloirs, semblait, quant à lui, ravi de ce bon tour joué à ses alliés.

Du côté des socialistes, on dénonçait ce mauvais coup porté à une tentative de « *meilleure gestion des commissions* ». « *Nous ne comprenons pas cette situation de blocage, applaudie par le RPR* », déclarait M. Jean-Pierre Sueur (PS), tandis que M. Jean Le Garrec, porte-parole *du groupe socialiste, dénonçait le* « *chantage* » du RPR sur les centristes. Quant au président du groupe PS, M. Louis Mermaz, il regrettait que M. Barrot ait « *cédé aux remontrances du RPR* ».

Le retrait de M. Barrot ayant été acté en fin de matinée, les socialistes *décidèrent de repousser, à 16 h 30*, l'élection à cette présidence de commission laissée libre. Contrairement à ce qui s'était passé pour les autres commissions, les députés socialistes ont voté pour départager les candidats à la candidature : Mme Yvette Roudy, MM. Alain Calmat, Bernard Dérosiers et Jean-Michel Bélorgey. C'est ce dernier qui devait finalement l'emporter devant ses pairs au deuxième tour. Il était ensuite élu, en fin d'après-midi, président de la commission des affaires sociales, les centristes votant blanc et le RPR ne participant pas au vote.

L'échec de cette tentative historique d'associer plus étroitement l'opposition au travail parlementaire ne doit cependant pas cacher la réussite de celle faite pour assurer son entrée dans les bureaux des commissions, c'est-à-dire les vice-présidences et les secrétariats. Ces postes *ne sont pas honorifiques. Ils* permettent de jouer un rôle important dans la gestion des travaux des commissions. A l'exception de la commission des finances, où l'opposition n'a pas occupé une vice-présidence et deux secrétariats laissés par les socialistes (elle revendiquait deux vice-présidences et un secrétariat), les bureaux de toutes les autres commissions ont vu entrer pour la première fois des députés URC et UDF. Le RPR, campant fermement sur sa position de refus, avait décidé, pour sa part, de boycotter également ses nouvelles « oboles ».

PIERRE SERVENT.

La composition des bureaux

Grande première : l'opposition a fait, le mardi 28 juin, son entrée dans les bureaux des commissions de l'Assemblée nationale.

AFFAIRES SOCIALES :

Président : Jean-Michel Belorgey (PS, Allier). *Vice-présidents :* Alain Calmat (PS, Cher), Jean-Paul Fuchs (UDC, Haut-Rhin), Yvette Roudy (PS, Calvados), André Santini (UDF, Hauts-de-Seine). *Secrétaires :* Jean-Pierre Foucher (UDC, Hauts-de-Seine), Denis Jacquat (UDF, Moselle), Jean-Jack Queyranne (PS, Rhône), René Rouquet (PS, Val-de-Marne).

LOIS :

Président : Michel Sapin (PS, *Hauts-de-Seine). Vice-présidents :* Michel Suchod (PS, Dordogne), Pascal Clément (UDF, Loire), Jean-Jacques Hyest (UDC, Seine-et-Marne). *Secrétaires :* Jacques Floch (PS, Loire-Atlantique), Jean-Pierre Worms (PS, Saône-et-Loire), Paul-Louis Tenaillon (UDF, Yvelines).

PRODUCTION ET ÉCHANGES :

Président : Jean-Marie Bockel (PS, Hauts-Rhin). *Vice-présidents :* Claude Birraux (UDC, Haute-Savoie), Jean-Pierre Defontaine (PS, Pas-de-Calais), Jean-Pierre Josèph (PS, Gers), Pierre Micaux (UDF, Aube). *Secrétaires :* Léonce Deprez (UDF, Pas-de-Calais), Ambroise Guellec (UDC, Finistère), Guy Malandain (PS, Yvelines), Ségolène Royal (PS, Deux-Sèvres).

FINANCES :

Président : Dominique Strauss-Kahn (PS, Val-d'Oise). *Rapporteur général :* Alain Richard (PS, Val-d'Oise). *Vice-présidents :* Jean Anciant (PS, Val-d'Oise), Yves Tavernier (PS, *Essonne*). *Secrétaire :* François Hollande (PS, Corrèze).

AFFAIRES ÉTRANGÈRES :

Président : Valéry Giscard d'Estaing (UDF, Puy-de-Dôme). *Vice-présidents :* Jean-François Deniau (UDF, Cher), Catherine Lalumière (PS, Gironde), Charles Pistre (PS, Tarn). *Secrétaires :* Michel Bérégovoy (PS, Seine-Maritime), Paul Dhaille (PS, Seine-Maritime), Charles Ehrmann (UDF, Alpes-Maritimes).

DÉFENSE :

Président : Jean-Michel Boucheron (PS, Ille-et-Vilaine). *Vice-présidents :* Charles Hernu (PS, Rhône), Jean-Yves Le Drian (PS, Morbihan), Arthur Paecht (UDF, Var). *Secrétaires :* Jean Briane (UDC, Aveyron), Freddy Deschaux-Beaume (PS, Eure), Joseph Maujouan du Gasset (UDF, Loire-Atlantique).

Société

Cinquante-neuf morts et trente-neuf blessés

Trois enquêtes pour rechercher les causes de la catastrophe de la gare de Lyon

Le bilan de la collision ferroviaire qui s'est produite, lundi 27 juin, à 19 h 8, au troisième sous-sol de la gare de Lyon est extrêmement lourd : cinquante-neuf personnes — le conducteur et des passagers de la rame percutée par le train Melun-Paris — ont trouvé la mort. Trente-neuf autres ont été blessées. Parmi celles-ci, treize des victimes de cet accident, sans précédent dans la capitale, sont toujours hospitalisées. Les services de l'Assistance publique de Paris indiquaient, mercredi matin 29 juin, que trois de ces blessés étaient gravement atteints, notamment une jeune femme admise à l'hôpital Bichat dans un état critique. Les deux autres blessés graves, hospitalisés à La Pitié-Salpêtrière et au Kremlin-Bicêtre, souffrent — selon le communiqué de l'Assistance publique — de *« polytraumatismes »*, mais leurs vies ne sont pas en danger.

Parallèlement aux travaux de la commission d'enquête créée par M. Louis Mermaz, ministre des transports du premier gouvernement Rocard, commission d'enquête dont la présidence a été confiée à M. Christian Malaurie, inspecteur général des transports et des travaux publics, la SNCF s'efforce, de son côté, de déterminer les causes de cette catastrophe et de préciser pour quelles raisons le système de freinage du Melun-Paris a fait totalement défaut.

Pour sa part, le parquet du tribunal de Paris a décidé, mardi 28 juin, l'ouverture d'une information judiciaire contre X... pour homicides et blessures involontaires. Celle-ci est fondée sur les textes régisssant la police des chemins de fer, qui prévoient une peine de prison de six mois à cinq ans et une amende de 1 080 F à 20 000 F pour *« quiconque, par maladresse, imprudence, inattention, négligence ou inobservation des lois ou règlements, aura involontairement causé, sur un chemin de fer ou dans les gares ou stations, un accident occasionnant la mort d'une ou plusieurs personnes »*. Le dossier judiciaire a été confié à M. Jean-Paul Valat, juge d'instruction au tribunal de Paris.

Cette catastrophe ferroviaire a, bien sûr, suscité une très vive émotion. Au-delà des réactions et des interrogations sur les problèmes de sécurité des voyageurs, de multiples personnalités ont tenu à adresser d'abord des messages de sympathie aux familles des victimes. Et en tout premier le président de la République, M. François Mitterrand, qui, avant de quitter Hanovre au terme de la réunion du conseil européen, a indiqué qu'il allait recevoir le président de la SNCF, M. Philippe Rouvillois et a déclaré : *« L'ampleur du drame dans sa gravité est un choc que reçoit la France tout entière. Cet accident ne peut que remplir nos cœurs de peine et de pitié. Il est très important que ceux qui souffrent sachent que la nation consacre sa pensée, consacrera ses efforts pour essayer d'être solidaire, pour rendre service, pour apaiser ce qui peut l'être. »*

« Quant à ce qui ne peut pas l'être, a ajouté M. Mitterrand, *le deuil ou le chagrin, au moins doit-on avoir une très grande attention, une très grande délicatesse pour que les Français se sentent vraiment tous unis autour d'événements de cette sorte. »*

Une minute quarante pour réagir

Les différentes enquêtes en cours permettront de compléter, de préciser le film des événements qui ont abouti à la catastrophe de la gare de Lyon. A travers les déclarations des différents témoins et responsables, on peut déjà reconstituer les épisodes qui ont précédé et suivi le non-fonctionnement du système de freinage du train Melun-Paris 153 944. Des questions demeurent, pour l'instant, sans réponse.

● **Lundi 27 juin.** — Le train Melun-Paris connaît un premier incident à Vigneux (Essonne). Il dépasse le quai, et les passagers doivent descendre sur la voie. La SNCF estime que cet incident peut aussi bien être imputable à une erreur d'appréciation du conducteur, et souligne que le convoi s'est arrêté quinze fois sans problème tout au long de son trajet.

● **18 h 32.** — M. Daniel Saulin, mécanicien du train 153 944, constate que quelqu'un a tiré le signal d'alarme à la hauteur de la gare de Vert-de-Maisons (Val-de-Marne), où aucun arrêt n'était prévu. Son manomètre de pression pneumatique n'indique plus 5 bars, *mais près de 4. Il accentue cette* dépression, arrête son train, et cherche la voiture d'où est partie l'alarme et dont s'échappe un sifflement. Le train est composé de deux éléments, chacun formé d'une motrice et de trois remorques. Dans le deuxième élément, il trouve la remorque concernée. Apparemment, l'auteur de l'alarme est introuvable. M. Saulin réarme le signal avec une clé et tente de débloquer les freins. *Vainement. Pendant vingt-six* minutes, il bataille pour y parvenir. La plupart des voyageurs, croyant qu'un train de remplacement partira d'un autre quai, descendent. Le mécanicien parvient enfin à débloquer le système, vraisemblablement en privant la remorque paralysée de frein, ce qui est une procédure normale : sept voitures sur huit en état de freiner suffisent largement. A-t-il touché à d'autres manettes de purge de la conduite pneumatique, provoquant la mise hors jeu des freins d'autres voitures ?

● **18 h 59.** — M. Saulin remonte dans sa cabine de conduite, démarre et pilote son train à une allure normale, fixée à cet endroit à un maximum de 120 km/h. A-t-il vérifié, comme il le devait, que la pression pneumatique était remontée à 5 bars, et que les freins répondaient ?

● ***19 h 7.*** — *A 2 kilomètres* de la gare de Lyon, les panneaux de limitation obligent le mécanicien à réduire la vitesse, qui atteignait vraisemblablement plus de 90 km/h. Il constate que les freins ne répondent pas. Dans la minute quarante qui va s'écouler entre ce moment et celui de l'impact dans la gare souterraine de la gare de Lyon, il enclenche le frein rhéostatique, tout à fait insuffisant, mais qui réduit d'une vingtaine de kilomètres à l'heure la vitesse du convoi. Il lance un appel sur la liaison radio, qui sera capté par le poste d'aiguillage et — apparemment — par le mécanicien du train qui va être tamponné. Il ordonne à ses passagers de quitter la motrice de tête et de refluer dans la remorque suivante, pour limiter les effets de l'impact inévitable. Sur les quatre voies de la gare souterraine vers laquelle le train fou dévale, une est libre. Mais l'aiguilleur ne peut orienter le convoi vers celle-ci. Le feu vert a en effet été donné à un autre train en partance, et cela empêche de modifier la position des aiguillages : un ordre dans ce sens aurait été inopérant.

● **19 h 10.** — Le Paris-Melun percute le train 153 951 en partance pour Villeneuve-Saint-Georges. Celui-ci est bondé car le précédent train a été annulé pour cause de retard excessif.

La question qui s'impose aux enquêteurs est simple à poser et beaucoup moins à résoudre. Ou bien la pression de l'air comprimé du Paris-Melun était normale — mais alors pourquoi le freinage n'a-t-il pas été efficace ? Ou bien la pression était insuffisante, et, dans ces conditions, pourquoi le train a-t-il pu se remettre en route, le système étant conçu pour se bloquer dans ce cas ? Seul M. Saulin pourra expliquer aux enquêteurs les gestes qu'il a effectués et les constatations qu'il a pu faire après le déclenchement du signal d'alarme.

En tout état de cause, l'architecture du système de freinage de ce type de matériel devra être revu, car il apparaît que le circuit de secours ne mérite pas cette appellation, puisqu'il nécessite, lui aussi, que la pression soit normale pour fonctionner. Il ne semble pas y avoir de redondance sur les freins des trains français.

ALAIN FAUJAS.

Sur les quais

Contourner l'innommable

Ils sont une dizaine installés en file indienne au carrefour qui mène à la gare souterraine. Badge SNCF au revers de la veste, ils répètent inlassablement d'une voix blanche : *« SNCF banlieue, départ par les grandes lignes. »* Derrière eux, le couloir qui menait hier encore aux trains en partance pour Combs-la-Ville, Evry ou Villeneuve-Saint-Georges, est quasiment désert. Des barrières métalliques gardées par de jeunes « tucistes » interdisent l'accès aux escalators.

« Ils auraient pu se contenter de fermer le quai B », grommelle une passante. *« Ils n'avaient sans doute pas envie qu'on voie ça »*, lui rétorque-t-on. *« Ça. »* Les haut-parleurs ont beau annoncer sans cesse le déplacement des départs banlieue à la *suite « d'un accident grave »*, les voyageurs préfèrent contourner l'innommable. Ils s'arrêtent parfois devant les contrôleurs SNCF, un peu hésitants, afin de vérifier que tout cela, c'est bien *« à cause d'hier »* mais ils s'enfuient aussitôt. Les plus hardis, attachés-cases à la main, parlent, eux, pudiquement, des *« événements »*. Tous suivent docilement ce nouvel itinéraire qui les emmène vers la « gare de surface » en tête du quai, plus habituée au TGV qu'aux wagons bleutés de la SNCF-banlieue.

Une immense foule s'épuise à lire le tableau d'affichage : des trains retardés, des employés dépassés. La pagaille, en un mot. Elle offre aux habitués de 19 heures, vaguement soulagés, un « autre » sujet de conversation. Il faut retrouver son train, repérer les lieux, vérifier les retards, le détail des itinéraires, les numéros des quais.

La belle ordonnance des trains du soir, celle qui faisait se retrouver en tête du deuxième wagon les collègues d'une même banlieue, s'est brisée. Elles sont deux à chercher « Monique », qui les accompagnait ce matin. Ils sont une dizaine à guetter vainement leur femme avant de se décider à grimper, seuls, dans *« le 18 h 32 »* qui les réunit tous les jours.

D'ailleurs, il n'y a plus ni « 18 h 37 » ni « 19 h 02 » ni « 19 h 04 ». Il n'y a plus que des faux départs en compagnie de voyageurs inconnus lancés à la poursuite des casquettes SNCF qui pourraient leur dire enfin si le *« faux 18 h 37 »*, encore en gare à 19 heures, s'arrête bien à Vigneux.

Tabou

Alors on s'installe dans un coin, un peu étranger à ce nouveau décor et l'on se raconte à demi-mots les rendez-vous manqués du soir, les quais bondés, les erreurs d'affichage. Le reste ? Tabou. Pourtant, combien sont-ils, plongés en silence dans leur journal, tous arrêtés à la même page ?

Dans les cabines téléphoni*ques qui bordent les quais, on* parle bien un peu puisque l'on parle à d'autres. Une petite dame à chapeau s'inquiète vivement : *« Tu as vu les images à la télévision ? On dit qu'il y a plus de cinquante morts ! »* Les banlieusards qui patientent à l'extérieur haussent les épaules : sans doute une passagère « grandes lignes »... peut-être un départ TGV : en tout cas, pas une des leurs.

Car ils sont ce soir-là face à face, ou mêlés avec ceux qu'on appelle « les usagers », un peu surpris de se trouver réunis ainsi sous les voûtes en verre de la « gare de surface », les habitués à longueur d'année du Paris-Melun et les colonies de vacances du mois de juillet ; les voyageurs pressés du 18 h 42 et les mères de famille en robe d'été encombrées de valises et d'enfants ; les porteurs de serviettes ou de porte-documents du soir et les surchargés des lourds sacs à dos des vacances.

Ils se regardent à peine. Il y a ceux qui peuvent *« en »* parler à loisir, un peu étonnés de se trouver *« sur les lieux »*, et ceux qui n'en parleront pas parce qu'ils ont trop à dire. De toute façon, ceux-là se retrouveront demain.

A. C.

● **Déraillement sans victime gare Saint-Lazare.** — Deux voitures d'un train de banlieue parisienne en provenance de Mantes (Yvelines) ont déraillé, mardi 28 juin, vers 17 heures, alors que le convoi arrivait à faible vitesse gare Saint-Lazare à Paris. L'incident, dû à un « dérangement d'aiguillage », au lendemain de la catastrophe de la gare de Lyon, a causé une vive émotion parmi les voyageurs.

● **Collision ferroviaire près de Kaiserslautern : un mort.** — Un train de voyageurs et un convoi de marchandises sont entrés en collision, le mardi 28 juin, près de Kaiserslautern (RFA). C'est un glissement de terrain dû aux pluies qui a fait dérailler le train de marchandises. Celui-ci a heurté un rapide dans lequel un voyageur a été tué et huit autres gravement blessés.

RELIGIONS

A l'occasion du consistoire

Jean-Paul II exhorte les partisans de Mgr Lefebvre à ne pas suivre celui-ci dans le « schisme »

ROME
de notre correspondant

Importante journée « vaticane » le 28 juin à Rome. En une cérémonie simple comme à l'ordinaire mais également colorée et où dominait naturellement le pourpre, Jean-Paul II a, dans la grande salle Paul-VI, imposé la barrette à vingt-quatre prélats de dix-sept nationalités, dont il avait révélé les noms le 29 mai. Le pape a, bien entendu, évoqué aussi la figure du théologien suisse Hans-Urs von Balthasar appelé, deux jours plus tôt, à *« une exaltation différente »* du cardinalat, *« celle de la vie éternelle »*.

Le Sacré Collège compte actuellement cent soixante membres dont cent vingt et un âgés de moins de quatre-vingts ans qui éliraient le successeur de Jean-Paul II en cas de vacance du siège pontifical. Ce chiffre, qui excède le nombre théorique de cent vingt, se verra réduit par l'accession à l'âge fatidique, d'ici à la fin de l'année, de trois prélats (dont Mgr Jacques Martin, unique Français nommé à l'occasion de ce quatrième consistoire de Jean-Paul II).

Dans le discours en latin qu'il a prononcé devant le « consistoire secret » avant la cérémonie publique, le pape a fait une longue référence à Mgr Lefebvre *(nos dernières éditions du 25 juin)*. Le prélat *suspens a divinis* doit ordonner quatre évêques le jeudi 30 juin à Ecône, en Suisse.

Jean-Paul II s'est déclaré *« très attristé »* que *« l'un de nos frères en épiscopat »* procédant *« sans mandat apostolique »*, ait désiré *« rompre ainsi l'unité de l'Eglise, entraînant un certain nombre de ses sectateurs dans le schisme »*. Le pape a conclu : *« Nous les prions et les exhortons du fond du cœur afin qu'ils restent dans la maison paternelle (...). Il y a beaucoup de demeures dans la maison de Dieu qu'est l'Eglise du Christ sur terre. »*

Profitant de la présence à Rome de nombreux cardinaux pour le consistoire, le pape a fait connaître mardi le texte d'une nouvelle Constitution sur la Curie, prévue depuis seize ans et effectivement en gestation depuis 1982. Le cardinal Baggio a, le 28 juin, présenté à la presse ce document intitulé « Le bon pasteur » — un titre destiné à mettre l'accent sur l'aspect de « services » conféré au pape et à l'Eglise universelle par les instances centrales, plutôt que sur leur valeur juridique d'organe de gouvernement.

Une petite réforme de la Curie

Dans les faits, ce document ne tranche pas le débat feutré mais fort vif qui a remué la hiérarchie catholique depuis deux décennies sur la question des pouvoirs du secrétaire d'Etat. La figure de ce « numéro deux » a toujours choqué une partie de l'Eglise, notamment son aile la plus conservatrice, pour qui le pape devrait garder des rapports directs avec chacune des instances, sans la médiation, fût-elle subtile et discrète comme aujourd'hui celle de Mgr Casaroli, d'une sorte de premier ministre.

La nouvelle Constitution garde au secrétaire d'Etat des pouvoirs importants, de coordination notamment. Son « dicastère », cependant, est défini *« juridiquement égal »* aux neuf congrégations, trois tribunaux, douze conseils et deux bureaux composant également la Curie. Les deux adjoints traditionnels du secrétaire d'Etat semblent devoir perdre un peu de leur lustre à partir du 1er mars 1989, date d'entrée en vigueur de la Constitution. Le substitut et le secrétaire du conseil pour les affaires publiques de l'Eglise deviendront chefs, respectivement, d'une « première section », chargée des affaires intérieures, sorte de secrétariat général, et d'une « deuxième section », responsable des rapports avec les autres Etats, équivalent d'un ministère des affaires étrangères, mais avec une dénomination fort aplatie.

On observe encore que la Constitution du 28 juin « égalise » les conseils, secrétariats et commissions nés dans la foulée de *Vatican II* et des exigences de ce dernier concile (« Union des chrétiens », « Dialogue interreligieux », « Dialogue avec les non-croyants », « Laïcs », « Famille », etc.) sous l'appellation unique de « conseils », désormais en principe égaux aux antiques congrégations.

Les vaticanologues estiment pourtant que la prééminence de la congrégation pour la doctrine de la foi (ex-Saint-Office) se trouvera renforcée par la réforme. Les « rapports avec les Eglises particulières », et notamment la quinquennale « visite ad limina » des évêques à Rome, se voient confirmer leur place primordiale, marquant qu'il n'est que deux autorités dans le catholicisme : le pape et les évêques du monde entier. On note encore la création d'un « office central du travail », sorte de ministère chargé de veiller à l'harmonie des relations sociales, avec notamment les employés laïcs du Vatican.

Au total, cependant, la réforme est de modeste portée, comme si Jean-Paul II, convaincu que l'essentiel de son magistère réside dans ses voyages, avait eu à cœur de ne pas trop secouer une structure dont il a besoin pour « tenir la maison » durant ses nombreuses absences de Rome.

JEAN-PIERRE CLERC

ÉDUCATION

L'insuffisance du nombre des candidats reflète le malaise des instituteurs

L'éducation nationale recherche 5 900 instituteurs. Les candidats, qui doivent être titulaires d'un DEUG ou d'un diplôme équivalent et être âgés de moins de quarante ans, subiront un concours en septembre et octobre prochains, avant de bénéficier de deux années de formation rémunérées dans une école normale départementale. Les inscriptions seront closes entre le 11 juillet et le 26 août, selon les académies. Quelque 27 000 étudiants étaient inscrits cette année dans les cycles de préparation mis en place dans certaines universités, et d'autres se présenteront en candidats libres, ce qui semble *a priori* suffisant.

Mais de grandes disparités existent entre les régions. Le Nord et l'Est, ainsi que les académies de Créteil et de Versailles, ont moins de candidats. Ainsi l'académie d'Amiens, qui offre 194 postes, ne compte que 275 étudiants inscrits en préparation ; à Versailles, il y a seulement 1,3 candidat potentiel par poste contre 3,6 à Nice et 6,7 à Paris. L'an dernier, en dépit d'une campagne publicitaire, 123 des 5 535 postes offerts n'avaient pas pu trouver preneurs, alors que plus de 27 600 candidats s'étaient inscrits pour passer les concours.

Le malaise de la profession d'instituteur, que reflètent ces difficultés de recrutement, est à nouveau attesté par le mouvement de boycottage de l'examen de sortie de l'école normale lancé par des élèves-instituteurs de la région parisienne (*le Monde* du 3 juin).

Un quart des normaliens d'Ile-de-France convoqués, le mardi 28 juin, aux examens de sortie, ont réclamé un zéro symbolique à leur première épreuve afin de manifester leur mécontentement contre leur formation, qu'ils estiment insuffisante. A l'appel de la coordination régionale parisienne des élèves-instituteurs, 174 candidats sur les 751 convoqués, ont, le matin, remis une copie blanche ou une déclaration exprimant leur hostilité au principe de l'examen final, qu'ils jugent *« infantilisant et inadapté aux réalités du métier d'instituteur »*. L'après-midi, la moitié environ ont réitéré leur refus de composer.

La plupart appartiennent aux écoles de Cergy (Val-d'Oise), d'Etiolles (Essonne), de Bonneuil (Val-de-Marne), du Bourget et de Livry-Gargan (Seine-Saint-Denis). Les 83 normaliens parisiens avaient été répartis par groupes de quatre dans une vingtaine de centres différents, afin qu'ils ne puissent pas être empêchés de composer par leurs camarades de première année, comme cela s'était produit lors des précédentes convocations.

La note zéro étant éliminatoire, ceux qui l'auront reçue risquent de ne pas obtenir leur diplôme, à moins que les jurys n'attribuent à leurs copies un demi-point plutôt que cette note fatale.

SPORTS

TENNIS : les internationaux de Grande-Bretagne

Le général épinglé

Disparition à Wimbledon des derniers gauchers et des derniers Français, après l'élimination, le mardi 28 juin, de Leconte en huitièmes de finale et Pascale Paradis en quarts de finale, ainsi qu'avec la défaite de l'Américain Connors.

LONDRES
de notre envoyé spécial

Raquette de deuxième classe, le uhlan Patrick Kuhnen a gagné du galon mardi sur le champ de bataille de Wimbledon en prenant d'assaut la montagne Connors. Pour réussir ce petit exploit en huitièmes de finale de championnat de Grande-Bretagne, l'Allemand de l'Ouest a dû remporter les *tie break* des deuxième et troisième sets puis faire deux fois le break dans la cinquième manche après avoir eu une première balle de match au douzième jeu du quatrième set sur le service de l'Américain.

La demi-volée croisée qu'il a réussie en retour d'une amortie après avoir traversé le court en diagonale, a été la meilleure conclusion à un match qu'il a mené tambour battant, en dépit de la farouche résistance de Connors. L'arrêt de la partie la veille à 6-6 dans le troisième set avait permis à l'Américain de recharger des accus sur lesquels il avait déjà singulièrement tiré samedi dernier contre son compatriote Rostagno. Mais cela n'a pas été suffisant.

Qui est donc Kuhnen pour avoir ainsi épinglé non pas un caporal mais bien un général des courts ? Jusqu'alors il avait eu le fait d'arme parcimonieux. C'est pourtant un bel athlète, moins lourd sans être moins puissant que son compatriote Boris Becker dont il est l'aîné de trois ans. Natif de Puttlingen, il a réalisé ses meilleures performances en double. C'est dire qu'il a le service choc et la volée chic pour un joueur classé quatre-vingt-dixième mondial en simple. Comme sa détermination n'a pas failli mardi, il a fini par faire céder le gaucher, champion des lieux en 1974 et 1982.

Demi-finaliste 1986, quart de finaliste 1985 et 1987, Henri Leconte qui était le seul autre gaucher encore en compétition dans les huitièmes de finale n'a pas non plus passé ce cap cette année.

Mené deux manches à rien lundi soir quand la pluie et la nuit avaient interrompu la partie, le finaliste de Roland-Garros a semblé mieux disposé, mardi, à la reprise du match. Il gagna ainsi une manche. Toutefois, l'Américain Tim Mayotte qui joue sur herbe sans génie mais avec constance, eut la tâche facilitée par le manque de régularité du Français pour finir au quatrième set.

C'est la cinquième victoire de Mayotte sur Leconte en sept rencontres. Agé de vingt-huit ans, le joueur de Springfield (Massachusetts) qui a gagné son premier titre seulement en 1985 à Delray-Beach (Floride) a depuis lors pris goût à la victoire. Sa treizième place mondiale correspond à six championnats gagnés au cours des quinze derniers mois. A Wimbledon, il a déjà été trois fois quart de finaliste (1981-1983 et 1986) et une fois demi-finaliste (1982). Pour faire aussi bien six ans après, il devrait battre Ivan Lendl au tour suivant.

ALAIN GIRAUDO.

LES RÉSULTATS DU MARDI 28 JUIN

MESSIEURS

Mayotte (E-U, 13) b. Leconte (Fr., 9) 6-4, 7-6 (7-4), 4-6, 6-2 ; Becker (RFA, 8) b. Annacone (E-U, 57) 6-3, 6-4, 6-4 ; Kuhnen (RFA, 89) b. Connors (E-U, 5) 5-7, 7-6 (9-7), 7-6 (7-2), 6-7 (4-7), 6-3.

DAMES

(Huitième de finale)

M. Navratilova (E-U, 2) b. L. Savchenko (URSS, 19) 6-4, 6-2.

(Quarts de finale)

S. Graf (RFA, 1) b. P. Paradis (Fr., 36) 6-3, 6-1 ; P. Shriver (E-U, 4) b. Z. Garrisson (E-U, 13) 6-4, 6-4 ; C. Evert (E-U, 3) b. M. Sukova (Tch., 7) 6-3, 7-6 (7-4).

Justice

Au ministère de la justice

Mme Michèle Giannotti va quitter la direction de l'éducation surveillée

Mme Michèle Giannotti, directrice de l'éducation surveillée au ministère de la justice depuis le mois de juillet 1986, va très prochainement quitter ses fonctions. Elle devrait être nommée à la Cour de cassation.

A première vue, Mme Giannotti n'a rien d'une « *Mère Fouettard* ». Pourtant, sitôt arrivée en juillet 1986 à la direction de l'éducation surveillée, en remplacement de M. François-Victor Colcombet, sa seule présence fit souffler un vent de révolte parmi les éducateurs et les agents de son administration. Animée d'évidentes bonnes intentions, la nouvelle directrice, épousant fidèlement les options de M. Albin Chalandon, prit à rebrousse-poil une institution où l'encadrement, ingrat, peu valorisé, de mineurs délinquants ou en difficulté, est souvent vécu passionnément comme un sacerdoce (1).

« *L'éducation surveillée est une pétaudière* », se plaisait à dire Mme Giannotti, dont le franc-parler lui causa quelques tracas. Décidée à mettre de l'ordre dans une maison qui en manquait, ce magistrat âgé de cinquante-huit ans, membre de l'Union syndicale des magistrats et qui fut juge des enfants puis chef de juridiction à Fontainebleau et à Melun, sous-directeur du personnel à la chancellerie et premier président de la cour d'appel d'Angers, semblait déterminé à utiliser les grands moyens : retour des centres fermés, ouverture de chantiers de jeunesse. Les jeunes en difficulté devaient, estimait-elle, être solidement encadrés. En rupture totale avec les politiques précédentes qui visaient à individualiser les mesures d'encadrement, à favoriser les milieux ouverts et à laisser au maximum les jeunes dans leur environnement, Mme Giannotti, exaspérée par des éducateurs « *gauchistes* », avec qui elle n'a jamais réussi à dialoguer, organisait une reprise en main des personnels et préconisait une gestion rigoureuse. Les têtes ont changé, les poursuites disciplinaires se sont multipliées, l'ambiance s'est dégradée et l'on parle encore de ces commissions paritaires tenues sous la protection de la police par crainte de manifestations d'éducateurs et qui furent, on s'en doute, du plus mauvais effet.

Suppression de postes

Dans le même temps, à chaque fois qu'il fallait faire des économies, le budget de l'éducation surveillée était systématiquement sollicité et les suppressions de postes (209 *postes d'éducateurs en 1987, 67 suppressions* d'emploi en 1988) entérinées sans, apparemment, de trop longues batailles.

A son arrivée place Vendôme, plutôt que de « *pétaudière* », mot qui ne doit guère faire partie de son vocabulaire, M. Pierre Arpaillange parla d'une institution en « *déshérence* ». Il décida d'en faire l'une de ses priorités. Le bilan de Mme Giannotti, malgré ses déclarations, a semblé bien maigre — en terme de réalisations concrètes — à la nouvelle équipe ministérielle. Un seul « *chantier* » avait été ouvert par les Houillères du Nord pour quarante jeunes : un centre d'hébergement avait été créé par une association à Roubaix pour vingt jeunes, à un coût évalué trois fois supérieur au coût moyen. On a interdit aux éducateurs d'accompagner des mineurs à l'étranger dans le cadre d'accords de coopération. Le centre de recherches de Vaucresson était, lui, tenu pour négligeable. Seule note positive : la mise en place de services éducatifs auprès des tribunaux, politique amorcée dès 1983.

Le climat s'était à ce point alourdi que le départ de Mme Giannotti ne surprendra personne. Une porte de sortie honorable lui ayant été offerte à la Cour de cassation, son départ devrait être très prochainement annoncé. Son remplaçant pourrait ne pas être un magistrat mais un conseiller d'Etat qui occupa des fonctions à la « *mission Schwartz* », chargée de l'insertion professionnelle et sociale des jeunes en difficulté. Il aura une rude tâche et devra non seulement s'atteler aux problèmes techniques du secteur (notamment un parc immobilier très lourd et peu adapté), mais aussi redonner confiance aux animateurs de l'éducation surveillée qui sont aujourd'hui au bord du désenchantement.

AGATHE LOGEART.

(1) 200 000 mineurs font l'objet chaque année d'une mesure de protection ordonnée par la justice : 169 000 au titre de l'enfance en danger, 22 000 au titre de l'ordonnance du 2 février 1945, 9 000 comme *jeunes majeurs*. Pour un tiers, c'est le secteur public de l'éducation surveillée, composé de 5 500 personnes dont 3 000 éducateurs, qui les prend en charge. Pour deux tiers, c'est le secteur associatif habilité, qui regroupe 929 établissements ou services et comprend 10 000 éducateurs.

Hospitalisation après une garde à vue

La difficile reconstitution des circonstances d'un « malaise »

22 novembre 1985, 12 h 15 : Gérard Papail, trente-six ans, est conduit au service des urgences de l'hôpital Lariboisière, à Paris, par un car police-secours. Il souffre de multiples lésions : contusions faciales et brûlures de gaz lacrymogène. Mais les médecins observent surtout une déchirure importante et la carotide gauche dont la paroi a été « *disséquée* ». Terriblement choqué, il ne quittera le service de neurologie de l'hôpital que le 19 décembre. Que lui est-il arrivé ? Les policiers qui se présentent aux internes se montrent évasifs : Gérard Papail aurait été victime, dans la matinée, d'une « *agression sur la voie publique* ». Sans plus de détails. Le malade, lui, ne saurait les renseigner : il ne peut plus parler.

Dans les mois qui suivent, Gérard Papail recouvre peu à peu l'usage de la parole et raconte à sa femme, par bribes, les vingt-quatre heures qui ont précédé son transfert à l'hôpital Lariboisière. Non, il n'a pas été ramassé sur la voie publique, comme l'ont suggéré les policiers aux internes. Il venait tout droit du commissariat de la Chaussée-d'Antin, où il était gardé à vue depuis la veille au soir à la suite d'un vol à l'étalage.

Une version que les policiers, aujourd'hui, ne nient pas. *Mais* Gérard Papail affirme aussi avoir été frappé toute la nuit : coups de poing au visage et à la tête, coups de pied dans le ventre, et les parties génitales, strangulation. Ce qui, cette fois, n'est pas du goût des policiers, qui affirment ne pas avoir touché Gérard Papail lors de cette garde à vue qui a commencé la veille au soir, le 21 novembre 1985 à la suite d'un vol dans un grand magasin.

Car, ce jour-là, à 17 heures, Gérard Papail dérobe une cassette au rayon disques du Printemps, boulevard Haussmann, à Paris. Banal vol à l'étalage. A peine franchi le seuil du magasin, un vigile l'intercepte et le conduit dans les bureaux du grand magasin après une brève altercation. Une petite heure plus tard, il était emmené au commissariat de la Chaussée-d'Antin, où il est entendu par l'inspecteur principal Michel Bour. Le vol représente à peine une centaine de francs, et Gérard Papail, qui a sur lui des papiers d'identité, présente de sérieuses garanties de représentation : marié, père de trois enfants, travaille à Paris dans une entreprise où il est aisé de le retrouver. Michel Bour décide pourtant de le garder à vue jusqu'au lendemain matin.

Egratignures

Gérard Papail ne présente alors, reconnaîtra l'inspecteur Bour devant les enquêteurs de l'IGS, l'Inspection générale des services, aucune « *blessure apparente. Peut-être des égratignures, sans plus* ».

Pourtant, deux heures plus tard, à 20 h 20, Gérard Papail est conduit aux urgences médicales de l'Hôtel-Dieu par les policiers du commissariat, qui affirment dans leur rapport que le gardé à vue a été subitement « *pris de malaise* ». Pour quelle raison ? Nul ne le saura. Le certificat médical établi à la consultation de chirurgie fait déjà « *état d'un traumatisme crânien avec perte de connaissance* » avant de conclure : « *Malade désorienté. Ne répond pas aux questions.* »

L'externe qui examine Gérard Papail décide toutefois que son état de santé n'est pas « *incompatible* » avec une garde-à-vue et délivre un certificat de non-admission aux policiers, qui le conduisent au commissariat central du neuvième arrondissement (le « Central 9 ») pour la nuit. Présentait-il déjà la blessure la plus grave décelée le lendemain à l'hôpital Lariboisière, la déchirure de la paroi de la carotide gauche ? Pour le docteur Deponge, auteur du rapport médico-légal établi sur la demande de M. Claude Grellier, chargé de l'instruction, cette lésion existait, semble-t-il, déjà lors de l'examen à l'Hôtel-Dieu.

Ce blessé « *désorienté* » ne « *répondant pas aux questions* » n'en présentait-il pas, déjà, les premières traces ? Toutefois, comment expliquer qu'une telle blessure ait pu passer inaperçue ? N'était-elle pas accompagnée le lendemain à l'hôpital Lariboisière de traces de strangulation ?

Gérard Papail repart donc à 23 heures au Central 9 avec les policiers du commissariat de la Chaussée-d'Antin. Le lendemain matin, à 9 heures, l'inspecteur principal Michel Bour souhaite le recevoir de nouveau afin de lui signifier la fin de la garde-à-vue. Il découvre alors, dira-t-il aux inspecteurs de l'IGS, le 29 janvier 1987, un homme « *carrément amorphe, sans parole* ». « *Je me suis adressé à lui, l'invitant à se lever et à me suivre ; il n'a pas répliqué, il ne bougeait pas, il avait un regard quelque peu hagard.* (...) *Papail allait d'un mur à l'autre, comme s'il chancelait, il avait des difficultés à marcher. Il était, si je puis dire, d'une raideur totale.* » Une attitude, ajoutera-t-il, qui pouvait être « *délibérée* ». Il est 9 heures, Gérard Papail ne sera emmené à l'hôpital Lariboisière qu'à midi par un gardien stagiaire qui ne signalera pas aux internes que ce blessé a passé la nuit au commissariat. Sur son rapport d'intervention, à la rubrique « *Mentions particulières* » il notera : « *Le malade ne pouvant s'exprimer, je n'ai pas pu prévenir sa famille.* » Les policiers disposaient pourtant de ses coordonnées depuis la veille au soir.

Souvenirs lointains

Qu'en disent aujourd'hui les policiers présents cette nuit-là au commissariat de la Chaussée-d'Antin et au Central 9 ? Bien peu de choses. Rares sont ceux qui se souviennent de Gérard Papail. Interrogés par les inspecteurs de l'IGS au cours de l'année 1987, ils ne seront que trois à se rappeler cette nuit du 21 novembre 1985. Trois témoignages et une même version : Gérard Papail, qui avait eu une altercation avec le vigile du « Printemps » a été « *pris de malaise* » dans la soirée et conduit à l'Hôtel-Dieu. Rien de plus. Comment dans ce cas expliquer la gravité de ses blessures au lendemain de cette nuit au Central 9 ?

Aujourd'hui, Gérard Papail s'avoue incapable de reconnaître formellement les policiers qui, selon lui, l'ont frappé, et au fil des jours son témoignage devient de plus en plus fragile. Trois mois après sa sortie de l'hôpital Lariboisière, en mars 1986, il a rechuté : « *Choc post-traumatique* ». Hospitalisé neuf mois durant, il est rentré chez lui, pour les fêtes de Noël de l'hiver 1986.

Cinq mois plus tard, le 10 mai 1987, Gérard Papail, qui avait repris son travail sans difficulté, a été confronté pour la première fois aux trois policiers qui disent se souvenir de lui dans le bureau du juge Claude Grellier, à Paris. Il n'a pu affirmer alors qu'il s'agissait bien de ses « agresseurs ». Mais le soir, dira sa femme, il a « *basculé de nouveau* ». Des difficultés de langage, des conversations incohérentes, des angoisses. Hospitalisé à Evry (Essonne) quelques jours plus tard, il vient d'être transféré dans une clinique psychiatrique de l'Essonne.

ANNE CHEMIN.

L'assassinat du juge Michel aux assises

Dix parties civiles en prélude au réquisitoire de M. Viangalli

AIX-EN-PROVENCE
de notre envoyé spécial

Rarement accusés auront entendu autant de voix rappeler aux jurés les charges qui pèsent sur eux. Tout au long de l'audience du mardi 28 juin, les dix avocats des parties civiles se sont succédé pour constituer, avant que l'avocat général M. Viangalli ait prononcé un seul mot, l'un des plus longs réquisitoires présentés en cour d'assises. Les avocats de la défense auront fort à faire pour contrecarrer une offensive de près de sept heures.

Toutefois chacun a présenté le dossier à sa manière. Les premières paroles de Me Henri Leclerc, conseil de la famille du juge Pierre Michel, ont été pour dire : « *Vous ne devez pas condamner un innocent. Vous ne devez pas condamner si vous avez un doute* », avant d'ajouter aussitôt : « *Nous allons vous dire nos certitudes.* » La certitude de Me Leclerc, c'est que François Checchi a tué le juge Michel sur ordre de François Girard. Si les jurés ont pu, au cours des débats, s'égarer dans un dossier rendu d'une compréhension difficile par le nombre des protagonistes, l'avocat a rassemblé en termes clairs les éléments à charge, et notamment les déclarations successives des membres de « l'équipe Girard », même si un seul, Philippe Wiesgrill, est venu les confirmer à l'audience. Pour l'avocat, c'est « *la peine de mort* » que Girard a appliquée au juge Michel, alors que celui-ci était opposé à la peine capitale. Son confrère, le bâtonnier Bernard du Grandrut, a fait le panégyrique du magistrat, avant de considérer le crime comme une réaction de colère de Girard, « *qui a tué quelqu'un de plus fort que lui, en train de le dominer* ».

« Les terroristes de la justice »

Me Gérard Bismuth, conseil du Syndicat de la magistrature, a refusé toutes circonstances atténuantes « *à ceux qui ont décidé d'éliminer l'arbitre et de ne pas respecter la règle du jeu* ». Cependant, l'avocat a aussi dénoncé « *l'autre déviation consistant pour un Etat à faire de certains juges les victimes de sa politique répressive, avec les inconvénients que l'on connaît déjà depuis de nombreuses années en Italie* ».

Me Dominique Annicchioarico, représentant l'Union syndicale des magistrats, a estimé que « *la peine est faite pour ceux qu'elle n'atteint pas* » en demandant aux jurés une sanction « *dissuasive* », alors que Me Marc-Michel Leroux déclarait : « *Il s'agit du monde des stupéfiants contre lequel le juge Michel menait une guerre, et ce procès s'inscrit dans cette guerre.* » Pour l'Association professionnelle des magistrats, Me Bernard Jacquier a affirmé : « *C'est le procès de ceux qui refusent la justice et qui la combattent. C'est le procès des terroristes de la justice.* » Avant d'ajouter : « *La sanction que vous prononcerez devra signifier à tous que la justice est un tabou et qu'il est interdit d'y toucher.* »

Avocat de l'Association française des magistrats chargés de l'instruction, Me Bernard Hini a, lui aussi, fait part de sa conviction sur la culpabilité des accusés. Dans sa plaidoirie prononcée depuis les bancs de la défense, il a considéré que la qualité de la victime ne devait pas empêcher que des circonstances atténuantes soient éventuellement accordées, car il n'a pas exclu que Checchi et même Girard aient pu être manipulés. « *Il est inutile de tuer un juge*, a conclu l'avocat, *car il est vain de croire que la vérité meurt avec ceux qui la défendent.* »

Enfin, l'agent judiciaire du Trésor s'exprima en dernier par la voix de Mes Bruno et Paul Lombard. « *Il faut, plus que de coutume, que les droits de la défense soient respectés*, a estimé ce dernier. *Il n'existe pas de victime privilégiée.* » Il s'est montré peu convaincu de la culpabilité de Jeanne Girard et de Jeannine Filippi, soupçonnées d'avoir transmis à l'extérieur de la prison où se trouvait François Girard l'ordre de tuer le juge. Mais, concernant Girard, il a affirmé : « *Le dossier ne colle pas avec l'innocence. Il y a de lourdes charges et vous les apprécierez. Mais ce procès montre qu'il faut repenser le système français d'instruction. Il faut que l'Etat assure la protection des magistrats.* »

MAURICE PEYROT.

A Marseille

Un militant du Front national condamné pour violences

Poursuivi pour violences avec arme, André Lambert, un militant du Front national à Marseille, a été condamné, mardi 27 juin, par la cinquième chambre du tribunal de grande instance de cette ville à dix-huit mois de prison avec sursis.

Le jugement a assorti cette peine de cinq ans de mise à l'épreuve avec obligation d'indemniser la victime et ordonné le versement d'une provision de 20 000 F, dans l'attente des résultats d'une expertise médicale.

Le procureur avait requis un an de prison, dont trois à quatre mois fermes et une mise à l'épreuve.

Le 8 mars, André Lambert avait tiré avec un pistolet à grenaille sur un animateur socio-culturel de vingt-trois ans, M. Laurent Zaboul, à qui il reprochait une « *attitude provocatrice* » alors que celui-ci s'était attardé, en compagnie d'un ami maghrébin, devant les affiches en faveur de M. Le Pen qui décoraient le bar dont il est propriétaire sur le Vieux-Port de Marseille (*le Monde* du 12 mars). M. Laurent Zaboul avait été sérieusement blessé à la mâchoire. Ecroué à la prison des Baumettes, où il était resté détenu pendant quarante-cinq jours, André Lambert s'était plaint d'y avoir été molesté, le 12 mars, par un groupe de Maghrébins (*le Monde* du 16 mars).

● **Un détenu en grève de la faim transféré d'Ajaccio à Fresnes.** — Un détenu de la prison d'Ajaccio (Corse-du-Sud), Jean-Pierre Leca, qui observe une grève de la faim depuis plus de deux mois pour protester de son innocence, a été transféré à l'hôpital des prisons de Fresnes. Jean-Pierre Leca avait été inculpé d'homicide et écroué le 25 septembre 1987, après les meurtres de Bernard Pietri et d'Antoine Motta, abattus le 21 septembre à la terrasse d'un bar d'Ajaccio. Jean-Pierre Leca a toujours nié être l'auteur de ce double meurtre. Son défenseur, Me Sollacaro, a déposé une demande de mise en liberté pour raisons médicales.

Ventes

Chez Sotheby's à Londres

Plus de 144 millions de francs pour une toile de Monet

Le tableau de Claude Monet, *Dans la prairie*, a été vendu 14,3 millions de livres (plus de 144 millions de francs), le mardi 28 juin, chez Sotheby's à Londres. Un prix record pour une œuvre de Monet. Cette toile du maître impressionniste français représentant la femme de l'artiste, Camille, allongée sur un fond d'herbes et de fleurs, était la plus importante à être mise en vente depuis une vingtaine d'années. Datée de 1876, elle avait été estimée à 6 millions de livres.

Selon le porte-parole de Sotheby's, la somme atteinte mardi soir par cette œuvre est également un prix record pour une peinture impressionniste et permet à *Dans la prairie* d'occuper la troisième place au palmarès des tableaux les plus chers du monde, après deux Van Gogh.

● **250 000 F pour *les Quatre Evangélistes* de Valentin de Boulogne.** — *Les Quatre Evangélistes* de Valentin de Boulogne, qui étaient vendus aux enchères à Drouot, le mardi 28 juin (*le Monde* du 28 juin) ne seront pas séparés, mais ils quitteront la France. Pour la somme totale de 6 250 000 F, un collectionneur, dont n'ont été révélés ni le nom ni la nationalité, a acquis le droit de les emporter quelque part en Europe. Il semble que ce « quelque part » ait quelque chance de se situer en Suisse. Au cours de la même vente, dirigée par Me Tajan, une huile sur bois de Jan Steen, la *Bethsabée après le bain*, a atteint le prix record de 3 100 000 F, après une estimation de 400 000 F.

Défense

Deuxième étape du programme Syracuse

La France va moderniser son réseau spatial de transmissions militaires

La Délégation générale pour l'armement, qui dépend du ministère de la défense, a été autorisée à engager la deuxième étape du programme Syracuse de transmissions militaires par satellites et d'en confier le développement aux industriels Matra et Alcatel-Espace (pour le satellite) et Alcatel-Espace (pour les stations au sol).

Selon les prévisions annoncées vendredi 24 juin par le ministère de la défense, les satellites Telecom 2 seront lancés à la fin de 1991 et à la mi-1992, en coopération avec France-Télécom, pour permettre à une centaine de stations de fonctionner au milieu de la prochaine décennie. Ce réseau de liaisons numériques, rapides et protégées à grande distance, sera utilisé par les trois forces armées françaises.

Depuis la fin de 1987, la première étape du programme Syracuse (système de radio-communications utilisant un satellite) a consisté à développer trois satellites Telecom 1, lancés initialement pour les besoins des PTT, et à disposer, dans le monde, de vingt-six stations terrestres de réception, dont certaines sont fixes, mobiles ou embarquées sur des navires de guerre.

Ce réseau militaire a pour mission de permettre à des commandements opérationnels locaux d'informer de la situation les états-majors parisiens, à charge, pour ces derniers, de la faire connaître au gouvernement et de retransmettre les directives prises pour y faire face. Auparavant, les états-majors français devaient passer par un intermédiaire allié, notamment des satellites américains.

Conçu à partir de 1978, le système Syracuse, dans sa première version, a été progressivement mis en place, et il est devenu véritablement opérationnel entre 1984 et 1987.

Sept milliards de francs

Dans le même temps, la Délégation générale pour l'armement a lancé, en 1983, les études pour une deuxième génération Syracuse-2 qui remplirait des besoins opérationnels nouveaux ou plus nombreux et qui aurait une durée d'existence plus longue que la première étape Syracuse-1.

En coopération avec les PTT, comme précédemment, le nouveau réseau comprend le lancement de deux satellites mixtes (avec une charge utile civile et une charge utile militaire) sur orbite géosynchrone, le stockage d'un troisième satellite, l'étude et la construction d'un centre de contrôle des satellites opérationnel vingt-quatre heures sur vingt-quatre pour saisir et traiter (en temps réel ou différé) les informations de gestion des satellites lors de leur mise sur orbite et de leur maintien à poste.

Au sol, il est prévu d'installer des stations de réception nouvelles et d'aménager les stations fonctionnant déjà pour Syracuse-1, de façon à disposer, d'ici à 1995, d'une centaine de stations fixes, mobiles (sur des véhicules légers ou sur avions) et navales (bâtiments de surface et sous-marins). Pour l'usage militaire, Syracuse-2 permet donc au commandement d'être relié à un plus grand nombre de porteurs opérationnels, plus petits et tactiques.

Les satellites devraient être lancés à la fin de 1991 et au milieu de 1992 par la fusée européenne Ariane-4, depuis le Centre spatial de Kourou, en Guyane française.

Ce programme interarmées Syracuse-2 était inscrit dans la loi de programmation militaire 1986-1991. Son lancement vient donc d'être approuvé par le ministère de la défense, qui en a confié la gestion au Service technique de l'électronique et de l'informatique de la Délégation générale pour l'armement. Ce devrait être, en finale, un programme de l'ordre de 7 milliards de francs. Pour limiter les dépenses de rechange liées à la nécessité de disposer d'un système présentant le moins de pannes possibles de fonctionnement, la France envisage de passer des accords d'assurance réciproque avec le Royaume-Uni, lui permettant de recourir en cas de besoin aux satellites du réseau britannique Skynet.

J. I.

Sciences

Une découverte française pourrait bouleverser les fondements de la physique

Un autre monde conceptuel

par le docteur Jacques Benveniste
directeur de l'unité 200 de l'INSERM

Les résultats de notre recherche imposent à tous, et surtout à la communauté scientifique, un considérable effort d'adaptation. Il s'agit d'entrer dans un autre monde conceptuel. Le changement de mode de pensée n'est pas moins grand que lorsqu'on est passé avec la Terre de la platitude à la rotondité. En effet, s'il est une certitude intangible de notre univers biologique (et pas seulement biologique), c'est qu'à toute fonction correspond une molécule structurellement définie, à toute serrure, sa clé. Même si l'on ne sait pas vraiment en quoi consistent les interactions entre une molécule et son récepteur, entre une enzyme et son substrat, ils forment à n'en pas douter la base de l'« être chimique », tel qu'il résulte des données de la science moderne.

Or les études que nous présentons montrent l'existence d'un effet de type moléculaire *spécifique* en l'absence de molécule. La procédure utilisée s'apparente à celle qui ferait agiter dans la Seine au pont Neuf la clé d'une automobile puis recueillir au Havre quelques gouttes d'eau pour faire démarrer la même automobile, et pas une autre. On comprend dès lors les réticences, voire l'agressivité, au nom de la déesse Raison, des adversaires de ce type d'expériences.

Nous-mêmes, dès la constatation des premiers résultats, tout au long de la progression de cette recherche, et lorsque nous les présenterons publiquement, avons ressenti et ressentirons une angoisse, infime quantité de doute présent quelque part. C'est ce qui nous a conduits à recommencer encore et encore ces expériences avec une rigueur rarement atteinte par les protocoles expérimentaux en biologie. Nous avons fait participer d'autres chercheurs puis nous avons établi une collaboration avec des scientifiques israéliens. Nous avons encore mis au point un double codage par le doyen de notre faculté et devant huissier de justice.

Ces précautions ont permis d'atteindre une certitude absolue de l'existence de ces effets. Pourtant ceux-ci sont tellement incroyables et angoissants que nous ne pouvons nous empêcher de dire fréquemment : « *Ces résultats, s'ils existent...* » Mais l'obligation première d'un scientifique est de constater expérimentalement l'existence d'un phénomène reproductible et ensuite seulement de s'interroger sur sa signification et son mécanisme.

Rejeter des résultats étranges alors même qu'ils sont vérifiables expérimentalement (nous ne mentionnons ici, bien sûr, que des essais pratiqués dans des conditions expérimentales rigoureuses par des chercheurs expérimentés) sous le prétexte que l'« *on n'accepte pas ce que l'on ne comprend pas* » serait une attitude rétrograde, antiscientifique, trop répandue chez beaucoup de chercheurs, qui recouvrent leur pusillanimité, leur conformisme, leur stérilité scientifique sous le manteau de la rigueur cartésienne. cette situation explique d'ailleurs largement la grande difficulté de la France à faire partie des pays de tête de l'innovation en biologie.

Des débouchés pharmacologiques

Très schématiquement, l'ensemble des résultats expérimentaux que nous avons obtenus tant sur des cellules isolées *in vitro* que chez l'animal entier démontre sans aucune discussion possible que l'on peut obtenir des effets biologiques *spécifiques* avec de très hautes dilutions de substances actives.

L'incertitude qui règne actuellement encore sur l'origine précise de ce phénomène indique que nous devons maintenant aller dans trois directions :

1) Confirmer ce phénomène dans d'autres systèmes biologiques. Nous avons obtenu quelques résultats épars mais qui demandent à être confirmés. Ils indiquent cependant clairement qu'il s'agit d'un phénomène général ;

2) utiliser nos systèmes biologiques pour, par des manipulations physico-chimiques, étudier les comportements de ces activités inhabituelles ;

3) enfin, entreprendre des coopérations multidisciplinaires internationales, notamment avec des physiciens et des chimistes capables de nous donner peut-être un jour la solution du problème.

Cependant, on peut d'ores et déjà envisager des débouchés pharmacologiques à ces études. Si n'importe quelle substance est capable d'exercer à hautes dilutions ses effets physiologiques ou pathologiques propres, il devient tentant d'utiliser ce mécanisme, mieux compris et peut-être mieux contrôlé, en y appliquant les règles de la pharmacologie classique.

Et, pour terminer par un rêve, on peut également imaginer que s'il est possible d'obtenir des entités non moléculaires à partir de molécules, le chemin inverse peut être remonté et qu'un jour l'homme fera des molécules de synthèse à partir de caractéristiques physico-chimiques observées à hautes dilutions. Pourra-t-on un jour, de cette façon, transporter instantanément son double électromagnétique à l'autre bout du monde ou dans une autre planète ? Pourra-t-on un jour, à partir de l'information passant sous le pont Neuf, reconstituer un diplodocus, ou plus simplement y pêcher un poisson électro-magnétique sans arêtes ?

« Ces résultats sont très troublants »

nous déclare M. Jean-Marie Lehn, Prix Nobel de chimie

M. Jean-Marie Lehn, prix Nobel de chimie, répond ci-dessous à nos questions.

« Les résultats obtenus par le docteur Jacques Benveniste et par son équipe vous ont-ils troublé ?

– Troublé, c'est le moins que l'on puisse dire. Ces résultats sont troublants, très, très troublants. En l'état actuel des connaissances dans le domaine de la science moléculaire – ou du moins des miennes, – je ne vois pas comment en biologie, en l'absence de molécule, on peut transmettre une information. Je ne vois pas non plus comment, dans un milieu liquide, siège de mouvements moléculaires extrêmement rapides, une « empreinte » pourrait être conservée. Surtout à de telles dilutions. Imaginez une dilution à 10^{120} ! A titre de comparaison, le nombre de particules dans l'univers est de 10^{60}.

– Mais les faits eux-mêmes, comment les interprétez-vous ?

– Evidemment, il y a des faits. Je ne peux pas les mettre en doute. Les signataires de cette étude sont de bons scientifiques. Ils ont fait leur travail. Mais au lieu de chercher, comme ils l'ont fait, des explications du genre « absence de molécule et mémoire », j'aurais cherché un problème méthodologique, essayé de voir le moment où mes manipulations posaient problème.

» Comprenez-moi bien, je ne peux pas, sauf à mettre en doute l'honnêteté des auteurs de ce travail – ce que je ne peux pas faire, – critiquer *a priori* leurs résultats expérimentaux, encore qu'il s'agisse d'un modèle biologique sur lequel je ne puis pas, personnellement, me prononcer. Par ailleurs, cinq laboratoires se sont associés pour signer un tel travail, ce qui me fait penser que tout cela est net et clair. Il faut pourtant se rappeler qu'il y a eu d'autres exemples dans l'histoire des sciences où l'on n'a pas compris d'emblée que l'on était victime d'une erreur, d'un artefact méthodologique.

– Les auteurs de ce travail prennent pourtant un risque important, celui d'être démentis.

– C'est vrai qu'ils prennent un très grand risque. D'ailleurs, le seul fait que ces scientifiques connus prennent un tel risque impose que l'on considère leur travail avec le plus grand soin. Je persiste pourtant à envisager l'hypothèse, non pas à proprement parler d'un artefact, mais d'un paramètre méthodologique que l'on a en définitive négligé. Quoi qu'il en soit, il est clair qu'après la publication de ce travail dans l'hebdomadaire *Nature* il faudra s'attaquer à ce problème pour voir de quoi il retourne précisément.

– Certains envisagent l'hypothèse d'une « empreinte » dont l'eau conserverait le souvenir, de type électromagnétique.

– Oui, bien sûr, la chose serait possible dans un solide. Mais on ne peut l'imaginer dans une phase liquide comme l'eau. Les résultats, s'ils étaient confirmés, remettraient en question – la chose n'est pas impossible, mais la probabilité est très faible – l'essentiel des bases sur lesquelles travaille la science moléculaire.

» Je voudrais, pour finir, insister sur le fait que, en définitive, la chasse aux sorcières n'existe pas dans le domaine scientifique. Nous avons bien sûr affaire ici à un domaine très passionnel. La thèse, qui veut que des scientifiques qui essaient de faire des choses rejetées par la science dite officielle ne pourraient être entendus, est un argument qui ne tient pas. La chose peut être vraie, pendant une année ou deux, mais l'information finit toujours par être publiée si le travail est réalisé avec une méthodologie correcte. »

Propos recueillis par
JEAN-YVES NAU.

L'enfant terrible de la recherche



A cinquante-trois ans, le docteur Jacques Benveniste est toujours, sous des allures d'adolescent, l'enfant terrible de la communauté médicale et scientifique française. Mal connu du grand public, il cultive non sans élégance ni naïveté un personnage hors du commun , à mi-chemin du « soixante-huitard » qu'il a été et du tenant de l'*establishement* qu'il espère ne jamais devenir.

« Immigré de la première génération » – son père, originaire de Salonique, est arrivé à Paris en 1925 – ce Parisien fils de médecin de quartier est, tout jeune, séduit par les voitures de course et ne souhaite qu'une chose : devenir ingénieur automobile. Bachelier à quinze ans mais, *« trop mauvais en mathématiques »*, il se réfugie dans la médecine.

Ce fut ce qu'on appelait alors la *« voie royale »*. Externat, internat des hôpitaux de Paris et clinicat, le futur mandarin a fait une croix sur sa carrière hospitalo-universitaire pour entrer dans le monde de la recherche. L'orage de 68 passé, il quitte la France pour la Californie. C'est à La Jolla qu'il découvre le PAF, une molécule humaine dont on sait aujourd'hui qu'elle joue un rôle fondamental dans l'asthme et les phénomènes inflammatoires (*le Monde* du 15 juin). C'est ensuite le retour en France, en 1973, dans l'équipe du professeur Jean Hamburger puis, enfin, l'autonomie, à Clamart, avec la création de l'unité 200 de l'INSERM qu'il dirige depuis 1980 et où cinquante personnes travaillent aujourd'hui sur les mécanismes fondamentaux de l'allergie et de l'inflammation. Il s'était une fois de plus en 1975 illustré dans ce domaine en mettant au point le test de dégranulation des basophiles.

Il entend tout faire aujourd'hui pour que soit créé au plus vite à Paris un Institut de recherche sur l'inflammation.

Ces éminents travaux ne retiennent cependant pas toute sa curiosité scientifique. Avec la découverte fondamentale publiée par *Nature* le docteur Benveniste, qui n'a pas hésité à remettre en question une réputation établie, a délibérément pris le risque de l'imagination sans laquelle il n'est pas de recherche féconde.

F. N.

La mémoire de la matière

(Suite de la première page.)

Jacques Benveniste put ainsi démontrer qu'en mettant en présence ces basophiles un allergène et un produit homéopathique (en l'occurrence *Apis Mellifica*, du venin d'abeille très dilué), il se produisait une forte diminution du pourcentage de dégranulation.

La publication de ces résultats (*le Monde* du 6 mars 1985), déclencha une violente polémique. Partisans et adversaires de l'homéopathie, une fois de plus, repartirent en guerre. Le docteur Benveniste eut beau expliquer que ces résultats ne permettaient en aucune manière de conclure quoi que ce soit quant à l'efficacité thérapeuthique de cette « médecine douce », le « mal » était fait : pour l'establishment scientifique, il avait sauté le pas, et était « passé à l'ennemi ».

Commission d'enquête

Dans les années qui suivirent, l'équipe du docteur Benveniste continua ses recherches sur les effets des hautes dilutions sur les systèmes biologiques. Plus elle avançait, plus elle confirmait l'intuition du départ : la mise en évidence d'un phénomène aussi extraordinaire qu'incompréhensible : de très hautes dilutions (jusqu'à 1×10^{120} d'antisérum anti-IGE étaient capables de provoquer une dégranulation des cellules basophiles du sang.

On peut comprendre l'empressement, pour ne pas dire l'impatience, de cette équipe de chercheurs à l'idée de publier dans la presse scientifique internationale pareille découverte puisqu'elle bouleversait la conception sur le mode de transmission del l'information en biologie. Hélas ! il lui fallut vite déchanter. On ne publie pas ce que l'on n'est pas capable d'expliquer, répondirent en substance les principaux directeurs de revues scientifiques. L'un d'eux, à bout d'arguments pour calmer l'impatience du docteur Benveniste, lui rappela que Galilée dut, lui aussi, affronter le scepticisme de ses contemporains...

Ce fut finalement *Nature* qui accepta d'entreprendre de véritables négociations avec le docteur Benveniste. Avec, comme condition *sine qua non* à une publication, la reproduction de ce phénomène dans d'autres laboratoires étrangers. Cela fut réalisé sans difficultés au Ruth Ben Ari Institute (Israël), à l'université de Milan et à l'université de Toronto. Ainsi *a priori*, tout risque d'artefact, d'erreur de manipulation ou de méthodologie était écarté. *Nature*, pourtant, ne se décidait toujours pas à accepter la publication de ce travail...

Tout devait s'accélérer le mois dernier avec le compte-rendu, dans *le Monde* (daté 29-30 mai) de la communication faite par le docteur Benveniste au cours d'un congrès national d'homéopathie à Strasbourg. Pour la première fois, le chercheur français évoquait publiquement ses travaux. Soucieuse, sans doute, de ne pas passer à côté d'une publication « historique », *Nature* décida d'accélerer le processus de publication. Non sans d'ailleurs s'entourer d'un maximum de précautions. Bien qu'aucun des « referees » (relecteurs scientifiques de haut niveau) n'ait formulé de critiques fondamentales au sujet de la valeur scientifique des travaux de l'équipe de l'INSERM, *Nature* a décidé non seulement d'accompagner la publication de l'article (1) d'une *« réserve éditoriale »* mais encore de nommer une commission d'enquête qui se rendra début juillet dans le laboratoire de Jacques Benveniste. Son rapport devrait être publié dans le numéro de *Nature* du 14 juillet.

Aujourd'hui, on ne peut donc que constater et s'interroger. Il apparaît que l'on peut obtenir des effets biologiques spécifiques avec de très hautes dilutions de substances actives ; que ces réactions spécifiques sont provoquées par un système déclenchant, *a priori* non moléculaire ; et que ce phénomène ne peut être observé que si la dilution s'accompagne d'une agitation du liquide.

Bien que la portée de cette découverte aille bien au-delà de l'homéopathie, les homéopathes ne manqueront pas de crier victoire en faisant remarquer que ces travaux confirment implicitement deux des trois dogmes sur lesquels repose leur médecine : l'effet des hautes dilutions et le principe de la « dynamisation » (l'agitation) nécessaire entre chaque dilution. Mais ce serait pourtant une profonde erreur de conclure à la démonstration de l'efficacité thérapeuthique de l'homéopathie.

Une prise de position

Et maintenant, que va-t-il se passer ? « *Nous allons confirmer l'existence de ce phénomène dans d'autres systèmes biologiques*, a expliqué le docteur Benveniste. *Il faut rappeler que de telles observations ne peuvent être faites dans tous les systèmes. Ainsi, il n'apparaît pas possible d'induire la contraction d'un muscle lisse en utilisant des substances aussi hautement diluées. En revanche, il semble bien que l'on puisse agir sur les flux ioniques transmembranaires.* » D'autre part, explique-t-il, il faut « *entreprendre des coopérations multidisciplinaires internationales, notamment avec des physiciens et des chimistes capables de nous donner peut-être un jour la solution du problème* ».

La direction de l'INSERM a publié le mercredi 29 juin, la veille de la parution de l'article dans *Nature*, un communiqué. C'est sans doute la première fois que l'INSERM agit de cette manière vis-à-vis de travaux effectués par ses chercheurs. Ce texte, qui peut être considéré comme une véritable *« prise de position idéologique »* selon l'expression du directeur de l'INSERM, M. Philippe Lazar, traduit l'embarras de l'Institut vis-à-vis de cette publication. Après une phase *« d'incrédulité temporaire »* de la part de la communauté scientifique, souligne le communiqué, viendra le temps de *« l'évaluation scientifique »* proprement dite. On saura alors s'il ne s'agit que d'*« illusion »* ou au contraire *« d'une réelle avancée des connaissances »*. Pourtant, la direction de l'INSERM note que cette publication dans une revue aussi prestigieuse que *Nature* constitue déjà *« une étape importante »* dans le processus d'évaluation ainsi engagé.

JEAN-YVES NAU
et FRANCK NOUCHI.

(1) *« Human basophil degranulation triggered by very dilute antiserum against IGE »*. E. Davenas, J. Benveniste et coll. (*Nature* du 30 juin).

La déclaration de l'INSERM

La direction de l'INSERM a publié le mercredi 29 juin un communiqué dont voici les principaux passages :

« L'équipe de recherche de M. Jacques Benveniste (directeur de l'unité 200 de l'INSERM) s'intéresse depuis plusieurs années à l'action éventuelle de hautes dilutions de substances pharmaceutiques sur des systèmes cellulaires, en liaison avec des laboratoires homéopathiques. Le système cellulaire utilisé est celui que l'unité 200 a mis au point et utilise couramment dans ses recherches immunologiques, le test dit de « dégranulation des basophiles ».

» La revue *Nature* publie, dans son numéro du 30 juin 1988, un article cosigné par treize auteurs issus de quatre laboratoires, dont l'unité 200, et trois laboratoires étrangers (Israël, Italie, Canada), qui porte sur les dégranulations induites par de très hautes dilutions (jusqu'à 10^{120}) d'un anti-sérum anti-IgE. (...)

» Toutes découverte réelle suscite inévitablement l'incrédulité temporaire de la communauté scientifique. C'est à cette communauté qu'il revient de faire le tri, par ses méthodes habituelles d'évaluation où la controverse scientifique a sa place, entre ce qui se révèle en fin de compte n'être qu'illusion et ce qui constitue une réelle avancée des connaissances. Il est clair que l'administration de l'INSERM se doit, en pareille circonstance, de s'en remettre au jugement de cette communauté. Elle considère que la publication par une revue aussi prestigieuse que *Nature* des résultats évoqués constitue une étape importante dans le processus d'évaluation ainsi engagé. »

Environnement

Un label de propreté européen

Cent six plages françaises hissent le Pavillon bleu

Cent six communes du littoral français – sur un total de plus d'un millier – vont pouvoir arborer cet été le Pavillon bleu des plages propres. Ce label, créé en France il y a quatre ans par la Fondation pour l'éducation à l'environnement en Europe, a été repris l'an dernier par la Communauté européenne à l'occasion de l'année de l'environnement. Toute commune littorale de la CEE peut y prétendre. Il suffit pour cela d'envoyer à la Fondation un dossier comprenant les données sur la qualité des eaux de baignade établies chaque année par les autorités sanitaires, un état de l'assainissement (égouts et stations d'épuration) et un compte rendu des efforts d'information du public concernant l'environnement. Des inspecteurs viennent alors vérifier la qualité de l'eau de mer, la propreté de la plage et les installations qui permettent à l'usager de conserver cette propreté.

Ce *« label évolutif de qualité »*, comme disent les promoteurs de l'opération, est renouvelable chaque année. C'est ainsi que, en 1988, quarante-huit nouvelles communes ont décroché le Pavillon bleu des plages, parmi lesquelles Nice et Marseille, qui viennent chacune d'inaugurer leur station d'épuration des eaux usées. Pour encourager ces deux métropoles dans leur effort, on a pour cette fois fermé les yeux sur les plages de qualité douteuse comme l'anse des Phocéens et l'anse des Sablettes à Marseille ou la plage de la Réserve à Nice...

En revanche, vingt-quatre communes détentrices du Pavillon bleu en 1987 l'ont perdu cette année, comme Le Havre (Seine-Maritime), Dinard (Ille-et-Vilaine), Soulac-sur-Mer (Gironde), Carry-le-Rouet (Bouches-du-Rhône ou Ajaccio (Corse-du-Sud).

Au plan européen, la France est à égalité avec l'Espagne (106 Pavillons), suivies du Portugal (69), du Danemarck (42), de l'Irlande (19), du Royaume-Uni (17), de la RFA (14), de la Grèce (10), des Pays-Bas (8) et de l'Italie (5). Pour ces derniers pays, toutefois, l'institution est trop récente pour donner une idée complète de la propreté des plages.

La Fondation a également lancé un Pavillon bleu des ports de plaisance propres. Dix-sept ports français l'ont reçu cette année, dont cinq nouveaux : Bénodet (Finistère) Cap-d'Agde (Hérault), Sainte-Maxime et Saint-Tropez (Var), Menton-Garavan (Alpes-Maritimes). Il existe enfin un Pavillon bleu pour les plaisanciers soucieux de respecter l'environnement. Les promoteurs souhaitent que, à terme, tous les bateaux de plaisance puissent l'arborer, faisant honte à ceux qui ne le pourraient pas. Estivants, encore un effort...

R. C.

Le Monde

ARTS ET SPECTACLES

Les années 50 au Centre Georges-Pompidou

Naissance des trente glorieuses

Les murs de Paris sont encore sombres. Malraux — point encore ministre — ne songe pas à la grande lessive qui éclaircira les bâtiments de la capitale. Pour l'instant, après l'échec du RPF, il murit silencieusement son Musée imaginaire. *Le « plus illustre des Français » ronge son frein à Colombey, en attendant son heure. Il rédige ses* Mémoires de guerre. *A Saint-Germain-des-Prés, les zazous ont disparu. Sartre a déserté le Flore pour le Montana, mais l'on rencontre encore Camus, sanglé dans son trench-coat. On suit dans* Combat, le Monde *ou* Paris-Match, *le développement de la guerre froide, la mort de Staline, les ravages du maccarthysme ou les drames de la décolonisation, en Asie, en Afrique du Nord et bientôt jusqu'en métropole. A l'Elysée, René Coty succède à Vincent Auriol. Les deux étoiles du général se profilent à l'horizon.*

Dans les petites salles de la rive gauche, le théâtre vit une sorte d'âge d'or avec Ionesco, Beckett et Adamov. Rive droite, les grandes salles, rouge et or, affichent encore Sartre avant de passer au répertoire du boulevard. Tous les soirs, les trompettes du TNP appellent le public à participer aux grandes messes organisées par Jean Vilar. Gérard Philipe officie à Chaillot comme à Avignon. L'abstraction lyrique règne à Paris, en passe d'être détrônée par New-York. Mais personne ne le sait encore. Le nouveau roman fait ricaner les fringants hussards de la droite littéraire. On découvre la littérature américaine. Schaeffer règne sur la musique électro-acoustique et les sériels triomphent au « domaine musical ». La chanson française est sur toutes les lèvres. Brassens transpire chez Patachou où tout le monde reprend en chœur son fameux « Gare au gori-i-ille ». Sur les ondes, le Déserteur *de Boris Vian est interdit. Le couronnement de la reine d'Angleterre est une formidable promotion pour la télévision qui retransmet en direct la cérémonie. Vadim invente Bardot, image de la femme libérée. Godard prépare* A bout de souffle, *manifeste de la Nouvelle Vague.*

Les Français, longtemps sevrés, se lancent dans une consommation qui commence à être à leur portée : voiture, électroménager, réfrigérateur, transistor, télévision. Les villes éventrées par la guerre achèvent — plutôt mal — leur reconstruction. C'est le baby boom. La crise du logement bat son plein. On construit les premiers ensembles. Mais la guerre s'estompe, en dépit de l'Algérie. L'avenir sera peut-être radieux...

C'est cette époque si proche et si lointaine qui s'expose au Centre Pompidou à travers plusieurs manifestations pluridisciplinaires. « Ni nostalgiques ni passéistes », nous dit-on. Juste un bilan, un parfum d'époque et la petite musique des « fifties ».

E. de R.



PHOTO WILLY MAYWALD IN « WILLY MAYWALD ET LA MODE »



DOCUMENT ALAIN PELE

Martine Carol dans « Nana ».

De la DS19 à la conquête de l'Anapurna

Fan des fifties

ON ne se voit pas vivre dans ses années. Visitant en 2018, dans le Beaubourg du troisième millénaire, une exposition consacrée à la période 1970-1980, ceux qui tiendront encore sur leurs jambes n'en finiront pas de s'étonner. Avaient-ils vraiment cette tête ? Est-ce bien ainsi qu'ils vivaient ? Et d'ailleurs, comment ? Attendons l'expo.

On constate déjà que les années 50, telles qu'elles vont être exposées cet été, débordent largement la période concernée. Le paysage audiovisuel français étant alors ce qu'il était — sans télé, — l'esprit de l'époque, ses modes, le fruit de ses inventions et de ses créations, n'ont imprégné la vie quotidienne qu'après un long délai. De petits drames (les larmes de Soraya, les amours « amorales » d'Ingrid Bergman et de Roberto Rossellini), ont caché plus que jamais les vrais combats culturels. Des voitures révolutionnaires (la DS !) n'ont été adoptées que des années après qu'elles eurent été commercialisées. Les chaises longues en contreplaqué (toujours en vente chez Roche et Bobois), les tables basses en verre tarabiscotées, les lampadaires tubulaires à pattes d'araignée ne sont pas apparus miraculeusement dans des foyers désargentés par la guerre.

Le fan de Gilbert Bécaud, comme d'ailleurs celui de Roberto Benzi, ignorait — chose invraisemblable aujourd'hui — que les sériels triomphaient au Domaine musical, que quelques dingues composaient avec du bruit et de l'électricité. Années de rétablissement national, de redressement économique accéléré. Mais de communications incertaines, de perspectives brouillées. Le grand peintre des années 50 s'appelait Bernard Buffet ! Et cela même, il suffisait de ne pas vivre à Paris pour l'ignorer.

Ce que l'on savait, et si l'on se souvient bien, avec une certaine unanimité, c'est que la guerre était finie — malgré la Corée, l'Indochine, l'Algérie, — c'est que la vie recommençait. Tout concourait à ce que le passé fût effacé, même si ses traces, par-ci par-là, réapparaissaient. L'hebdomadaire *Paris-Match* (un enfant de la guerre) reproduit dans son numéro du 18 février 1950 le questionnaire alors distribué aux membres du PC : « *Etes-vous allé travailler en Allemagne ?* » On apprend heureusement dans le même numéro, réplique narquoise au *Deutschland über alles*, que la voix de Charpini monte jusqu'au contre-*la*, une tierce plus haut que celle de Lily Pons. Quant à Picasso, il allie désormais l'art du dessin avec celui de la photographie (à temps de pose illimité) et dessine « *avec une lampe électrique* ». Mieux que jamais.

Euphorie des performances. On vivait alors — on le disait sans fausse modestie — avec dix ans d'avance. On franchissait des sommets, chaque jour un record tombait. C'est qu'il ne s'agissait pas tant de construire que de reconstruire. Autant dire d'avancer à marche forcée. *Paris-Match* se fait pendant toutes ces années l'écho d'exploits en tout genre. C'est le temps des minutes chèrement gagnées, du sport pour le sport, du jazz crépitant, de la fébrilité.

Paris-Match, donc. Quand, en mars 1949, paraît le numéro 1, avec une couverture consacrée à Berlin et à son pont aérien, l'heure est encore à l'espoir tempéré. « La guerre n'est pas inévitable » : voilà qui ne constitue ni un bon titre ni un sujet d'hilarité. Mais on lit plus loin que le Paris des couturiers s'exporte « *aux quatre coins du monde* ». Le thème de la guerre en dentelles fait opportunément son apparition. Centrée sur « *Dior contre Fath* » et, côté parfums, sur « *la lutte Arden contre Rubinstein* », ce sera l'une des apaisantes et pacifiques rengaines du début de ces années.

Les comptables se déchaînent

Paris-Match, encore. En janvier 1950, le ton est trouvé : cumulatif. Cinq millions de pèlerins à Rome. Le pape a mis vingt-trois minutes pour franchir la Porte sainte. Inge, dix-huit ans, gagne chaque jour 30 000 F en trois secondes. Il a fallu six reporters pour photographier son saut de la mort. On a convoqué un huissier pour comptabiliser les rires déchaînés par une pièce de Sacha Guitry.

Magie du dénombrement généralisé. Ce ne sont plus les morts au champ d'honneur dont la liste est chiffrée. Mais les jours de bonheur (« *le couple Renaud-Barrault joue la cinq-millième de leur duo d'amour* »), les 91 crèches de la région parisienne où gazouillent les bébés de la France-champignon, les 14 600 bœufs nécessaires à la fabrication d'une dose annuelle de Cortisone (Dufy lui doit d'avoir retrouvé l'usage de sa main gauche), les 52 318 étudiants dont s'enorgueillit le Quartier latin d'après guerre. Et les comptables se déchaînent : 15 500 F de budget mensuel pour un potache moyen ; 60 F un plat garni dans un restaurant bien placé ; 70 F l'entrée au Kentucky, boîte de jazz à la mode ; 6 F pour s'asseoir à deux sur un banc du Luco. Vision fugitive des jardins du Luxembourg peuplés d'enfants jouant au cerceau, arpentés par une chaisière avec mitaines et voilette. Combien gagnait la chaisière ?

« *L'écran suggère, parfois il tue.* » La menace tient encore une fois en quelques chiffres : 310 meurtres, 104 agressions, 74 chantages dans les 200 films vus au cours des douze mois écoulés ! Mais nous voici sur les sommets. Herzog plante de ses doigts gelés un drapeau au sommet de l'Anapurna, « *quatre Français ont vaincu le mystère de l'Eldorado* ». Sommets, aussi, de candeur et de naïveté. « *Soyez douce comme une victime* », conseille Coco Chanel, transformée en Mme Soleil, aux garçonnes qu'elle a contribué à émanciper. « *Rappelez-vous que les hommes n'aiment pas les femmes fortes et qui leur tiennent tête. Soyez donc douce avec hyper conscience.* » Gayelord Hauser, dans la foulée des psychologues américains libertaires, assure la même année que l'on peut vivre cent ans à condition d'avoir toujours chez soi de la vaisselle à bon marché. Et de la casser en cas de grosse colère.

L'avenir, ce sont les enfants. Les nourrir abondamment (le vin, comme les confitures, n'est pas déconseillé). Ou leur construire des restaurants-modèles, cités radieuses de la gastronomie enfantine. « *Depuis qu'il déjeune à La Roseraie, Lulu, fils de cheminot, a pris 4 kilos.* » Combien a-t-il fallu de calories à Roberto Benzi pour tourner *Prélude à la gloire ?*

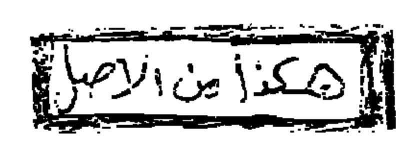
Les inventions promettent à tous des lendemains radieux. Télévision (« *le monde chez vous dans cinq ans* »). Tourisme interstellaire (« *trois cents heures seulement pour aller de la Terre à la Lune, et cela avant huit ans* »). La génétique n'a pas bonne presse, cela se comprend (« *Vous ne pouvez pas fabriquer des bébés marxistes* », écrit Huxley à Lyssenko). Mais la Pénicilline, la Streptomycine, la Choramycétine, l'Auréomycine, et la Terramycine sont déposées au soir de Noël 1950 « *dans le sabot de l'humanité* ».

« *Les méthodes actuelles de diagnostic permettent à n'importe quel médecin de déceler un cancer naissant, qu'il sera facile d'étouffer dans l'œuf.* » C'est la bonne nouvelle du printemps 1951. Annabelle (future épouse Buffet) se fait rectifier le nez. Pie XI règle d'une seule encyclique « *les cinq cas de conscience de la vie conjugale* » : non à la fécondation artificielle et à la stérilisation ; oui à la méthode Ogino. Les seuls cas incompréhensibles ou désespérés sont — déjà — celui du cinéma français « *qui se meurt* » et celui des suicides d'adolescents, seul chiffre qui pourtant, à trente ans d'écart, apparaît comme un anti-record : douze morts ! Les enfants de la guerre étaient-ils si peu angoissés ?

L'étonnant, c'est qu'en retrouvant ces parfums d'époque après plus d'un quart de siècle on puisse tout retrouver, tout ressentir, tout imaginer. Leslie Caron, élue « *jeune fille des années 50* », a la bouche de Béatrice Dalle. Clark Gable épousait — c'était hier — sa quatrième femme. Echec à la vieillesse avec le sérum Bogomoletz. Contrôle des calories pour un régime équilibré. Le prince Rainier, fraîchement couronné, est le sosie parfait de sa fille Stéphanie. Le fond de teint devient invisible, on ne s'épile plus les sourcils. Coiffées en coup de vent, les femmes ont perpétuellement l'air de sortir de leur bain. Porteuses du pantalon dans leur foyer, les femmes américaines seraient-elles « *les plus malheureuses du monde* » ? De ce côté-là non plus, les choses n'ont pas vraiment changé.

Dix ans après, le Salon de l'auto voit le retour des Bugatti et le début de la mode « rétro », l'expédition Kogan (douze femmes) échoue près du sommet de l'Himalaya. Gérard Philipe meurt en pleine gloire d'un cancer incurable. James Dean grille dans sa voiture. La Callas succombe aux dollars d'Onassis. Belmondo est tué dans *A bout de souffle* (1960). Rien ne semble plus si explicable, chiffrable, unilatéral. Nathalie Sarraute en littérature avait ouvert *l'Ere du soupçon*, quatre ans avant.

ANNE REY.



LES ANNÉES 50

Manifestations au Centre Pompidou

Après « Présences polonaises », « Paris-Berlin », « Paris-Moscou », et « Paris - « New-York », le Centre Georges-Pompidou mobilise entre le 30 juin et le 17 octobre tous ses lieux et toutes ses forces pour une grande rétrospective pluridisciplinaire.

EXPOSITIONS

– *Les Années 50, quelques problèmes de l'art contemporain* (galerie du 5ᵉ étage).

– *La Hune, une librairie-galerie à Saint-Germain-des-Prés* (Musée, 4ᵉ étage).

– *Architecture et design : entre le béton et le rock* (galerie du CCI).

– *Bandes dessinées : Héros de papier* (salle d'actualité de la BPI, 29 juin – 26 septembre).

CONCERTS

– *Musiques électroacoustiques ;* de la *Symphonie pour un homme seul*, de Schaeffer-Henry (1950) à *Orient-Occident*, de Xenakis (1959) en passant par des écoutes de bandes réalisées sur ordinateurs, 90 œuvres de dix pays réparties sur douze concerts, programmés par François Bayle. Une coproduction du Centre, de l'IRCAM et de l'INA-GRM, du 2 au 30 juillet (salle du 5ᵉ étage, 18 h 30).

– *Musique instrumentale :* concerts thématiques de musique de chambre (« L'après-guerre », « L'esprit sériel », etc.) du 1ᵉʳ septembre au 17 octobre (salle du 5ᵉ étage, 18 h 30).

– *Trois concerts d'œuvres dirigées :* le 15 septembre au Théâtre des Champs-Elysées par l'Orchestre national de France (Strauss, Stravinski, Xenakis, Ligeti, Messiaen) ; le 10 octobre au Théâtre du Rond-Point par l'Ensemble intercontemporain (Nono, Stockhausen, Zimmermann, *Déserts*, de Varèse) ; le 14 octobre à la Maison de Radio-France par l'Intercontemporain (Berio, Cage, *le Marteau sans maître*, de Boulez).

CINÉMA

– Cinquante longs métrages sélectionnés par Jean-Loup Passek pour retrouver le temps de *Caroline chérie*, de *Cinémonde*, du premier numéro des *Cahiers du cinéma* (avril 1951), de la naissance de la nouvelle vague (salle Garance, jusqu'au 18 juillet et du 14 septembre au 17 octobre, séances à 14 h 30, 17 h 30 et 20 h 30).

– *Juste avant la vague : le documentaire français des années 50.* Reportages de Rouquier et Franju, films d'art de Cocteau, Kast et Grémillon... (salle Jean-Renoir, BPI, 2ᵉ étage, jusqu'au 2 juillet et du 14 septembre au 10 octobre).

LITTÉRATURE

– *Des voix et des images, création littéraire* (Lectures au studio 5, 5ᵉ étage, à 18 h 30 et à 20 h 30, du 3 au 10 juillet et du 2 septembre au 17 octobre).

– D'autre part, quatre ouvrages édités par le Centre paraissent à cette occasion : *les Années 50*, ouvrage collectif et catalogue de l'exposition (420 F) ; *Cinéma français : les années 50*, par Jean-Charles Sabria (420 F) ; *D'un cinéma l'autre – Notes sur le cinéma français des années 50* (130 F) ; *la Librairie-galerie La Hune*, par Bernard Gheerbrandt (195 F).

– Existent également en librairie : *les Années 50*, d'Anne Bony (éditions du Regard) ; *les Années 50 de A à Z*, de Brigitte Comand et Bernard Marcadé (Rivages/Styles).

★ Rens. : 1/42-77-12-33.

Architecture-design

Entre le rejet et l'autocensure

Porter un regard historique sur une période aussi proche que les années 50 pose des problèmes qui relèveraient plutôt de la psychanalyse. Mais au fait, quand commence la petite enfance de la France d'après-guerre.



Rue Gambetta à Royan.

COMBIEN de temps faut-il laisser refroidir une œuvre, combien de temps doit-on faire décanter une époque ou un style, pour avoir, sinon le regard « juste » – car les modes qui suivent l'interdisent en imposant à nouveau leurs filtres – du moins les outils d'analyse nécessaires ?

Ces questions sont depuis longtemps les moteurs secrets du Centre Pompidou, et plus généralement de tous les organismes qui gèrent l'histoire proche, voire l'histoire du présent. On s'est habitué à ne plus les formuler hors de savants colloques où l'on s'interroge sur les objets-témoins, les images, ou les sons-témoins que l'ethnologue devra préserver, sur l'opportunité de faire entrer au musée de jeunes artistes contemporains, dont la cote se trouve décuplée, ce qui est un bien pour eux, mais dont la glorification précoce fausse peut-être durablement leur propre évolution, tandis qu'elle impose au marché la gestion pétrifiée de modèles : on s'est ainsi accoutumé à dire, de façon désabusée, que l'avant-garde est devenue académisme. Cela ne résout pourtant pas un problème réel.

C'est en 1959 que Malraux devient ministre de la culture, et c'est depuis cette époque qu'en France s'est organisée de manière visible la gestion de la culture des masses à travers toutes sortes de « centres » qui répercutent les versions officielles de l'art contemporain. Les années 60 et suivantes ont donc été suffisamment réexploitables selon des normes toujours actuelles.

Exposer en 1988 les années 50 est un tout autre problème, si tant est qu'il soit possible de donner ainsi son autonomie à une décennie. Quand commence en effet cette décennie ? Lors de l'Exposition internationale de 1937, que la Ville de Paris a fait si splendidement revivre l'an passé à travers ses musées ? Tous les nouveaux matériaux sont alors inventés, pour que l'« effort de guerre » les fasse entrer dans l'usage quotidien. Le Corbusier est déjà présent, même si c'est sur la touche, comme il le sera lors de l'Exposition de 1958 à Bruxelles avec le pavillon Philips (c'est Guillaume Gillet qui construira celui de la France).

Est-ce plutôt au lendemain de la guerre que commencent les années 50 ? Un instant où l'on découvre avec horreur l'histoire qui vient de fuir, la même histoire qui se trouble quarante ans plus tard, comme si la mémoire et l'histoire obéissaient à des règles contraires selon qu'il s'agit de destruction ou bien de création. Peut-on séparer la période de la reconstruction des dix années qui suivent, portées par la ferveur sans limite pour les vertus du progrès, et de l'oubli ?

Ces questions de limites historiques sont particulièrement significatives pour ce qui relève de l'architecture, du cadre de vie, des meubles et objets, tous domaines où l'influence et même la fascination américaines jouent un rôle parfois clef. L'ensemble présenté par le CCI ne négligera d'ailleurs aucun de ces ancrages. L'analyse historique ou sociologique paraît un acquis finalement assez simple. Reste l'analyse du, ou des styles 50, puisque se juxtaposent ou s'opposent, d'un côté, les joies multiformes du fonctionnalisme et, de l'autre, ce que Raymond Guidot, commissaire de l'exposition, a joliment baptisé le style « Spirou-rognon-bretzel », version « pré-kitsch » d'une esthétique organique très typée qui, malgré un petit vent de mode contraire, reste généralement l'objet d'un rejet assez vif, presque d'un dégoût instinctif.

Comme nous l'a dit de façon pittoresque un autre organisateur de l'exposition, il fallait *« exorciser le mal à la France des grands ensembles »*. On ne saurait mieux dire qu'à côté de l'analyse historique et de la compilation formelle de l'époque, il restait ou reste à faire une autre analyse, plus souvent pratiquée sur un divan que dans un musée. Le thème de notre exposition oscille d'ailleurs entre la trentaine et la quarantaine, un bon âge moyen pour se débarrasser des traumatismes de la petite enfance. Mais pourquoi donc la France apparaît-elle plus traumatisée par ses années 50 que les autres pays occidentaux ?

Le mal aura été sans doute jugé trop profond, le secret trop difficile à accoucher. La proximité des années 50 devait donc être gommée, comme l'est, dans le forum, celle des années 60. Le CCI a fait appel à Jean Nouvel pour donner sa forme à l'exposition. Ce qui fait un peu mode. Mais qui d'autre que l'architecte du théâtre de Belfort aurait pu donner ainsi l'apparence du souvenir, de la mémoire reléguée, au travail d'histoire et de rigueur entrepris par les commissaires du Centre Pompidou ?

FRÉDÉRIC EDELMANN.

Cinéma

Femme-objet ou femme émancipée ?



COLLECTION L. MIRKINE

Brigitte Bardot.

De Caroline chérie *aux* Amants *en passant par* Et Dieu créa la femme, *l'image de la femme s'émancipe. Martine Carol, Brigitte Bardot et Jeanne Moreau annoncent la nouvelle vague.*

PENDANT les années 40, le cinéma français, placé sous l'éteignoir de l'ordre moral pétainiste, n'avait parlé de l'amour qu'avec une extrême prudence. Quant à l'érotisme, il n'en était pas question. Ou, alors, de façon tellement déguisée... A la Libération, il y avait des sujets plus « urgents » à traiter : la Résistance, par exemple, présentée comme un fait national. Certes on respirait, la liberté était revenue, mais il y avait toujours un ordre moral.

Les associations catholiques, en particulier, menaient campagne contre *le Diable au corps* (1947), où un adolescent devenait l'amant d'une femme de combattant pendant la guerre de 1914 (du coup, l'ombre de l'écrivain Raymond Radiguet faisait scandale), ou contre *le Blé en herbe* (1954), où une femme révélait l'amour physique à un garçon dont elle aurait pu être la mère. Les deux films avaient été réalisés par Claude Autant-Lara, et *le Blé en herbe* était une adaptation d'un roman de Colette. Celle-ci mourait, la même année, à quatre-vingt-un ans.

Pour certains, ses œuvres, depuis longtemps célèbres, n'étaient pas convenables. Jacqueline Audry s'en faisait, pourtant, une spécialité à l'écran, et osait parler de la frigidité provoquée par l'égoïsme du comportement masculin, dans *Minne, l'ingénue libertine* (1950). Par des images allusives, métaphoriques, bien sûr.

Après les fantaisies du « new-look » lancé par Christian Dior en réaction contre les années de pénurie de tissu, la mode féminine s'était stabilisée dans une austérité relative et de bon ton. Les robes et les jupes descendaient à mi-mollet, moulant, discrètement, les hanches et les jambes. Les femmes doivent marcher à petits pas sur des chaussures à talon aiguille. Et si les soutiens-gorge à armature faisaient des poitrines « pigeonnantes », on ne poussait pas loin le décolleté. Pourtant, le bikini avait triomphé sur les plages, et les jeunes filles, l'été, se promenaient en chemisiers noués à la taille au-dessus de la ceinture d'un pantalon « corsaire ».

Tout cela se retrouve dans le cinéma de l'époque. La mode rapprochait les vedettes du public féminin, n'en faisait plus, sur l'écran, des créatures éthérées, sophistiquées, inaccessibles comme dans les films d'Hollywood. D'ailleurs, à Hollywood, il y avait des changements. Et, de toute façon, le cinéma français n'avait jamais eu sa Garbo ou sa Marlène.

C'est dans ce contexte qu'arrive *Caroline Chérie* de Richard Pottier (1950), adaptation par Jean Anouilh d'un roman de Cecil Saint-Laurent (pseudonyme de Jacques Laurent) contant les malheurs d'une jeune aristocrate sous la Révolution française. Caroline de Bièvre aime un seul homme, mais, pour sauver sa vie, elle doit, très souvent, sacrifier sa vertu, prêter son corps, ce qui ne lui déplaît pas toujours.

Le film accentue le côté polisson d'un ouvrage qui vient de connaître le même succès que les « best-sellers » américains. Et si la presse de gauche se déchaîne contre la vision « réactionnaire » de la Révolution, le public n'en a cure. Il adopte Martine Carol, interprète de l'héroïne, blonde starlette sentimentale qui a voulu se suicider par chagrin d'amour en 1947.

D'ailleurs les situations érotiques sont montrées de façon à ne choquer personne, et ce n'est pas un sein nu, exhibé le temps d'un éclair, qui va remettre la morale en question. Enfin, Martine Carol n'est pas une inconnue mais une comédienne sympathique, rassurante en femme-objet au grand cœur. Si elle tient, désormais, des rôles de pécheresse, elle reste la Parisienne type d'*Adorables créatures* (Christian-Jacque, 1952), une pécheresse à laquelle on pardonne tout. L'érotisme de Martine Carol passe par les personnages historiques qu'elle interprète. Sa nudité est filmée à contre-jour ou dans un bain voluptueux, avec ou sans mousse.

Après *Lucrèce Borgia* (1953), Christian-Jaque, qui va épouser l'actrice, achève la consécration du mythe avec *Madame du Barry* (1954) et *Nana* (1955), où Zola ne retrouverait pas son naturalisme. Martine Carol va à contre-courant de son image en interprétant Lola Montès dans le film de Max Ophüls (1955) que le public n'accepte pas. Cela ne met pas fin à sa carrière – elle tournera jusqu'à sa mort en 1967 – mais à son mythe, de toute façon battu en brèche par de nouvelles venues. Car, en 1955, à trente-trois ans, Martine Carol n'est plus dans la course.

Erotisme et passion amoureuse

Elle n'avait, certes, rien à craindre des Etchika Choureau, Danik Patisson, Dany Carrel, Claudine Dupuis ou Dominique Wilms (la « môme vert de gris »), nouveaux visages pour de vieux emplois, mais Françoise Arnoul était arrivée, plus moderne avec son visage de chatte, sa façon de s'habiller, sa sensualité naturelle. Elle avait débuté à dix-huit ans dans *l'Epave* de Willy Rozier (1949) où elle était chanteuse de cabaret et où on l'avait vue à peu près nue, dans les bras d'André Le Gall. Pour cette scène, elle était doublée. Cela n'empêchait pas les fantasmes masculins.

Françoise Arnoul, d'abord femme-objet en nymphomane ou prostituée, représente l'impudeur, le péché, la provocation sexuelle. De 1952 à 1956, cinq films sous la direction d'Henri Verneuil, et *French Cancan* de Jean Renoir, changent cette image stéréotypée, lui donnent un statut de vraie comédienne et une féminité troublante réconciliant l'érotisme et la passion amoureuse, que l'on dissociait généralement.

Françoise Arnoul annonce la femme émancipée que va incarner, presque malgré elle, Brigitte Bardot. Curieux destin que celui de la petite jeune fille convenable de Passy, qui rêvait d'être danseuse classique à l'Opéra. En 1952 – elle a dix-huit ans, elle a été cover-girl, chaperonnée par sa mère, – elle débute au cinéma grâce à Roger Vadim, assistant de Marc Allégret, dans *le Trou normand* de Jean Boyer, en ingénue, au côté de Bourvil. Willy Rozier recommence avec elle l'histoire de Françoise Arnoul : *Manina, la fille sans voile*. Le film ne tient pas toutes les promesses de son titre, mais Brigitte Bardot en bikini brave la pudeur.

Le 20 décembre 1952, elle épouse Roger Vadim. Passé le « scandale » de *Manina*, elle a l'air de s'orienter vers le style jeune fille fantaisiste, quand, en 1956, Roger Vadim s'en mêle, avec *Et Dieu créa la femme*, produit par Raoul Lévy. Brigitte Bardot secoue ses longs cheveux blonds, marche pieds nus, en se déhanchant comme Marilyn Monroe, semble bien ne pas porter grand-chose sous ses robes courtes et dégrafées, scandalise – dans le film, bien sûr ! – Saint-Tropez par sa liberté d'allures, prend des bains de soleil toute nue (derrière un drap étendu sur une corde) et attire les hommes. Elle n'en aime qu'un, comme jadis « Caroline chérie », mais nous sommes dans les temps modernes, un climat « pré-nouvelle vague » et Juliette, l'héroïne de Vadim, se donne à qui lui plaît, se reprend, se refuse, se marie par dépit mais proclame sa liberté en piétinant le jardin toujours bien entretenu des fameuses valeurs morales. C'est une révolution !

Passons sur les mises en scène de Vadim, elles ont pris un terrible coup d'artifice et l'on ne peut plus croire que le cinéma français moderne soit passé par *Et Dieu créa la femme*, ni la suite. Mais Brigitte Bardot, qui fait la moue, boule son texte, dit faux par rapport à toute une tradition, et se présente comme un défi à toute autre forme de séduction féminine, Bardot donc, ou BB, est un mythe authentique, lié à la transformation des mentalités et des mœurs, coïncidant, ce n'est pas là le hasard, avec la « nouvelle vague ». Avec elle une époque s'achève et une autre commence, on le comprend en la voyant jouer avec Gabin et Edwige Feuillère dans *En cas de malheur* de Claude Autant-Lara, d'après Simenon.

Mais, à la veille des années 60, la femme moderne, émancipée, les yeux battus par la fièvre du désir et de son accomplissement, c'est aussi Jeanne Moreau telle que Louis Malle la révèle, après son passage dans une vingtaine de films commerciaux, avec *Ascenseur pour l'échafaud* (1957) et *les Amants* (1958).

Plus intellectuelle, plus sensuelle, et plus épanouie, Jeanne Moreau, la femme de trente ans, annonce les temps nouveaux au moment où la France change de République, et où s'installe une nouvelle mode vestimentaire plus souple, plus floue, libérant les jambes des femmes à partir du genou et portant déjà les signes de la société de consommation.

JACQUES SICLIER.

Arts plastiques

Désordre et passions

La peinture après-guerre en France ? Matisse, Picasso, Léger, mais aussi les abstraits géométriques, les surréalistes, les gestuels. Un beau chaos, de Salons en galeries éphémères.

SOIT, pour héros, un jeune homme de province honorablement doué, ayant de la culture et du goût, qui aime la peinture et décide d'en faire sa vocation, à Paris, en 1950.

Son éducation esthétique commence par les journaux et revues, naturellement. Dans *les Lettres françaises*, Louis Aragon l'invite à composer des toiles-manifestes et lui cite les frères Le Nain, Géricault et Courbet. Un peu plus tôt, en 1947, le même Aragon a écrit à Fougeron que *« dans chacun de* (ses) *dessins se joue le destin de l'art figuratif et (...) se joue aussi le destin du monde »*. Un peu plus tard, il s'enflamme pour Bernard Buffet, peintre *« de la grande lignée des paysagistes français, de Daubigny à Utrillo »*. Voilà qui est clair. Mais, dans *l'Observateur*, en décembre 1950, Charles Estienne traite Aragon de *« Tino Rossi d'une nouvelle critique d'art »*. Il ironise sur Fougeron et éreinte bientôt Bernard Buffet.

A qui se fier alors ? Les maîtres à penser sont légion. Estienne, défenseur de l'effusion par la couleur et le trait, pourrait avoir tort contre Degand, ex-chroniqueur des *Lettres françaises* et critique du *Soir*, qui n'aime rien tant que l'abstraction géométrique. Lhote, qui ne manque pas une occasion de rappeler l'exemple de Cézanne, croit, lui, fermement aux mérites de la « tradition française » et au génie de Bazaine, Estève et Gischia. Jean Paulhan, que tout jeune homme se doit de respecter, préfère Fautrier, *« l'enragé »*. Comment concilie-t-il cet engouement avec sa défense du cubisme et de *« Braque le patron »*, très peu enragé, lui ? On ne sait pas. On le saura encore moins quand la NRF, qui a publié Lhote dans l'entre-deux-guerres et Bazaine dans les années 40, entreprend, à l'initiative de Paulhan, l'apologie de cet « informel » auquel Michel Tapié s'est dévoué dès la fin des années 40 — ce qui lui a valu d'Estienne une amabilité sur ce mot *« hermétique comme une cagoule »*. Les journaux ne font qu'augmenter le trouble. Un jeune peintre doit renoncer à les lire.

La visite des galeries et du Musée national d'art moderne l'éclaire-t-elle mieux ? Autre trouble là, autre désordre, plus grave encore : les générations s'entrechoquent, les découvertes se mêlent aux résurrections. Des artistes de trois genres sont exposés simultanément : les grands maîtres célèbres, les nouveaux grands maîtres à peine révélés et les jeunes gens. D'un côté, les dieux vivants et vieillissants, les athlètes du fauvisme et du cubisme, Matisse, Picasso, Braque et Léger, que l'on n'avait guère vus depuis 1939 et qui triomphent après 1945. D'un autre, Kandinsky, Klee ou Mondrian, tous morts pendant la guerre, mal connus auparavant, révélés progressivement et bénéficiant à l'évidence d'un effet de surprise et de nouveauté. Et d'un troisième : les disciples, petits-fils plutôt que fils des premiers nommés.

Une génération a comme disparu

Une génération a comme disparu, celle des vedettes de l'entre-deux-guerres, nées entre 1890 et 1900, de La Fresnaye à Soutine. Seules exceptions : Miro, Masson ou, dans un tout autre registre, Chagall, défendu par Malraux. On croirait presque qu'il n'y a plus de peintres de cinquante ans à Paris, mais seulement des héros septuagénaires et des jeunes gens éperdus d'admiration.

En 1951, on fête le soixante-dixième anniversaire de Picasso en grande solennité, à la Mutualité. Banquet. Discours. Un inconnu de trente ans, venu d'Amsterdam, a juste le temps d'apercevoir Pablo attablé. Karel Appel ressort de la salle et va boire dans un café rue Monge. Un moment après entre Picasso, fuyant l'éloquence de ses amis. Appel le regarde, Picasso le regarde le regarder. Appel hésite et renonce à lui parler. Bel exemple de rencontre manquée, nécessairement manquée. Rien d'étonnant si Appel avoue ensuite avoir éprouvé quelque soulagement à la disparition de Matisse et de Léger. *« C'était comme si les gratte-ciel avaient été rasés. Il y avait de l'espace, de l'espace ouvert... »* Deux attitudes s'opposent, aussi peu nuancées l'une que l'autre ; l'excès de la révérence, Pignon pastichant Picasso, d'autres pastichant Bonnard, ou l'excès de la rupture, Cobra pariant sur l'art brut, l'abstraction gestuelle éliminant la figure sans espoir de retour.

Les fils sont rompus, les maîtres inaccessibles ou morts. Il n'y a guère que les sectateurs de l'abstraction géométrique qui puissent s'appuyer sur une « tradition » ininterrompue, celle du néo-plasticisme *qui engendre* Cercle et Carré *qui engendre* Vasarely, dont on a oublié la notoriété d'alors. Mais cette « tradition », affaiblie par la métamorphose d'Hélion, ressemble trop à une orthodoxie. En 1950, Estienne publie son essai *L'art abstrait est-il un académisme ?* qui met à mal Deyrolle, Dewasne et leurs amis, autrement dit ceux qui exposent chez Denise René et s'abritent sous l'autorité des pionniers Magnelli, Domela et Kupka sans avoir leur talent. Parmi eux se trouve le terrible Auguste Herbin, auteur d'un *Alphabet plastique* dont le titre dit assez le propos. On le surnomme alors « Herr Bin » et l'on se méfie de ses sarcasmes de grand inquisiteur ennemi de tout ce qui n'est ni orthogonal ni circulaire.

Le jeune peintre est donc bien embarrassé. Que reste-t-il donc ? L'enseignement des Beaux-Arts ? Il ne faut guère y songer. Admis à l'Ecole en 1938, Pierre Soulages l'a fuie après avoir visité une exposition de dessins d'après l'antique dans l'atelier Poughéon. Dix ans après, la situation ne s'est pas améliorée. Les académies où corrigent Léger ou Lhote ? Zao Wou-ki a bien obtenu en 1949 un prix de dessin d'un jury composé de Lhote et Gromaire, mais il n'a pas pour autant suivi leurs préceptes. Reste la dernière solution, la plus périlleuse : suivre son penchant et le cours de sa propre pensée. C'est ce qu'on fait un Soulages comme un Debré, et bien d'autres qui, à l'inverse de ces deux peintres, n'avaient pas en eux de quoi se diriger et se définir.


IN « CHARLES ESTIENNE ET L'ART A PARIS »

Les surréalistes à Ouessant : Toyen, Péret, Flamand, Breton, Estienne.

Une mode a favorisé cette vogue de l'art autodidacte et venu de nulle part, la mode déclinante mais point encore épuisée du surréalisme et de l'automatisme. Il n'est pas indifférent que Bryen ou Serpan aient pu se réclamer de Masson et de Max Ernst, ni qu'Estienne ait pu penser en 1951 qu'André Breton incarne *« une des positions poétiques capitales de* (l')*époque »*, ni que ce soit Picabia qui ait défendu le premier Soulages. Il suffit d'admettre que l'inconscient peut susciter des images sans figures aussi bien que les visions précises de Tanguy et Matta pour qu'une expression fondée sur le geste trouve sa légitimité.

La collusion du surréalisme et de l'abstrait

Pour un peintre sans maîtres, ou encombré de trop de références, quelle meilleure évasion que le saut dans un tréfonds dont tout l'incite alors à postuler l'existence et la richesse ? Voilà l'« informel » de Tapié et de Paulhan fondé à se dire exploratoire et voilà même Mathieu autorisé à se proclamer *urbi et orbi* l'inventeur de la peinture antirationaliste.

En 1951, la collusion du surréalisme et de l'abstrait gagne en consistance et devient vérité universelle : il s'avère que d'autres peintres ont accompli des synthèses point différentes de celles que l'on voit dans les galeries de Lydia Conti et Nina Dausset. Ces nouveaux venus, qui ont rencontré les surréalistes en exil à New-York entre 1940 et 1944 ont nom Pollock et De Kooning et exposent rue du Dragon en mars 1951. L'année suivante, Tapié écrit son *Pollock avec nous*. Le temps est à la fraternité transatlantique. Peintres, marchands et collectionneurs américains n'ont pas encore perdu l'habitude de se rendre à Paris. Riopelle, Sam Francis et Joan Mitchell croient assez dans l'Europe pour s'y établir, tout comme le Vénézuélien Soto et le chinois Zao Wou-ki. Sidney Janis et Sam Kootz exposent Soulages à New-York, lequel Soulages fait la connaissance de De Kooning, Rothko et Motherwell.

Le jeune peintre à la recherche de son œuvre a donc enfin trouvé sa voie entre calligraphie et tachisme, chorégraphie graphique et incarnation de la pulsion dans la matière picturale. Il lui faut encore exposer et essayer de vendre. En 1950, ce n'est pas chose facile : Lydia Contin disparaît faute d'avoir pu vendre Hartung, Schneider et Soulages. La Galerie de France n'a pas inauguré son règne. Place Vendôme, chez Drouin, Wols, Dubuffet et Fautrier tiennent l'affiche, précurseurs longtemps méconnus qui prennent leur revanche. Les collectionneurs français hésitent à acquérir des œuvres dont les auteurs sont jeunes et inconnus.

Les succès et l'aisance ne se dessinent que vers 1956 ou 1957. Pour exposer, et pour vendre, il n'y a guère que les Salons. Ils jouent en 1950 un rôle fort comparable à celui qui était le leur en 1905, au moment de la « cage aux fauves ». On se bat au Salon d'automne, où Picasso a fait scandale en 1944 et où les toiles d'inspiration communiste sont décrochées en 1951, pour cause de guerre froide. On se querelle au Salon de mai, où Lhote et Marchand se heurtent sans ménagements. Les Surindépendants, salon sans jury, et le Salon des réalités nouvelles acceptent ceux que l'Automne refuse. Expulsions, exclusions, pseudo-procès et violences, verbales et physiques, rythment la vie artistique, et les expositions de galeries ne font qu'ajouter à un drame dont les Salons demeurent le théâtre principal.

Car ce désordre est d'abord désordre d'énergies. Loin de l'éclectisme bien tempéré actuel, les années Auriol furent années de luttes et de fureurs. A écouter les témoignages passablement attendris des peintres et des critiques, c'est alors qu'eut lieu la dernière bataille esthétique qui ait eu Paris pour terrain.

S'il était difficile d'être un jeune peintre, l'art restait cependant matière à passions et non à spéculations. Il se pourrait qu'entre dans le goût actuel pour les années 50 une forte proportion de nostalgie et que l'on aime en elles avant tout l'arrière-saison d'un été qui n'a pas duré plus longtemps.

PHILIPPE DAGEN.

Chanson

La décennie prodigieuse

Brassens, Brel, Bécaud, Barbara, la chanson française dans les années 50 ne s'est jamais mieux portée. Elle est sur toutes les lèvres et sur toutes les ondes. Mais sa fin est proche. Les rythmes anglo-saxons s'apprêtent à déferler.

« JE *vous parle d'un temps que les moins de vingt ans ne peuvent pas connaître, la France, en ce temps-là, accrochait des chansons à toutes les fenêtres.* » Cette paraphrase de *la Bohème*, de Charles Aznavour, donne le « la ». Le la la même. Question d'âge, avouons-le sans barguigner. Les années 50 pour qui les a vécues — jeune — restent la décennie prodigieuse. Avant, un peu avant, il y avait eu Bach, Beethoven, Brahms, les trois B. Les années 50 auraient les leurs : Brassens, Brel, Bécaud.

Deux sont morts, hélas! géants statufiés, dormant trop calmes entre les pages des dictionnaires. Et le troisième se fait rare. Les années 50 les vivent apparaître, tellement insolents, tellement différents.

Georges Brassens avait, lorsqu'il commençait à chanter, accroché à sa guitare comme à une bouée de sauvetage, ce regard séducteur et traqué qu'il ne quittera jamais. Il transpirait fort et effrayait un peu sur la Butte, chez Patachou, lorsqu'il rugissait : *« Gare au Go-ri-i-i-lle. »* Je le découvrais dans ce grand magasin de musique de l'avenue Wagram. On glissait une pièce de monnaie dans une sorte de comptoir, on se coiffait d'un casque et, aussi longtemps qu'il nous restait des pièces, on écoutait, on réécoutait : *« Il avait nom Corne d'aurochs, au gué, au gué/ Tout l'monde peut pas s'app'ler Durand, au gué, au gué. »*

Un peu plus tard, aux Trois Baudets de Jacques Canetti, vers Pigalle — les chers Trois Baudets qui deviendraient un sex-shop, — un vieil adolescent pâle avec des dents dans tous les sens, vêtu d'une chasuble courte de défroqué, chantait déjà comme si sa vie en dépendait : *« C'est trop facile d'entrer aux églises/de déverser toutes ses saletés/face au curé qui dans la lumière grise/ferme les yeux pour mieux nous pardonner... Tais-toi donc Grand Jacques... »* Le grand Brel balbutiait.

Dans le même temps, Bruno Coquatrix rendait l'Olympia à sa vocation, le music-hall. Depuis 1929 la salle était devenue un cinéma. En première partie du spectacle de Lucienne Delyle avec Aimé Barelli et son orchestre, tapant sur son piano comme un sourd, mettant la main à l'oreille comme un sourd, aussi brun et fringant qu'un danseur de tango, Gilbert Bécaud. Il bondit, trépigne, gesticule et hurle : *« Et moi, pauvre de moi, j'ai ma croix dans ma tête. »* Frénésie historique : on casse les fauteuils, on brise les vitres. Ionesco écrit : *« L'hystérie se communique et hystérise le public. »* M. 100 000 volts naissait.

Les trois B ne sont pas seuls. Il y aura pendant dix ans de la place pour tout le monde. Toutes les chansons auront droit de cité, les belles et les moches, les exotiques et les engagées, les intelligentes et les très bêtes. On chante pour chanter. Des chansons françaises pour la plupart. Très peu d'anglo-saxonnes, ou alors ce sont les désopilantes parodies de rock n'roll signées Boris Vian et Henri Salvador : *« Va te faire cuire un œuf, man !... »*

A Paris, on chante partout. A l'Olympia et à l'Alhambra, à Bobino et au Concert Pacra. Au Théâtre de l'Etoile aussi. Où durant la saison 53-54 je suis retournée huit fois, cœur battant. Voir les grandes mains d'un grand garçon tout en marron caresser l'air. Entendre, entendre encore Yves Montand : *« A Paris quand un amour fleurit/ça fait pendant des s'maines/deux cœurs qui se sourient/à Paris... »*

Tandis que rive gauche et rive droite — on était pas sectaires — fleurissaient les cabarets. Léo Ferré chantait au Quod Libet, le futur Milord l'Arsouille de Francis Claude, Guy Béart chantait à la Colombe, on allait à l'Echelle de Jacob, et à La Fontaine des quatre-saisons. On allait à la Galerie 55 et à l'Ecluse, où Barbara, « la chanteuse de minuit », arrimée à son piano, décapait du Fragson.

Les années 50. Elles se sont bronzées aussi sous de beaux soleils stupides. Le Portugal et ses lavandières, avec Jacqueline François : *« Et tape et tape et tape avec ton battoir/Et tape et tape, tu dormiras mieux ce soir. »* L'Italie, évidemment, avec Dalida : *« Et gratte, et gratte sur ta mandoline mon petit Bambino... »* Sans oublier l'immortel Brésil de Dario Moreno : *« Si tu vas à Rio/N'oublie pas de monter là-haut... »*

On rit, on pleure. Edith Piaf est là avec ses *Amants d'un jour*. Juliette Gréco est là et chante en 1950 une chanson du jeune Aznavour que Piaf a refusée : *« Je hais les dimanches. »* Et Mouloudji : *« Comme un p'tit coquelicot mon âme, comme un p'tit coquelicot. »*

On ne pleure plus : *« Fais nous danser, Julie la Rousse, toi dont les baisers... »* : vas-y, René-Louis ! (Lafforgue). On applaudit : *« Longtemps, longtemps, longtemps après que les poètes ont disparu/ Leurs chansons courent encore dans les rues... »* : Charles Trenet règne à jamais.

Et voilà qu'entre deux guerres, celle d'Indochine, celle d'Algérie, Boris Vian lance son *Déserteur*. Mouloudji interprète. Europe 1 diffuse : *« Monsieur le président, je vous fais une lettre/Que vous lirez peut-être si vous avez le temps... Je ne suis pas sur terre pour tuer les pauvres gens. »* Censure. La chanson n'est pas toujours futile. Elle est utile. Elle est mieux que cela. Puisqu'elle dit l'air du temps.

Justement. Vers la fin des années 50, un brave étudiant en droit un peu grassouillet dont les premiers disques n'ont pas eu beaucoup de succès persiste et signe : *« Une petite MG, trois compères assis dans la bagnole sous un réverbère, une jambe ou deux par-dessus la portière/ Nouvelle vague... »*

La Nouvelle Vague du rock va bientôt déferler, en effet. Johnny est prêt à devenir l'« Idole des jeunes ». La France va se mettre pour longtemps à l'heure d'une musique planétaire, signe de ralliement de la jeunesse du monde entier. Oh ! Yeah ! Pas de regrets ?

DANIÈLE HEYMANN.

L'âge d'or de la BD

IL y avait les *spirouphages* et les *tintinophiles*. Chaque jeudi, les deux clans se précipitaient chez leurs marchands pour récupérer les pages illustrées dont ils allaient se repaître sur-le-champ, solitairement, à l'écart. Après lecture approfondie, les échanges se feraient. Un *Tintin* contre un *Spirou*. Plutôt discrètement, comme un échange de prisonniers après un armistice. Mais jamais les tenants de l'un des titres ne se dévoieraient à payer de leur poche l'illustré rival.

Pour être belges et viser la même clientèle, les deux hebdomadaires sont, aux yeux de leurs lecteurs, totalement différents. Le premier a l'avantage de publier les aventures du héros — incontesté — qui a donné son nom au journal. On dévore — en feuilleton — *Objectif lune* et *On a marché sur la lune*. La fusée à damier rouge et blanc volera la vedette au cosmonaute Gagarine, parti bien trop tard pour une génération qui sait déjà tout des effets de l'apesanteur par Dupont et Dupond interposés. Mais dans *Tintin* se déroule aussi la lutte formidable de Blake et Mortimer contre Olrik, leur ennemi de toujours. Au milieu de la décennie, les murs des lycées parisiens sont constellés de M cerclés de jaune, signature maléfique du savant fou de *la Marque jaune*.

En dépit de la rencontre du Peau-Rouge Oum-Papah et du marquis Hubert de la Pâte-Feuilletée, organisée par deux complices de fraîche date, Goscinny et Uderzo, l'hebdomadaire est à l'image d'Hergé, tenant d'une *ligne claire* au réalisme tempéré.

Car si l'on suit dans *Spirou* les exploits de Buck Danny, le journal est dominé par Franquin et son ébouriffant style fouetté — le style « atome », — qui exalte les années 50, *« gaies et technologiques »*, avec maisons de verre, voitures en Plexiglas, lampes tripodes, toiles abstraites, instruments ménagers en folie, semelles de crêpe et queues de cheval. Même le Marsupilami, avec son corps aérodynamique, tacheté de noir et son immense queue préhensile, est un pur produit de l'époque.

Au cartésianisme de Tintin, Franquin oppose la fantaise du comte de Champignac, inventeur imprévisible, pacifiste et amateur — comme Dali — de structures molles. Ici, nulle nostalgie, le progrès est en marche. Rien ne saurait l'arrêter. Pas même les discours délirants du maire de Champignac qui tente de protéger le patrimoine de sa commune à grands coups de métaphores : *« Jamais la dent des démolisseurs ne foulera aux pieds ces pierres dont le front a bercé nos pères. »*

EMMANUEL DE ROUX.

EXPOSITIONS

Centre Georges Pompidou

Plateau Beaubourg, rue Saint-Martin (42-77-12-33). T.l.j. sf mar. de 12 h à 22 h, sam., dim. et jours fériés de 10 h à 22 h.

LES ANNÉES CINQUANTE. Quelques aspects de l'art contemporain, grande galerie. Petit foyer. Du 30 juin au 17 octobre. / **Entre le béton et le rock.** Galerie du Cci. Du 30 juin au 17 octobre.

ARCHI-TRAIN. Atelier des enfants. Jusqu'au 24 septembre.

LA COTE-D'IVOIRE AU QUOTIDIEN. Grand et petit foyer. Jusqu'au 29 août.

DESIGN FRANÇAIS, 1960 - 1990. Forum. Jusqu'au 26 septembre.

LA HUNE. Salle d'art graphique. Du 30 juin au 10 octobre.

HÉROS DE PAPIER - LES RÉCITS COMPLETS DES ANNÉES CINQUANTE. Salle d'actualité. Du 29 juin au 26 septembre.

LA MÉDIATHÈQUE. Une architecture en mouvement. Bibliothèque publique d'information. Jusqu'au 15 août.

BERNARD PLOSSU, 1963 - 1988. Galerie du Forum. Jusqu'au 5 septembre.

PRISUNIC. Galerie des brèves, Cci. Jusqu'au 29 août.

FRANK STELLA. 1970-1987. Galeries contemporaines. Jusqu'au 28 août.

Musée d'Orsay

1, rue de Bellechasse (40-49-48-14). T.l.j. sf lun. de 10 h à 18 h, dim. de 9 h à 18 h, jeu. de 10 h à 21 h 45.

A LA RECHERCHE DES FILMS PERDUS. Exposition dossier. Entrée : 23 F. Jusqu'au 4 septembre.

CINÉMATOGRAPHE, INVENTION DU SIÈCLE - AFFICHES DU CINÉMA MUET. Exposition dossier. Entrée : 23 F. Jusqu'au 4 septembre.

GUSTAVE LE GRAY. Photographe (1820 - 1882). Entrée : 20 F (13 F dim.). Jusqu'au 14 août.

LE JAPONAIS D'OPÉRA. Exposition dossier. Entrée : 23 F. Jusqu'au 18 septembre.

LA PHOTOGRAPHIE AU MUSÉE D'ORSAY. Exposition dossier. Entrée : 20 F. Jusqu'au 14 août.

RIVIÈRE GRAVEUR ET LITHOGRAPHE. Entrée : 23 F. Jusqu'au 18 septembre.

RIVIÈRE PHOTOGRAPHE. Entrée : 23 F. Jusqu'au 18 septembre.

Palais du Louvre

Entrée provisoire sur le quai des Tuileries (42-60-39-26). T.l.j. sf mar. de 9 h 45 à 17 h.

L'AN V : DESSINS DES GRANDS MAITRES. Pavillon de Flore (2e étage). Entrée : 20 F (gratuit le dim.). Jusqu'au 26 septembre.

LE DÉCOR INTÉRIEUR DES TUILERIES SOUS LE RÈGNE DE LOUIS XIV. Pavillon de Flore. Entrée : 20 F. Jusqu'au 18 septembre.

NOUVELLES ACQUISITIONS DU DÉPARTEMENT DES SCULPTURES 1984-1987. Pavillon de Flore (salle basse). Jusqu'au 26 septembre.

Musée d'Art moderne de la Ville de Paris

11, av. du Président-Wilson (47-23-61-27). T.l.j. sf lun. de 10 h à 17 h 30, mer. jusqu'à 20 h 30.

GENEVIÈVE ASSE. Entrée : 20 F. Jusqu'au 22 septembre.

YOJI KURI. Musée des Enfants. Entrée : 15 F. Jusqu'au 11 septembre.

ALIX RIST. Entrée : 15 F. Jusqu'au 11 septembre.

Grand Palais

Av. W.-Churchill, pl. Clemenceau, av. Gal-Eisenhower.

L'ART PLASTIQUE AU FÉMININ. Balcons. T.l.j. même jours de fête de 11 h à 19 h. Entrée : 20 F. Jusqu'au 30 juin.

HAITI : ART NAIF - ART VAUDOU. Galeries nationales (42-56-09-24). T.l.j. sf mar. de 10 h à 20 h, mer. jusqu'à 22 h. Entrée : 28 F. Jusqu'au 30 juin.

LE JAPONISME. Galeries nationales (42-56-09-24). T.l.j. sf mar. de 10 h à 20 h, mer. jusqu'à 22 h. Entrée : 28 F. Jusqu'au 15 août.

MOI ET LES AUTRES, PORTRAITS DE JACQUES-HENRI LARTIGUE. (42-56-37-11). T.l.j. sf mar. et mer. de 12 h à 19 h. Entrée : 12 F. Jusqu'au 31 décembre.

Musées

A CHACUN SON CARACTÈRE - PORTRAITS DIVERS. Dans l'atelier du sculpteur au milieu des moules et des outils. Musée Bouchard, 25, rue de l'Yvette (46-47-63-46). Mer. et sam. de 14 h à 19 h. Entrée : 15 F. Du 2 juillet au 15 septembre.

ANNÉES TRENTE, QUARANTE, CINQUANTE. Graphismes et créations SEITA. Musée-galerie de la Seita, 12, rue Surcouf (45-56-60-17). T.l.j. sf dim. et jours fériés de 11 h à 18 h. Jusqu'au 3 septembre.

ARCHITECTURE DE PAPIER. Grande Halle de la Villette, 211, av. Jean-Jaurès (42-49-30-80). T.l.j. de 10 h à 19 h. Entrée : 20 F. Jusqu'au 27 juillet.

ART POUR L'AFRIQUE. Musée national des Arts africains et océaniens, 293, av. Daumesnil (43-43-14-54). T.l.j. sf mar. de 9 h 45 à 17 h 15. Entrée : 22 F (13 F le dim.). Jusqu'au 25 juillet.

GENEVIÈVE ASSE. Bibliothèque Nationale, rotonde Colbert, 6, rue des Petits-Champs (47-03-81-26). T.l.j. sf dim. de 12 h à 18 h 30. Jusqu'au 24 juillet.

ANDRÉA BRANZI. Musée des Arts décoratifs, 107, rue de Rivoli (42-60-32-14). T.l.j. sf lun. et mar. de 12 h 30 à 18 h, dim. de 11 h à 18 h. Entrée : 20 F (avec le billet du musée). Jusqu'au 3 juillet.

BUFFON, 1788-1988. Muséum national d'histoire naturelle, jardin des Plantes, 18, rue Buffon (45-35-75-23). T.l.j. sf mar. de 13 h à 19 h 30. Entrée : 25 F. Jusqu'au 31 juillet.

ROLAND CAT. Domaine de Bagatelle, Orangerie, bois de Boulogne (45-01-20-10). T.l.j. de 11 h 30 à 18 h. Entrée : 4,80 F. Du 30 juin au 4 septembre.

COSTUMES DE VILLE, COSTUMES DE SCÈNE. La collection Umberto Tirelli au palais Pitti. Musée des Arts de la mode, 109, rue de Rivoli (42-60-32-14). T.l.j. sf lun. et mar. de 12 h 30 à 18 h, dim. de 11 h à 18 h. Entrée : 25 F. Jusqu'au 11 septembre.

D'AXOUM A GONDAR. Monnaies et manuscrits Ethiopiens de la Bibliothèque Nationale. Bibliothèque Nationale, cabinet des Médailles et Antiques, 58, rue de Richelieu (47-03-83-30). T.l.j. sf jours fériés de 13 h à 17 h. Entrée : 10 F. Du 1er juillet au 29 octobre.

DANSEURS ET BALLET DE L'OPÉRA DE PARIS DEPUIS 1671. Musée de l'Histoire de France, archives nationales, hôtel de Soubise, 60, rue des Francs-Bourgeois (42-77-11-30). T.l.j. sf mar. de 14 h à 17 h. Jusqu'au 17 octobre.

NILS DARDEL. Musée des Arts décoratifs, bibliothèque, 109, rue de Rivoli (42-60-32-14). T.l.j. sf lun. et mar. de 12 h 30 à 18 h, dim. de 11 h à 18 h. Entrée : 15 F. Jusqu'au 14 août.

DELACROIX ET BYRON, CHASSERIAU ET SHAKESPEARE. Musée national Eugène Delacroix, 6, rue de Furstenberg. T.l.j. sf mar. de 9 h 45 à 17 h 15. Entrée : 10 F. Jusqu'au 14 août.

DES TEINTES ET DES COULEURS. Exposition-dossier. Musée national des arts et traditions populaires, 6, av. du Mahatma-Gandhi (40-67-90-00). T.l.j. sf mar. de 10 h à 17 h 15. Entrée : 15 F. Jusqu'au 31 juillet.

DODEIGNE. Sculptures et dessins. Musée Rodin, hôtel Biron, 77, rue de Varenne (47-05-01-34). T.l.j. sf mar. de 10 h à 17 h 45. Entrée : 16 F. Jusqu'au 11 septembre.

LES DUBUFE. Portraits d'un siècle d'élégance parisienne. Musée du Luxembourg, 19, rue de Vaugirard (42-34-25-95). T.l.j. de 11 h à 18 h. Du 4 juillet au 31 juillet.

FOLON, MARIE MOREL, JE VOUS ÉCRIS... Palais de Tokyo, 13, av. du Président-Wilson (47-23-36-53). T.l.j. sf mar. de 9 h 45 à 17 h. Entrée : 30 F. Jusqu'au 12 septembre.

BORVINE FRENKEL. Musée d'art juif, 42, rue des Saules (42-57-84-15). T.l.j. sf ven. et sam. de 15 h à 18 h. Jusqu'au 31 juillet.

LES FÊTES AU JARDIN DES TUILERIES (1662 - 1914). Musée de l'Orangerie, place de la Concorde, jardin des Tuileries (42-97-48-16). T.l.j. sf mar. de 9 h 45 à 17 h 15. Entrée : 15 F, (8 F dim.). Jusqu'au 3 octobre.

PIERRE GATIER. 1878-1944 - la vie parisienne. Musée Carnavalet, 23, rue de Sévigné (42-72-21-13). T.l.j. sf lun. de 10 h à 17 h 40. Entrée : 7 F. Jusqu'au 4 septembre.

RALPH GIBSON. Tropisme : trente ans de photographie. Bibliothèque nationale, galerie Mansart, 58, rue de Richelieu (47-03-81-26). T.l.j. de 12 h à 18 h. Entrée : 10 F. Jusqu'au 3 juillet.

STANLEY WILLIAM HAYTER. Bibliothèque nationale, cabinet des Estampes, 58, rue de Richelieu (47-03-81-26). T.l.j. sf dim. de 9 h à 17 h 30, sam. de 9 h à 17 h. Jusqu'au 30 juin.

INSPIRATION. Éloge de la lumière. Musée des Arts décoratifs, 107, rue de Rivoli (42-60-32-14). T.l.j. sf lun., mar. de 12 h 30 à 18 h, dim. de 11 h à 18 h. Entrée : 18 F. Jusqu'au 3 juillet.

LE JAPON ÉTERNEL. Musée Jacquemart-André, 158, bd Haussmann (42-89-04-91). T.l.j. sf mar. de 13 h à 18 h. Entrée : 25 F. Jusqu'au 30 juillet.

JAPON, LA TENTATION DE L'OCCIDENT. Musée Guimet, 6, pl. d'Iéna (47-23-61-65). T.l.j. sf mar. de 9 h 45 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 15. Entrée : 15 F. Jusqu'au 25 juillet.

JARDINS DE FRANCE 1760-1820, PLACE ROYALE. Caisse nationale des monuments historiques, hôtel de Sully - 62, rue Saint-Antoine (42-74-22-22). T.l.j. de 10 h à 18 h. Jusqu'au 28 août.

LE JOUET DE PARIS. Trains, voitures, bateaux, avions. Musée des Arts décoratifs, 107, rue de Rivoli (42-60-32-14). T.l.j. sf lun. et mar. de 12 h 30 à 18 h, dim. de 11 h à 18 h. Entrée : 10 F. Jusqu'au 18 septembre.

KIKOINE-YANKEL-CHANA ORLOFF. Peintures-sculptures. Musée Bourdelle, 16, rue Antoine-Bourdelle (45-48-67-27). T.l.j. sf lun. de 10 h à 17 h 40. Entrée : 15 F. Jusqu'au 2 octobre.

LESAGE, MAITRE BRODEUR. Musée de la Mode et du Costume, 10, av. Pierre-1er-de-Serbie (47-20-85-46). T.l.j. sf lun. de 10 h à 17 h 40. Entrée : 25 F. Jusqu'au 20 septembre.

LORD BYRON. Une vie romantique. Maison Renan-Scheffer, 16, rue Chaptal (48-74-95-38). T.l.j. sf lun. de 10 h à 17 h 40. Entrée : 15 F. Jusqu'au 2 octobre.

MAI-JUIN 1968. Musée d'histoire contemporaine, hôtel des Invalides, cour d'honneur (45-55-92-30). T.l.j. sf lun. de 10 h à 13 h et de 14 h à 17 h 30, dim. de 14 h à 17 h 30. Entrée : 16 F. Jusqu'au 10 juillet.

CLAUDE MELLAN. L'œil d'or. Bibliothèque Nationale, galerie Mazarine, 58, rue de Richelieu (47-03-81-26). T.l.j. de 12 h à 18 h. Entrée : 10 F. Jusqu'au 21 août.

LE MONT SAINT-MICHEL. L'archange, la flèche. Caisse nationale des monuments historiques, hôtel de Sully, 62, rue Saint-Antoine (42-74-22-22). T.l.j. de 10 h à 18 h. Jusqu'au 11 septembre.

LA NATURE DE L'ART. Cité des sciences et de l'industrie, parc de la Villette, 30, av. Corentin-Cariou. T.l.j. aux heures d'ouverture du parc. Jusqu'au 25 août.

GIUSEPPE PENONE. Musée Rodin, hôtel Biron, 77, rue de Varenne (47-05-01-34). T.l.j. sf mar. de 10 h à 17 h 45. Entrée : 16 F. Du 29 juin au 12 septembre.

LA PHOTOGRAPHIE BRITANNIQUE. Des origines au pictorialisme. Palais de Tokyo, 13, av. du Président-Wilson (47-23-36-53). T.l.j. sf mar. de 9 h 45 à 17 h 15. Entrée : 30 F. Jusqu'au 15 septembre.

LES PREMIERS PORTRAITS DE JEAN-JACQUES HENNER. Musée Jean-Jacques Henner, 43, av. de Villiers (47-63-42-73). T.l.j. sf lun. de 10 h à 12 h et de 14 h à 17 h. Jusqu'au 31 décembre.

QUAND PASSENT LES NUAGES. Bibliothèque Nationale, galerie Colbert, 6, rue des Petits-Champs (47-03-81-26). T.l.j. sf dim. de 12 h à 18 h 30. Jusqu'au 23 juillet.

BENJAMIN ROUBAUD ET LE PANTHÉON CHARIVARIQUE. Maison de Balzac, 47, rue Raynouard (42-24-56-38). T.l.j. sf lun. et jours fériés de 10 h à 17 h 40. Entrée : 15 F. Jusqu'au 31 août.

LE RÊVE. Art naïf international contemporain. Musée d'art naïf Max Fourny, Halle Saint-Pierre, musée en herbe, 2, rue Ronsard (42-58-74-12). T.l.j. de 10 h à 18 h. Entrée : 21 F. Jusqu'au 30 septembre.

SHINOHARA. Grande Halle de la Villette, 211, av. Jean-Jaurès (42-49-30-80). T.l.j. de 10 h à 19 h. Entrée : 20 F. Jusqu'au 27 juillet.

SI LE BŒUF M'ÉTAIT CONTÉ. Cité des sciences et de l'industrie, maison de La Villette, 30, av. Corentin-Cariou (46-42-13-13). Mar., jeu., ven. de 10 h à 18 h, mer. de 12 h à 21 h, sam., dim. et jours fériés de 12 h à 20 h. Fermé le lundi. Jusqu'au 31 juillet.

THÉOPHILE-ALEXANDRE STEINLEN. Musée de la publicité, 18, rue de Paradis (42-46-13-09). T.l.j. sf mar. de 12 h à 18 h. Entrée : 18 F. Jusqu'au 12 septembre.

VRAI OU FAUX ? Copier, imiter, falsifier. Bibliothèque Nationale, cabinet des Médailles et Antiques, 58, rue de Richelieu (47-03-83-30). T.l.j. sf jours fériés de 13 h à 17 h. Entrée : 10 F. Jusqu'au 29 octobre.

Centres culturels

MAX M. BOOK. Centre culturel suédois, hôtel de Marle 11, rue Payenne (42-71-82-20). T.l.j. sf sam. et dim. de 12 h à 18 h, sam. et dim. de 14 h à 18 h. Jusqu'au 13 juillet.

GUSTAVE EIFFEL, CONSTRUCTEUR (1832-1923). Tour Eiffel, premier étage, champ de Mars. T.l.j. de 10 h à 23 h. Jusqu'au 15 septembre.

ÉTAT DE SIÈGE. Ecole nationale supérieure des beaux-arts, chapelle des Petits-Augustins - 14, rue Bonaparte (42-60-34-57). T.l.j. sf mar. et jours fériés de 13 h à 19 h. Jusqu'au 10 juillet.

FARNÈSE A BAGATELLE. L'art du sol italien à travers les siècles. Trianon de Bagatelle, bois de Boulogne, route de Sèvres (45-01-20-10). T.l.j. de 11 h à 18 h. Entrée : 4.80 F (prix d'entrée du parc). Jusqu'au 20 juillet.

GRAVURE ET ARCHITECTURE DU XIXe SIÈCLE. Carré des Arts, parc floral de Paris, esplanade du Château. T.l.j. de 11 h à 19 h. Jusqu'au 18 septembre.

GRAVURES D'ARCHITECTURE. Parc Floral de Paris, pavillon 18, route de la Pyramide (43-43-92-95). T.l.j. de 9 h 30 à 20 h. Entrée : 4 F, 7.70 F les sam. dim. jours fériés. Jusqu'au 25 septembre.

JAFÉ. Société générale, 136, avenue Malakoff. T.l.j. sf sam. et dim. de 9 h à 16 h 30. Jusqu'au 12 juillet.

LIEUX SAINTS D'ARABIE : SACRÉ ET ARCHITECTURE. Institut du monde arabe, 23, quai Saint-Bernard (46-34-25-25). T.l.j. sf lun. de 13 h à 20 h. Jusqu'au 18 septembre.

MAGNIFICENCE DE L'ARGENTERIE EN INDE AU TEMPS DES MOGHOLS. XVIe - XIXe siècles. Pavillon des Arts, 101, rue Rambuteau (42-33-82-50). T.l.j. sf lun. et jours fériés de 10 h à 17 h 40. Entrée : 25 F. Jusqu'au 20 juillet.

LE MOUVEMENT SURRÉALISTE A BRUXELLES ET EN WALLONIE (1924-1947). Centre culturel de Wallonie-Bruxelles, 127-129, rue Saint-Martin (42-71-26-16). T.l.j. de 11 h à 19 h. Jusqu'au 11 septembre.

PARIS-BERLIN. Mairie du IVe arrondissement, 2, place Baudoyer. T.l.j. sf sam. et dim. de 10 h à 18 h. Jusqu'au 8 juillet.

LE PASSÉ AU PRÉSENT-ART CONTEMPORAIN DU GRŒNLAND. Maison du Danemark, 142, av. des Champs-Elysées (42-25-08-80). T.l.j. de 13 h à 19 h, dim. de 15 h à 19 h. Fermé le 14 juillet. Jusqu'au 28 août.

PISE, UN PROJET POUR LA VILLE. Institut culturel italien à Paris, hôtel de Galliffet, 50, rue de Varenne (42-22-12-78). T.l.j. sf sam. après-midi et dim. de 10 h à 13 h et de 15 h 30 à 19 h. Jusqu'au 22 juillet.

QUAND LES ARABES CARICATURENT. La caricature dans la presse arabe. Institut du monde arabe, 23, quai Saint-Bernard (46-34-25-25). T.l.j. sf lun. de 13 h à 20 h. Jusqu'au 4 septembre.

PAUL REBEYROLLE. Ecole nationale supérieure des Beaux-Arts, 11, quai Malaquais (42-60-34-57). T.l.j. sf mar. de 13 h à 19 h. Entrée : 18 F. Jusqu'au 10 juillet.

GEORGES SEFERIS. Maison de la Poésie, terrasse du Forum des Halles, 101, rue Rambuteau (42-36-27-53). T.l.j. de 12 h à 18 h. Jusqu'au 1er septembre.

NILS UDO. Nature-architecture. Gœthe Institut, annexe Condé, 31, rue de Condé (43-26-09-21). T.l.j. sf sam. et dim. de 12 h à 20 h. Jusqu'au 12 juillet.

Galeries

350 ANS D'UNE PHARMACIE D'AVIGNON. Galerie Robert Montagut, 15, rue de Lille (42-60-29-25). Jusqu'au 18 juillet.

ABORIGÈNE. Galerie Baudoin Lebon, 34, rue des Archives (42-72-09-10). Jusqu'au 16 juillet.

VALERIO ADAMI, WEIDEMAN, JIRI KOLAR. Galerie Lelong, 13 et 14, rue de Téhéran (45-63-13-19). Jusqu'au 30 juin.

JOHN DE ANDREA. Galerie Isy Brachot, 35, rue Guénégaud (43-54-22-40). Jusqu'au 8 juillet.

LYDIE ARICKX. Galerie Jean Briance, 23-25, rue Guénégaud (43-26-85-51). Jusqu'au 9 juillet.

JOERG BADER. Galerie Nikki Diana Marquardt, 9, place des Vosges (42-78-21-00). Jusqu'au 30 juillet.

JOHN BALDESSARI. Galerie Laage-Salomon, 57, rue du Temple (42-78-11-71). Jusqu'au 30 juin.

GEORGE BALL. Galerie Vieille du Temple, 23, rue Vieille-du-Temple (45-53-07-74). Jusqu'au 9 juillet.

RICHARD BAQUIÉ, NIKI DE SAINT-PHALLE, JEAN TINGUELY. Galerie Beaubourg, 23, rue du Renard (42-71-20-50). Jusqu'au 30 juillet.

VLADIMIR BARANOFF-ROSSINE. Galerie Bourgoin-Pissarro, 35-37, rue de Seine (43-26-37-51). Jusqu'au 9 juillet. / Galerie du Cobra, 5, rue Visconti (43-26-42-59). Jusqu'au 9 juillet.

FRANÇOIS BARBATRE. Galerie Berggruen, 70, rue de l'Université (42-22-02-12). Jusqu'au 2 juillet.

ROBERT BARRY. Galerie Yvon Lambert, 108, rue Vieille-du-Temple (42-71-09-33). Jusqu'au 30 juin.

CLAUDE BELLEGARDE. Galerie Bernard Davignon, 76, rue Vieille-du-Temple (48-04-52-50). Jusqu'au 7 juillet.

ANNA EVA BERGMAN. Galerie l'Estrade, 88, rue Saint-Martin (42-71-85-75). Jusqu'au 22 juillet.

VICTOR BRAUNER. Galerie Samy Kinge, 54, rue de Verneuil (42-61-19-07). Jusqu'au 9 juillet.

CAMILLE BRYEN. Galerie Callu Mérite, 17, rue des Beaux-Arts (46-33-04-18). Jusqu'au 2 juillet.

GASTON CHAISSAC. Galerie Messine-Thomas Le Guillou, 1, av. de Messine (45-62-25-04). Jusqu'au 16 juillet. / Galerie Louis Carré, 10, av. de Messine (45-62-57-07). Jusqu'au 16 juillet.

SERGE CHARCHOUNE. Galerie Fanny Guillon-Lafaille, 133, bd Haussmann (45-63-52-00). Jusqu'au 9 juillet.

CHAUVINS. Sculptures et dessins. Galerie Vallois, 41, rue de Seine (43-29-50-84). Jusqu'au 30 juillet.

MIGUEL CHEVALIER. Galerie Sylvana Lorenz, 13, rue Chapon (48-04-53-02). Jusqu'au 30 juillet.

LA CROIX : ALQUIN, BURAGLIO, BLONDEL, CHOI, DUFOUR. Galerie Guthare Ballin, 47, rue de Lappe (47-00-32-10). Jusqu'au 16 juillet.

DAVID DEUTSCH. Galerie Montenay, 31, rue Mazarine (43-54-85-30). Jusqu'au 9 juillet.

DOUCET. Œuvres 1947-1987. Galerie Ariel, 140, bd Haussmann (45-62-13-09). Jusqu'au 25 juin.

ERTÉ. Sérigraphie, sculptures. Galerie Proscénium, 35, rue de Seine (43-54-92-01). Jusqu'au 9 juillet.

RON FISCHER. Galerie Beaubourg, 23, rue du Renard (42-71-20-50). Jusqu'au 30 juillet.

FRAGMENTS ET OBJETS FRÊLES. Galerie l'Aire du verseau, 119, rue Vieille-du-Temple (48-04-86-40). Jusqu'au 30 juillet.

BERNARD FRIZE. Galerie Crousel-Robelin Bama, 40, rue Quincampoix (42-77-38-87). Jusqu'au 15 juillet.

CARLES GABARRO. Galerie Etienne de Caussans, 25, rue de Seine (43-26-54-48). Jusqu'au 2 juillet.

ROGER EDGAR GILLET. Œuvres sur papier. Galerie Lacourière Frélaut, 23, rue Sainte-Croix-de-la-Bretonnerie (42-74-02-30). Jusqu'au 16 juillet.

GLEB. Peintures 1958-1968. Galerie Galarté, 13, rue Mazarine (43-25-90-84). Jusqu'au 2 juillet.

GOVERNATORI. Peintures. Galerie Jean Peyrolle, 14, rue de Sévigné (42-77-74-59). Jusqu'au 30 juin.

ROSELINE GRANET. Galerie Darthea Speyer, 6, rue Jacques-Callot (43-54-78-41). Jusqu'au 2 juillet.

FEDERICO GUZMAN. Galerie Yvon Lambert, 5, rue du Grenier-Saint-Lazare (42-71-04-25). Jusqu'au 29 juin.

JACOB EL HANANI. Galerie Gilbert Brownstone et cie, 15, rue Saint-Gilles (42-78-43-21). Jusqu'au 23 juillet.

HERBIN ET VALMIER. Galerie Amrouche Bohbot Keeser, 2, rue Visconti (43-29-81-36). Jusqu'au 26 juin.

HUIT ARTISTES SOVIÉTIQUES, KAREL APPEL. Galerie de France, 50-52, rue de la Verrerie (42-74-38-00). Jusqu'au 30 juillet.

JAAR, MUNTADAS, GARY STÉPHAN, ANDY WARHOL. Galerie Gabrielle Maubrie, 24, rue Sainte-Croix-de-la-Bretonnerie (42-7-03-97). Jusqu'au 2 juillet.

ALAIN KIRILI. Galerie Philippe Casini, 13, rue Chapon (48-04-00-34). Jusqu'au 13 juillet.

RENÉ LAUBIES. Galerie Michel Broomhead, 46, rue de Seine (43-25-34-70). Jusqu'au 9 juillet.

JEAN-JACQUES LEBEL. Retour d'exil. Galerie 1900-2000, 8, rue Bonaparte (43-25-84-20). Jusqu'au 29 juillet.

LEFEVRE JEAN-CLAUDE : AUTOUR D'UN TRAVAIL D'ANDRÉ CADÉRÉ. Galerie Durand-Dessert, 3, rue des Haudriettes (42-77-63-60). Du 25 juin au 23 juillet.

FERNAND LEGER. Gouaches, dessins. Galerie Maeght Editeur, 36, av. Matignon (45-62-28-18). Jusqu'au 24 juillet.

LUIS LEMOS, ANNE GARDE. Galerie Charles Sablon, 21, av. du Maine (45-48-10-48). Jusqu'au 2 juillet.

BALTASAR LOBO. Galerie Daniel Malingue, 26, av. Matignon (42-66-60-33). Jusqu'au 9 juillet.

INGEBORG LUSCHER. Galerie Farideh-Cadot, 77, rue des Archives (42-78-08-36). Jusqu'au 8 juillet.

MAITRES FRANÇAIS DES XIXe ET XXe SIÈCLES. Galerie Schmit, 396, rue Saint-Honoré (42-60-36-36). Jusqu'au 16 juillet.

MES ANNÉES CINQUANTE. Galerie Denise René, 196, bd Saint-Germain (42-22-77-57). Jusqu'au 30 septembre.

JÉROME MESNAGER. Galerie du Jour Agnès B, 6, rue du Jour (42-33-43-40). Jusqu'au 16 juillet.

NOS CHERS POMPIERS. Peintures XIXe dans les collections publiques et privées françaises. Galerie Gismondi, 20, rue Royale (42-60-73-89). Jusqu'au 3 juillet.

YVES OPPENHEIM. Galerie Durand-Dessert, 3, rue des Haudriettes (42-77-63-60). Jusqu'au 23 juillet.

PAUL PANHUYSEN, JOHAN GŒDHART. Espace Donguy, 57, rue de la Roquette (47-00-10-94). Du 24 juin au 23 juillet.

CLAUDE PISSARRO. Peintures et pastels. Galerie le Minotaure, 2, rue des Beaux-Arts (43-25-35-37). Jusqu'au 30 juin.

ANNE ET PATRICK POIRIER. Galerie Artcurial, 9, av. Matignon (42-99-16-16). Jusqu'au 29 juillet.

ALAIN POUILLET. Peintures récentes. Galerie Krief, 50, rue Mazarine (43-29-32-37). Jusqu'au 15 juillet.

PRINCE FÉLIX YOUSSOUPOFF (1887-1969). L'arc en Seine, 31, rue de Seine (43-29-11-02). Jusqu'au 30 juin.

PIERRE REIMER. Galerie Agathe Gaillard, 3, rue du Pont-Louis-Philippe (42-77-38-24). Jusqu'au 15 juillet.

ALAIN SECHAS. Galerie Ghislaine Hussenot, 5 bis, rue des Haudriettes (48-87-60-81). Jusqu'au 13 juillet.

JOSEPH SIMA. Œuvres sur papier. Galerie Philip, 16, place des Vosges (48-04-58-22). Jusqu'au 9 juillet.

GUSTAVE SINGIER. Galerie Arnoux, 27, rue Guénégaud (46-33-04-66). Jusqu'au 15 juillet.

STEINBERG. Galerie Adrien Maeght, 42-46, rue du Bac (45-48-45-15). Jusqu'au 30 août.

PIERRE TAL-COAT. Galerie Clivages, 46, rue de l'Université (42-96-69-57). Jusqu'au 23 juillet.

BERNARD VENET. Galerie Michèle Chomette, 24, rue Beaubourg (42-78-05-62). Jusqu'au 23 juillet. / Galerie Daniel Templon, 30, rue Beaubourg (42-72-14-10). Jusqu'au 16 juillet.

VIALLAT. Galerie Jean Fournier, 44, rue Quincampoix (42-77-32-31). Jusqu'au 9 juillet.

PAUL-ÉMILE VICTOR. Dessins. Galerie Jeanne Castel, 3, rue du Cirque (43-59-71-24). Jusqu'au 23 juillet.

JACQUES DE LA VILLEGLÉ. Œuvres des années 1970. Galerie Beau Lézard, 7, rue Pecquay (42-77-72-77). Jusqu'au 25 juin.

XXe ANNIVERSAIRE DE MAI 1968. Hommage à Hélion et Villeglé. Galerie Patrice Trigano, 4 bis, rue des Beaux-Arts (46-34-15-01). Jusqu'au 9 juillet.

YAMADA. Amours assis. Galerie Claude Samuel, 18, pl. des Vosges (42-77-16-77). Jusqu'au 9 juillet.

Périphérie

IVRY-SUR-SEINE. Jean-Loup Ricur, Pierre Tual. Centre d'art contemporain, 93, av. Georges-Gosnat (46-70-15-71). T.l.j. sf lun. de 12 h à 19 h, dim. de 11 h à 17 h. Fermé les week-ends d'août. Jusqu'au 26 août.

JOUY-EN-JOSAS. Vraiment faux. Le faux artistique, le faux industriel. Fondation Cartier, 3, rue de la Manufacture (39-56-46-46). T.l.j. sf lun. de 11 h à 18 h. Entrée : 25 F. Jusqu'au 4 septembre.

NEMOURS. De Néandertal à Cro-Magnon. Musée de préhistoire d'Ile-de-France, avenue de Stalingrad (64-28-40-37). T.l.j. sf mer. de 10 h à 12 h et de 14 h à 17 h 30. Entrée : 8 F. Jusqu'au 31 décembre.

NEUILLY-SUR-MARNE. Georgine Hu et Jaber. L'Aracine, château Guérin, 39, av. du Général-de-Gaulle (43-09-62-73). Mardi et jeudi de 14 h à 18 h, dim. et jours fériés de 11 h à 18 h. Jusqu'au 25 septembre.

PARIS-LA DÉFENSE. Splendeur des armes orientales. Art 4, Patrimoine du monde, 15, pl. de La Défense (49-00-15-96). Entrée : 15 F. Jusqu'au 31 juillet.

PONTOISE. Hans Steinbrenner. Musée de Pontoise, Tavet-Delacour, 4, rue Lemercier (30-38-02-40). T.l.j. sf mar. et jours fériés de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h. Jusqu'au 2 octobre.

SAINT-GERMAIN-EN-LAYE. Le Trésor de Rethel. Musée des Antiquités nationales, château de Saint-Germain (34-51-53-65). T.l.j. sf mar. de 9 h 45 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 15. Entrée : 15 F (8 F dim.). Jusqu'au 28 novembre.

En province

ALENÇON. Gaston Chaissac (1910-1964) : peintures, collages, totems et objets. Musée des beaux-arts et de la dentelle, jusqu'au 18 septembre.

ANGERS. L'affiche polonaise : cent trente affiches culturelles de l'après-guerre à aujourd'hui. Théâtre d'Angers, jusqu'au 31 juillet.

BELLAC. René et Suzanne Lalique : bijoux, verrerie, maquettes de décors. André Masson : peintures, dessins et gravures. Maison natale de Jean Giraudoux, jusqu'au 4 septembre.

BORDEAUX. Collection Sonnabend. CAPC Musée d'art contemporain, entrepôts Lainé, jusqu'au 25 septembre ; **L'or et l'ombre : peintures hollandaises des dix-septième et dix-huitième siècles dans les collections du Musée des beaux-arts.** Galerie des beaux-arts, jusqu'au 1er septembre.

CALAIS. Abraham David-Christian : sculptures. Musée des beaux-arts, jusqu'au 3 septembre.

CASE-DE-PÈNE. Des Américains à Paris : peintures de James Bishop, Norma Bluhm, David Budd, Sam Francis, Shirley Jaffe, John Mitchell, Ellsworth Kelly, Riopelle... Château de Jau, jusqu'au 10 septembre.

COLMAR. Emil Nolde, aquarelles de 1907 à 1947 provenant de la fondation Nolde. Musée d'Unterlinden, 21 août.

DAOULAS. Avant les Celtes, l'Europe à l'Age du bronze, 2500 à 800 avant J.C. (avec la participation de soixante musées européens). Abbaye, jusqu'au 31 août.

DIJON. La Dame à sa toilette. Ecole de Fontainebleau. Musée des beaux-arts. Place de la Sainte-Chapelle (80-30-31-11). Jusqu'au 1er août.

EVREUX. Degottex : Repères 1955-1985, en quarante peintures. Musée de l'Ancien-Evêché, jusqu'au 18 septembre.

GRAVELINES. Biennale européenne de l'estampe. Musée du dessin et de l'estampe originale. Hôtel de ville, place Charles-Valentin (28-65-50-60). Jusqu'au 3 juillet.

GRENOBLE. Richard Paul Lohse : rétrospective. Musée, jusqu'au 5 septembre.

LE HAVRE. Bernard Frize : une trentaine d'œuvres de 1977 à 1987. Musée des beaux-arts André-Malraux, jusqu'au 20 août.

JOIGNY. Eloge du tableau : peintures de Martin Barré, James Bishop, Christian, Bonnefoi, Bernard Joubert, Daniel Dezeuze, Jean-Louis Gerbaud, François Rouan. Atelier Cantoisel, jusqu'au 13 septembre.

LYON. Lyon-Europe. Cent ans d'architecture moderne. Espace lyonnais d'art contemporain. Centre d'échanges de Perrache (78-42-33-03). Jusqu'au 19 août. **Triomphe et mort du héros : la peinture d'histoire de Rubens à Manet.** Musée des beaux-arts, jusqu'au 17 juillet.

MARSEILLE. Vues et vu de Notre-Dame-de-la-Garde. Gaston Castel. Architecte marseillais. Musée d'histoire. Centre Bourse (91-90-42-22). Jusqu'au 15 septembre.

MONTBÉLIARD. Zwy Milshtein : peintures et gravures récentes. Centre d'art contemporain (Hôtel Rossel) et musée du Château, jusqu'au 4 septembre.

MULHOUSE. Paysage abstraits de Jean Legros (1917-1981). Musée des beaux-arts, jusqu'au 15 août ; **Tissus royaux, tissus villageois de Thaïlande,** Musée de l'impression sur étoffe, jusqu'au 1er août.

NANTES. « Matter of facts » : huit artistes anglais utilisent la photographie. Musée des beaux-arts, jusqu'au 31 août.

NEVERS. Les animaux du bronze, de la terre, des pierres et des bois : deux millénaires de sculpture animalière. Maison de la culture, jusqu'au 18 septembre ; **Nature inconnue :** œuvres d'Alberola, Y. Brochard, B. Culbert, etc. Parc de la préfecture, jusqu'au 18 juillet.

ROCHECHOUART. Hommage à Otto Freundlich (1878-1943). Musée départemental d'art contemporain, château, jusqu'au 31 août.

SAINT-ETIENNE. L'inventaire : cinq expositions d'artistes contemporains organisées par le FRAC Rhône-Alpes. Manufrance, jusqu'au 31 juillet.

STRASBOURG. La mémoire des siècles, deux mille ans d'écrits en Alsace : manuscrits et incunables. Eglise Saint-Paul, jusqu'au 16 octobre ; **A qui ressemblons-nous ? : le portrait dans les musées de Strasbourg.** Ancienne douane, jusqu'au 31 juillet ; **Gustav Klimt : dessins des collections du Historisches Museum de Vienne.** 5, place du Château, jusqu'au 15 juillet ; **Jacques Vieille : construction.** Ancienne boucherie. **Patrick Bailly-Maître-Grand : Optica naturalis.** Jardins de l'Ancienne-Boucherie, jusqu'au 28 août.

TANLAY. Chemins de la création : Jean Dubuffet, peintures, dessins sculptures ; Regard d'un collectionneur. Centre d'art contemporain, château de Tanlay, jusqu'au 3 octobre.

TROYES. Jo Enzweiler : collages et dessins. Centre culturel, la Maison du boulanger, jusqu'au 21 août ; **Thomas Wojciechowicz : objets et dessins.** Centre d'art Passages, jusqu'au 21 août.

VAL-DE-VESLE. Tony Cragg : sculptures récentes. Centre de création contemporaine, église de Courmelois, jusqu'au 30 août.

VILLENEUVE-D'ASCQ. Gérard Gasiorowski. Musée d'art moderne, jusqu'au 17 septembre.

THÉATRE

LES SPECTACLES NOUVEAUX

(Les jours de première et de relâche sont indiqués entre parenthèses.)

JEANINE TRUCHOT A DISPARU. Café d'Edgar (43-20-85-11) (dim.), 22 h 30 (29).

MY NAME IS LOLITA. Edgar II (43-20-85-11) (dim.), 20 h 15 (29).

LES BONNES. Théâtre de la Main d'or (48-05-67-89). Salle II, mer., jeu., ven., sam. à 20 h 30 (29).

GRANDE FETE DE NUIT DE VERSAILLES. Parc du château, bassin de Neptune (39-50-36-22), uniquement le samedi à 22 h 15.

LE GRAND STANDING. Théâtre des Nouveautés (47-70-52-76) (dim., lun.), 20 h 30 ; sam. à 21 h 30 (5).

LA FEMME ROMPUE. Théâtre du Tourtour (48-87-82-48) (dim., lun.), 20 h 30 (6).

▷ : *Ne sont pas jouées le mercredi.*
◇ : *Horaires irréguliers.*

Les autres salles

ARLEQUIN (RESTAURANT-THÉATRE) (45-89-43-22). ◇ La Colonie : 20 h 30 (Jeu., ven., sam. dernière).

ATELIER (46-06-49-24). ◇ La Double Inconstance : 21 h (Jeu. dernière).

BERRY (43-57-51-55). Poèmes : 18 h 30. Rel. dim., lun. ◇ La Nuit suspendue : 20 h 30 (Jeu., ven., sam. dernière).

BOUFFES PARISIENS (42-96-60-24). Si jamais je te pince : 21 h, sam. 18 h, dim. 15 h 30. Rel. dim. soir, lun.

CAVEAU DE LA RÉPUBLIQUE (42-78-44-45). Et vote... la galère !... : 21 h, dim. 15 h 30. Rel. dim. soir, lun.

COMÉDIE DE PARIS (42-81-00-11). Voltaire' Folies : 21 h, sam. 19 h 30 et 21 h 30. Rel. dim.

COMÉDIE ITALIENNE (43-21-22-22). Les Délices du baiser : 20 h 30. Rel. dim.

COMÉDIE-FRANCAISE (40-15-00-15). ◇ Le Bourgeois gentilhomme : 14 h, dim. 14 h, lun. 20 h 30. Salle Richelieu. ◇ Le Mystère de la charité de Jeanne d'Arc : 20 h 30 (Ven. dernière). ▷ Les Femmes savantes : mar. 20 h 30. Le Jeu de l'amour et du hasard suivi par Le legs : jeu., sam. 20 h 30, dim. 20 h 30. Le Legs précédé de le Jeu de l'amour et du hasard : jeu., sam. 20 h 30, dim. 20 h 30.

CRYPTE SAINTE-AGNÈS (EGLISE SAINT-EUSTACHE) (47-00-19-31). ◇ Bérénice : 20 h 30 (Jeu., ven., sam., mar.), dim. 17 h. Rel. dim. soir.

EDGAR (43-20-85-11). Les Babas-Cadres : 20 h 15. Rel. dim. Nous on fait où on nous dit de faire : 22 h. Rel. dim.

ESPACE ACTEUR (42-23-90-90). ◇ Le Prince travesti IVe Festival de la butte Montmartre : 21 h (Jeu., ven., sam. dernière).

ESPACE MARAIS (42-71-10-19). La Mouette : 20 h 30, dim. 19 h 30. Rel. dim. soir, lun.

FONTAINE (48-74-74-40). Chant dans la nuit : 18 h 30, sam., dim. 15 h. Rel. jeu., lun., mar. Concours de circonstances : 21 h, sam. 18 h. Rel. dim., lun.

GALERIE ART (47-37-31-36). ◇ Dialogue sur Minetti : 20 h 30 (Jeu. dernière).

GUICHET MONTPARNASSE (43-27-88-61). ◇ La Basse Epoque : 20 h 30 (Jeu., ven., sam. dernière).

HOTEL DE LA MONNAIE (SALLE DUPRE) (40-46-56-66). L'Epreuve : 20 h 30. Rel. dim. A quoi rêvent les jeunes filles ? : 22 h 15. Rel. dim.

HUCHETTE (43-26-38-99). La Cantatrice chauve : 19 h 30. Rel. dim. La Leçon : 20 h 30. Rel. dim.

LA BASTILLE (43-57-42-14). ◇ Voyage autour de ma chambre : 19 h 30 (Jeu., ven., sam. dernière). ◇ Trois voyageurs regardent un lever de Soleil : 21 h (Jeu., ven., sam. dernière).

LA BRUYÈRE (48-74-76-99). Ce que voit Fox (Fall) : 21 h, dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun.

LE GRAND EDGAR (43-20-90-09). Bien dégagé autour des oreilles, s'il vous plaît : 20 h. Rel. dim. Pierre Péchin : 21 h 45. Rel. dim.

LE PROLOGUE (45-75-33-15). ▷ Si on faisait le noir juste une minute ? : jeu., ven., sam. 21 h, sam. 18 h 30. Rel. dim., lun., mer.

LUCERNAIRE FORUM (45-44-57-34). Théâtre noir. Le Petit Prince : 20 h. Rel. dim. Nous, Théo et Vincent van Gogh : 21 h 15. Rel. dim. Théâtre rouge. Contes érotiques arabes du XIVe siècle : 20 h. Rel. dim. La Ronde : 21 h 30. Rel. dim.

MARAIS (42-78-03-53). ◇ Les Voisins : 21 h (Jeu., ven. dernière).

MARIE STUART (45-08-17-80). ◇ Une bouteille à la mer : 18 h 30 (Jeu., ven., sam. dernière). Il y a des salauds qui pillent le cœur des femmes : 20 h 30.

MATHURINS (42-65-90-00). Les Mystères du confessionnal : 21 h, sam. 18 h. Rel. dim.

MATHURINS (PETITS) (42-65-90-00). Frisette : 18 h 30, sam. 15 h. Rel. dim.

MICHEL (42-65-35-02). Pyjama pour six : 21 h 15, sam. 18 h 30 et 21 h 30. Rel. dim., lun.

MICHODIÈRE (47-42-95-23). Ma cousine de Varsovie : 21 h, sam. 17 h 30 et 21 h 30. Rel. dim., lun.

MONTPARNASSE (43-22-77-74). Le Secret : 21 h, sam. 18 h et 21 h 15. Rel. dim., lun.

MONTPARNASSE (PETIT) (43-22-77-74). Le Journal d'un curé de campagne : 21 h, dim. 15 h 30. Rel. dim. soir, lun.

MUSÉUM NATIONAL D'HISTOIRE NATURELLE (45-35-75-23). Buffon côté jardin : 16 h et 18 h, ven., sam., dim., lun. 16 h, jeu. 14 h et 15 h. Rel. mar.

NOUVEAUTÉS (47-70-52-76). ◇ Le Grand Standing : 20 h 30, sam. 18 h 30 et 21 h 30. Rel. dim., lun.

ODÉON (PETIT) (43-25-70-32). ◇ La Force de tuer : 18 h (Jeu., ven., sam.), dim. (dernière) 18 h.

ŒUVRE (48-74-42-52). Exercices de style : 20 h 45, sam. 17 h 30. Rel. dim., lun.

PALAIS ROYAL (42-97-59-81). Avanti : 20 h 30, dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun.

POCHE-MONTPARNASSE (45-48-92-97). Salle I. Pour l'amour de Marie Salat : 21 h. Rel. dim. Salle II. ◇ The Sea : 20 h.

POTINIÈRE (42-61-44-16). Fric-Frac : 20 h 30, dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun.

ROSEAU-THÉATRE (42-71-30-20). ◇ Finie la comédie : 20 h 30 (Jeu., ven., sam. dernière).

SAINT-GEORGES (48-78-63-47). Drôle de couple : 20 h 45, dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun.

SALLE DES FÊTES DE LA MAIRIE DU VIÈME (43-29-12-78). La Farce du cuvier, suivi de la Farce de maître Pathelin : 20 h 30.

THÉATRE DE DIX HEURES (42-64-35-90). Va donc mettre au lit tes ratures : 18 h 30. Rel. jeu., ven., dim., lun., mar. Enfin Bénureau : 20 h 30, dim. 16 h. Rel. dim. soir, lun. ◇ 22, v'la du fric : 22 h (Jeu., ven., sam. dernière).

THÉATRE DE L'ILE-SAINT-LOUIS (46-33-48-65). ◇ Astro-Folies Show : 20 h 30. ▷ Le Scorpion : jeu. (dernière) 20 h 30.

THÉATRE DE LA MAIN D'OR (48-05-67-89). Salle I. ◇ L'Etranger : 20 h 30 (Jeu., ven., sam.). ◇ Le Prince de la dynamite : 22 h (Jeu. dernière). Salle II. ◇ Les Bonnes : 20 h 30 (Jeu., ven., sam.). ▷ L'Écume des jours : lun., mar. 20 h 30, ven., sam. 22 h.

THÉATRE GRÉVIN (42-46-84-47). ◇ Le Défunt, le Sacrifice du bourreau, Deux Femmes pour un fantôme : 20 h 30 (Jeu. dernière).

TINTAMARRE (48-87-33-82). Barthélémy : 18 h 30. Rel. dim. Mr Banal : 20 h 15. Rel. dim. Sacré-Salé : 21 h 30. Rel. dim.

TOURTOUR (48-87-82-48). La Voix humaine : 20 h 30. Rel. dim., lun. ▷ La Femme rompue : dim., lun. 20 h 30.

TRISTAN-BERNARD (45-22-08-40). Guitry, pièces en un acte : 20 h 30. Rel. dim.

VARIÉTÉS (42-33-09-92). Le Saut du lit : 20 h 30, dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun.

Région parisienne

MEAUX (64-34-90-11). ▷ Meaux en marche vers la liberté : ven., sam. 22 h 30.

MONTREUIL (SALLE BERTHELOT) (48-58-65-33). ◇ La Semaine de la comète d'après le Rapport sur l'enfance au XIXe siècle : 20 h 15 (Jeu., ven., sam.), dim. (dernière) 15 h. ▷ Trenet ouap dou ouap Banc d'essai : mar. 20 h 30.

NEUILLY-SUR-SEINE (L'ATHLÉTIC) (46-24-03-83). ◇ Choix des thèmes : 19 h 30. ◇ Improvisions : 20 h 30.

VERSAILLES (LE GRAND TRIANON) (39-50-71-18). ◇ Britannicus Festival de Versailles : 21 h.

VERSAILLES (PARC DU CHATEAU, BASSIN DE NEPTUNE) (39-50-36-22). ▷ Grande Fête de nuit de Versailles : sam. 22 h 15.

Cafés-théâtres

AU BEC FIN (42-96-29-35). Devos existe, je l'ai rencontré : 20 h 30, sam. 19 h. Rel. dim. L'Instant Prévert : 22 h 15. Rel. lun. ▷ Banc d'essai des jeunes : dim. 23 h 30.

AU FOYER DES ARTISTES (43-48-73-69). Youpi, tralala, boumboum : 21 h 30. Rel. dim., lun.

AU PIED DE LA BUTTE (46-06-02-86). Moi : 19 h. Rel. sam., dim.

BLANCS-MANTEAUX (48-87-15-84). Salle I. Areu = MC 2 : 20 h 15. Rel. dim. Les Observateurs : 21 h 30. Rel. dim. Laurent Violet : 22 h 30. Rel. dim. Salle II. Les Sacrés Monstres : 20 h 15. Rel. dim. Bernadette, calme-toi ! : 21 h 30. Rel. dim.

CAFÉ D'EDGAR (43-20-85-11). Tiens, voilà deux boudins : 20 h 15. Rel. dim. Mangeuses d'hommes : 21 h 30. Rel. dim. Jeanine Truchot a disparu : 22 h 30. Rel. dim.

CAFÉ DE LA GARE (42-78-52-51). Nouveau Spectacle de Smaïn : 20 h 15. Rel. dim., lun. Le Knack et comment l'avoir : 22 h 15. Rel. lun.

CAVE DU CLOITRE (42-39-42-42). Famo Sapiens : 22 h 45. Rel. dim., lun.

EDGAR III (43-20-85-11). My name is Lolita : 20 h 15. Rel. dim. Le Chromosome chatouilleux : 21 h 30. Rel. dim.

LE BEAUBOURGEOIS (42-72-08-51). Claude Véga : 22 h 30. Rel. dim., lun.

LE GRENIER (43-80-68-01). ◇ Les bas grésillent : 22 h (Jeu., ven., sam. dernière).

MON PETIT CAFÉ-THÉATRE (45-22-78-70). Folies douces : 21 h 30.

PETIT CASINO (42-78-36-50). Les oies sont vaches : 21 h. Rel. lun. Nous, on sème : 22 h 30. Rel. lun.

POINT-VIRGULE (42-78-67-03). Silence en coulisse : 18 h 30. Rel. lun. La Genèse de Putinkon : 20 h. Rel. lun. Nos désirs font désordre : 21 h 30. Rel. lun. Vous avez dit Bigard : 22 h 45, sam., dim. 20 h. Rel. lun.

TAC STUDIO (43-73-74-47). Consultations, suivi du Piège de la méduse : 21 h, dim. 16 h. Rel. dim. soir, lun.

MUSIQUE

Les concerts

AMPHITHÉATRE DE LA SORBONNE (42-51-69-11). Chœur et orchestre de Paris-Sorbonne, 19 h 30, ven. Dir. Jacques Grimbert. « Les Saisons » de Haydn. Grand amphithéâtre ; Quatuor Arpeggione, 21 h, sam. Avec Philippe Cuper (clar.). Œuvres de Haydn, Mozart, salle Richelieu ; Orchestre de Paris-Sorbonne, 18 h, dim., « Gran partita » de Mozart. Cour d'honneur ; Quatuor Isaye, 21 h, lun. Avec Gérard Causse (alto). Œuvres de Mozart, salle Richelieu : Quatuor Parisii, 21 h, mar. Œuvres de Mozart, Haydn, salle Richelieu.

BERCY, dimanche, journée de clôture du congrès. 14 h, concert de différentes chorales (chorale d'enfants de Dresde, 12 000 choristes).

CENTRE GEORGES-POMPIDOU (42-77-11-12). Musique électroacoustique, 18 h 30, sam., lun. Œuvres de P. Schaeffer, P. Henry (sam.). Œuvres de Stockhausen, Kagel, Koenig, Eimert (lun.). Entrée libre. Dans le cadre de Musique années 50.

ÉGLISE DES BILLETTES. Anne Richard, Philippe Lescat, 10 h, dim. Chant orgue. Œuvres de Campra, Buxtehude, Boellmann. Entrée libre.

ÉGLISE DE LA MADELEINE (39-61-12-03). Philippe Brandeis, 18 h 30, mar. Orgue. Œuvres de Franck, Demessieux, Dupré.

ÉGLISE SAINT-LOUIS-EN-L'ILE. Orchestre de chambre Jean-Louis Petit. 21 h., mer., « Les Quatre Saisons », de Vivaldi : Les trompettes de Versailles, 21 h, ven., sam., lun., mar., 17 h. dim. Œuvres de Mouret, Haendel, Lully.

ÉGLISE SAINT-MERRI. Gruppo Cameristico A. Corelli, 16 h, dim. Flûte, cello, clavecin. Œuvres de Telemann, Bach, Haendel, Vivaldi. Entrée libre.

ÉGLISE SAINT-SÉVERIN. 21 h., cantate en forme de colombe.

ESPLANADE DU TROCADÉRO. 23 h : Concert en plein air. 12 000 choristes.

MAISON DE RADIO-FRANCE (42-30-15-16) Académie de l'orchestre-cordes, 20 h 30, mer. Dir. J.-S. Bereau. Œuvres de Haydn, Mozart, Tchaïkovski. Entrée libre.

MUSÉE D'ORSAY (40-49-48-14). Annick Chartreux, Benoît Duteurtre. Tous les dim. 16 h. Piano, E. Conquer (vl), E. Watelle (vlc). Entrée libre ; Hélène Jossoud, Olivier Roberti, 12 h 30, mar. Mezzo-soprano, piano. Œuvres de Duparc, Wagner, Verdi. Entrée libre.

NOTRE-DAME DE PARIS Ven. à 21 h, l'oratorio du retour ; sam. 20 h 30 : vêpres de l'Immaculée ; Patricia Snyder, 17 h 45 dim. Orgue. Œuvres de Widor. Entrée libre.

PALAIS OMNISPORTS PARIS-BERCY (43-46-12-21) Chorales de France, 15 h, sam., dim. Concerts donnés par plusieurs chorales françaises. Entrée libre.

PYRAMIDE DU LOUVRE, cour Napoléon, Orchestre national de France, 22 h., dim. Dir. Pierre Boulez. Œuvres de Dukas, Wagner, Berlioz, Ravel. Entrée libre.

SAINTE-CHAPELLE (46-61-55-41). Ars antiqua de Paris jusqu'au 29 septembre. 19 h 15 mer., ven., dim., lun. ; 21 h 15 mer., ven., dim., lun. Joseph Sage (contre-ténor), Michel Sanvoisin (fl., cromorne, bombarde), Raymond Cousté (luth, psalterion).

SALLE PLEYEL (45-63-88-73). Orchestre de Paris. 20 h 30, mer, jeu. Dir. Sir Georg Solti. Œuvres de Bartok, Beethoven.

THÉATRE DES ARÈNES DE MONTMARTRE (42-23-90-90). Ensemble instruments à vent, 21 h 30, sam. Œuvres de Mozart, Haydn, Gounod. Dans le cadre du Festival de la butte Montmartre

THÉATRE FONTAINE (48-74-74-40). Trio Deslogères, 20 h 30, lun., Ondes Martenot, piano, perc. Œuvres de Carles, Charpentier, Chaynes, Messiaen ; Yves Rault, 18 h 30, dim. Piano. Œuvres de Beethoven, Chopin, Granados, De Falla.

UNESCO (maison de l') 45-07-23-52). Maurice Moulin, Pierre Baubet-Gony, 20 h 30, mer. Violon, piano. Œuvres de Poulenc, Chausson, Franck. Entrée libre, sur invitation.

Opéras

OPÉRA DE PARIS. PALAIS GARNIER (47-42-53-71). La Célestine. 19 h 30, mer. (dernière). Tragi-comédie lyrique en neuf tableaux d'Ohana d'après F. De Rojas. Mise en scène J. Lavelli, dir. musicale A. Tamayo, avec J.-L. Boutté, L. Mazeron, R. Allouche, S. Belling. S. Dickson Norma. Jusqu'au 15 juillet, 19 h 30, sam. Opéra en deux actes de V. Bellini, livret de F. Romani. Mise en scène P.-L. Pizzi, dir. musicale M. Valdes, avec G. Giacomini, D. Kavrakos, M. Lagrange, M. Dupuy.

THÉATRE DES CHAMPS-ÉLYSÉES (47-20-36-37). La Pie voleuse. Jusqu'au 15 juillet. 19 h 30, mer., ven., mar. Opéra semi-seria en trois actes de Rossini, livret de G. Gherardini. Mise en scène M. Hampe, dir. musicale I. Fischer. Avec C. Gasdia, J. Taillon, R. Gambill, W. Shimell, A. Rinaldi.

THÉATRE DE VERDURE DU JARDIN SHAKESPEARE. Il Giardino d'amore. Jusqu'au 24 juillet (le week-end). 17 h., sam., dim. Opéra baroque de Haendel, par la compagnie Devaux-Daumas. Mise en scène Christian Daumas.

THÉATRE DE LA PORTE SAINT-MARTIN (42-78-19-54). L'Apothicaire. Jusqu'au 29 juin. 21 h, mer. (dern.). Opéra de Joseph Haydn. Orchestre de la Camerata de Versailles, mise en scène E. Navratil, dir. musicale A. du Closel. Avec A. Aubin, S. Bertho, P. Catala, C. Jean.

Jazz

AMANDIERS DE PARIS (43-66-42-17), Footprints Quintett, mer., jeu., à 21 h.

ARIACO (45-35-43-10), Harold et son trio, 22 h, merc., jeu. (dernière). Virginia Montero, 22 h, ven., sam., dim., mar. Et son orchestre.

BAISER SALÉ (42-33-37-71). Angélique Kidjo, 23 h, merc., jeu., ven., sam., dim. ; D. Bartel (batt.), S. Lovato (cla.), J. Hebrail (bass.), C. Denis (guit.). Patrick Verbeke, 23 h, lun.

CAVEAU DE LA HUCHETTE (43-26-65-05), René Franc Hotz, Jazz Sextet, 21 h 30, mer., jeu. ; Fonseque and C° Jazz Band, 21 h 30, ven., sam., dim., lun., mar.

CENTRE CULTUREL SUÉDOIS (42-71-82-20), Nannie Porres, Stig Söderqvist, Hans Larsson, 20 h 30, mar., cham, tromp., bas., B. Lindenstrand (sax.), C.-G. Fagerstedt (piano), L. Fredriksson (batt.), entrée libre.

CHAPELLE DES LOMBARDS (43-57-24-24). Paris-Brune, 22 h 30 mer. Zouk. Tchico, 22 h 30, jeu., avec le groupe Kilimandjaro, Congo. Latine Salsa, 22 h 30, ven., sam., en alternance avec Charangua Nueva. Mafia, 22 h 30 mar., Martinique.

GRANDE HALLE DE LA VILLETTE (42-78-70-00). Henri Texier, 17 h, sam., invite J. Lovano, A. Romano, J. Abercrombie, Von Freeman, Chico Freeman Quintet, Helen Merrill, Gordon Beck, Steve Lacy. Dans le cadre de Halle That Jazz. Modern Jazz Quintet, 22 h 30, sam. Avec le Philipp Morris Jazz Band. Dans le cadre de Halle That Jazz. Abdullah Ibrahim Dollar Brand, 16 h, dim. Ekaya. Chris McGregor's Brotherhood of Breath. Dans le cadre de Halle-That Jazz. Milton Nascimento, 22 h 30, dim.

LE KISS (48-87-89-64), Alain Sverdloff, 21 h, mer. Pela, 23 h, jeu., ven., sam. Zaïre. Tropical Ambiance, 23 h dim., mar. Afro music.

LA LOUISIANE (42-36-58-98), Philippe de Preissac, Gilbert Leroux, Clarinet Connection, Bob Vatel et Michael Silva, Boozoos Jazz Gombo.

MAGNETIC TERRACE (42-36-26-44), Claude Bolling Trio, 22 h, mer., jeu. 0 h mer., jeu.

LE MÉCÈNE (42-77-40-25), P. Meyer, B. Weber, B. Tocane, 22 h 30, mer., jeu. Guit., ctb, batt.
Fanny Cain Blues Band, 23 h, vend., sam. Chant, guit., basse, batt. Annette Lowman Quartet, tous les dim., 22 h 30, dim. Voix, M. Thompson (piano), H. Swift (ctb), J. Betsch (batt.). Chiquita Boom Boom. Tous les lun. de juin, juil., 22 h 30, lun. Chant, tromp., sax., pian., basse, perc.

LE MONTANA (45-48-93-08). Trio René Urtreger, 22 h 30, mer., jeu., ven., sam. E. Dervieu, R. Galleazzi et leurs invités : H. Méchinet (sax.), S. Petronio (claquettes). Au club.
Trio Philippe de Preissac, 22 h 30, mer., jeu., ven., sam., Au bar. Duo Ludovic de Preissac, 22 30, dim. Quartet Good News, 22 h 30, lun., mar., B. Roumier (voix, banj.), E. Hendrikx (voix, guit.), D. Gottberg (mand.), H. Verdier (ctb). Au bar.

NEW MORNING (45-23-51-41). Pierre-Louis Garcia, 21 h mer. Avec A. Ceccarelli, B. Sourisse, S. Marc. Jonas Hellborg Group. 21 h, jeu. Airto Moreira, Flora Purim, 21 h, sam. Brazilian Show. Tania Maria, 21 h, lun., mar.

OLYMPIA (42-61-82-25). James Taylor, 20 h 30, dim. Los Lobos, 20 h 30, mar.

PALAIS DES SPORTS (48-28-40-90). Ray Charles, 19 h, jeu. 22 h jeu. Première partie : Christiane Legrand, Mica Paris. Dans le cadre de Paris Jazz Festival. Stevie Ray Vaughan, 20 h 30, lun. Avec B.B. King. Dans le cadre de Paris Jazz Festival. Miles Davis, 19 h, mar. 22 h, mar. Avec Dou Dou N'Dyae Rose. Dans le cadre de Paris Jazz Festival.

PETIT JOURNAL MONTPARNASSE (43.21.56.70). Eric Watson, J.-P. Celea, A. Scott, 21 h, mer. Carnival Jazz de Marc Thomas, 21 h, jeu.

PETIT JOURNAL SAINT-MICHEL (43-26-28-59). Claude Luter Sextet, 21 h 30, mer. Claude Bolling Trio, 21 h 30, jeu. Cyril Jazz Band, 21 h 30, ven. Clarinet Connection, 21 h 30, sam. Alligator Jazz Band, 21 h 30, lun. Claude Tissendier, 21 h 30, mar. « Saxomania ».

PETIT OPPORTUN (42-36-01-36). T. Russo, S. Beuf, H. Sellin, J. Bardy, E. Dervieu, 23 h, mer., jeu., ven., sam., dim., lun., mar. Trp., sax., piano, ctb, batt.

SLOW CLUB (42-33-84-30). Manneco Jam Five, 21 h 30, ven., sam. De Preissac Jazz Group. Jusqu'au 9 juillet. 21 h 30, mar.

SUNSET (40-26-46-60). Philippe Drouillard, Thierry Elliez Quartet, 23 h, mer., jeu., ven., sam., dim. Quartet Corto, 23 h, lun., mar.

TROTTOIRS DE BUENOS-AIRES (42-33-58-37). Horacio Salgan, Uvaldo De Lio. Jusqu'au 9 juillet. 22 h 30, mer., eju., ven., sam., mar. Avec R. Montironi. Liliana Felipe, 20 h 15, mer., jeu., ven., sam. R. Montironi (bandonéon), C. Perez (guit.). Bal tango tls dim, 17 h Raul Barboza, 20 h 15, mar. Apéritif concert. Entrée libre.

UTOPIA JAZZ CLUB (43-22-79-66). Blue Story, 22 h mer. Guillaume « Honky Tonk » Petite, 22 h. ven. Eric Kristy, J.-J. Milteau, 22 h, mar. Johnny Bracos et les frères Brothers, 1 h, ven.

Rock

GIBUS (47-00-78-88). Der Bau, 23 h, mer., jeu.

LOCOMOTIVE (42-57-37-37). Les Frelons, 1 h, mer., France. Friday Club Got Soul Night, 1 h, jeu., Grande-Bretagne. Friends of Jack, 1 h, ven., sam., Grande-Bretagne. Zachary Richard. Jusqu'au 6 juillet, 1 h, mer., Canada.

PALACE (42-46-10-87). Soirée French Kiss, 23 h, mer.

PALAIS OMNISPORT DE PARIS-BERCY (43-46-12-21). Inxs, 20 h, mer.

REX CLUB (42-36-83-98). Juke-box, 23 h 30, sam. Jungle, 23 h 30, mar.

SLOW CLUB (42-33-84-30). Olivier Franc Quintet, 21 h 30, mer., jeu.

Comédie musicale

THÉATRE TRISTAN-BERNARD (45-22-08-40). Bagatelle.

Music-hall

BATACLAN (47-00-55-22). Michel Rivard, 21 h., mar.

BATEAU IVRE (43-25-25-40). Anne-Claire Marin, Frédérique, 22 h., mer. Cécile Merveilleux, Catherine Mangano, 22 h., jeu.

CAFÉ DE LA DANSE (48-05-57-22). Pierre Louki, Cora Vaucaire, 20 h 30, mer., jeu., ven. Mouloudji, 20 h 30, sam., dim., lun. Avec en première partie : Anne Pekoslawska. Catherine Sauvage, jusqu'au 7 juillet, 20 h 30, mar. Avec en première partie : Michel Musseau.

CAVEAU DES OUBLIETTES (43-54-94-97). Cabaret de la chanson française.

ESPACE CHANSON (43-57-82-82). Gyslaine Clément, 20 h 30, jeu.

OLYMPIA (42-61-82-25). Magie 88. 20 h 30, mer., jeu., ven., sam. (dernière). « Bizarre.. Bizarre... Vous avez dit magie », conçu et réalisé par Jean-Claude Hasle. Festival de magie avec des numéros inédits en France. Avec, entre autres, Otto Wessely.

UTOPIA JAZZ CLUB (43-22-79-66). Music-hall musette, 22 h, lun.

Ballets

CENTRE MANDAPA (45-89-01-60). Troupe du Kalamandalam, 20 h 30, lun. Théâtre dansé Kathakali.

THÉATRE DES ARÈNES DE MONTMARTRE (42-23-90-90). Les Quatre Saisons, 21 h 30, mer., jeu. Chor. Gigi Caciuleanu, mise en scène Dan Mastacan, musique de Vivaldi. Dans le cadre du Festival de la butte Montmartre. Danse et guitare baroque, 21 h 30, ven. C. Bayle (danse), J. Hinojosa (guit.). Œuvres de Roncalli, Campra, Lully, Bach. Dans le cadre du Festival de la butte Montmartre.

THÉATRE MUSICAL DE PARIS (42-21-00-86). Ballet de Francfort, 20 h 30, mer., jeu. « Artifact », chor. William Forsythe. Dans le cadre du Festival de Paris.





CINEMA

La cinémathèque

PALAIS DE CHAILLOT (47-04-24-24)

MERCREDI

The Salvation Hunters (1925), de Josef von Sternberg, 16 h ; Rashomon (1950, v.o.s.t.f.), d'Akira Kurosawa, 19 h : A Kind of Loving (v.o.), de John Schlesinger, 21 h.

JEUDI

Les Proscrits (1917), de Victor Sjöström, 16 h ; les Contes de la lune vague après la pluie (1953, v.o.s.t.f.), de Kenji Mizoguchi, 19 h ; le Mystère de la Villa Blanche (1962, v.o.), de Val Guest, 21 h.

VENDREDI

Solitude (1928-1929), de Paul Fejos, 16 h ; Une poule dans le vent (1948, v.o.), de Yasujiro Ozu, 19 h ; En Angleterre occupée (1956-1964, v.o.), de Kevin Brownlow et Andrew Mollo, 21 h.

SAMEDI

Ben-Hur (1959), de William Wyler, 15 h ; Quatre Garçons dans le vent (1964, v.o.s.t.f.), de Richard Lester, 19 h ; Women of Twilight (1952, v.o.), de Gordon Parry, 21 h.

DIMANCHE

Le Docteur Mabuse (1922), de Fritz Lang, 15 h ; Bronco Bullfrog (1970, v.o.), de Barney Platts-Mills, 19 h 30 ; Pressure (1978, v.o.), d'Horace Ove, 21 h 15.

LUNDI

Relâche.

MARDI

La Quatrième Alliance de dame Marguerite (1920), de Carl Théodor Dreyer, 16 h ; les Étudiants de l'I.D.H.E.C. présentent : : la Permission, d'Elio Suhamy ; la V'la ma sœur, de Christine Carrière, Elio Suhamy, Solveig Anspach, Sophie Bensadoun ; Ce qu'il faut oser appeler l'amour physique, de Solveig Anspach, l'Orage, de Gérard Lemoine, 19 h ; That'll be the day (1973, v.o.), de Claude Whatham, 21 h.

SALLE GARANCE, CENTRE GEORGES POMPIDOU (42-78-37-29)

MERCREDI

Le Cinéma français des années cinquante : Fanfan la Tulipe (1951), de Christian-Jaque, 14 h 30 ; Rafles sur la ville (1957), de Pierre Chenal, 17 h 30 ; le Testament du docteur Cordelier (1961), de Jean Renoir, 20 h 30.

JEUDI

Le Cinéma français des années cinquante : l'Homme aux clefs d'or (1956), de Léo Joannon, 14 h 30 ; les Arrivistes (1960), de Louis Daquin, 17 h 30 : le Déjeuner sur l'herbe (1959), de Jean Renoir, 20 h 30.

VENDREDI

Le Cinéma français des années cinquante : Mina de Vanghel (1952), de Maurice Clavel et Maurice Berry, le Rideau cramoisi (1952), d'Alexandre Astruc, 14 h 30 ; les Mauvaises Rencontres (1955), d'Alexandre Astruc, 17 h 30 ; Lola Montès (1955), de Max Ophuls, 20 h 30.

SAMEDI

Le Cinéma français des années cinquante : la Fièvre monte à El Pao (1959), de Luis Bunuel, 14 h 30 ; le Sabotier du Val de Loire (1956), de Jacques Demy, les Amants (1958), de Louis Malle, 17 h 30 ; Si Versailles m'était conté... (1953), de Sacha Guitry, 20 h 30.

DIMANCHE

Le Cinéma français des années cinquante : Si Paris nous était conté (1955), de Sacha Guitry, 14 h 30 ; le Chanteur de Mexico (1956), de R. Pottier, 17 h 30 ; l'Architecte maudit (1954), de Pierre Kast, Merci Natercia (1959), de Pierre Kast, 20 h 30.

LUNDI

Le Cinéma français des années cinquante : le Désordre et la Nuit (1958), de Gilles Grangier, 14 h 30 ; les Amours finissent à l'aube (1952), d'Henri Calef, 17 h 30 ; Topaze (1950), de Marcel Pagnol, 20 h 30.

MARDI

Relâche.

VIDÉOTHÈQUE DE PARIS (40-26-34-30)

MERCREDI

Les artistes étrangers aiment toujours Paris : Chanson kitsch : Rita Pavone chante Bonjour la France (1971) de David Boyer, le Chanteur de Mexico (1956) de R. Pottier, 14 h 30 : Actualités anciennes : Actualités Gaumont, 16 h 30 ; Danse : Cendrillon à l'Opéra de Paris (1986), Carolyn II (1980) de Martine Rousset, le Théâtre des Champs-Elysées (1966) d'Yves Allain, le Spectre de la danse (1961) de Dominique Delouche, l'Adage (1964) de D. Delouche, 18 h 30 ; William Klein : Qui êtes-vous Polly Magoo ? (1966) de William Klein, Mode in France (1985) de William Klein, 20 h 30.

JEUDI

Les artistes étrangers aiment toujours Paris : Godard : Jean-Luc Godard (1965) d'Hubert Knapp, Charlotte et son Jules (1958) de Jean-Luc Godard, 14 h 30 : Moscou-Paris : Erté (1988) de Thierry Binisti, Georges Pitoëff, un saint du théâtre (1974) de Jacques Rutman, Ils s'en venaient de l'Oural et du Mississippi (1962) de J.-M. Drot, 16 h 30 ; Paris dans l'objectif : Nouvelles Distorsions de Kertesz (1984), Paris Kertesz (1984) de Christian Caujolle, Jean-François Dars, Anne Papillault, André Kertesz, photographe américain (1981) de Sylvain Roumette, A chacun sa vérité (1984) de Jean-Daniel Verbaeghe, Photographie et Société (1984) de Teri Wehn-Damisch, Gisèle Freund (1982) d'Elisabeth Lennard, 18 h 30 ; Cinéma muet : Paris 14-18 (1985), 20 h 30.

VENDREDI

Les artistes étrangers aiment toujours Paris : Alexandre Trauner : Alexandre Trauner (1985) de Jean-Louis Bertucelli, le Jour se lève (1939) de Marcel Carné, 14 h 30 ; Rythmes : Afrique en Seine (1984) de F. Hausser, Musiciens immigrés (192) de Jean-Luc Orabona, Pierre Cohen, 16 h 30 : Latinos : Querelle de jardins (1982) de Raul Ruiz, les Trottoirs de Saturne (1985) de Hugo Santiago, 18 h 30 ; les Années folles, la Fureur de vivre des années vingt (1963) de J. Drot, Quartet (1981) de James Ivory, 20 h 30.

SAMEDI

Les artistes étrangers aiment toujours Paris : Actualités anciennes : Actualités Gaumont, 12 h 30 ; Clic et Déclic : le Photographe de Picasso, Brassai (1965) de Francis Warin, Brassai (1971) de Claude Gallot, Man Ray (1961) de Claude Fayard, 14 h 30 : Montparnos, Chronique du Montparnasse 14-18 (196) de Jean-Marie Drot, Enquête sur Modigliani (1963) de Jean-Marie Drot, 16 h 30 : Bunuel : Luis Bunuel (1964) de Robert Valey, le Charme discret de la bourgeoisie (1972) de Luis Bunuel, 18 h 30 ; Nouvelles Palettes : Blesse Béton (1985) de Marianne Gosset, Pièces à conviction (1985) de Maurice Benayoun, le Passage (1986) de René Manzor, 20 h 30.

DIMANCHE

Les artistes étrangers aiment toujours Paris : Jazz : le Pianiste Memphis Slim à Paris (1982), le Jazz à Paris (1965) de Leonard Keigel, Autour de minuit (1985-1986, v.o.) de Bertrand Tavernier, 14 h 30 : Alexandre Trauner : Alexandre Trauner (1985) de Jean-Louis Bertucelli, le Jour se lève (1939) de Marcel Carné, 16 h 30 : Modes : Azzedine Alaia (1987) de Robert Rea, Issey Miyake (194) de Didier Ranz, Angelo Tarlazzi (1980) de Jeannick Laudouar, Kenzo (1980), Variations pour le Roi-Soleil (1968) de Henri Champetier, l'Art cinétique et Paco Rabanne (1966) de Henri Champetier, Paris, pour mémoire (1985) de Didier Ranz, 18 h 30 : Godard : Jean-Luc Godard (1965) d'Hubert Knapp Charlotte et son Jules (1958) de Jean-Luc Godard, 20 h 30.

LUNDI

Relâche.

MARDI

De Barbès à Montmartre : 18e après guerre : Lettre de Paris (1946) de Roger Leenhardt, les Portes de la nuit (1942) de Marcel Carné, 14 h 30 ; Bichat : le 18e arrondissement vu à travers les actualités, Actualités Gaumont, Un grand patron (1951) d'Yves Ciampi, 16 h 30 ; Une journée ordinaire à la goutte d'or : Bande annonce : les ambassadeurs (1975) de Naceur Ktari, Visages de la goutte d'or (1984) de Gérard Lopez, Etoile aux dents (1971) de Derri Berkani, 18 h 30 ; Enfants de Barbès et de Montmartre : la Goutte d'or (1971) de Jean-Pierre Olivier de Sardan, Enfants des courants d'air (1959) de E. Luntz, les Bottes de sept lieues (1971) de F. Martin, 20 h 30.

Les exclusivités

ACTION JACKSON (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46) ; v.f. : Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06).

LES AILES DU DÉSIR (Fr.-All., v.o.) : Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18).

AMÈRE RÉCOLTE (All., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (46-34-25-52) ; 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; Studio 43, 9e (47-70-63-40).

AMSTERDAMNED (*) (Hol., v.o.) : UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; v.f. : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06).

LES ANNÉES SANDWICHES (Fr.) : UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Le Triomphe, 8e (45-62-45-76) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40).

AU REVOIR LES ENFANTS (Fr.-All.) : Panthéon, 5e (43-54-15-04) : Les Montparnos, 14e (43-27-52-37).

BAGDAD CAFÉ (A., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; La Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) : 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Le Maillot, 17e (47-48-06-06) ; v.f. : Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) : Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

BALANCE MAMAN HORS DU TRAIN (A., v.o.) : Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; v.f. : Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67).

LE BEAU-PÈRE (*) (A., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

BIRD (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) : Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) : Gaumont Champs-Elysées, 8e (43-59-04-67) : Max Linder Panorama, 9e (48-24-88-88) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) : Le Maillot, 17e (47-48-06-06) ; v.f. : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) : Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27).

LA BOHÈME (Fr., v.o.) : Vendôme Opéra, 2e (47-42-97-52).

CHOCOLAT (Fr.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Trois Secrétan, 19e (42-06-79-79).

CRY FREEDOM (Brit., v.o.) : Saint-Michel, 5e (43-26-79-17).

DE BRUIT ET DE FUREUR (**) (Fr.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Reflet Logos II, 5e (43-54-42-34) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).

LE DERNIER EMPEREUR (Brit.-It., v.o.) : Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60) ; v.f. : Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43).

ECLAIR DE LUNE (A., v.o.) : Club Gaumont (Publicis Matignon), 8e (43-59-31-97).

EDDIE MURPHY SHOW (A., v.o.) : UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40).

EL DORADO (Esp., v.o.) : Latina, 4e (42-78-47-86) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16).

EMPIRE DU SOLEIL (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46).

LE FESTIN DE BABETTE (Dan., v.o.) : Cluny Palace, 5e (43-54-07-76) ; 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40).

FRANTIC (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02).

LES GENS DE DUBLIN (A., v.o.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65).

LE GRAND BLEU (Fr., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Kinopanorama, 15e (43-06-50-50) ; Pathé Mayfair, 16e (45-25-27-06) ; v.f. : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Rex (Le Grand Rex), 2e (42-36-83-93) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) : Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) : Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

LE GRAND CHEMIN (Fr.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34) ; George V, 8e (45-62-41-46).

HAIRSPRAY (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; La Bastille, 11e (43-54-07-76) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

L'INSOUTENABLE LÉGÈRETÉ DE L'ÊTRE (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02).

LIAISON FATALE (*) (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46).

LONGUE VIE A LA SIGNORA (It., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

MANIAC COP (*) (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Images, 18e (45-22-47-94).

MATADOR (*) (Esp., v.o.) : Studio 43, 9e (47-70-63-40).

MÈRE TERESA (Brit., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47) ; Le Triomphe, 8e (45-62-45-76) ; v.f. : Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00).

LA MÉRIDIENNE (Suis.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; La Pagode, 7e (47-05-12-15) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79).

MILAGRO (A., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Publicis Saint-Germain, 6e (42-22-72-80) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Miramar, 14e (43-20-89-52).

MON PÈRE C'EST MOI (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46) ; v.f. : UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44).

NEUF SEMAINES ET DEMIE (*) (A., v.o.) : Le Triomphe, 8e (45-62-45-76).

L'OEUVRE AU NOIR (Fr.-Bel.) : UGC Odéon, 6e (42-25-10-30).

POLICE ACADEMY 5 (A., v.o.) : Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Fauvette Bis, 13e (43-31-60-74) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

POWAQQATSI (A., v.o.) : Trois Parnassiens, 14e (43-20-30-19).

LES PRÉDATEURS DE LA NUIT (*) (Fr.) : Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) : Pathé Wepler, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

LES PYRAMIDES BLEUES (Fr.-Mex.) : Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Le Triomphe, 8e (45-62-45-76).

LE QUATRIEME PROTOCOLE (Brit., v.o.) : Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; v.f. : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97).

SAMMY ET ROSIE S'ENVOIENT EN L'AIR (Brit., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).

SEPTEMBER (A., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (46-34-25-52).

LA SORCIÈRE (It.-Fr., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; UGC Champs-Elysées, 8e (45-62-20-40) ; La Bastille, 11e (43-54-07-76) ; Trois Parnassiens, 14e (43-20-30-19) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Le Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

THE KITCHEN TOTO (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

TWIST AND SHOUT (Dan., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

UN ENFANT DE CALABRE (It.-Fr., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

UN MOIS A LA CAMPAGNE (Brit., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40).

UNE NUIT A L'ASSEMBLÉE NATIONALE (Fr.) : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88).

UNE VIE SUSPENDUE (Fr.) : Latina, 4e (42-78-47-86).

URGENCES (Fr.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

LA VIE EST BELLE (Bel.-zaïrois) : Studio 43, 9e (47-70-63-40) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

LA VIE EST UN LONG FLEUVE TRANQUILLE (Fr.) : Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37) : 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79).

VILLE ÉTRANGÈRE (Fr.) : Studio 43, 9e (47-70-63-40).

WALL STREET (A., v.o.) : Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14).

LES FILMS NOUVEAUX

CONTRAINTE PAR CORPS. (*) Film français de Serge Leroy : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

EST-IL FACILE D'ÊTRE JEUNE... EN URSS. Film soviétique de Juris Podnieks, v.o. : Cosmos, 6e (45-44-28-80) ; Le Triomphe, 8e (45-62-45-76).

LES FEUX DE LA NUIT. (**) Film américain de James Bridges, v.o. : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Images, 18e (45-22-47-94).

FLIC OU ZOMBIE. (*) Film américain de Mark Goldblatt, v.o. : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Trois Secrétan, 19e (42-06-79-79) : Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

JUILLET EN SEPTEMBRE. Film français de Sébastien Japrisot : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette Bis, 13e (43-31-60-74) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

LIRE. Film français de Gérard Courant : Studio 43, 9e (47-70-63-40).

PUBLIVORE. Film français de Jean-Marie Boursicot : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

THE GATE. Film canadien de Tibor Takacs, v.o. : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Maxevilles, 9e (47-70-72-86) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Trois Secrétan, 19e (42-06-79-79).

Les festivals

CARTE BLANCHE A ANDRÉ TÉCHINÉ, LES FILMS DE SA VIE (v.o.), L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63). Le Testament d'Orphée, mer. à 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h ; Ordet, jeu. à 16 h, 18 h, 22 h ; Tabou, jeu. 14 h, 20 h ; Lilith, ven. à 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h ; le Sixième Jour, sam. à 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h ; l'Opinion publique, dim. à 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h ; Un jeu brutal, lun. à 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h ; Aparajito, mar. à 14 h, 16 h 30, 19 h, 21 h 30.

CARY GRANT (v.o.), Action Ecoles, 5e (43-25-72-07). Indiscrétions, mer., lun. à 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h ; Arsenic et Vieilles Dentelles, jeu., dim., mar. à 14 h, 16 h 30, 19 h, 21 h 30 ; l'Impossible M. Bébé, ven. à 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h ; Sylvia Scarlett, sam. à 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h.

CINÉMA AMÉRICAIN, LES ANNÉES CINQUANTE (v.o.), Mac-Mahon, 17e (43-29-79-89). La Captive aux yeux clairs, ven. à 14 h, 16 h 30, 19 h, 21 h 30 ; le Paradis des mauvais garçons, sam. à 14 h, 15 h 40, 17 h 20, 19 h, 20 h 40, 22 h 20 ; Funny Face, dim. à 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h ; Un tramway nommé Désir, lun. à 14 h, 16 h 30, 19 h, 21 h 30.

ERIC ROHMER, Reflet Logos II, 5e (43-54-42-34). Le Genou de Claire, mer. 12 h ; l'Amour l'après-midi, jeu. 12 h ; la Collectionneuse, ven. 12 h ; Ma nuit chez Maud, sam. 12 h ; la Boulangère de Monceau, La Carrière de Suzanne, lun. 12 h.

ERIC ROHMER, FILMS POUR LA TÉLÉVISION SCOLAIRE, Studio 43, 9e (47-70-63-40). Les Cabinets de physique, Perceval ou le Conte du Graal, Entretien sur Pascal, Les Caractères de La Bruyère, mer., sam., mar. 20 h ; les Métamorphoses du paysage, Don Quichotte de Cervantes, Les Histoires extraordinaires d'Edgar POE, Victor Hugo : les Contemplations, jeu., lun. 20 h, dim. 16 h ; l'Homme et les Images, Louis Lumière, Mallarmé, ven., dim. 20 h, sam. 16 h.

FELLINI (v.o.), Denfert, 14e (43-21-41-01). Huit et demi, jeu., sam., mar. 17 h 30 ; les Vitelloni, ven. 15 h 40, lun. 17 h 30 : Et vogue le navire, mar. 12 h ; la Cité des femmes, ven., lun. 17 h 30 ; Ginger et Fred, mer. 17 h 30.

FRANÇOIS TRUFFAUT, LES FILMS DE SA VIE, Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77). L'Argent de poche, mer. à 12 h, 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h ; la Peau douce, jeu. à 12 h 14 h, 16 h 05, 18 h 10, 20 h 15, 22 h 20 ; la Chambre verte, ven. à 12 h, 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h : Tirez sur le pianiste, sam., avec l'Amour à vingt ans à 12 h, 14 h, 16 h 05, 18 h 10, 20 h 15, 22 h 20 ; l'Histoire d'Adèle H, dim. à 12 h, 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h ; la Femme d'à coté, lun. à 12 h, 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h ; Une belle fille comme moi, mar. à 12 h, 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h.

INTÉGRALE ANDRÉ TÉCHINÉ, L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63). Hôtel des Amériques, mer. 14 h, 18 h, dim. 16 h 15, 20 h 15 ; le Lieu du crime, mer. 16 h, 20 h, lun. 20 h ; Barocco, mer. 22 h, jeu. 18 h, sam. 16 h, 20 h, lun. 16 h, mar. 18 h ; les Innocents, jeu. 14 h, 20 h, sam. 14 h, 18 h, 22 h ; la Matiouette, L'Atelier, jeu. 16 h, 22 h, mar. 14 h, 22 h ; les SŒurs Brontë, ven. à 14 h, 18 h, 22 h, dim. à 14 h, 18 h, 22 h ; Paulina s'en va, ven. à 16 h 15, 20 h 15, mar. à 16 h, 20 h : Rendez-vous, lun. à 14 h, 18 h, 22 h.

LA FÊTE DU CINÉMA (v.o.), Denfert, 14e (43-21-41-01). Paris vu par..., jeu. 10 h 40 ; New York Miami, jeu. 12 h 20 ; le Ventre de l'architecte, jeu. 14 h ; Boudu sauvé des eaux, jeu. 15 h 40 ; Huit et demi, jeu. 17 h 30 ; Queen Kelly, jeu. 20 h : la Poison, jeu. 22 h.

LA FÊTE DU CINÉMA (v.o.), Le Saint-Germain-des-Prés, Salle G. de Beauregard, 6e (42-22-87-23). Quatre Avant-Premières surprises, jeu. à 13 h, 15 h 30, 18 h, 21 h.

LA FÊTE DU CINÉMA (v.o.), Républic Cinémas, 11e (48-05-51-33). Le Testament du docteur Mabuse, jeu. 10 h 40 ; Loulou, jeu. 12 h 20 ; More, jeu. 14 h ; Prix de beauté, jeu. 16 h ; le Baiser de la femme araignée, jeu. 19 h 40 ; Nola Darling n'en fait qu'à sa tête, jeu. 22 h.

LA FÊTE DU CINÉMA (v.o.), La Bastille, 11e (43-54-07-76). Toto et les Femmes, jeu. 18 h ; Drowning by numbers, jeu. 20 h ; le Maître de musique, jeu. 22 h 30.

LA FÊTE DU CINÉMA, Accatone (ex Studio Cujas), 5e (46-33-86-86). Au feu, les pompiers, Sans titre, jeu. à 20 h 10 ; la Terre de la grande promesse, jeu. à 21 h 40. Fête organisée par l'ACMA. Entrée libre.

LES MARDIS DE L'ACMA (v.o.), Accatone (ex Studio Cujas), 5e (46-33-86-86). La Terre de la grande promesse, mar. à 21 h 50.

LES TRÉSORS DU FANTASTIQUE (v.o.), Action Christine, 6e (43-29-11-30). Le Chat noir, Le Corbeau, mer., dim., mar., séances à 14 h, 16 h 30, 19 h, 21 h 30 (projection des deux films enchaînée) ; la Momie, Le Loup-Garou, jeu., sam., séances à 14 h, 16 h 30, 19 h, 21 h 30 (projection des 2 films enchaînée) : le Fils de Frankenstein, ven., séances à 14 h, 15 h 40, 17 h 20, 19 h, 20 h 40, 22 h 20 ; la Tour de Londres, lun., séances à 14 h, 15 h 40, 17 h 20, 19 h, 20 h 40, 22 h 20.

MARIA KOLEVA, Cinoches, 6e (46-33-10-82). L'Etat de bonheur... permanent !, (1ère partie) dim. 11 h, (2e partie) lun. 11 h ; Cinq Leçons de théâtre d'Antoine Vitez, Martine et le Cid, L'Ours ou Tchekhov est-il misogyne, mer. 11 h ; le Barbouillé ou la mort gaie, Noces de sang ou la création de l'obstacle, jeu. 11 h ; Andromaque ou l'irréparable, avec en deuxième partie la Voiture ven. 11 h ; Lettre de Paris à l'ami suisse no 7, Vitez : Ubu ou la diminution de la sexualité, Vitez : Comment la souffrance d'un réalisateur, sam., mar. 11 h.

Les grandes reprises

A BOUT DE SOUFFLE (Fr.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77).

ALIEN (*) (Brit., v.f.) : Hollywood Boulevard, 9e (47-70-10-41).

ALIENS LE RETOUR (*) (A., v.f.) : Hollywood Boulevard, 9e (47-70-10-41).

ALLEMAGNE ANNÉE ZÉRO (Fr.-It., v.o.) : La Bastille, 11e (43-54-07-76).

AMORE (It., v.o.) : Le Champo, 5e (43-54-51-60).

LES AMOURS D'UNE BLONDE (tchèque, v.o.) : Accatone (ex Studio Cujas), 5e (46-33-86-86).

LES ARISTOCHATS (A., v.f.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Le Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Images, 18e (45-22-47-94) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

L'AS DE PIQUE (Tch., v.o.) : Accatone (ex Studio Cujas), 5e (46-33-86-86).

ATOMIC CYBORG (A., v.f.) : Hollywood Boulevard, 9e (47-70-10-41).

AVANTI ! (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).

L'AVVENTURA (It., v.o.) : Latina, 4e (42-78-47-86).

BAMBI (A., v.f.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

BARBEROUSSE (Jap., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).

CERTAINS L'AIMENT CHAUD (A., v.o.) : Action Rive Gauche, 5e (43-29-44-40) ; Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60).

LA COMTESSE AUX PIEDS NUS (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).

LES DAMNÉS (*) (It.-A., v.o.) : Accatone (ex Studio Cujas), 5e (46-33-86-86).

LE DERNIER NABAB (A., v.o.) : Le Champo, 5e (43-54-51-60).

LA DERNIÈRE FEMME (Fr., v.o.) : Accatone (ex Studio Cujas), 5e (46-33-86-86).

DESPAIR (All., v.o.) : Accatone (ex Studio Cujas), 5e (46-33-86-86).

DIRTY DANCING (A., v.f.) : Rex, 2e (42-36-83-93).

LES DIX COMMANDEMENTS (A., v.o.) : Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; v.f. : Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Images, 18e (45-22-47-94).

DOCTEUR FOLAMOUR (Brit., v.o.) : Le Champo, 5e (43-54-51-60).

DOMINIQUE, LES YEUX DE L'ÉPOUVANTE (*) (Brit., v.f.) : Brady, 10e (47-70-08-86).

DRAME DE LA JALOUSIE (It., v.o.) : Accatone (ex Studio Cujas), 5e (46-33-86-86).

EMBRASSE-MOI, IDIOT (A., v.o.) : Reflet Logos I, 5e (43-54-42-34) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14).

LES ENCHAÎNÉS (A., v.o.) : Reflet Médicis Logos, 5e (43-54-42-34) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; v.f. : UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27).

L'EXTRAVAGANT MR RUGGLES (A., v.o.) : Action Ecoles, 5e (43-25-72-07).

GÉNÉRATION (Fr.) : L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63).

HAMBURGER HILL (A., v.f.) : Hollywood Boulevard, 9e (47-70-10-41).

HELLZAPOPPIN (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36).

L'HOMME QUI RÉTRÉCIT (A., v.o.) : Le Saint-Germain-des-Prés, Salle G. de Beauregard, 6e (42-22-87-23).

LA HORDE SAUVAGE (*) (A., v.o.) : Action Rive Gauche, 5e (43-29-44-40).

JE T'AIME, MOI NON PLUS (**) (Fr.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47) ; Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65).

MACADAM COW-BOY (*) (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Racine Odéon, 6e (43-26-19-68) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60).

LA MAISON ASSASSINÉE (Fr.) : Club, 9e ().

MES AMOURS DE 68 (Tch., v.o.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65).

MIDNIGHT EXPRESS (**) (Brit., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46) ; Trois Parnassiens, 14e (43-20-30-19).

LA NUIT DE LA MORT (**) (Fr., v.f.) : Brady, 10e (47-70-08-86).

PAISA (It., v.o.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65).

PANDORA (Brit.-A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).

PEE WEE BIG ADVENTURE (A., v.o.) : Ranelagh, 16e (42-88-64-44).

PETER PAN (A., v.f.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

LA PEUR (It., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36).

PINK FLOYD THE WALL (Brit.-A., v.o.) : Saint-Michel, 5e (43-26-79-17) ; Le Triomphe, 8e (45-62-45-76) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).

QUAND LA VILLE DORT (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).

RENEGADE (It.-A., v.f.) : Hollywood Boulevard, 9e (47-70-10-41).

RIEN QUE POUR VOS YEUX (Brit., v.o.) : UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31).

SILVERADO (A., v.o.) : UGC Normandie, 8e (45-63-16-16).

LA SOIF DU MAL (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).

LA SPLENDEUR DES AMBERSON (A., v.o.) : Ranelagh, 16e (42-88-64-44).

SUBWAY (Fr.) : Club, 9e ().

SWEET MOVIE (**) (Fr.-Can.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71).

TAXI DRIVER (**) (A., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).

U.S. WARRIORS (*) (A., v.f.) : Hollywood Boulevard, 9e (47-70-10-41).

LA VIEILLE DAME INDIGNE (Fr.) : Saint-André-des-Arts II, 6e (43-26-80-25) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59).

VIOLENCE ET PASSION (It., v.o.) : Accatone (ex Studio Cujas), 5e (46-33-86-86).

VOYAGE EN ITALIE (It., v.o.) : Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18).

YENTL (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; v.f. : UGC Opéra, 9e (45-74-95-40).

Les séances spéciales

AFTER HOURS (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) mer. 22 h 20, dim. 20 h 40, lun. 15 h 30.

APRÈS LA RÉPÉTITION (Su., v.o.) : Républic Cinémas, 11e (48-05-51-33) mer. 18 h 30, sam. 15 h 40.

LES AVENTURES DE BERNARD ET BIANCA (A., v.f.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) mer. 14 h, sam. 13 h 30.

LA BELLE AU BOIS DORMANT (A., v.f.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) mer., sam. 15 h 30, dim. 17 h.

BENJI LA MALICE (A., v.f.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) mer., mar. 17 h, ven. 13 h 45.

BIRDY (A., v.o.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71) t.l.j. séances à 13 h 55 film 5 mn après.

BLADE RUNNER (*) (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) mer. 22 h 15, ven. 20 h 15, dim. 22 h, mar. 17 h + sam. 0 h 10.

BRAZIL (Brit., v.o.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71) t.l.j. séances à 20 h 10 [illegible]

CHAMBRE AVEC VUE... (Brit., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) t.l.j. à 16 h 20.

LA CHATTE SUR UN TOIT BRULANT (A., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) mer., dim. 21 h, sam., mar. 18 h 45.

DARK CRYSTAL (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) mer., dim. 16 h, jeu. 20 h 45, sam. 21 h, mar. 13 h 45.

LA DÉCHIRURE (Brit., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) mer. 20 h, mar. 21 h 45.

L'ENFANCE D'YVAN (Sov., v.o.) : Républic Cinémas, 11e (48-05-51-33) mer., lun., avec.

ENVOL (A., v.f.) : La Géode, 19e (46-42-13-13) mer., jeu., ven., sam., dim., mar., de 10 h à 18 h.

FANTASIA (A.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) mer. 14 h, dim. 14 h 10, lun. 13 h 30.

LA FLUTE A SIX SCHTROUMPFS (Bel.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) mer., lun. 15 h 30.

LES FOURMIS TISSERANDES (Fr., v.f.) : La Géode, 19e (46-42-13-13) mer., jeu., ven., sam., dim., avec ; La Géode, 19e (46-42-13-13) mer., jeu., ven., sam., dim., de 10 h à 21 h.

JONATHAN LIVINGSTON LE GOÉLAND (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) mer., sam., dim. 13 h 50.

JUDEX (Fr.) : Studio 43, 9e (47-70-63-40) mer. 15 h, sam. 14 h.

LE LIVRE DE LA JUNGLE (A., v.f.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) mer., sam. 13 h 45, lun. 17 h.

LA LOI DU DÉSIR (*) (Esp., v.o.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77) t.l.j. à 12 h.

LUCKY DAISY TOWN (Bel.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) mer. 13 h 45, dim. 15 h 30.

M LE MAUDIT (All., v.o.) : Denfert, 14e (43-21-41-01) mer. 20 h, mar. 22 h.

MA VIE DE CHIEN (Su., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09) mer., ven., mar. 18 h 10, sam. 12 h, jeu. 12 h, 16 h, 20 h.

MANON DES SOURCES (Fr.) : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09) mer., ven., lun., mar, 16 h 10.

MATADOR (*) (Esp., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09) mer., ven., mar. 22 h 30, ven. lun. 12 h, jeu. 14 h, 18 h, 22 h.

MAURICE (Brit., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) t.l.j. à 18 h 30.

METAL HURLANT (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) mer. 18 h, jeu. 22 h 15, sam. 19 h 20.

MY BEAUTIFUL LAUNDRETTE (Brit., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) t.l.j. à 20 h 50 + jeu. 12 h.

LE NOM DE LA ROSE (Fr.-It.-All., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09) mer., ven. 20 h 10, sam. 22 h, dim. 16 h 10.

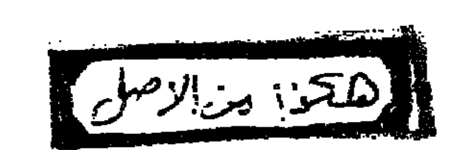
NOSTALGHIA (Fr.-It., v.o.) : Républic Cinémas, 11e (48-05-51-33) mer., sam. 21 h 40.

LES NUITS DE LA PLEINE LUNE (Fr.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) mer. 18 h 45, lun. 21 h.

L'OEUF MAGIQUE (A., v.f.) : La Géode, 19e (46-42-13-13) mer., jeu., ven., sam., dim., mar., avec.

LE ROI ET L'OISEAU (Fr.) : Denfert, 14e (43-21-41-01) mer., sam., mar. à 14 h.

LE ROULEAU COMPRESSEUR ET LE VIOLON (Sov., v.o.) : Républic Cinémas, 11e (48-05-51-33) mer., lun. 15 h 40.



Radio-télévision

Les programmes complets de radio et de télévision sont publiés chaque semaine dans notre supplément du samedi daté dimanche-lundi. Signification des symboles : ▶ Signalé dans « le Monde radio-télévision » □ Film à éviter ■ On peut voir ■■ Ne pas manquer ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

Mercredi 29 juin

TF 1

20.45 Variétés : Sacrée soirée. Emission présentée par Jean-Pierre Foucault. Avec Francis Perrin, Michel Boujenah, Nana Mouskouri, Claude Nougaro, Gilbert Montagné,

Denise Fabre, Jacques Dutronc, Scorpions, Marie Laforêt, Nathalie et René Simard, Herbert Léonard. **22.35 Magazine : Destins.** De Frédéric Mitterrand et Patrick Jeudy. John Kennedy. **23.55 Documentaire : Génération.** 13. La tentation terroriste, de Jean Lassave. **0.25 Phocéa contre Atlantic. 0.30 Journal. 0.45 La Bourse. 0.50 Magazine : Rapido.** D'Antoine de Caunes. Rétrospective des meilleurs moments de l'année. **1.25 Magazine : Minuit sport. 2.25 Documentaire : La baie de tous les saints.** De Monique Toscello. 1. Bahia l'africaine (rediff.).

A 2

20.35 La marche du siècle. Magazine de Jean-Marie Cavada et Jean-Pierre Bertrand. Thème : les Français et leur justice. ▶ **22.15 Magazine : Dim, dam, dom.** De Daisy de Galard, présenté par Grace de Capitani. *Le magazine branché des années 60 est de retour.* **23.15 Informations : 24 heures sur la 2. 23.45 Documentaire : Chefs-d'œuvre en péril.** Les richesses du Morbihan. **0.15 Tennis : Résumé du Tournoi de Wimbledon.**

FR 3

20.30 Opéra : les Troyens. Opéra en cinq actes d'Hector Berlioz, d'après *l'Enéide* de Virgile, par l'Orchestre national de Lyon, le Chœur Pro Musica de Londres, les Chœurs régionaux Rhône-Alpes dirigés par Serge Baudo. Première partie : actes 1 et 2. (Retransmis en simultané et en stéréo sur France-Musique.) **22.15 Journal. 22.40 Magazine : Océaniques.** Grands soirs et petits matins : Mai 68 au quartier Latin, de William Klein. 1. Grands soirs. **23.50 Musiques, musique.** Novelettes, de Schumann, par Catherine Collard, piano.

CANAL PLUS

21.00 Cinéma : les Evadés du triangle d'or □ Film américain de Hall Bartlett (1982). Avec Michael Landon, Jürgen Prochnow, Edward Woodward. **22.35 Flash d'informations. 22.40 Cinéma : Autour de minuit** ■■Film américano-français de Bertrand Tavernier (1986). Avec Dexter Gordon, François Cluzet, S. Reaves-Phillips, Gabrielle Haker (v.o.) **0.45 Documentaire : L'argent de la drogue. 2.15 Série : Ray Bradbury présente.**

LA 5

20.30 Téléfilm : Charlie Muffin. De Jack Gold, avec David Hemmings, Sam Wanamaker, Jennie Linden. *Il n'a rien d'un aventurier, d'un séducteur et pourtant c'est un espion hors du commun !* **22.30 Série : Hitchcock présente. 23.00 Série : Star Trek. 0.00 Journal de minuit. 0.05 Série : Mission impossible. 0.55 L'homme de l'Atlantide** (rediff.). **1.45 Wonder woman** (rediff.). **2.35 Le journal de la nuit. 2.40 Superminds** (rediff.). **3.30 Star Trek** (rediff.). **4.45 Top nuggets** (rediff.).

M 6

20.30 Téléfilm : La révolte des abeilles. De Curtis Harrington, avec Gloria Swanson, Edward Albert, Roger Davis. *Une grande propriété, une curieuse famille et des abeilles meurtrières.* **21.50 Série : L'homme de fer.** Où est la limite ? **22.40 Série : Cagney et Lacey.** Mères et fils. **23.30 Six minutes d'informations. 23.40 Musique : Boulevard des clips.**

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Concert (donné en septembre 1988 à Lyon lors du Festival Berlioz) : Les Troyens, opéra en 5 actes et 9 tableaux, de Berlioz (actes I et II), par l'Orchestre national de Lyon, dir. Serge Baudo, le Pro Musica Chorus et les Chœurs régionaux ; sol. : Jo Ann Pickens, Gari Lakes, Michael Burt, Magali Schwartz, Yvan Matiakh, Alexandre Malta, Chris de Moor, Alison Mitchell, Xavier Tamalilt, Paul Guigue, Vlandine Crosoti (concert retransmis en simultané sur FR 3). **23.07 Jazz-club** Le quintette du guitariste Malo Valois (Le Sunset, 24 juin 1988).

FRANCE-CULTURE

20.30 Tire ta langue. L'Afrique parle. **21.30 Correspondances. 22.00 Communauté des radios publiques de langue française.** Louis Scutenaire. **22.40 Nuits magnétiques.** Les voisins. 2. Les entendez-vous et vous entendez-vous ? **0.05 Du jour au lendemain. 0.50 Musique : Coda.** Immigram songs. Minimal compact.

Jeudi 30 juin

TF 1

13.30 Météo et la Bourse. 13.45 Feuilleton : Côte ouest. 14.30 Variétés : La chance aux chansons. Emission de Pascal Sevran. Les trente étés de nos nostalgies, avec Gloria Lasso, Eric Boulay, Yana Ricci, Stéphane Chomont, Jack Lantier, Quart d'heure américain, Marcel Amont, France Farel. **15.15 La séquence du spectateur. 15.45 Quarté à Evry. 16.00 Magazine : L'après-midi aussi.** De Cécile Roger-Machart, présenté par Eric Galliano. **16.45 Club Dorothée.** Rémi ; Goldorak ; Le jeu de l'ABC ; Dragon Ball. **18.05 Série : Chips. 18.55 Météo. 19.00 Feuilleton : Santa-Barbara. 19.30 Jeu : La roue de la fortune. 20.00 Journal. 20.30 Météo et Tapis vert. 20.40 Questions à domicile.** Emission d'Anne Sinclair, Jean-Marie Colombani et Alexandre Tarta. Avec Raymond Barre, en direct de son bureau parisien. **22.00 Série : Rick Hunter, inspecteur choc.** Epargnez-moi les violons. **22.50 Documentaire : Génération.** 14. Larmes à gauche, de Jean Lassave. **23.20 Variétés : Wiz qui peut.** Télé-crochet animé par Jesse Garon (finale). **0.05 Journal et la Bourse. 0.20 Magazine : Minuit sport. 1.35 Documentaire : La baie de tous les saints.** De Monique Tosello. 2. La chevauchée des dieux (rediff.).

A 2

13.45 Feuilleton : Jeunes docteurs. 14.35 Tennis. Tournoi de Wimbledon, en direct de Londres. Avec les commentaires de Daniel Cazal, Lionel Chamoulaud, Christian Quidet. **17.55 Série : Les deux font la paire.** Qui est qui ? **18.45 Jeu : Des chiffres et des lettres.** D'Armand Jammot, présenté par Patrice Laffont. Demi-finale à Antibes. **19.35 Variétés : Frenchie folies. 20.00 Journal. 20.25 Météo.** ▶ **20.35 Cinéma : Furia à Bahia pour OSS 117** □ Film français d'André Hunnebelle (1965). Avec Frédéric Stattford, Mylène Demongeot, Raymond Pellegrin, Pierrette Pradier. **22.15 Magazine : Edition spéciale.** D'Alain Wieder, présenté par Claude Sérillon. Thème : L'émigré du Caillou. *Pour mieux comprendre ce qui se passe en Nouvelle-Calédonie.* **23.30 Informations : 24 heures sur la 2.**

FR 3

13.30 Magazine : La vie à plein temps. Présenté par Gérard Morel. **14.00 Magazine : Thalassa** (rediff.). **14.30 Questions au gouvernement au Sénat. 17.00 Flash d'informations. 17.03 Dessin animé : Inspecteur Gadget. 17.10 Feuilleton : Galtar.** L'apprenti sorcier. **17.30 Dessin animé : L'oiseau bleu. 17.55 Magazine : Flash mag.** De Patrice Drevet. **18.00 Série : Sur la piste du crime.** La vengeance. 19.00 Le 19-20 de l'information. De 19.10 à 19.30, le journal de la région. **19.53 Dessin animé : Diplodo.** Le cours du temps. **20.02 Jeux : La classe.** Présentés par Fabrice. **20.30 Cinéma : L'important c'est d'aimer.** ■■ Film français d'Andrej Zulawski (1974). Avec Romy Schneider, Fabio Testi, Jacques Dutronc, Klaus Kinski, Claude Dauphin. **22.25 Journal. 22.50 Magazine : Océaniques.** Grands soirs et petits matins : Mai 68 au quartier Latin, de William Klein. 2. Petits matins. **23.45 Musiques, musique.** Scherzo, de Chopin, par Nicolas Economu, piano.

CANAL PLUS

14.00 Cinéma : Levy et Goliath. ■ Film français de Gérard Oury (1987). Avec Richard Anconina, Michel Boujenah, Jean-Claude Brialy, Souad Amidou. **15.55 Cinéma : Roar.** □ Film américain de Noël Marshall (1983). Avec Noël Marshall, Tippi Hedren, Melanie Griffith. **17.25 Cabou cadin.** Comic strip ; Foofur. **18.15 Flash d'informations. 18.16 Dessins animés. 18.25 Dessin animé : Le piaf. 18.26 Top 50.** Présenté par Marc Toesca. **18.55 Starquizz.** Présenté par Alexandra Kazan. Invités : Francis Lopez, Françoise Xénakis, Josiane Balasko. **19.20 Magazine : Nulle part ailleurs.** Présenté par Philippe Gildas et Les Nuls. **20.30 Cinéma : L'apiculteur.** ■■ Film grec de Théo Angelopoulos (1986). Avec Marcello Mastroianni, Nadia Mourousi, Serge Reggiani. **22.25 Flash d'informations. 22.30 Cinéma : Poule et frites.** □ Film français de Luis Rego (1987). Avec Luis Rego, Michel Galabru, Claire Nadeau, Anémone. **23.55 Cinéma : La baie sanglante.** ■ Film italien de Mario Bava (1972). Avec Claudine Auger, Luigi Pistilli, Isa Miranda, Laura Betti. **1.25 Cinéma : Emmanuelle IV.** Film français classé X de Francis Leroy (1983). Avec Sylvia Kristel, Mia Nygren, Patrick Bauchau.

LA 5

13.35 Série : L'homme de l'Atlantide. 14.40 Série : La grande vallée. 15.50 Série : Mission impossible. 16.55 Les Schtroumpfs ; 17.20 La famille Koala ; 17.45 Dans les Alpes avec Annette ; 18.10 Charlotte ; 18.30 Creamy, adorable Creamy. 18.55 Journal images. 19.02 Jeu : La porte magique. 19.30 Boulevard Bouvard. 20.00 Journal. 20.30 Cinéma : Le temps des vacances. □ Film français de Claude Vital (1979). Avec Nathalie Delon, Daniel Ceccaldi. **22.20 Série : Hitchcock présente. 22.50 Série : Star Trek. 23.50 Mission impossible** (rediff.). **0.00 Journal de minuit. 0.05 Mission impossible** (suite). **0.45** *L'homme de l'Atlantide* (rediff.). **1.35 La grande vallée** (rediff.). **2.25 Journal de la nuit. 2.30 Arsène Lupin** (rediff.). **3.25 Les secrets de la mer Rouge** (rediff.). **3.50 Les globe-trotters** (rediff.). **4.15 Top nuggets** (rediff.).

M 6

13.30 Série : Laredo. 14.20 Feuilleton : La malle de Hambourg. 15.05 Magazine : Faites-moi 6. Avec les rubriques : La roue de la musique et Première écoute. **16.15 Jeu : Clip combat. 16.55 Hit, hit, hit, hourra ! 17.05 Série : Daktari. 18.00 Journal. 18.10 Météo. 18.15 Série : Les routes du paradis.** La grande classe (1re partie). **19.00 Série : L'incroyable Hulk.** Le disciple. **19.54 Six minutes d'informations. 20.00 Série : Cosby show.** Claire attaque. **20.30 Cinéma : La petite fille au bout du chemin.** ■ Film franco-canadien de Nicolas Gessner (1976). Avec Jodie Foster, Martin Sheen, Mort Shuman, Alexis Smith. **22.10 Série : L'homme de fer.** Conséquences d'une découverte. **23.00 Série : Cagney et Lacey.** Crime familial. **23.50 Six minutes d'informations. 0.00 Musique : Boulevard des clips.**

FRANCE-CULTURE

20.30 Nouvelles de Pologne. Lierre, extrait de Dans le secret de la confession, de Kazik Hemchel. **21.30 Profils perdus.** Jean Guéhenno (2e partie). **22.40 Nuits magnétiques.** Voisins. 3. Lieux communs. **0.05 Du jour au lendemain. 0.50 Musique : Coda.** Immigrant songs : Minimal compact.

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Concert (en direct de la salle Pleyel) : Musique pour cordes, percussions et célesta, de Bartok ; Symphonie n° 3 en mi bémol majeur op. 55, de Beethoven, par l'Orchestre de Paris, dir. Georg Solti. **23.07 Club de la musique contemporaine.** Concert (donné à l'abbaye de Royaumont le 11 juin 1988) : Visages de sainte Thérèse de Pecou ; Haute surveillance de Natoli ; Werther de Coudenhove ; Dholak ou « appels rythmes » pour six solistes, de Campana, par Françoise Kubler, soprano, Régis Oudot, ténor, et l'ensemble TM +, dir. Laurent Cuniot. **0.30 Autour de minuit.**

Audience TV du 28 juin 1988 (BAROMÈTRE LE MONDE/SOFRES-NIELSEN)

Audience instantanée, région parisienne 1 point = 32 000 foyers

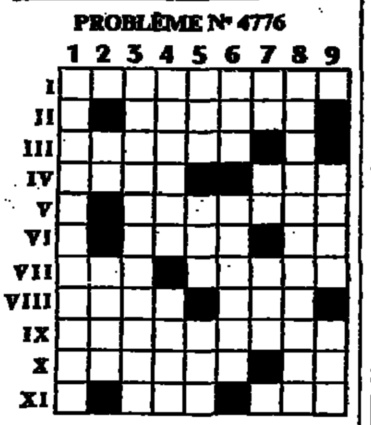
HORAIRE	FOYERS AYANT REGARDÉ LA TV (en %)	TF1	A2	FR3	CANAL +	LA 5	M6
19 h 22	34.7	Santa-Barbara 14.5	Actual. région. 6.2	Actual. région. 5.7	Nulle part 2.6	Porte magique 3.1	Hulk 2.6
19 h 45	44.6	Roue fortune 20.7	Frenchie folies 1.6	Actual. région. 6.2	Nulle part 5.7	Boulev. Bouvard 5.7	Hulk 4.7
20 h 16	60.1	Journal 22.8	Journal 18.7	La classe 4.1	Athlétisme 2.1	Journal 6.7	Cosby show 6.2
20 h 55	62.7	Attention 14.5	Yakusa 23.3	Don Juan 7.3	Attention 2.6	New-York 11.4	Massacre 5.7
22 h 8	57.0	Attention 18.1	Yakusa 17.1	Don Juan 5.7	Attention 2.1	New-York 12.4	Homme de fer 3.1
22 h 44	35.8	Ciel mon mari 7.8	Débat 14.5	Bleu Cerise 3.6	Roar 1.0	Hitchcock 5.7	Homme de fer 4.7

Echantillon : plus de 200 foyers en Ile-de-France, dont 183 reçoivent la 5 et 147 reçoivent M6 dans de bonnes conditions.

Informations « services »

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 4776



HORIZONTALEMENT

I. Sont toujours intéressés par les beaux tableaux. – II. Un plaisir de la table. – III. Peut être chatouillée avec un bouquet. – IV. Vraiment pas net. Roi. – V. Comme des matières précieuses. – VI. Mis au courant. Peut diviser par deux. – VII. Souvent cités avec les autres. Met de l'animation dans un panier. – VIII. Préparation militaire. Dont on ne donnerait pas cher. – IX. Donneras envie de fumer. – X. Les lumières de la ville. Qui a tout quitté. – XI Point. Sa tenue est légère.

VERTICALEMENT

1. Peut dire qu'il n'a pas de chance lorsqu'il a la guigne et qu'il manque de pot. – 2. Symbole. Celtique, pousse au Tyrol. – 3. Prouve qu'on ne manque pas d'air et qu'on a de l'estomac. – 4. Tombe quand on coupe le charme. Très utilisés par les cuisinières provençales. – 5. Peut faire tache. Peut évoquer un triomphe. De grandes fêtes. – 6. D'un auxiliaire. Pas libres. – 7. Degré. Circulaient à Rome. Peut sortir de la chambre en sifflant. – 8. Où l'on peut trouver un bon air. – 9. Une province sénatoriale sous Auguste. Devient très coulant.

Solution du problème n° 4775

Horizontalement

I. Blasphème. – II. Rogations. – III. Age. Orle. – IV. Vé. Lues. – V. Pied. Il. – VI. Fermi. Ci. – VII. Ta. Rénale. – VIII. Liée. Er. – IX. Bout. Esse. – X. Epier. – XI. Sète. État.

Verticalement

1. Bravo. Tubes. – 2. Loge. Fa. Ope. – 3. Age. Pé. Luit. – 4. S.A. Irritée. – 5. Ptolémée. – 6. Hirudinée. – 7. Eole. Sot. – 8. Mnésiclès. – 9. Es. Lièrent.

GUY BROUTY.

EN BREF

● **Caisse d'allocations familiales.** – La Caisse d'allocations familiales de la région parisienne communique que ses services d'accueil du siège et des unités de gestion seront fermés au public tous les samedis du 2 juillet au 3 septembre inclus.

● **Colloque.** – Le Centre Lebret organise à Annecy, du 6 au 10 juillet, un colloque sur le thème : « Economie humaine. Economie des besoins, interdépendances et solidarités ». Il s'agit d'analyser et d'échanger des expériences sur la façon dont les besoins essentiels nécessaires à l'homme, non seulement pour sa survie, mais aussi pour son épanouissement en vue d'une « montée humaine » effective, sont ressentis, honorés et promus.

★ Renseignements au Centre Lebret, 39, boulevard Saint-Germain, 75005 Paris. Tél. : (1) 43-54-57-58.

● **Dépistage du SIDA.** – L'Assistance Publique-Hôpitaux de Paris rappelle que trois consultations, anonymes et gratuites, de dépistage du SIDA sont ouvertes en région parisienne. Ces consultations sont accessibles sans rendez-vous.

★ Hôpital Antoine-Béclère (sous la dénomination Antoine-Béclère Conseil), 157, rue de la Porte-de-Trivaux, 92140 Clamart. Service de médecine interne du professeur Jean Dormont. Le samedi, de 9 heures à 13 heures (fermé du 14 juillet au 15 août).

★ Hôpital Lariboisière, 75010 Paris. Consultation de médecine interne du professeur Charles Caulin. Mardi et samedi, de 8 h 30 à 12 h 30 ; mercredi, de 12 heures à 18 heures.

★ Hôpital de la Salpêtrière, 83, boulevard de l'Hôpital, 75013 Paris. Service de médecine interne du professeur Jacques Emerit (bâtiment des cliniques médicales). Du lundi au vendredi, de 9 heures à 17 heures.

● **Fête médiévale.** – Le 2 juillet, de 14 heures à 2 heures, à Coucy-le-Château (Aisne), fête médiévale avec défilé costumé, tournoi et, à partir de 22 heures, bal médiéval, puis, à minuit, spectacle pyrotechnique.

Entrée : 40 F. Enfants de quatre à six ans : 10 F.

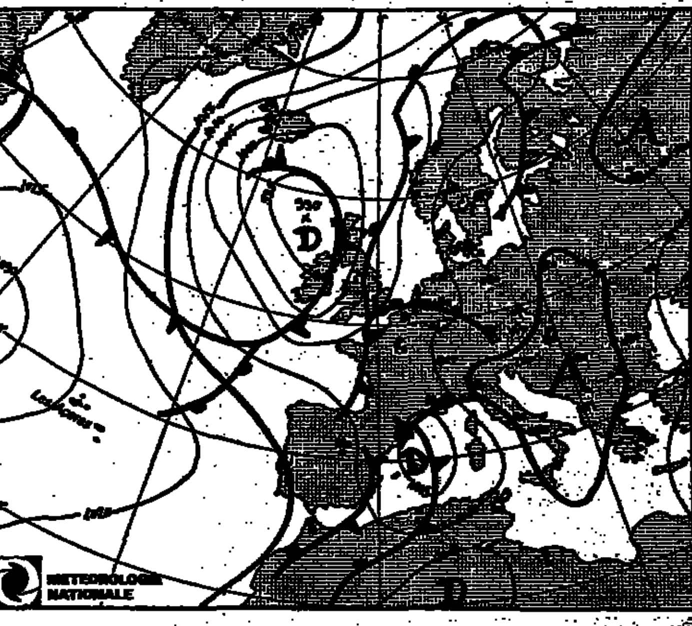
● **Musées.** – La direction des affaires culturelles de la mairie de Paris signale que le musée Cognacq-Jay, 25, boulevard des Capucines, 75002 Paris, est fermé au public, en vue du transfert des collections à l'hôtel de Donon, rue Elzévir, 75003 Paris.

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 29 JUIN 1988 A 0 HEURE TU

METEOROLOGIE NATIONALE

PRÉVISIONS POUR LE 1er JUILLET A 0 HEURE TU



Evolution probable du temps en France entre le mercredi 29 juin à 0 heure et le jeudi 30 juin à minuit.

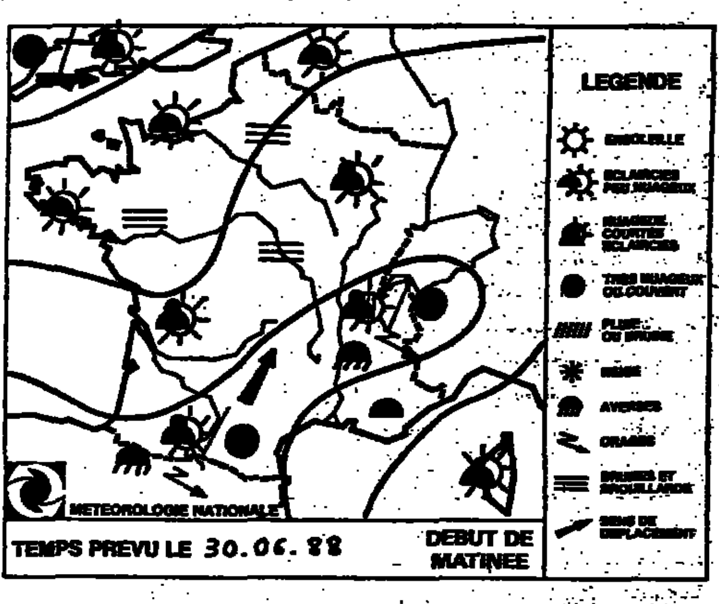
La dépression centrée sur le nord de l'Afrique viendra se positionner jeudi sur le Bassin méditerranéen où elle sera à l'origine d'une aggravation pluvio-orageuse.

Le reste de la France sera soumis à un courant chaud et instable de sud à sud-ouest. Les foyers orageux présents dès le matin sur le sud-ouest du pays s'étendront ainsi en cours de journée et en soirée à la plupart des régions.

Jeudi : offensive nuageuse et orageuse. – De la Bretagne au Nord-Picardie et aux Pays de Loire, la matinée sera brumeuse mais ensoleillée. Malheureusement les nuages reprendront très vite le dessus, donnant même un peu de pluie sur la Bretagne et le Cotentin.

Partout ailleurs, le ciel sera chargé dès le matin. Les orages, limités le matin aux régions pyrénéennes et au nord de Rhône-Alpes, pourront éclater en cours de journée et en soirée en toutes régions. Ils seront particulièrement forts et fréquents des Pyrénées au Massif Central et au golfe du Lion.

Le vent de sud soufflera modérément, parfois en rafales. Les températures resteront stationnaires par rapport à la veille. Elles avoisineront un minimum de 12 à 18 degrés du Nord au Sud au lever du jour, pour atteindre un maximum de 17 à 25 degrés en fin d'après-midi.



TEMPS PREVU LE 30.06.88 DEBUT DE MATINEE

TEMPÉRATURES maxima - minima et temps observé

Valeurs extrêmes relevées entre le 28-6-1988 à 6 heures TU et le 29-6-1988 à 6 heures TU — le 29-6-1988

FRANCE			
AJACCIO	26	16	D
BIARRITZ	22	16	N
BORDEAUX	25	15	N
BOURGES	23	14	B
BREST	19	15	C
CAEN	17	14	C
CHERBOURG	14	13	C
CLERMONT-FERR.	24	13	N
DIJON	23	12	B
GRENOBLE St-M-H	24	15	C
LILLE	21	13	B
LIMOGES	23	13	N
LYON	25	16	D
MARSEILLE-MAR.	24	16	D
NANCY	24	12	N
NANTES	23	13	D
NICE	23	18	D
PARIS-MONTS.	22	16	C
PAU	24	15	N
PERPIGNAN	25	15	D
RENNES	20	13	N
ST-ÉTIENNE	24	13	N
STRASBOURG	25	12	B
TOURS	23	12	D
TOULOUSE	26	15	C
POINTE-A-PITRE	32	23	D

ÉTRANGER			
ALGER	28	15	N
AMSTERDAM	18	14	C
ATHÈNES	28	21	D
BANGKOK	34	25	C
BARCELONE	27	16	D
BELGRADE	28	16	N
BERLIN	27	17	N
BRUXELLES	22	13	C
LE CAIRE	42	35	D
COPENHAGUE	24	13	D
DAKAR	29	23	D
DELHI	30	28	C
DJERBA	26	22	D
GENÈVE	23	14	N
HONGKONG	32	28	A
ISTANBUL	29	20	D
JÉRUSALEM	30	20	D
LISBONNE	20	16	A
LONDRES	16	14	C
LOS ANGELES	25	18	N
LUXEMBOURG	22	13	B
MADRID	24	14	C
MARRAKECH	27	16	N
MEXICO	–	–	–
MILAN	26	18	N
MONTRÉAL	24	5	O
MOSCOU	26	17	C
NAIROBI	15	15	C
NEW-YORK	29	17	C
OSLO	27	17	N
PALMA-DE-MAL.	26	17	N
PÉKIN	31	23	D
RIO-DE-JANEIRO	27	16	D
ROME	26	20	O
SINGAPOUR	32	23	O
STOCKHOLM	27	15	N
SYDNEY	15	11	D
TOKYO	25	19	C
TUNIS	29	18	D
VARSOVIE	22	17	C
VENISE	25	19	C
VIENNE	27	15	D

A	B	C	D	N	O	P	T	*
averse	brume	ciel couvert	ciel dégagé	ciel nuageux	orage	pluie	tempête	neige

★ TU = temps universel, c'est-à-dire pour la France : heure légale moins 2 heures en été ; heure légale moins 1 heure en hiver.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

Communication

Une enquête sur les investissements publicitaires en FM

L'« échappée » des réseaux

Le marché publicitaire de la FM se porte bien : 28 % de hausse en l'espace d'une année ! Voilà donc démenties les alertes des plus pessimistes qui redoutaient que l'âpreté de la guerre commerciale entre les télévisions ne finisse par pénaliser gravement le média radio. L'accroissement du marché s'accompagne cependant d'une forte concentration au profit d'une poignée de réseaux nationaux, et au détriment des petites radios indépendantes. C'est ce que révèle l'enquête réalisée par l'AACP (Association des agences conseils en publicité) auprès de 615 radios autorisées et concernant l'année 1987.

« *Hors les réseaux point de salut !* » sous-titrent, de façon un peu provocatrice, les responsables de l'étude, MM. Jacques Bille et Patrick Bartement. Car ce sont les réseaux qui, en 1987, ont contribué à l'augmentation spectaculaire des investissements publicitaires sur la FM, évalués à 611 millions de francs (415 en 1985, 475 en 1986). Leur chiffre d'affaires global s'est accru de 39 % alors que celui des radios dites « indépendantes » (c'est-à-dire non affiliées, franchisées ou abonnées à un programme régional ou national) n'a progressé que de 18 %. Une tendance que confirment divers indicateurs.

Car l'investissement publicitaire sur la FM est très inégalement réparti entre les stations : 4,9 % seulement des radios – au chiffre d'affaires supérieur à 10 millions de francs – se partagent 50,7 % de la publicité ! Les petites radios au CA annuel inférieur à 500 000 francs diminuent en nombre, laminées par la compétition : elles ne représentent plus que 20,6 % de l'échantillon des radios contre 31,1 % en 1986. Le nombre de stations dont le CA est compris entre 1 et 5 millions de francs augmente, lui, légèrement et passe de 35,3 % en 1986 à 41,8 % en 1987. Cependant leur part de marché ne suit pas en proportion et baisse même légèrement pour atteindre 30 % du total. Une poignée d'entreprises d'envergure nationale (notamment NRJ) et régionale (une douzaine de petits réseaux) se sont taillé la part du lion...

Inégalité entre les radios : inégalité aussi entre les régions. L'Ile-de-France récolte aujourd'hui 52,9 % de la manne publicitaire (contre 37 % en 1985 et 44 % en 1986). Cette concentration s'opère au détriment de la province, les régions Rhône-Alpes et Bretagne demeurant encore les zones les plus porteuses (respectivement 9,3 % et 6,8 % du marché). Locale, la publicité l'est pourtant à 71 % dans le cas des radios indépendantes. La proportion tombe à 57 % dans le cas des réseaux, évidemment avantagés par leur couverture géographique pour attirer des messages « nationaux ».

Le classement par secteur économique se révèle plutôt stable. La petite et la grande distribution restent les postes les plus importants (20,9 % et 17,2 %), la part des loisirs croît légèrement tandis que diminuent l'habillement et les services. L'enquête confirme enfin une désaffection à l'égard des régies qui ne commercialisent plus que 57,9 % de l'espace publicitaire, essentiellement d'ailleurs pour des campagnes nationales. Notons le chiffre des emplois déclarés par les radios ayant répondu au questionnaire : 2 147 salariés à temps complet, 940 à temps partiel. Une indication précieuse, vu la faiblesse ou l'inexistence des informations sur ce dossier.

ANNICK COJEAN.

L'audience des radios sur Paris

Percée de France-Info, Chérie-FM et Europe 2

Si le quarté des radios en tête sur Paris n'évolue guère depuis l'an passé – France-Inter (30,5 % d'écoute) (1), suivie d'Europe 1 (26,5 %), de RTL (24,5 %) et de NRJ (12,5 %), – les résultats de l'enquête réalisée par Ipsos du 17 au 21 mai font apparaître quelques mouvements dans le paysage radiophonique de la capitale. On note ainsi la percée de France-Info, lancée le 1er juin 1987, qui passe de 5,3 % d'audience en décembre 1987 à 8,6 % en mai 1988 ; d'Europe 2, qui bénéficie des auditeurs de Hit-FM et passe donc de 1,2 à 4,4 % ; et de Chérie-FM (la sœur de NRJ sur une cible plus âgée), qui grimpe de 0,8 % en décembre 1987 à 3,2 % en mai.

La radio rock Ouï-FM lancée en décembre fait son apparition avec 1,2 % d'audience, tandis que certaines radios puissantes, souvent confrontées, il est vrai, à des problèmes de réception, perdent des auditeurs (Skyrock, mieux placée sur la région Ile-de-France, Kiss-FM, RFM). La radio de service public FIP fait également un bon score sur Paris en passant de 3,9 % en décembre à 7,1 % au mois de mai.

(1) 1 % = 17 830 auditeurs de douze ans et plus.

Avec un déficit de 50 millions de francs

« Le Sport » suspend sa parution

Le jeune quotidien sportif *le Sport*, lancé l'automne dernier (*le Monde* du 9 septembre 1987), a suspendu brutalement sa parution le mercredi 29 juin. Le directoire du journal a indiqué que la décision a été prise le 28 juin « *à l'issue du conseil de surveillance de la société Sport Communication et Développement, éditrice du quotidien (...) dans l'attente d'une solution industrielle recherchée dans le cadre de la procédure judiciaire* ».

Le passif financier accumulé en neuf mois – 50 millions de francs – a découragé les actionnaires. Les ventes du *Sport* stagnaient aux alentours de 40 000 à 45 000 exemplaires, alors que l'objectif pour la fin 1988 restait fixé à 100 000. Au sein de la société éditrice du journal figurent notamment M. Daniel Druon, président de Le Particulier Editions (*le Particulier, le Particulier immobilier, le Particulier pratique*), aux côtés du groupe Chanel, de la banque Dumesnil-Leblé, du groupe Cibles, de la Financière Agache, du groupe Maisons-Bouygues et des deux fondateurs du titre, MM. René Tézé et Xavier Couture.

Différentes solutions ont été envisagées pour permettre au *Sport* de sortir de l'impasse, dont un passage au rythme hebdomadaire après les Jeux olympiques de Séoul. Mais le déficit et la faible diffusion du journal, qui avait pourtant adopté la couleur récemment (*le Monde* du 5 mai), ont conduit à la suspension de parution. Celle-ci sera sans doute un préliminaire au dépôt de bilan et à la nomination par le tribunal de commerce de Paris d'un administrateur judiciaire chargé de trouver un ou des « repreneurs ».

Le jeune quotidien, qui voulait entamer le monopole de *l'Équipe* du groupe Amaury (*le Parisien*) n'a pourtant qu'à moitié perdu son pari. Il a inventé une nouvelle forme de journalisme sportif et a obligé son aîné à réagir, notamment par l'introduction de la couleur et de nouvelles rubriques. La centaine de salariés du *Sport* – dont soixante-dix journalistes – devaient se réunir en assemblée générale dans la matinée du 29 juin afin de définir leur position.

YVES-MARIE LABÉ.

Le Col'Com à Valence

Quand les collectivités locales se piquent de communication

Le Col'Com, premier Salon de la communication des collectivités locales, s'est tenu à Valence, du 23 au 25 juin. Une occasion de faire le point sur un marché en développement, et prometteur puisque le budget des collectivités locales représente, environ, 1 milliard de francs.

La part de budget affectée par les collectivités locales à la communication est encore relativement faible : 0,37 % en moyenne pour les départements, 0,5 % à 1 % pour les communes, et 1,8 % pour les régions (1). Mais ces chiffres cachent de grandes disparités. Si les véritables débuts de la communication des collectivités locales datent des années 82-83, décentralisation oblige, certaines ont un service spécifique depuis plus de dix ans (Saint-Dizier a même créé le sien en 1950), alors que d'autres n'en ressentent pas encore le besoin, ou, comme Rouen, viennent tout juste de s'y mettre. Ce sont les municipalités communistes qui dépensent le plus, pour leur communication (1,23 % du budget en moyenne) et depuis le plus longtemps.

Outil récent, mais manié parfois avec maladresse, la communication pose aux élus locaux plusieurs questions. Comment faire comprendre aux citoyens-électeurs l'utilité d'une dépense dont la retombée est moins tangible que la réparation d'un trottoir ? Vers qui diriger ses actions ? Vers les administrés – au risque d'être accusé pas toujours à tort, de propagande ou vers l'extérieur ? Comment manier la communication sans céder à la pression d'une mode qui fera de n'importe quelle ville le « cœur de l'Europe » ou « le berceau du futur » ? Comment, surtout, adapter la communication à ses actions et non l'inverse ?

C'est à ces questions que maires, conseillers généraux et régionaux, et surtout leurs responsables de communication, heureux de trouver dans le Salon la reconnaissance de leur profession, ont réfléchi. Entourés des cent seize exposants, agences de publicité et de relations publiques, ils ont débattu, échangé leurs expériences. Mais les différences de situation entre les divers participants étaient flagrants. Quel rapport y a-t-il entre le responsable de la communication d'une grande ville ou d'une région qui peut investir des millions de francs et une attachée de presse isolée qui tente vainement de faire passer un communiqué dans son journal local ?

Les organisateurs du Col'Com Expo magazine, ont évité l'écueil de ce déséquilibre dans l'attribution des premiers prix de la communication des collectivités locales. Le palmarès a, en effet, prévu des distributions selon la taille des villes et organismes concernés. La région Midi-Pyrénées est apparue comme la grande gagnante en raflant plusieurs prix ainsi que la Bretagne, distinguée pour sa communication extérieure.

(1) Selon un sondage effectué auprès de 144 communes, 30 départements et 10 régions.

« Lyon-Libération » lance un appel public à l'épargne

Lyon-Libération, l'édition créée en septembre 1986 dans la capitale de Rhône-Alpes, s'apprête à lancer un appel public à l'épargne d'un montant de 1 million de francs. La Société des lecteurs de *Lyon-Libération*, constituée en septembre 1987, alors que le journal et sa filiale lyonnaise rencontraient de graves difficultés financières, a obtenu le feu vert de la Commission des opérations de Bourse (COB) le 21 juin et proposera deux mille actions de 500 F, entre le 1er et le 18 juillet.

Depuis la restructuration de la fin de l'année dernière, qui a abouti à seize départs sur quarante salariés, les ventes de *Lyon-Libération* ont progressé, selon sa direction, de 45 % (8 190 exemplaires en janvier dernier, 11 849 en mai).

EN BREF

● **La Générale des Eaux prend 20 % de Robur-Droits audiovisuels.** – Déjà présente dans le capital d'UGC et d'UGC-Droits audiovisuels, la Générale des eaux – *via* sa filiale la Générale d'images – entre à hauteur de 20 % dans le capital de Robur-Droits audiovisuels. Elle est accompagnée par un groupe d'investisseurs institutionnels conduits par la Compagnie financière d'épargne et de placements (filiale de la BRED), qui prennent également 20 %. Créée en août 1987, Robur-Droits audiovisuels gère notamment un catalogue de plus de 650 longs métrages, français pour la plupart (*le Cercle rouge, la Grande Vadrouille,* etc.), provenant du rachat des sociétés de Robert Dorfman et des droits audiovisuels autrefois gérés par Vauban Productions. Un catalogue utile au moment où la Générale des eaux prépare le lancement d'une chaîne thématique consacrée au cinéma d'auteur et destinée aux réseaux câblés.

● **« Réalités alsaciennes » cesse de paraître.** – L'hebdomadaire *Réalités alsaciennes* met fin à son activité cette semaine. Lancé en mars 1987, ce titre, qui avait succédé au *Nouvel Alsacien*, un journal bilingue, dépendait des deux grands quotidiens alsaciens, *les Dernières Nouvelles d'Alsace* (Strasbourg) et *l'Alsace* (Mulhouse), associé à la Banque fédérative du Crédit mutuel. La percée de *Réalités alsaciennes* avait été réelle, sur le plan de la notoriété, dans les départements du Haut-Rhin et du Bas-Rhin, mais les ventes stagnaient. Tiré à 15 000 exemplaires, l'hebdomadaire en vendait 6 000 dont 90 % par abonnements, alors que l'équilibre aurait exigé une vente d'au moins 12 000 exemplaires. Aujourd'hui, le déficit est d'environ 4 millions de francs.

● **Rapprochement entre le groupe Hersant et le groupe de journaux espagnols EDA.** – Le groupe Hersant a conclu un accord avec le groupe de presse espagnol EDA, qui rassemble de nombreux quotidiens régionaux de la Péninsule, afin de fonder ensemble la Cepresa (Compagnie européenne de presse). Cette société aurait pour objet « *la participation à la gestion de la société Edica* » notamment propriétaire du quotidien catholique *Ya* auquel semble s'intéresser particulièrement le groupe Hersant ainsi que des quotidiens *Hoy* (Badajoz), *l'Ideal* (Grenade) et *la Verdad* (Murcie).

Le Carnet du Monde

Naissances

– Hélène et Laurent PASTEUR, ont la joie d'annoncer la naissance de

Jean,

le 27 juin 1988.

Décès

– M. et Mme André Astier-Perret,
Loïc et Armelle,
M. Jean Astier-Perret,
Sandrine et Gaëlle,
ses enfants et petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Marcel ASTIER-PERRET,
inspecteur général honoraire des P et T,
officier de la Légion d'honneur,
commandeur de l'ordre national du Mérite,
ancien conseiller général de la Savoie,

survenu à Dreux, le 21 juin 1988, dans sa quatre-vingt-deuxième année.

La cérémonie religieuse suivie de l'inhumation dans le caveau de famille a été célébrée le 25 juin 1968, à Mâcot-la-Plagne (73).

21 *bis*, rue de la Croix-Blanche,
78870 Bailly.
6, rue de la Banque,
26000 Valence.

– Le président et les membres du conseil d'administration de l'Association des agences conseils en publicité, ont le grand regret de faire part du décès de

M. André BOUHEBENT,
chevalier de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1939-1945,
président fondateur de l'Association des Agences conseils en publicité (AACP).

Ils tiennent à rendre hommage à celui qui, au cours de sa longue carrière professionnelle, œuvra pour l'unification des agences et des conseils en publicité, participant activement à la constitution du syndicat dont il fut fondateur en 1972.

AACP,
40, boulevard Malesherbes,
75008 Paris.
Tél. : 47-42-13-42.

– Le pasteur et Mme Jean-René Pfender,
leurs enfants et petits-enfants,
M. et Mme Jean Daussant
et leurs enfants,
ont la tristesse de faire part du décès du

colonel Aimé DAUSSANT,

le 23 juin 1988, dans sa quatre-vingt quatorzième année.

Les obsèques ont eu lieu à Blauzac (Gard), le 25 juin.

10, rue Tubœuf,
81100 Castres.
7, avenue Le Corbeiller,
92190 Meudon.

– Les obsèques de notre copain

Jean-Jacques GUILLARD,

décédé à l'âge de trente-sept ans, auront lieu jeudi 30 juin 1988, à 9 heures, au crématorium du Père-Lachaise.

« *Cent ans après, coquin de sort, il manquait encore.* »
Les copains d'abord.

– Mme G. Hécaudeux a la douleur de faire part du décès de ses deux fils,

Frédéric et Laurent.

Les obsèques auront lieu en Avignon, le 28 juin 1988.

Ni fleurs ni couronnes.

Saint Guillaume, priez pour eux !

– Mme Maurice Berge,
Le capitaine de corvette (H)
et Mme Jean Moulinas,
M. Louis-Emile Dumas, substitut général (H),
Mme Jacqueline Périssé-Fichot,
Ses enfants, petits-enfants, arrière-petits-enfants et arrière-arrière-petits-enfants,
ont la tristesse de faire part du décès de

Mme Paul PÉRISSÉ,
née Cécile Chatinières,

endormie dans la paix de Dieu, dans sa quatre-vingt-dix-neuvième année, à Noé, le 22 juin 1988.

La cérémonie religieuse, suivie de l'inhumation, a été célébrée en l'église Sain-Martin de Noé, le 24 juin 1988.

Cet avis tient lieu de faire-part.

31410 Noé.

– Jacqueline et Francis Planque,
Anne-Catherine et Antoine Planque
et leurs enfants,
Hélène et Daniel Béhar
et leurs enfants,
Claire et Rémi Causse
et leur fils,
ont la douleur de faire part du décès de

Maurice PLANQUE,

survenu le 26 juin 1988, à l'âge de trente-six ans, à Luanda (Angola).

Le service religieux sera célébré le samedi 2 juillet, à 10 heures, en l'église Saint-Vigor, à Marly-le-Roi (village), Yvelines.

Cet avis tient lieu de faire-part.

25, chemin de l'Auberderie,
78160 Marly-le-Roi.

– M. et Mme Viannay Risler,
ses enfants,
Antoine, Luce et Carole,
ses petits-enfants,
Mme Cécile Couaillier,
ses enfants et petits-enfants,
Ses sœurs, neveux et nièces,
ont la douleur de faire part du décès du

docteur Elisabeth RISLER,
née Couaillier,

survenu à Paris, le 22 juin 1988.

La cérémonie religieuse et l'inhumation dans le caveau de famille ont eu lieu le lundi 27 juin, dans l'intimité familiale.

19, rue de Louviers,
27400 Acquigny.
2, rue Locarno,
51310 Esternay.

– Mme Diane Rossant,
M. John Rossant,
Mlle Anne Rossant,
ont la grande douleur de faire part du décès de

Murray J. ROSSANT,
directeur du Twentieth Century Fund,

un ami de la France,

survenu à New-York, le 28 juin 1988.

Seule la famille intime sera présente aux obsèques, qui auront lieu à New-York, le 30 juin. Les témoignages de sympathie pourront être faits auprès des associations de soins et recherches contre le cancer.

– Les Sœurs missionnaires de Notre-Dame d'Afrique (Sœurs Blanches) recommandent à vos prières

sœur Marie-André du Sacré-Cœur,

rappelée à Dieu le 28 juin 1988, âgée de quatre-vingt-neuf ans.

Ses obsèques auront lieu le jeudi 30 juin, à 14 h 30, en la chapelle des Sœurs.

138, rue d'Estienne-d'Orves,
91370 Verrières-le-Buisson.

Nos abonnés, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de joindre à leur envoi de texte une des dernières bandes pour justifier de cette qualité.

Remerciements

– M. Elie Cattan,
Ses enfants et petits-enfants,
très touchés par les marques de sympathie témoignées lors du décès de

Mme Mireille CATTAN,
née Bédoucha,

remercient tous ceux qui se sont associés à leur peine.

Le Drache du mois aura lieu le 2 juillet, à 19 heures, à la synagogue Buffault, rue Buffault, Paris (9e).

– Clermont-Ferrand.

Les familles Thai, Hillion, Belskis et Raguin,
remercient très sincèrement toutes les personnes qui ont pris part à leur peine lors du décès de

Mme THAI Ngoc Nhân Françoise.

Anniversaires

– Tous ceux qui l'ont connu se souviennent.

Frédéric BON

nous a quittés il y a un ans.

Institut d'études politiques
de Grenoble.

– Il y a dix ans disparaissait

Luigi LEVY.

Que ceux qui l'ont connu, aimé et estimé aient une pieuse pensée pour lui.

De la part de Harry Bernard
et Gilbert Lévy.

Communications diverses

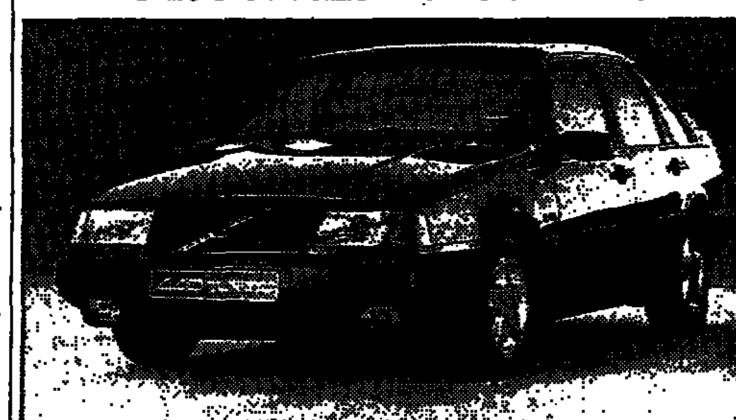
– Bernard Gheerbrandt signera son livre *A La Hune, Histoire d'une librairie-galerie à Saint-Germain-des-Prés*, éditions Adam Biro et éditions Centre Georges-Pompidou, le jeudi 30 juin de 18 à 20 h 30, à la librairie La Hune, 170 boulevard Saint-Germain, Paris (6e). Tél. : 45-48-35-85.

Soutenances de thèses

– Université Paris-VII, la soutenance de thèse de M. Daniel Poncin prévue le 28 juin est reportée à une date ultérieure.

AUTOMOBILE

Une nouvelle Volvo : la 440



Volvo présentera au prochain Salon de l'automobile à Paris, en octobre, une nouvelle voiture de classe moyenne (4,31 mètres), la 440, construite à partir de la plate-forme de la 480 (*le Monde* du 14 juin). Il s'agit d'un « trois volumes » (coffre, habitacle, moteur) élégant et bien fini. Le modèle, qui a été présenté en position statique à Göteborg dernièrement, est doté du 1,8 litre (1 721 centimètres cubes) fabriqué par Renault. Il est fourni avec carburateur (GLE) ou injection (GLT ou Turbo), à quatre disques aux freins pour les voitures les plus rapides. On retrouve pour les puissances les résultats observés sur les coupés 480 (109 chevaux et 120 chevaux). Sur le modèle de base on obtient 90 chevaux. Les vitesses maximales atteintes sont données par l'usine, respectivement pour 175 km/h, 185 km/h et 200 km/h (pour le modèle Turbo).

Ce nouveau véhicule, par sa silhouette, tranche moins que la 480 sur le style Volvo. Il devrait coûter, selon les modèles, de 100 000 à 140 000 francs. Notons qu'en version GLT et Turbo, l'ABS (antiblocage des roues) est fourni en série. Toutes les versions adoptent la direction assistée et comme pour la 480, la traction-avant.

C. L.

ECHECS

La Coupe du monde à Belfort

Karpov à la deuxième place

Bonne opération pour Karpov, le mardi 28 juin, où l'ancien champion du monde avait à terminer deux parties ajournées. S'il a dû concéder le partage des points avec Huebner, il a gagné contre Timman, se hissant, grâce à ce point et demi, obtenu avec les Noirs, à la deuxième place, avec Ehlvest, à un point de Kasparov. La rencontre entre les deux champions, le vendredi 1er juillet, donnera sans doute le vainqueur de ce tournoi de Belfort comptant pour la Coupe du monde d'échecs.

RÉSULTATS DES PARTIES AJOURNÉES

8e ronde : Short-Ljubojevic, 1-0 (84).
9e ronde : Huebner-Karpov, 0,5-0,5 (82).
11e ronde : Timman-Karpov, 0-1 (69) ; Andersson-Sokolov, 0,5-0,5 (63).
Classement après la 11e ronde : 1. Kasparov, 8,5 ; 2. Ehlvest et Karpov, 7,5 ; 4. Spassky, Huebner et Sokolov, 6,5 ; 7. Ribli, 6 ; 8. Short, 5,5 ; 9. Andersson, Nogueiras, Speelman et Youssoupov, 4,5 ; 13. Beliavski, Hjartarson et Ljubojevic, 4 ; 16. Timman, 3,5.

BRIDGE

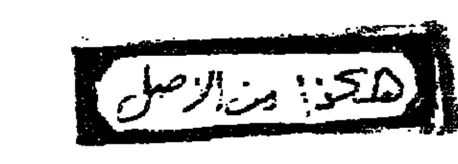
Ancien champion du monde

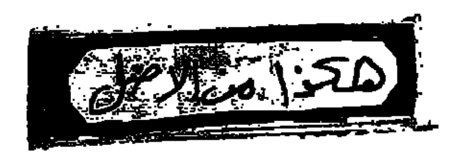
Pierre Jaïs est mort

Pierre Jaïs, soixante-quinze ans, un des plus grands champions de bridge de sa génération, sélectionné en équipe de France pendant une quarantaine d'années (la dernière fois en 1978) est mort le vendredi 24 juin.

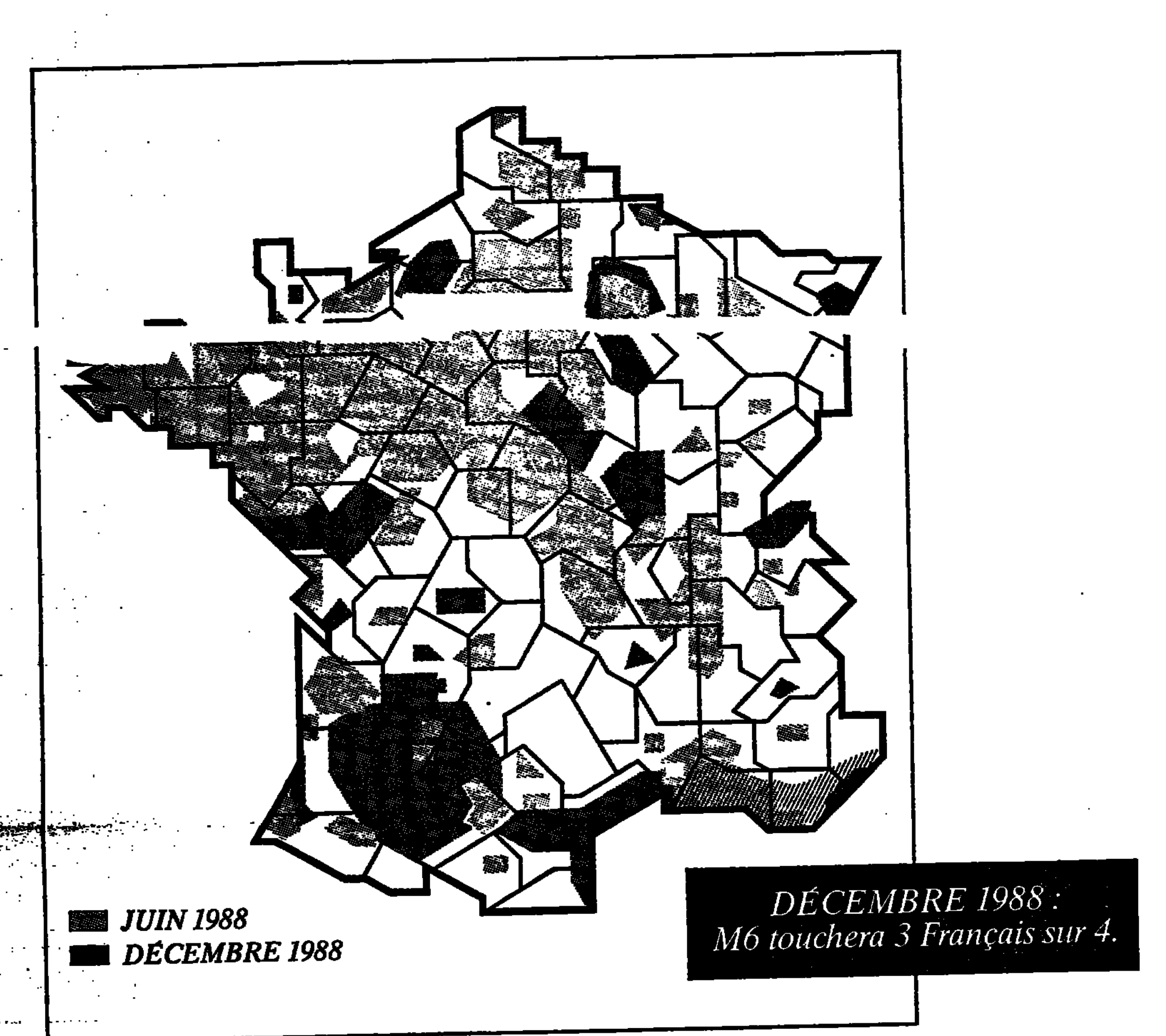
Il était le seul joueur au monde à avoir obtenu les trois titres : champion du monde par équipes (Paris 1957), champion olympique (Turin 1960) et champion du monde par paires (Cannes 1962).

Ses plus récents ouvrages écrits en collaboration avec le champion Michel Lebel font actuellement autorité. Le plus célèbre d'entre eux est *la Nouvelle Majeure 5e*, sur leur technique d'enchères qui est devenue le système standard français, et le plus original une *BD du bridge* illustrée par le dessinateur Moloch (Editions du Rocher).





En pratiquant l'ouverture, M6 gagne la France.



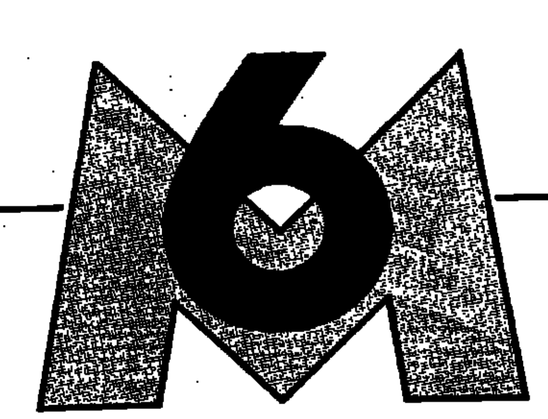
La politique d'ouvertures, M6 la pratique depuis mars 1987 : 25 émetteurs à son lancement, 109 aujourd'hui, 150* à la fin de l'année.

Juin 1988, M6 dessert 65 % des Français (avec TMC). A la fin de l'année, ils seront 75 %, soit 3 Français sur 4.

L'audience de M6 suit cette progression spectaculaire : aujourd'hui, M6 peut se flatter de 11,8 %** de part d'audience dans les foyers qui peuvent capter la chaîne. Ils sont jeunes, actifs et urbains.

En pratiquant l'ouverture, M6 devient la télévision complémentaire des Français.

* *Sous réserve d'accord CNCL.* ** *Source Médiamétrie foyers initialisés bonnes et moyennes conditions de réception semaine du 13 au 19 juin.*



PUBLICITÉ

16, Cours Albert Ier - 75008 Paris. Tél. : 42.25.28.83

Éducation

Enseignants en vacances...

Voyageurs, campeurs, randonneurs... Pour les enseignants, le premier devoir en vacances est de ne pas bronzer idiots...

LES enseignants partent en vacances plus loin que la moyenne des Français. Et, de l'instituteur de village au professeur d'université, ils partagent une même hantise : ne pas bronzer idiot. Pour autant, ils ne passent pas l'été de façon uniforme : les pratiques varient en fonction du revenu, du niveau culturel et de l'âge des enfants. Curieusement, alors que cette population représente plus de sept cent mille personnes et que nul ne manque une occasion de faire remarquer la longévité de ses congés, elle n'a encore fait sur ce point l'objet d'aucune étude de sociologie ou de marketing. Pour avoir quelques indices, il faut s'en remettre aux voyagistes et aux compagnies d'assurances.

Selon M. Yves Mora, président de la société d'assurances Inter-Mutuelles Assistance (IMA), qui protège environ vingt millions de personnes, parmi lesquelles des salariés, des travailleurs indépendants et des membres du corps enseignant, les incidents qui surviennent en vacances donnent un indice fiable du lieu de fréquentation des sociétaires. Presque tous les problèmes (maladies, accidents, pannes de voiture, vols de papiers...) qui surgissent dans les pays lointains sont le fait d'adhérents de la MAIF (Mutuelle des assurances des instituteurs français). « *Non qu'ils se débrouillent plus mal que les autres*, explique M. Mora. *Mais ils sont les seuls ou du moins les plus nombreux à aller en Albanie, à Chypre, en Egypte, en Finlande, dans les pays de l'Est, en Amérique latine, en Asie ou en Océanie. Ce sociétariat fréquente aussi les lieux à forte tradition culturelle : plutôt Florence, Rome ou Venise que la Riviera...* »

Même constat à Nouvelles Frontières, où enseignants, universitaires et étudiants constituent, depuis vingt ans, le gros de la clientèle : « *Nous n'avons jamais établi de statistiques sur leurs destinations*, observe une responsable. *Cependant, de toute évidence, les enseignants choisissent plus volontiers les voyages de découverte. Ils ne sont guère attirés par les Antilles, car ils ne sont pas fanatiques du sable chaud. Les professeurs d'histoire-géographie sont souvent présents dans les circuits lointains. Si les enseignants voyagent avec nous, c'est parce qu'ils ont de longues vacances mais de petits budgets. Nos tarifs leur conviennent...* »

Florence, professeur agrégé de la région parisienne, est une cliente assidue de Nouvelles Frontières. Elle part dès qu'elle dispose d'une semaine de congés, en Grande-Bretagne ou aux Etats-Unis, parfaire sa connaissance de la langue. Allergique à la campagne et à la mer, elle ne se sent à l'aise que sur le macadam des capitales et ne jure que par les vacances « *hautement culturelles : je cours les expositions, je visite les musées. Mais la planche à voile ou le tennis, non merci ! J'ai trop peu de temps pour le gaspiller à ça.* »

Françoise, professeur agrégé d'allemand, profite également de ses congés pour voir des expositions, aller au cinéma et lire les livres qu'elle n'a pas le temps d'ouvrir pendant l'année scolaire. Mais lorsqu'ils sont chargés de famille, les enseignants se tournent volontiers vers les centres de vacances. « *Le système des villages-clubs avec garderie et animation enfantine séduit beaucoup les jeunes parents* », explique un responsable de Vacances pour tous, organisme appartenant à la Ligue de l'enseignement et de l'éducation permanente. Celui-ci reçoit environ cinquante mille personnes dans ses centres chaque année, au bord de la mer, à la montagne ou à la campagne.

« *Un grand nombre d'enseignants apprécient la formule : sport + culture*, constate une responsable de l'association Arts et Vie, qui est proche de la FEN et accueille environ trente et un mille personnes en France et vingt-quatre mille à l'étranger. *Ils sont très remuants : ils aiment le sport et la randonnée, sans doute parce que, le reste de l'année, ils doivent marcher seulement avec leur tête !* » Aussi l'association propose-t-elle des sites avec parcours de santé, aires de jogging et piscine. Mais les estivants de Castel Vallauris, sur la Côte d'Azur, sont aussi invités à aller visiter les musées Picasso, Léger, Matisse ou Chagall alentour.

Cette année, Arts et Vie propose une série de « circuits du bout du monde » combinant la marche et la découverte d'une civilisation, comme le « trekking au Cachemire ». « *Les enseignants ont toujours été friands d'histoire asiatique et bouddhique. Mais les événements survenus cette année en Amérique latine leur donnent envie d'y aller. Nous proposons donc un nouveau circuit : Texas-Nouveau Mexique-Arizona.* » Patricia, jeune insitutrice dotée d'une maîtrise de philosophie, a découvert la Turquie avec cette association : « *J'aime les vieilles pierres... mais aussi la baignade. Ce type de voyage combine bien les deux aspects. En Grèce, j'ai choisi les voyages Athéna, qui permettent à la fois de découvrir les sites classiques et de profiter des plaisirs de l'eau...* »

Tant qu'elle était célibataire, Patricia partait avec l'Union nationale des centres sportifs de plein air (UCPA) : « *Je débutais dans le métier. J'avais besoin de vacances très sportives pour me reposer de ma première année de stress. Mais je ne pouvais pas dépenser de fortes sommes, vu la faiblesse de mes premiers salaires. J'ai pu apprendre la voile dans de bonnes conditions. J'ai été intégrée à un groupe de mon niveau, encadré par un moniteur. Nous logions à quatre dans un bungalow. Ce type de vacances est parfait lorsqu'on se soucie peu du confort. Mais lorsqu'on se marie, on ne peut guère y retourner, car il n'y a aucune intimité possible...* »

Après son mariage, elle a adhéré au Groupement des campeurs universitaires de France (GCU), qui accueille vingt-huit mille familles sur cent seize terrains français. L'association est ouverte aux adhérents de la MAIF (enseignants et personnel de l'éducation nationale). « *La plupart des campeuses sont des enseignantes, vu la féminisation du corps professionnel, avec une forte proportion d'institutrices et de professeurs de collège. Mais leurs conjoints viennent d'horizons différents. On ne se retrouve donc pas exclusivement entre collègues*, affirme-t-elle. *Les camps sont autogérés par les campeurs, qui assurent eux-mêmes l'entretien. Chaque semaine, un responsable est élu en assemblée générale. Ceux qui aiment l'esprit de solidarité apprécient cette forme de vie collective en plein air. Je constate qu'il y a de plus en plus de personnes de trente-cinq à cinquante ans, les jeunes étant de moins en moins attirés par ces valeurs...* »

Pierre vit les vacances comme une corvée dont il se passerait volontiers. Cet instituteur d'une quarantaine d'années paie les traites de la maison qu'il a fait construire et ne peut offrir de voyages à sa famille. Il dirige donc chaque année une colonie de vacances municipale et reçoit environ 3 000 F brut pour trois semaines, « *somme dérisoire en comparaison du travail fourni. Mais je peux emmener mes enfants et leur faire découvrir une nouvelle région à moindres frais. Mieux vaut la Corse ou la Bretagne que la maison !* ».

Bernard, directeur de colonie lui aussi, considère, en revanche, les « *colos* » comme des cures de jouvence. « *A quarante ans, je me suis mis à la planche à voile pour rester en phase avec les jeunes que j'accompagne. Ça m'aide à rester jeune. J'ai horreur des vacances passives. J'aime faire du sport ou me cultiver concrètement. Visiter de vieux châteaux est aussi instructif que de lire des quantités de tomes sur l'architecture. Là, je vais assister à la fête folklorique de mon village. Ça aussi, c'est de la culture !* »...

RAFAËLE RIVAIS.

★ *Arts et Vie*, 39, rue des Favorites, 75015 Paris. Tél. : (1) 45-31-40-41.

★ *Inter Mutuelles Assistance*, 118, avenue de Paris, 79000 Niort. Tél. : (16) 49-75-75-75.

★ *GCU*, 24, rue du Rocher, 75008 Paris. Tél. : (1) 43-87-17-05.

★ *Vacances pour tous*, 21, rue Saint-Fargeau, BP 313, 75789 Paris Cedex 20. Tél. : 43-58-95-66.

★ *UCPA*, 62, rue de la Glacière, 75015 Paris. Tél. : (1) 43-36-05-20.

Les périples d'Hélène

« J'EMMÈNE *mon fan-club en vacances* », s'esclaffe Hélène Papadopoulos, en parlant des touristes qu'elle accompagne durant l'été. Professeur d'histoire-géographie au collège Marcel-Pagnol de Gravigny (Eure), elle prête son bagou méditerranéen, son sens de l'organisation et son activisme essoufflant à des voyages culturels à l'étranger. Hélène troque la craie et le tableau noir pour la casquette de guide touristique.

« *Tout a commencé il y a dix ans quand l'association Athéna m'a demandé de faire découvrir le pays de mes ancêtres, la Grèce, à des touristes.* » Depuis, Hélène a joué les animatrices culturelles de voyages en Turquie, en URSS, en Italie, en Chine. Et au mois d'août, elle part à la découverte du Cambodge et du Vietnam. Chaque voyage nécessite de minutieux préparatifs. Elle a passé cinq mois à mettre au point le séjour dans l'empire du Milieu. Des heures dérobées à son temps libre, puisqu'elle est bénévole. « *Je refuse de travailler pour des boîtes à fric* », prévient Hélène. Sa rémunération ? La gratuité du voyage.

Elle considère cette activité de guide comme une autre facette de sa vocation d'enseignante. « *Découvrir, apprendre et partager ses impressions avec les gens du groupe est très exaltant* », assure-t-elle. Son expérience de guide lui sert dans ses cours : « *Avec tous ces voyages, je me constitue une collection personnelle de diapositives pour mieux enseigner la géographie.* »

« *Je suis même allée jusqu'à sacrifier mes vacances pour mes élèves* », dit-elle, en se moquant des arguments avancés par quelques collègues, quand elle a emmené certaines de ses classes en Grèce et en URSS. « *Pourquoi la culture serait-elle réservée à une élite ? Je ne conçois pas mon métier de cette manière. Les élèves que j'ai accompagnés à l'étranger reviennent stimulés et nouent avec moi des relations différentes.* » Et tout l'établissement scolaire profite de l'expérience puisque ces globe-trotters en herbe réalisent à leur retour des expositions.

Hélène a créé avec M. Jean-Pierre Néraudau, professeur à l'université d'Aix-en-Provence, et M. Paul Arbitre de l'IUT de Clermont-Ferrand, l'association Aréthuse organisant des voyages culturels en Italie et qui prévoit d'étendre son champ d'action aux Etats-Unis.

T. Bd.

★ Athéna, BP 352, 74012 Annecy Cedex.

Aréthuse, 23, rue Edouard-Jacques, 75014 Paris, 40-47-01-00.

Universitaires d'été

De plus en plus nombreuses, les « universités d'été » permettent aux enseignants de tous les niveaux de se refaire une santé pédagogique.

LE Lubéron ? Le Péloponnèse ? Non : Lille ou Clermont-Ferrand. Pour quatre mille enseignants et personnels des établissements scolaires, le chemin des vacances passe par une des « universités d'été ». L'espace d'un stage de quatre à douze jours, début juillet ou fin août, ils se refont une santé pédagogique, approfondissent leurs connaissances dans une ambiance studieuse. Depuis sa création, en 1982, la formule a fait école. Expérimentale à l'origine, elle s'est généralisée : 146 universités d'été sont programmées cette année dans toutes les académies (sauf la Réunion).

Coordonnés par les Missions académiques à la formation des personnels de l'éducation nationale (MAFPEN), ces stages offrent la particularité d'associer des intervenants divers, appartenant ou non à l'éducation nationale — universitaires, chercheurs, formateurs, cadres et techniciens d'entreprise, militants associatifs, — et des organismes variés : mouvements pédagogiques, associations de spécialistes notamment. Ils s'adressent en premier lieu aux enseignants qui participent à la formation continue de leurs collègues, et donc capables de répercuter les savoirs et méthodes ainsi acquis. Mais ils accueillent aussi des instituteurs et professeurs de base particulièrement motivés.

Les thèmes de cette année reflètent bien les préoccupations actuelles de l'éducation nationale, comme celle de la « qualité », venue de l'industrie : à Caen, Lille ou Lyon, des stages proposent d'aider à la création de « *cercles de qualité dans l'éducation nationale* ». Autres pôles d'intérêt : l'établissement scolaire — « *Quelle stratégie pour accompagner les mutations du système éducatif (...) au sein de l'établissement ?* » (Grenoble), « *Auto-analyse de l'établissement scolaire* » (Lyon) — et l'avenir des jeunes : « *L'entreprise et l'insertion professionnelle des jeunes* » (Dijon), « *Apprendre à entreprendre* » (Toulouse).

Fleurissent aussi les universités d'été sur l'apprentissage de la lecture — « *Pourquoi ne lisent-ils pas ? Comment les faire lire ?* » (Bordeaux), — l'informatique et l'aide à la réussite des élèves. En cette année du bicentenaire, cinq sessions ont pour thème la Révolution française, parfois associée aux droits de l'homme. A Strasbourg, trente stagiaires s'intéresseront à « *L'éducation aux droits de l'homme* » ; à Nantes, le stage est intitulé « *Enseigner la révolution et la contre-révolution dans l'Ouest* »... Ceux qui préfèrent des thèmes moins classiques iront s'initier à Créteil aux « *Images de synthèse dans les arts plastiques et visuels* », ou étudieront « *Les cathédrales en France et en Europe* » (Limoges), « *L'informatique musicale* » (Clermont-Ferrand) ou voudront « *Voir et apprendre à voir* » au Musée d'Orsay à Paris. Rien à voir avec les vacances, évidemment.

PHILIPPE BERNARD.

★ Les inscriptions pour les universités d'été 1988 sont en principe closes, mais on peut obtenir des renseignements auprès des Missions académiques à la formation des personnels de l'éducation nationale (MAFPEN) dans chaque rectorat d'académie. Certains mouvements pédagogique organisent des sessions de rencontres durant l'été. Notamment les *Cahiers pédagogiques*, (5, impasse Bon-Secours, 75543 Paris Cedex 11, tél. : (16-1) 43-48-22-30) ; l'Office central de la coopération à l'école (OCCE, 101 bis, rue du Ranelagh, 75016 Paris ; tél. : (16-1) 45-25-46-07) ; les Centres d'entraînement aux méthodes d'éducation active (CEMEA, 76, boulevard de la Villette, 75940 Paris Cedex 19, tél. : (16-1) 42-06-38-10) et l'Institut coopératif de l'école moderne (Freinet) (ICEM BP 31, 06322 Cannes La Bocca Cedex, tél. : (16) 93-47-96-11).

CORRESPONDANCE

La gym et l'économie au bac

Deux lecteurs nous apportent des compléments d'information après notre article « Le bac au bord de l'asphyxie », publié dans la page « Education » du Monde *du 23 juin.*

Depuis 1983 les épreuves d'éducation physique et sportive sont modifiées. L'EPS, reconnue discipline d'enseignement à part entière, entre dans le premier groupe d'épreuves du bac avec le coefficient 1 et les épreuves s'effectuent sous forme d'un « Contrôle en cours de formation » prenant en compte les domaines moteurs, affectifs et cognitifs (le corps c'est aussi dans la tête !). Cette évaluation s'appuie sur un projet pédagogique élaboré par les enseignants d'EPS de l'établissements.

J.-P. TOURRATON.
Professeur EPS.
(Valence.)

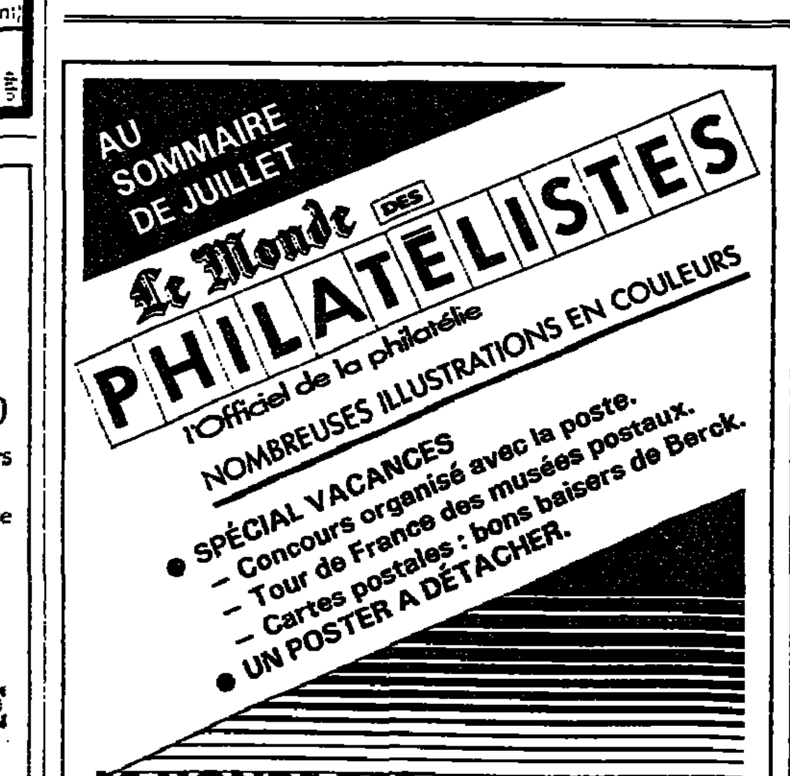
Les candidats désireux de présenter l'épreuve optionnelle d'économie et sciences sociales peuvent faire état de travaux personnels ou collectifs conduits au cours de l'année scolaire et en présenter les résultats sur lesquels ils seront alors interrogés (*Bulletin officiel* nº 25 du 23-6-83, page 2 057).

Toutefois, il ne s'agit là que d'une modalité de l'épreuve. Il en existe deux autres :

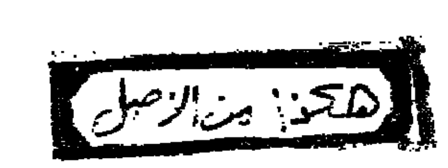
— Oral classique sur une question.

— Oral portant sur la liste des sujets étudiés pendant l'année, liste signée par le professeur et présentée par le candidat.

M. RAYMOND PALLIES.
(Toulouse.)







Les universités rappelées à la loi

Appliquer la loi Savary avant de la changer... Telle est la ligne à laquelle paraît s'être rallié M. Jospin.

AU lendemain de sa confirmation comme ministre de l'éducation nationale dans le deuxième gouvernement Rocard, M. Lionel Jospin va-t-il décidément entrer dans la peau du personnage ? Les dernières semaines n'ont guère facilité la mue de l'ancien premier secrétaire du Parti socialiste. Désignation de son successeur au PS, campagne électorale des législatives, incertitudes de l'après-12 juin, intervention remarquée (dans un article du *Monde*) sur l'art et la manière de « gouverner mieux », c'est sur le terrain politique que le premier des ministres a été le plus visiblement présent. Hormis l'adoption, le 1er juin, de mesures financières d'urgence en faveur de l'éducation (1,2 milliard de francs) et une série de premiers contacts avec les principales organisations d'enseignants, d'étudiants ou de parents d'élèves, le ministre a semblé adopter une position d'attente sur les principaux dossiers légués par MM. Monory et Valade.

Les prochains jours devraient donner au ministre de l'éducation l'occasion de tracer les orientations générales de sa politique universitaire. Le 30 juin, il préside une réunion de la conférence des présidents d'université, avant de recevoir les représentants de l'assemblée générale des responsables d'écoles publiques d'ingénieurs. Le 1er juillet, c'est avec les représentants de la conférence des grandes écoles qu'il pourra faire le point de la situation. Or le chantier est vaste : application encore incomplète de la loi Savary de 1984, rénovation des premiers cycles universitaires, renforcement de l'autonomie des établissements, revalorisation de la carrière des enseignants du supérieur, évolution de la condition étudiante, sans compter les problèmes de la recherche universitaire.

C'est vraisemblablement sur le premier point que la situation impose les réponses les plus urgentes. Au fil des réformes et contre-réformes de ces dernières années, le système universitaire français se trouve en effet enlisé dans un véritable imbroglio juridique (*le Monde* du 9 juillet 1987).

Plus de quatre ans après la promulgation de la loi Savary sur l'enseignement supérieur, vingt-cinq universités sur soixante-quatorze ont évité d'adopter ou d'appliquer des statuts — et par conséquent un mode d'organisation et de gestion — conformes à la loi de janvier 1984. Douze n'ont même pas déposé de statuts conformes à la nouvelle loi ; six ont déposé des statuts, mais ceux-ci n'ont jamais été entérinés par le ministre de l'éducation ; sept enfin ont adopté de nouveaux statuts, mais n'ont pas, à ce jour, procédé à l'élection de nouveaux conseils d'administration et de conseils scientifiques. Enfin, parmi les quarante-neuf universités qui ont appliqué la loi, la moitié seulement, environ, sont allées jusqu'au bout du processus et ont modifié à la fois leurs organes centraux et les conseils de leurs différentes composantes (unités de formation et de recherche, instituts...).

Il est vrai que les réfractaires ou les attentistes ont été largement encouragés par les soubresauts des deux dernières années. La perspective d'un changement de majorité politique en mars 1986 rendait très vraisemblable la remise en cause de la loi Savary. Le projet de loi de M. Devaquet dissuada plus encore les universités d'appliquer des règles promises à une rapide modification. Enfin, l'abandon de ce projet de loi ne leva pas les hypothèques. Au contraire, dès son arrivée au ministère de l'enseignement supérieur, en janvier 1987, M. Jacques Valade proposa d'instaurer un régime juridique à la carte : les universités engagées dans la mise en œuvre de la loi Savary resteraient sous ce régime ; en revanche, celles qui n'avaient pas pu ou pas voulu s'y engager pouvaient rester sous le régime antérieur de la loi de 1968. Autrement dit : deux lois, deux mesures !

Elections annulées

C'est dans cette situation extravagante que l'on se retrouve aujourd'hui. Or il ne s'agit pas, en dépit des apparences, d'une querelle scolastique, ni d'une élémentaire question de principe. Cette autorisation donnée au tiers des universités françaises de ne pas respecter la loi en vigueur conduit à une impasse. Depuis un an, tous les recours déposés contre des élections universitaires (renouvellement de conseils ou de présidents) organisées selon la loi de 1968 ont abouti à l'annulation de ces élections. Dès le 17 mars 1987, le tribunal administratif d'Amiens concluait en ce sens, à propos de l'université de Picardie. Le 29 avril 1988, c'est l'élection du président de l'université Lyon-III, M. Pierre Vialle, qui était annulée. Enfin, le 25 mai dernier, le tribunal administratif de Paris annulait l'élection des représentants étudiants au conseil d'université de Paris-II - Assas, jetant du même coup un doute sur l'élection, en février dernier, de M. Georges Durry à la tête de cette université.

Faute de pouvoir renouveler leurs instances de décision dans des conditions normales, les universités hors normes sont donc contraintes de bricoler de façon de plus en plus acrobatique : prolongation, en dehors de tout contrôle, du mandat d'une quinzaine de présidents ; installation durable d'administrateurs provisoires, dont la légitimité est fragile : conseils universitaires décimés par les départs non remplacés d'étudiants ou d'enseignants, ou par l'absentéisme de personnalités extérieures, lasses de voir leur mandat initial sans cesse prolongé. Comme le dit un responsable d'une grande université parisienne : « *Nous sommes conduits à naviguer à l'estime, sans contrôle ni contrepouvoir. Ce n'est plus gérable et ce n'est pas sain.* » Le dernier exemple en date est celui de la Sorbonne (Paris-IV) dont le président, M. Jacques Bompaire, a démissionné le 27 mai dernier : en l'absence de statuts conformes à la loi de 1984, la seule solution pour le remplacer consiste, pour le recteur de l'académie, à nommer un administrateur provisoire. On ne peut pas dire que l'autonomie universitaire, tant revendiquée ici et là, sorte grandie de ce genre de mésaventure.

Bref, le contexte politique aidant, la plupart des universitaires, y compris parmi les plus réticents à la loi Savary, admettent aujourd'hui qu'il faut sortir de l'impasse. Comment ? Tout le problème de M. Jospin est là. Depuis quelques semaines, il n'a pas manqué une occasion de rappeler qu'un ministre se devait de faire appliquer les lois. Dans le même temps, cependant, le ministre de l'éducation a chargé M. Philippe Lucas, ancien président de Lyon-II, de dresser un tableau précis de la situation et de formuler des propositions. Or ce rapport, remis à la mi-juin au ministre, préconise une attitude aussi audacieuse que délicate : tenter de trouver un compromis, voire un consensus, avec les universités récalcitrantes. Or cela suppose en réalité un nouvel aménagement législatif.

Il est vrai que la plupart des dispositions qui ont braqué un certain nombre d'universités sont explicitement contenues dans six ou sept articles de la loi de 1984. Tout assouplissement sur les modes de scrutin, sur la composition des conseils, sur le choix des personnalités extérieures ou sur les modalités d'élection des présidents, implique donc le recours à la procédure législative. Il est vrai également que bon nombre d'universitaires, y compris parmi les « légalistes », déplorent la lourdeur des procédures prévues par la loi Savary : il suffit pour s'en convaincre de rappeler les difficultés rencontrées récemment par quelques grosses universités parisiennes pour renouveler leur président. Quelque dix-sept tours de scrutin ont été nécessaires à Paris-XIII-Villetaneuse. Il a fallu neuf tours de scrutin et six candidatures pour élire le nouveau président de Paris-X-Nanterre. Quant à Paris-XI-Orsay, sept tours de scrutin n'ont pas permis, pour l'instant, de dégager un candidat capable de l'emporter, et tout le processus est gelé jusqu'en septembre. Il est vrai enfin que la quasi-totalité (à deux exceptions près, Grenoble-I et Paris-XIII) des facultés de médecine, solidement appuyées sur l'association de leurs doyens, sont restées en dehors de la loi Savary.

La recherche d'un consensus

Dans un premier temps, toutes ces bonnes raisons de modifier la loi ont convaincu, sinon le ministre, du moins son conseiller le plus proche. Au cours des dernières semaines, M. Claude Allègre a en effet annoncé à deux reprises la mise en chantier rapide d'un projet de loi rectificative du texte de 1984 : une première fois devant les treize présidents d'universités parisiennes et une seconde devant la commission recherche du Parti socialiste.

Depuis la fin de la semaine dernière, cette perspective semble toutefois abandonnée. La levée des boucliers a en effet été très rapide. Dès le 14 juin, le secrétaire général de la FEN (Fédération de l'éducation nationale), M. Yannick Simbron, et le président de l'UNEF-ID, M. Christophe Borgel, ont adressé une lettre commune au ministre de l'éducation pour lui faire part de leur inquiétude. Dans le même temps, de nombreux universitaires proches du Parti socialiste ont fait valoir, notamment à l'hôtel Matignon et à l'Elysée, les risques d'une réécriture de la loi. Non seulement le calendrier parlementaire repousserait toute solution concrète du problème de plusieurs mois, voire davantage. Mais surtout le gouvernement serait à la merci de situations incontrôlables, sur un terrain miné et politiquement dangereux, comme le prouvent aussi bien l'interminable bataille parlementaire sur le projet Savary, en 1983, que l'échec du projet Devaquet en 1986.

Le gouvernement paraît donc revenu à une attitude moins aléatoire : ne pas donner l'impression que l'on cède du terrain aux universités hors la loi ; faire appliquer le texte de 1984 en fixant un calendrier pour l'adoption des statuts (au besoin par le truchement des recteurs) et l'élection des nouveaux conseils d'ici au début de 1989 ; enfin, laisser prudemment mûrir de solides consensus, au sein de la communauté universitaire, sur d'éventuelles modifications. Ce premier débat, pour feutré qu'il soit resté, démontre, en tout cas, la complexité du dossier universitaire, la vivacité des querelles qu'il continue de soulever... voire la difficulté à tirer, parfois, les leçons du passé.

GÉRARD COURTOIS.

Le souffle de mai 1968 sur les sciences sociales

MAI 1968 vingt ans après. Le temps des tables rondes a remplacé les « sit-in » dans la rue. Les historiens s'emparent aujourd'hui d'une crise de société qu'ils ont pour la plupart vécue. Pour preuve la journée de réflexion organisée par l'Institut d'histoire du temps présent (IHTP) sur le thème « Mai 68 et les sciences sociales ». Des historiens comme François Bédarida, directeur de l'IHTP, René Rémond, président de la Fondation nationale des sciences politiques, ou Michelle Perrot, professeur à l'université Paris-VII, des sociologues du Centre d'études des mouvements sociaux (CEMS) et du Centre de sociologie urbaine (CSU), des acteurs de mai, ont débattu des répercussions de l'événement sur les sciences de l'homme et de la société. Conclusions : celles-ci ont fourni le gros des troupes de la contestation étudiante et ont subi, après le mois où la Ve République a vacillé, un désaveu de leur crédibilité. Comme dans un tremblement de terre, mai 1968 a créé dans le champ des sciences sociales une violente et durable onde de choc.

Les premiers soubresauts de la révolte sont partis des facultés de lettres. Dans une communication intitulée *Signes de crise, signes de changement*, Michael Pollack analyse l'impact de leur crise de croissance dans la montée en puissance du marasme étudiant. Les effectifs augmentent, se féminisent, et les débouchés professionnels ne se développent pas en conséquence. Une discipline nouvelle, la sociologie, attire les étudiants voulant comprendre le monde et le changer. Elle se place à l'avant-garde du mouvement contestataire et séduit les jeunes, amoureux de la théorie et du culte de la parole.

La découverte du droit à la parole, de la « *démocratie directe* », est un des grands acquis de mai 1968. Après l'échec politique du mouvement, les sciences sociales servent de base de repli à bon nombre d'étudiants. Un repli pour tenter de comprendre les raisons du fiasco. Première conséquence de cette auto-analyse, les sciences sociales apparaissent disqualifiées, décrédibilisées. Michelle Perrot résume ce détournement comme le « *désarroi de ne rien avoir prévu* ».

Les méthodes de travail de la sociologie sont contestées. Le philosophe Michel Foucault critique la pratique des classements. Des sociologues abandonnent les questionnaires classiques et privilégient les enquêtes de terrain. On cherche à découvrir le monde ouvrier, qu'on croyait connaître, dont on espérait tant et qui a tellement déçu. La psychanalyse, l'économie politique, deviennent les domaines refuges de ceux qui veulent déchiffrer l'insuccès. Entre militantisme et analyse, les sciences sociales délaissent les vues globalisantes, ne parlent plus *du* pouvoir, mais *des* pouvoirs, s'intéressent aux marges, à des groupes jusque-là oubliés, comme les femmes ou les immigrés.

Certaines sciences sociales tirent leur épingle du jeu. François Dosse, dans son article « Mai 68 : les effets de l'histoire sur l'histoire », montre l'influence que prend alors l'histoire comme discipline de recherche. De nombreux « soixante-huitards » passent du stade d'hommes ayant fait l'histoire à celui d'hommes faisant de l'histoire. Mais l'historien renouvelle ses méthodes. Il « *chausse les lunettes de l'ethnologue pour chercher les causes des craquements de la société* ». L'histoire perd alors sa majuscule et son singulier. L'histoire globale disparaît au profit des histoires, celles de la vie quotidienne, des ouvriers... L'histoire économique tend à s'effacer devant l'histoire des mentalités. L'histoire politique renaît aussi parce que, comme le souligne René Rémond, « *mai 68, c'est aussi le retour du politique* ».

Aujourd'hui encore, mai 1968 reste un événement politique. L'émotion et la passion surgissaient de tous les propos tenus lors de cette table ronde. Vingt ans après, mai 1968 est toujours vivant.

T. Bd.

Du nouveau à la rentrée

Le Monde publiera son dernier supplément mensuel CAMPUS de l'année, le 6 juillet (*le Monde* du 7 juillet). Les pages du mercredi « *Education* » et « *Campus* » s'arrêteront ensuite jusqu'à la rentrée. Rendez-vous le mercredi 7 septembre (*le Monde* du 8 septembre) avec une nouvelle formule de supplément « CAMPUS » hebdomadaire.

Le Monde

7, RUE DES ITALIENS, 75427 PARIS CEDEX 09

Tél. : (1) 42-47-97-27
Télex MONDPAR 650572 F
Télécopieur : (1) 45-23-06-81

Edité par la SARL *le Monde*

Gérant : André Fontaine, directeur de la publication

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)

Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944.

Capital social : 620 000 F

Principaux associés de la société : Société civile « Les Rédacteurs du *Monde* », Société anonyme des lecteurs du *Monde*, Le Monde-Entreprises, MM. André Fontaine, *gérant*, et Hubert Beuve-Méry, *fondateur*.

Administrateur général : Bernard Wouts.
Rédacteur en chef : Daniel Vernet.
Corédacteur en chef : Claude Sales.

Le Monde PUBLICITE S.A.
5, rue de Monttessuy, 75007 PARIS
Tél : (1) 45-55-91-82 ou 45-55-91-71
Télex MONDPUB 206 136 F

Imprimerie du « Monde » 7, r. des Italiens PARIS-IXe

OJD 1988

Commission paritaire des journaux et publications, no 57 437
ISSN : 0395 - 2037

Le Monde

SÉLECTION IMMOBILIÈRE

LOCATIONS : LA SÉLECTION DES INSTITUTIONNELS
APPARTEMENTS ET MAISONS A LOUER


SGI - CNP La Tour-Maubourg

Ici, chaque mercredi, *le Monde* publie une sélection d'appartements ou de maisons individuelles, appartenant à des propriétaires institutionnels (compagnies d'assurances, sociétés immobilières d'investissement, caisses de retraites, etc.).
Ces annonces contiennent des informations précises dans une présentation uniforme destinée à faciliter la recherche des candidats locataires. Elles comportent chaque fois l'indication du commercialisateur, le tableau ci-après donnant son adresse et numéro de son téléphone.

30 juin 1988

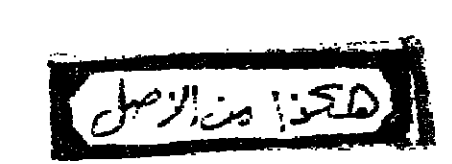
DÉPARTEMENT	COMMUNE	ARRONDISSEMENT	ADRESSE DE L'IMMEUBLE * IMMEUBLE NEUF	TYPE	ÉTAGE	SURFACE (en m²)	LOYER MENSUEL	CHARGES (prov. pour)	CHAUFFAGE INDIVIDUEL Electr. : E - Gaz : G	PARKING	COMMERCIALISATEUR	OBSERVATIONS
75	Paris	2e	5, rue Volney	2 p.	6e	61	5 795	914			GCI	
75	Paris	7e	80-82, r. St-Dominique	Studio	2e	40	3 750	650	E		SV/M	Imm. récent
75	Paris	8e	74, Ch.-Elysées, Le Claridge	Studio	2e	35	3 900	1 359			SV	Rés. sces S/P 43-59-67-97
75	Paris	8e	74, Ch.-Elysées, Le Claridge	2 p.	3e	45	5 400	1 738			SV	Rés. sces S/P 43-59-67-97
75	Paris	8e	74, Ch.-Elysées, Le Claridge	3 p.	6e/7e	81	9 500	3 172			SV	Rés. sces S/P 43-59-67-97
75	Paris	8e	24, rue de Téhéran	4 p.	1er	122	11 500	1 120	E		SV/M	Prox. Parc Monceau
75	Paris	8e	26, avenue Montaigne	2 p.	1er	57	7 500	1 450			SV/M	Très bel imm.
75	Paris	10e	168, quai de Jemmapes	2 p.	3e	44	3 500	547		oui		Imm. de standing
75	Paris	10e	68-70, quai de Jemmapes*	5 p.	1er	95	7 500	948	E	oui	SV/F	
75	Paris	10e	68-70, quai de Jemmapes*	3 p.	1er	66	5 000	653	E	oui	SV/F	
75	Paris	10e	51, quai de Valmy	2 p.	4e	42	2 900	472			PREB/N	Imm. anc.
75	Paris	10e	141, quai de Valmy	2 p.	4e	50	3 506	630		oui	SGI-CNP	
75	Paris	10e	Rue Albert-Camus*	2 p.	10e	48	3 700	482	E	oui	SV/F	
75	Paris	10e	Rue Albert-Camus*	3 p.	9e	72	4 800	700	E	oui	SV/F	
75	Paris	10e	Rue Albert-Camus*	4 p.	3e	81	5 500	788	E	oui	SV/F	
75	Paris	10e	Rue Albert-Camus*	5 p.	2e	100	7 000	975	E	oui	SV/F	S/P 1-07 15 h-16 h 30
75	Paris	11e	16, av. de Bouvine	2 p.	3e	53	3 850	816		oui	PREB/N	Imm. stand.
75	Paris	11e	7, impasse Carrière-Mainguet	4 p.	4e	87	5 774	939	E	oui	SGI-CNP	
75	Paris	12e	2, rue Pleyel	4 p.	2e	78	5 750	922	G	oui	PREB/N	Stand.
75	Paris	13e	15, rue de Rungis	3 p.	5e	71	4 118	1 074		oui	SGI-CNP	Prox. Parc Montsouris
75	Paris	14e	58-60, rue Pernety*	2 p.	1er	45	4 800	520	E	oui	GÉRER	Disp. le 1-07-88
75	Paris	14e	102, av. du Maine	3 p.	1er	71	5 822	860		oui	SGI/CNP	
75	Paris	16e	27, rue de Montevideo	3 p.	2e	90	9 500	2 438		oui	SGI-CNP	
75	Paris	16e	60-62, av. Henri-Martin	Studio	1er	39	5 596	925	G	oui	GCI	Espaces verts
75	Paris	16e	120, rue Lauriston	Studio	5e	38	4 100	595	E	oui	SV/M	Trocadéro
75	Paris	19e	104, rue Petit	2 p.	11e	49	3 000	675		oui	PREB/N	Libre
75	Paris	20e	19, rue des Balkans	4 p.	2e	87	5 044	987		oui	SGI-CNP	
75	Paris	20e	107, rue V.-de-L'Isle-Adam	3 p.	8e	70	4 682	724	E	oui	SGI-CNP	
91	Gif-sur-Yvette		Résid. Les Grands Coudraies	4 p.	3e	76	3 200	895		oui	GCI	Dans parc
92	Boulogne		57, rue des Peupliers	2 p.	4e	49	2 900	762			SV/M	
92	Courbevoie		21, place Charras*	2 p.	6e	75	5 880	897	E	oui	SV/C	Terrasse 60 m²
92	Courbevoie		21, place Charras*	3 p.	3e	71	3 970	814	E	oui	SV/C	
92	Courbevoie		21, place Charras*	4 p.	10e	91	8 330	1 118	E	oui	SV/C	Terr. 108 m²
92	Courbevoie		6, bd de Neuilly, Harmonie	3 p.	7e	58	5 300	4 655	250 F		SV	Rés. sces S/P 47-78-75-15
92	Courbevoie		6, bd de Neuilly, Harmonie	Studio	9e	36	2 460	2 296	250 F		SV	Rés. sces S/P 47-78-75-15
92	Courbevoie		6, bd de Neuilly, Harmonie	2 p.	6e	53	4 300	3 782	250 F		SV	Rés. sces S/P 47-78-75-15
92	Garches		70/72, rue du Dr-Debat*	3/4 p.	2e	92	6 440	805	E	oui	K&B	Lib. imm.
92	Garches		70/72, rue du Dr-Debat*	3 p.	2e	74	5 140	642	E	oui	K&B	Lib. imm.
92	Vanves		109, rue Sadi-Carnot	3 p.	3e	73	4 400	791	E	oui	SV/M	Me Malakoff/Plat. de Vanves
92	Vanves		114, av. Victor-Hugo	6 p.	5e	119	6 750	1 412	E	oui	SV/M	Me Malakoff/Plat. de Vanves
93	Neuilly-s.-Marne		26, rue Mauriac	3 p.	7e	68	3 000	575		oui	PREB/N	Stand.
94	Kremlin-Bicêtre		130-136, av. de Fontainebleau	Studio	RC	30	2 150	403			PREB/N	Stand.
94	Vincennes		46, rue de Strasbourg	3 p.	2e	68	4 750	1 182		oui	PREB/N	Stand. Libre
94	Nogent-s.-Marne		27, r. J.-G.-Labarbe, Nouv. Corniche	2 p.	1er	47	3 310	633	E	oui	GÉRER	Disp. imméd.
94	Nogent/Marne		33, rue du Port	2 p.	RC	53	3 035	400	E	oui	SV/M	Port de Nogent
94	Nogent/Marne		33, rue du Port	3 p.	3e	71	3 790	590	E	oui	SV/M	Port de Nogent
94	Saint-Maur		198, bd de Créteil	3/4 p.	1er	87	4 350	1 218		oui	GCI	Espaces verts
	MAISON											
95	Montmorency		9, ruelle de Blots	5 p.		115	5 520	542	E	oui	SGI-CNP	Jardin 200 m²

COMMERCIALISATEURS

SIGLES UTILISÉS	NOM	ADRESSE	TÉLÉPHONE
GÉRER	• Sté de gér. et d'administr. immob.	: 9, bd Malesherbes, 75008 Paris	42-65-03-03
GCI	• Generali Concorde Immo	: 24, rue Mogador, 75009 Paris	42-80-62-93
GFF	• GFF	: Tour Franklin, Cedex 11, 92081 La Défense	49-02-36-66
K&B	• Kaufman & Broad	: 6, cours Michelet, 92064 La Défense	47-41-92-95
PREB/O	• Prébail Opéra	: 13, avenue de l'Opéra, 75001 Paris	42-60-32-68
PREB/P	• Prébail Passy	: 5, rue Franklin, 75016 Paris	45-27-06-37
PREB/N	• Prébail Nation	: 269, bd Voltaire, 75011 Paris	43-48-74-00
SGI	• SGI/CNP	: 34, rue Godot-de-Mauroy - 75009 Paris	47-42-17-61
SV/M	• Saggel Vendôme (agence centrale):	: 39, boulevard Malesherbes, 75008 Paris	47-42-44-44
SV/C	• Saggel Vendôme Courbevoie	: square Vivaldi, 92400 Courbevoie	47-78-15-85
SV/F	• Saggel Vendôme Flandre	: 90, rue de Flandre, 75019 Paris	40-34-38-50
SV/B	• Saggel Vendôme Boulogne	: 204, rond-point du Pont-de-Sèvres, 92516 Boulogne	46-08-80-36

Légende des abréviations :
S/P : Sur place - VIS/RV : Visite sur rendez-vous - Résid. Sces : Résidences services - Prox. : Proximité - Me : Métro - Terr. : Terrasse - Gard. : Gardien - Lux. : Luxueusement.

Pour paraître dans cette rubrique, renseignements : 45-55-91-82, poste 4324-4138



Le Monde

SÉLECTION IMMOBILIÈRE

appartements ventes

1er arrdt

PR. QUAIS 5 P.
Tt cft 8, R. BERTIN-POIRÉE, poss. beauc. de cachet, vis. mercr., jeudi 12-14 h et 16-18 h. CAB. VIOU, 45-08-53-84, 60-60-54-94.

2e arrdt

PRÈS DES HALLES
Studio beaucoup de caractère, poutres, tout confort, très clair, 430.000 F. LA PACHE, 43-72-12-87.

3e arrdt

MARAIS, 4/5 P., 110 m², rén., haut. s/plaf. 3,60 m, poutres, 3 150 000 F. TRANS OPÉRA 43-45-23-15.

4e arrdt

MARAIS
DANS IMMEUBLE CLASSÉ 5/6 pièces tout confort, grand stand., 3.150.000 F. TRANS-OPÉRA. 43-45-23-15.

5e arrdt

CENSIER 6 P.
134 m² + 24 m² balcon, verdure, 5e ét., asc., dble parking, calme, 2 entrées. Tél. : 43-35-17-36.

FACULTÉS PRÈS
Plein de charme, gd studio, 32 m², tt cft. 42-72-40-19.

6e arrdt

CŒUR DU 6e
Studio 43 m² env. s/rue, 3e ét., calme, refait neuf 1 050 000 F. 43-29-52-89.

RASPAIL-LUXEMBOURG
4 p., 120 m², bon plan, 4e, asc., 3 m s/plafond, calme, imm. pierre de t., serv., park. T. : 45-51-56-57.

PRÈS SEINE, bel imm., asc., studio à rénover.

R. GUENEGAUD, bel imm. pierre, dble séj. + chbre, rue et cour. 945.000 F.

R. ST-J.B. DE LA SALLE, bon imm. ancien, 4e ét., 2 p., bains, cuis. équipée, excellent état, 1.100.000 F. François FAURE, 45-67-95-17. 11, RUE ROUSSELET, 75007 PARIS.

7e arrdt

SAINTS-PÈRES
90 m², living, 2 chbres + terrasse, calme, parfait état. 3.300.000 F. Part. à part. 45-49-46-33.

R. VANEAU
Appt 2 p., 5e ét. refait nf. 900.000 F. 45-01-21-87.

UNIVERSITÉ
Gd 7 p., 290 m², 3 récept., 4 chambres, 3 bns, lingerie, g. cuis., imm. p. de t., 4 serv., 2 parkings - 45-51-56-57.

ST-FRANÇOIS-XAVIER
séj. dble + chbre, cuis., bns, soleil et jard. charme. LARTIGUE 45-51-56-57.

BAC DANS HOTEL PART.
Sup. 3 p. – 4 m s/plaf., gde allure, qques trvx, serv., park. T. : 45-51-56-57.

SÈVRES-BABYLONE
très bel imm., asc., gd studio cft, belle hauteur ss/plafond. 650 000 F. FRANÇOIS FAURE 45-67-95-17 11, rue Rousselet 75007 Paris.

8e arrdt

R. D'AMSTERDAM
5e ét., s. asc., 2 chbres de serv. jointes + cuis. indépend., p. de t. 195 000 F.

Mo ROME
3 P., cuis., s.d.b., w.-c., p. de t., imm. 1900, 5e ét., sns asc. Px 930 000 F.

125 m², 5 P., cuis., s.d.b., w.-c. + chbre de serv., 6e ét., asc., p. de t., paint. à prév.

MGN 43-87-71-55
38, bd Batignolles. 75017 Paris.

POUR ÉTUDIANTS
Studettes, studios 43-29-52-89.

R. DE MARIGNAN
studette, pied-à-terre, étudiant, adresse 45-01-21-87.

RUE DE COURCELLES VUE SUR LA PAGODE
Beau p. de t., 2 gdes chbres de serv., très clair, poss. de les réunir, 550.000 F. A rénover. LA PACHE. 43-72-12-87.

VOUS VOULEZ VENDRE VOTRE APPARTEMENT
une nouvelle équipe est à votre disposition ainsi que son architecte décorateur qui pourront résoudre tous vos problèmes. CEGL 46, av. Georges-V, Paris-8e. 47-20-35-86.

R. CAMBACÉRÈS
2 studios 3e et 4e étage, 31 m² chacun A VENDRE séparément ou possibilité duplex. T. : 47-20-35-86.

9e arrdt

POISSONNIÈRE P. DE T.
3 P. 52 m², 2e ét., adj., 2 chbres, s. de bains, refait neuf. Prix 815 000 F. Réf. : 135. André Korchia SA 43-70-69-69.

POISSONNIÈRE P. DE T.
3 P. 65 m², 1er ét., s/cour, clair, refait neuf, 900 000. Réf. : 133. André Korchia SA 43-70-69-69.

CONDORCET imm. stand. studio 26 m², 5e sans asc., refait neuf. Prix 390 000 F. Réf. : 125. André Korchia SA 43-70-69-69.

10e arrdt

RUE SAINT-MAUR
3 p. env. 54 m² 490.000 F
3 p. env. 60 m² 590.000 F
3 p. tt cft 590.000 F
Loft 103 m², à rénov. 990.000
LA PACHE - 43-72-12-87.

COMÉDIE-FRANÇAISE
4/5 p., 100 m², imm. 1900 1er ét., stand., 2.100.000 F. TRANS-OPÉRA 43-45-23-15.

BEAUREPAIRE-VALMY 2 PIÈCES
65 m². Prix : 1.000.000 F. Très agréable rez-de-chaussée rénové, avec style sur une cour claire d'un immeuble pierre de taille.

THISSE CONSEIL
42-27-49-36.

11e arrdt

PR. AV. RÉPUBLIQUE en lots ou sépar., appt 3 P., 57 m² et 38 m², à rafraîc., 2e ét., s/rue et cour, tt cft, tr. clair, 690 000 et 480 000 F. 42-33-12-29.

Mo ST-MAUR, imm. p. de taille, STUDIO, 14 m², à aménager, 7e ét., asc. chauffage cent. Prix 142 000 F. Tél. : 42-33-12-29.

BASTILLE - Contemporain

LOFT 150 m²
dernier ét. en duplex, liv. 90 m², 8 m sous plafond, 2 chbres, terrasses, park., récent. EXCEPTIONNEL. 43-59-80-70, 42-78-68-56.

12e arrdt

BASTILLE GD 2 PIÈCES TOUT CFT, TRÈS BON ÉTAT 857.000 F - 43-45-23-15.

6, rue de Capri, 75012 part. vd préf. à Paris, appt, 2 PP, sdb, wc sép., 3e ét., s/s asc. Refait neuf EXCELLENT IMMEUBLE Dom. : 43-41-43-29 Trav. : 60-82-44-82.

RUE DE REUILLY
Gd. duplex caractère 2 chbres + bureau s. de bains, gd séjour, cuis. américaine, très clair. 1 900 000 F. LA PACHE 43-72-12-87.

LEDRU-ROLLIN
TRÈS BEAU 3 p. dans construction récente + box 1.300.000 F. 43-45-23-15.

DAUMESNIL, original duplex 85 m², imm. rénové, 2e ét., calme et clair. 1.400.000 F. 42-33-12-29.

EXCEPTIONNEL
LES MAISONS DE REUILLY
29, R. DE REUILLY, 12e 3' Mo REUILLY-DIDEROT
VOIE PRIVÉE FLEURIE
15 MAIS. DE 55 A 200 m² 20 APPTS DU ST. AU 3 P.
Px ferme 22 000 F/m² moy. Les aménag. intér. sont réalisés avec chaque client.
SUR MESURE
Vis. et renseign. s/place ven., sam., dim., lundi et mardi, de 14 h à 18 h 30. 43-48-81-29.

PAUL GARBOUA IMMOBILIER
3, place du Louvre, 1er.
42-96-10-11.

GARE DE LYON
Immeuble réc., séjour + 2 ch., 6e ét., balcon + box. Tél. : 48-78-67-33.

13e arrdt

PROX. BUTTE-AUX-CAILLES
Pierre de taille, 2 p., 44 m², lumineux, tr. bon état, 2e ét. 680.000 F. 43-26-73-14.

14e arrdt

ALÉSIA, BEAU 2 p., 50 m² cft, stand. faibles charges 802.500 F. 43-45-23-15.

AVENUE DENFERT
Bel imm. ancien, très CALME : 5-6 P. CONFT s. de bns + s. d'eau, prix 3 500 000 F + poss. chbre serv., tél : 43-20-26-35 MARTINE IMMOBILIER.

15e arrdt

INCOMPARABLE
TOTEM 31e ét., 132 m², face Seine Luxe 4 500 000 F. 47-20-22-33.

CROIX-NIVERT Dans imm. pierre de t. et briques 2 p. 55 m², 2e ét., expo sud avec balc. s/rue calme, digicode, faibles charges. A saisir 870.000 F. Réf. 075. André Korchia S.A. 43-70-69-69.

MAIRIE VAUGIRARD
Appt 2 p., 3e ét., refait neuf, imm. p. de t. 45-01-21-87.

6, av. EMILE ZOLA
Bel im. grand 4-5 p. idéal prof. lib. 2 300 000 F Tél. 40-59-04-38.

16e arrdt

GROUPE JPM
MICHEL-ANGE, 20 m² studette, 350.000 F
DANS HAMEAU 70 m² 3e ét., asc., 1.575.000 F
EXCEPTIONNEL IÉNA 140 m² Bel anc. serv., 3.900.000 F
AUTEUIL 5 PIÈCES Beau stand., 140 m², 4e asc.
SUPERBE MUETTE 5 PIÈCES 155 m², 2 serv., bon état
GD CHOIX, nous consulter une équipe compétente
45-24-25-25.

EXELMANS, 3 P., 76 m², stand., 1 995 000 F. TRANS OPÉRA 43-45-23-15.

PL. VICTOR HUGO
2 P., ét., élevé, asc., refait nf 995 000 F. 45-01-21-87.

MUETTE
VION-WHITCOMB 7e ÉT., RÉCEPTION + 2 CHBRES, BALC. SUD 20 m², PARKING.

JASMIN
HENRI-HEINE AGRÉABLE R. DE JARDIN PRIVATIF RÉCEPT. 44 m² + 3 CHBRES + SERVICE
OGIV
39-69-02-45.

AUTEUIL S/JARDINS ravissant 5 p. soleil, bon imm. P.de T. park. appt de serv. 4 200 000. LARTIGUE 45-51-56-57.

BD SUCHET
Imm. pierre de t., très gd stand., 220 m², belles récept., 4 ch. 47-20-35-86.

17e arrdt

6e ÉTAGE, ASC.
Face SQUARE gare Cardinet, imm. stand., ent., dble liv., gde cuis., s/rue, s.d.b., w.c. Prix : 875 000 F.
MGN 43-87-71-55
38, bd Batignolles, 75017 Paris.

PEREIRE-TOCQUEVILLE
2 récept., 2 chbres, cuis., bns seul au 4e et dernier ét. appt impecc. Imm. à ravaler. LARTIGUE 45-51-56-57.

PTE CHAMPERRET, appt 4 p., 80 m², 3e sans asc., dble living, 2 chbres, s. de bains, w.c., cave, à rénover. 1.575.000. Réf. 035. André Korchia S.A. 43-70-69-69.

19e arrdt

CITÉ DES SCIENCES
50 m Mo Corentin-Cariou, superbe duplex, 145 m² avec jardin d'hiver et gd balc., dans belle rénovation. 2.100.000 F. 42-61-22-81.

Petit imm. stand. 3 p., 68 m², dernier ét., ensoleillé, vue tt Paris, ttes commodités, près Buttes-Chaumont, calme. 1.200.000 F. 42-06-44-03.

VENTE PAR NOTAIRE
BUTTES-CHAUMONT
Imm. pierre de t., beau 4 p., tt cft, 86 m², 5e ét., asc. Jeudi 30/6 de 14 h à 16 h. 54, avenue Secrétan.

20e arrdt

GAMBETTA 3 P., 71 m² park. dble, expo. beau stand. 1 250 000 F Trans Opéra 43-45-23-15.

PRÈS NATION
LOFT 1er ét., calme, très clair tt cft, très belles prestations 1 300 000 F si terminé. LA PACHE 43-72-12-87.

PYRÉNÉES
43 m² + jardin. + park. état impeccable, 821.000 F TRANS-OPÉRA 43-45-23-15.

92 Hauts-de-Seine

NEUILLY EXCEPTIONNEL
5 P., 145 m² + terr., 58 m², imm. gd stand., 1er ét., 2 park., 2 caves, 4 800 000. Tél. : 43-45-23-15.

BOULOGNE EXCEPT.
4 P., 95 m² + balc., vue s/Seine, ét. élevé, tt cft, parking. 1 975 000 F. TRANS OPÉRA 43-45-23-15.

NEUILLY CENTRE
RÉC. STUDIO 590.000 F. SADONE, 47-47-08-30.

BD INKERMANN
NEUILLY VERDURE
séj + 1 chbre, park., 1 650 000 F SADONE 47-47-08-30.

NEUILLY BOIS
(Près) 103 m² environ séj., 3 chbres, calme bon état 2 500 000 F SADONE 47-47-08-30.

NEUILLY 105 m² + JARDIN 250 m²
350.000 F. SADONE 47-47-08-30.

NEUILLY ÉGLISE
s/jard., dble séj., 1 chbre balc. parfait état. 1 600 000 F. SADONE 47-47-08-30.

SCEAUX
Appt 2 p., résid., standing. 1.300.000 F. 45-01-21-87.

CLICHY CENTRE
Proche transports, 5 mn de St-Lazare, dans bel imm. 4 p., entièrement refait nf tt cft. 790.000 F. LA PACHE. 43-72-35-83.

COLOMBES CENTRE
secteur pavillonnaire Excellent pour placement dans immeuble entièrement rénové (toiture et ravalement refaits) CALME - ENSOLEILLÉ
2 P. 420 000 F
cuis., s. d'eau, wc, chauf. centr. indiv., box.
2/3 P. duplex 520 000 F
cuis., bains, chauf. centr. ind., gaz, box 2 voitures.
42-08-61-37.

94 Val-de-Marne

SAINT-MANDÉ
Chaussée de l'étang 5 P., 130 m², ét. élevé, état impeccable. 3 820 000 F. TRANS-OPÉRA 43-45-23-15.

ST-MAUR (94) 500 m RER maison traditionnelle 1983 140 m² s/2 nivx + terrasse + 283 m² arborés dble-liv. + 3 chbres + garage, tout confort. Prix 1 800 000 F. 42-33-12-29.

Province

CANNES-CROISETTE
proche Carlton, 150 m², ét. élevé. Finit. luxe : 11.000.000 F. Rép. sur réf.
Ecrire Havas M.R. Cannes 9477.

A saisir, Nice, coquet appt, 92 m², p. de t., ent. meublé, prox. ttes commod. 760.000 F ou échange appt Paris. (16) 77-32-12-52.

appartements achats

Rech. 1 à 3 p. PARIS préf. 5e, 6e, 7e, 14e, 15e, 16e, 4e, 9e, 12e, av. ou sans travx. PAIE CPT chez notaire. 48-73-48-07, même le soir.

ACHETONS
ttes surfaces même à rénover s/Paris et banlieue sud.
F.A.I. 45-01-21-87.

FRANÇOIS FAURE
45-67-95-17
11, rue Rousselet 75007 Paris, recherche appartements toutes surfaces, préférence rive gauche avec ou sans travaux, paiement comptant.

RÉSEAU ORPI
MGN 43-87-71-55
Rech. pour sa clientèle française ou étrangère s/Paris, appts, imm., 38, bd Batignolles, 75017 Paris

PROPRIÉTÉS, TERRAINS RÉGION ÉPERNON (16-37) 83-73-73 ou NOGENT-LE-ROI 28210 (16-37) 51-44-34.

viagers

LIBRE
Mo pte VERSAILLES, 3 P. Refait neuf. 43-25-18-50.

F.-CRUZ 42-66-19-00
8, r. La Boétie, particuliers votre dossier viager. Estimation gratuite, 48 ans d'expérience. Garantie financière 3.000.000 F.

Viager 80 a. maison anc. rén., tt cft, cuis. mod., s. à m., 3 sal, 5 ch., 2 bs, 3 wc, meubl. linge argenter, jdin, av. dép. (16) 62-06-22-02.

locations non meublées offres

Paris

Studio 30 m², rue des Dames (17e), cuis., s.d.b., séjour, terrasse, interphone, cft. 3.500 F + charges. Tél. : (16) 38-93-80-84.

EXCEPTIONNEL, 2 P.
50 m², gd stand., park., cave, balc., ét. élevé, très sér. référ. exigées, loyer 5 500 F/mois ch. comp. TRANS OPÉRA 43-45-23-15.

R. DE L'ABBÉ-GROULT
2 P., récent stand., 5e, s/balc., 3 000 F + ch. Tél. : 46-27-91-41.

BUTTE-MONTMARTRE
Studio, cuis., entrée, wc, s. de bains, 2 000 + charges. Tél. : 46-27-91-41.

locations non meublées demandes

Paris

RÉSIDENCE CITY
rech. APPTS DE GRANDE CLASSE. Belles réceptions avec minimum 3 chambres.
Tél. : (1) 45-27-12-19.

MONDIAL MERCURE
Rech. MEUBLÉS et VIDES STUDIOS et 2 PIÈCES pour clientèle étrangère APPTS DE STANDING pr ambassades et sociétés, s'adr. SERVICE ACCUEIL. Tél. : 42-56-28-16.

Collaborateur journal, cherche à louer studio, banlieue 94 de préférence. M. Norbert Sultan, c/o M. Jean Sultan, 4, rue de la Fosse-aux-Astres, 92390 Villeneuve-la-Garenne.

UNION FONCIÈRE EUROPÉENNE
5, rue Berryer, 75008 Paris
LOCATION, VENTE, GESTION
RECHERCHE APPARTEMENTS VIDES OU MEUBLÉS POUR SA CLIENTÈLE
LOYERS GARANTIS
par compagnie d'assurance
U.F.E., 42-89-12-52

Région parisienne

Recherche résidence-club en location : région parisienne Tél : 48-83-19-13.

locations meublées offres

Paris

MARAIS
Part. loue pour 1 an 2 p., cuis., s.d.b., 40 m². Loyer 3.600 F. Mme Fischer : 42-71-24-68, h.b.

locations meublées demandes

Paris

Médecin de la Réunion, cherche à louer sur Paris, du 7 juillet au 7 août, studio ou 2 pièces meublés. Ecrire : M. TURBIN, 102, rue Raymond-Losserand, 75014 Paris.

bureaux

Locations

SIÈGE SOCIAL
Secrétariat + bureaux neufs, démarche RC et RM. SODEC SERVICES Ch.-Elysées, 47-23-55-47 Nation, 43-41-81-81.

VOTRE SIÈGE SOCIAL
DOMICILIATIONS
SARL – RC – RM
Constitutions de sociétés. Démarches et tous serv. Permen. téléphoniques.
43-55-17-50.

DOMIC. DEPUIS 80 F MS. Paris 1er, 8e, 9e, 12e ou 15e. INTER DOM 43-40-31-45.

CIDES
DES ADRESSES DE PRESTIGE POUR VOTRE SIÈGE OU VOTRE ANTENNE A PARIS
VOTRE SIÈGE SOCIAL A L'ÉTOILE
DANS NOS CENTRES D'AFFAIRES
* AV. CH.-ÉLYSÉES
* AV. VICTOR-HUGO
* R. DE PONTHIEU-8e
* ÉTOILE IENA-16e
* PASSY TROCADÉRO
Bur. éq. 1/2 j., secrét. téléph. Services Telex, Fax, Eurosignal DOMICILIATION : 190 à 390 F/M CONSTITUTION DE SOCIÉTÉS
CIDES 47-20-41-08

Votre adresse commerciale ou
SIÈGE SOCIAL
bureaux, secrétariat, télex
CONSTITUTION STÉS
Prix compét. Délais rapides.
ASPAC 42-93-60-50 +

DOMICILIATIONS 8e BURX, TÉLEX, TÉLÉCOPIE.
AGECO 42-94-95-28.

locaux commerciaux

Locations

A louer local neuf, 400 m², hauteur 7 m, entrée camion, parking 420 m². Av. Gl-de-Gaulle, Villepinte. Tél. : 48-37-34-07.

propriétés

PRÈS LANNION (22), 5 km mer, manoir, 15e, à rénover, esc. à vis, chem., puits, nbreuses dépendances. Terrain 1,3 ha, boisé et bordé par ruisseau. Prix à débattre. 16 (1) 46-04-85-57 ou bureau 16 (1) 45-37-97-79.

Poitiers à 15 km, TGV 1989 dans parc cent. 1 hect., 85 clos, piscine couv. et chauf., belle demeure 1860 avec terrasse 250 m² hab., 2 s. de b., 3 wc, 1 s. d'eau, tt cft en TBE 1 450 000 F. Part. contacter notaire. Tél. (16) 49-01-83-16.

A VENDRE EN TOUTE PROPRIÉTÉ
– 2e quinzaine de juillet à Menton : 2 p. bord de mer, balcon, piscine et park : 100 000 F.
– du 4/4 au 18/4 à MARINA A BAIE DES ANGES à Villeneuve Loubet 06, 2 p. terras. et park. résid. avec port pied dans l'eau : 80 000 F. Pour tous rens. Me Mention, tél. 93-79-01-02, le matin (France).

70 KM NATIONALE 12
VALLÉE D'EURE. Réf. 7858. Bourg ts cces, ravissante maison récente s/ss-sol, cuis. équip., séj. dble, cheminée, 2 belles chbres, s. de bns, w.c., coquet terrain. Prix : 500.000 F.

5 KM GARE MAINTENON
Réf. 7792. Ancienne grange restaurée, s/très beau parc, belles essences, 1.500 m² clos, cuis. équipée, salle à manger + salon, poutres, cheminée, 2 chbres, salle d'eau + s. de bains, w.c., garage 2 voitures. 785.000 F. Crédit 100 %.
MGN FACE ÉGLISE
NOGENT-LE-ROI
(16) 37-51-44-34

CENTRE VILLE ÉPERNON
Réf. 7.826. 3 mn gare, maison anc. 290 m², terr., cuis., séjour, 3 chbres, s. de b., w.c., chff. élec. 480.000 F.

VALLÉE DE LA DROUETTE
Réf. 7.492. Maison récente décoration de qualité, entr., cuis. équip., vaste séj. 3 chbres, s. de b. + s. d'eau, w.c., gar., chff. électr., terrain 1.100 m² clos. 550.000 F.

4 KM GARE ÉPERNON
Réf. 7.586. Pavillon tradit. de qualité, terr. 700 m², belle entrée, cuis. équip., séj. poutres et cheminées, 5 ch., gd salon, s. de b. + s. d'eau, w.c., ss-sol total amén., salle de jeux. 790.000 F.

7 KM RAMBOUILLET
Chaumière, entrée, gde cuisine, liv. 32 m², poutres apparentes, cheminée, s. à manger, chbre, s. de b., w.c., sellier, appentis, joli grenier aménageable et sa maison d'amis kitch., séj. cathédrale 30 m², chbre, s. d'eau, w.c., gar., chff. centr. fuel, bel environnement. 1.250.000 F.
IMMO 106
33, rue de la Madeleine. ÉPERNON entrée ville.
(16) 37-83-73-73.

32 - 45 km TOULOUSE, bastide XVIIe rest. 85, 10 p. pr., charme + conft. mod., gdes dépend., écurie, 180 m², 4,5 ha bois prés, source. 800.000 F. 58-07-96-08.

5 KM TARBES. Très belle ppté 400 m² hab. dans parc boisé 2,5 hect. Vue sur Pyrénées. 47-20-35-86.

AFFAIRE RARE
24 Ribérac centre ville demeure XVIIIe restaurée avec parc 3 500 m². Prix : 1 300 000 F. Tél. (16) 80-55-64-73.

Rég. Auxerre (89), gde maison rurale sur 2 niv. tt cft, excellent état, 8 p., style rustique, 3 gar., terrasse, terrain 1 hect. arboré. Px à débat. (16) 86-41-18-72.

villas

St-Germain-en-Laye
Maison de ville, jardin 300 m², excel. investis. loc. A saisir 1 630 000 F. tél. : 30-61-05-32.

COTE D'AZUR
Terrains disponibles dans un site privilégié près de Grasse. Votre villa sur mesure par une équipe de professionnels Renseignements sur place Tél. : 93-66-17-70 Documentation : ARPIMA 59, av. de Versailles, Paris-16e.

fermettes

Gironde - Vallée Dordogne vends ferme rénovée avec ter. 1 hect. 50 a. Plain-pied, séjour, salon, 4 chambres, tt cft, dépend. 2e logt sép. bon état. Prix : 1 000 000 F. Tél. : 57-46-21-18.

boutiques

Locations

Mo GOBELINS, bout. 38 m² + réserve 19 m², vitrines blindées. loy. mens. 2.940 F. Px 275 000 F. Tél. 42-33-61-15, M. Oles.

hôtels particuliers

VERSAILLES
HOTEL PARTICULIER 19e 500 m² avec 800 m² jardin. Faire offre. 45-47-04-24.

Le Monde

CADRES

Organisme national de premier plan, recherche pour sa Direction Fiscale,

Un fiscaliste
bon potentiel

Disposant d'une formation supérieure : maîtrise en droit + spécialisation fiscale + DECS et d'une expérience minimum de trois ans, lui assurant une première connaissance en matière de fiscalité d'entreprise.

Ce poste s'inscrit dans un contexte particulièrement ouvert et formateur, et implique de réelles qualités de dynamisme et de contact.

Poste basé à Paris

Ecrire sous référence 25B 1038 - 8M
Discrétion absolue

Membre de Syntec — etap
71, rue d'Auteuil 75016 Paris

PUBLIPANEL

SYSTÈMES ÉLECTRONIQUES ET INFORMATIQUES

Le leader dans le domaine des systèmes électroniques de protection des biens et des personnes dans le cadre de son développement important, étoffe ses structures commerciales et recherche pour sa Direction Régionale Ile-de-France

• Ingénieurs technico-commerciaux grands comptes

pour prendre la responsabilité du développement d'une clientèle importante et exigeante, représentant pour la société des enjeux techniques et économiques majeurs.
Ces postes seront confiés à des ingénieurs de formation électronique (ESME... par exemple) disposant d'une expérience technique et commerciale d'au minimum 5 ans dans un domaine équivalent ou proche.
Postes basés à Ville-d'Avray — réf. 25 B 979-8 M

• Technico-commercial junior

Il aura pour mission de prospecter et de développer le chiffre d'affaires auprès d'une clientèle potentielle importante et très diversifiée (industries, hôpitaux, bâtiments publics, électriciens...) située à l'est de Paris (94, 93, 77...).
Il bénéficiera pour cela de l'excellente notoriété des produits et de la forte image de la société ainsi que de l'appui des services techniques et logistiques éprouvés.
En fonction de l'importante technicité des produits, ce poste *conviendrait à un candidat de formation électronique* (BAC + 2 minimum) possédant une expérience de vente ou de support technique à la vente.
Poste basé à Marne-la-Vallée — réf. 25 B 980-8 M

Rémunération pour ces postes : fixe selon expérience + intéressement sur CA + voiture fournie.

Ecrire en précisant la référence.
Discrétion absolue

Membre de Syntec — etap
71, rue d'Auteuil 75016 Paris

PUBLIPANEL

GIXIMAGE
Leader dans le domaine de la distribution de systèmes de synthèse d'image
recherche
SON RESPONSABLE RÉGIONAL DES VENTES
basé à Paris, ayant prouvé au cours de 3 a. d'expérience minim. ses capacités de commercial et de négociateur. Ambiance de travail et rémunération motivantes. Perspectives d'évolution importantes.
Merci d'adresser C.V., photo et prétentions à :
CABINET S. YOUEM Consultants 61, r. de Malte, 75011 Paris. Discrétion assurée.

IMPORTANTE COLLECTIVITÉ
DE LA RÉGION BOURGOGNE
recherche
ATTACHÉ DE DIRECTION
titulaire d'un diplôme sanctionnant un second cycle d'études supérieures en droit, sciences économiques ou administration économique et sociale.
Profil souhaité :
- Age : 25-30 ans environ.
- Sens de l'organisation et de la communication.
- Aptitude à la rédaction.
- Disponibilité.

Env. lettre manuscrite et C.V. détaillé s/no 8677
LE MONDE PUBLICITÉ 5, rue de Monttessuy, 75007 PARIS.

Rech. TRADUCTEUR(TRICE) techn. exp. anglais/française, en poste dans nos bureaux de Londres. Envoyer c.v. à Transtélex LTD 116-128 North End Road, Londres W14 9PP, UK.

SOC. DE CONSEILS JURIDIQUES EN PLEINE EXPANSION. RECH. POUR ST-ETIENNE
UN COLLABORATEUR FUTUR ASSOCIÉ
3 ans minimum expérience exigée en droit des sociétés. Ayant excellente présentation. Rémunérat. 200.000 F brut/an. Intéress. sur chiffre d'affaires
Transmettre CV + lettre manuscrite à ANDRÉ NEDZA 16, rue du Grand-Gonnet, 42000 Saint-Etienne.

MAIRIE D'ELANCOURT
recrute pour son service Animation-Culture
UN RÉDACTEUR OU ATTACHÉ
(OPTION ANIMATION)
CONTENU DU POSTE :
Niveau DEFA.
Formation de gestion des équipements appréciée. Expérience de la vie associative. Sens des contacts, de l'organisation.
CHARGÉ DE :
favoriser et créer l'animation sur la ville à partir d'équipements culturels, en étroite collaboration avec les associations locales, montage des dossiers correspondants sous les différents aspects (culturel, financier, technique et administratif).
CONDITIONS DE RECRUTEMENT :
par mutation ou inscription sur la liste d'aptitude.
POSTE A POURVOIR DE SUITE.
Les candidatures accompagnées d'un curriculum vitae détaillé sont à adresser à M. LE MAIRE D'ELANCOURT HOTEL DE VILLE PLACE MENDÈS-FRANCE 78990 ELANCOURT.

Organisme important, no 1 dans son secteur, rech. CONSEILLERS CIAUX H.F.
– très bonne présentation ;
– formation assurée ;
– goût contacts haut niv. ;
– rémunér. très motivante.
Tél. : 45-53-20-00, p. 201.

STÉ DE CONSEIL EN DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET COMMUNICATION RECHERCHE
- **Un(e) conseil en communication** confirmé(e)
- **Un(e) assistant(e) en communication**

Env. C.V. et prétent. à URBASCOPE 8, r. d'Aligre, 75012 Paris.

Groupe international
RECHERCHE
pour sa filiale implantée dans région parisienne et spécialisée dans le contrôle non destructif
UN INGÉNIEUR D'AFFAIRES
possédant :
Une aptitude à la négociation commerciale et à la prospection.
Une expérience de quelques années dans le contrôle.
Une connaissance en électricité (BTS ou expérience).
Ce poste implique :
La visite régulière des organismes privés, des industries et des ensembliers.
La démonstration en clientèle de produits techniques.
La rédaction et le suivi des offres.
Il aura la responsabilité commerciale de la 1/2 région Nord/France.
Merci d'adresser votre dossier de candidature avec lettre manuscrite, CV et photo S/No 8678 LE MONDE PUBLICITÉ 5, rue Monttessuy, 75007 Paris.

secrétaires

INSA recherche UNE SECRÉTAIRE DACTYLOGRAPHE à plein temps, titulaire du baccalauréat. URGENT. Envoyer CV et téléphoner à Mme Petit, directeur, 56, bd des Invalides, Paris 75007. Tél. 45-67-35-08.



DIE ZUKUNFT

GESTERN MEIN DIPLOM UND HEUTE MEINE GESELLSCHAFT

Meine Gesellschaft habe ich aufgrund ihrer Leistungsstärke, ihrer Vielseitigkeit und ihrer zielstrebigen Geschäftspolitik ausgewählt.
Bei ihr habe ich weit mehr als eine Bank gefunden : eine Finanzgruppe und einen wahren Unternehmungsraum. Im Bankwesen tätig sein heißt den Erwartungen zuvorkommen, neue Produkte und neuartige Lösungen ausdenken, die Innovation unterstützen, Projekte in die Tat umsetzen, wie auch eine Politik des ständigen Kontakts mit der Kundschaft entwickeln und sich stets veränderlichen Märkten anpassen. Bankier sein heißt ebenfalls sich in einer anspruchsvollen Umgebung selbst zu wandeln. Ich habe den beharrlichen Willen gefunden, die Wettbewerbs-und Leistungsfähigkeit in einem Unternehmen zu steigern, das auf die permanente Ausbildung großes Gewicht legt.

Meine Gesellschaft habe ich wegen der gebotenen Möglichkeiten ausgewählt. Aus ihrer Entwicklung ergeben sich nämlich regelmäßig neue berufliche Opportunitäten. Hinzu kommt, daß in meiner Gesellschaft der Wert der Mitarbeiter nicht an ihrem Alter gemessen wird : 75 % des derzeit beschäftigten Personals sind noch keine 40 Jahre alt. Meine Gesellschaft habe ich in Anbetracht ihrer und auch meiner Zukunft ausgewählt, und ich habe ein Vorbild gefunden um mich selbst zu verwirklichen.

Meine Gesellschaft ? Die habe ich ausgewählt, um im Mittelpunkt des wirtschaftlichen Zeitgeschehens zu handeln und die gegenwärtigen Strukturwandlungen zu erleben. Welcher Sektor bietet hierzu bessere Möglichkeiten als das Bankwesen ? Überall da, wo es Handelsverkehr, Projekte und Wachstum gibt, gibt es die Banken und deren Berufe.
Im Rahmen der Expansion unserer Bankengruppe suchen wir unsere(n)

zukünftige(n)

LEITER(IN) DER KREDITABTEILUNG

zur Vorbereitung der Kreditentscheidungen und Überwachung der laufenden Engagements der gesamten Bank (9 Filialen)

Unsere Vorstellungen von Ihnen :
Sie besitzen eine abgeschlossene Ausbildung zum Bankkaufmann und/oder einen Hochschulabschluß.
Mehrjährige praktische Erfahrungen im Kreditgeschäft, umfassende KWG-Kenntnisse sowie die Beherrschung der französischen Sprache in Wort und Schrift setzen wir voraus.
Die Position des Leiters der Kreditabteilung ist direkt an die Geschäftsleitung angeschloßen und den Anforderungen entsprechend dotiert.

Neben den banküblichen Sozialleistungen bieten wir moderne Arbeitsplätze in zentraler, verkehrsgünstiger Lage in Frankfurt.
Sollten Sie sich angesprochen fühlen, so senden Sie bitte Ihre kompletten Bewerbungsunterlagen mit handschriftlichem Brief an unseren Berater unter Chiffre SZ/KR/ME.
Selbstverständlich werden alle Bewerbungen streng vertraulich behandelt.

MOOG CONSULT. S.A.
INTERNATIONAL MANAGEMENT
PARIS – STRASBOURG – FRANKFURT
24 PLACE KLÉBER - 67000 STRASBOURG - FRANKREICH

DIE DEUTSCH-FRANZÖSISCHE ACHSE

LA COMMISSION DES COMMUNAUTES EUROPEENNES

organise pour la mise en œuvre de programmes de recherche, des Sélections visant à l'établissement d'une liste de réserve de recrutement d'agents temporaires de catégories A et B (régime contractuel).

SECURITE DES INSTALLATIONS NUCLEAIRES

COM/R/A/25 Chef de Division de nationalité espagnole ou portugaise (grade A/3) **Tâches:** participer aux actions de la Commission en matière de sécurité nucléaire; transfert des résultats de la recherche vers les aspects réglementaires et vers d'autres domaines d'application, harmonisation des critères de sureté, suivi de nouveaux développements. **Formation de niveau universitaire** sanctionnée par un diplôme dans le domaine afférent à la matière. Expérience professionnelle d'au moins 15 années dans le domaine de la sûreté et technologie des réacteurs nucléaires.

RADIOPROTECTION

COM/R/A/26 Agent scientifique (carrière A8/A5) **Tâches:** chargé de la gestion scientifique, de la coordination et de l'évaluation de travaux de recherche dans le secteur «Dosimétrie des rayonnements et son interprétation» du programme Radioprotection. **Formation de niveau universitaire** sanctionnée par un diplôme en physique. Expérience appropriée à la recherche en dosimétrie et microdosimétrie.

COM/R/A/27 Agent scientifique (carrière A8/A5) **Tâches:** chargé de la gestion scientifique, de la coordination et de l'évaluation de travaux de recherche dans les secteurs «Effets non-stochastiques» et «Radiocarcinogénèse» du programme Radioprotection. **Formation de niveau universitaire** sanctionnée par un diplôme en médecine ou biologie. Expérience appropriée à la recherche dans les domaines «radiobiologie» et «effets des radiations sur l'homme».
Connaissances en radioprotection.

AERONAUTIQUE ET ESPACE

COM/R/A/28 Agent scientifique (carrière A8/A5) **Tâches:** analyse stratégique des secteurs aéronautique ou spatial, ou gestion de projets scientifiques et techniques effectués par des contractants dans le cadre de programmes de R & D communautaires relatifs aux secteurs aéronautique ou spatial. **Formation de niveau universitaire** sanctionnée par un diplôme (sciences exactes et de l'ingénieur, droit, économie). Expérience professionnelle appropriée dans les domaines aéronautique ou spatial.

COM/R/A/29 Agent scientifique principal (grade A/4) **Tâches:** coordination et supervision de travaux de gestion et d'évaluation de projets de R & D dans les secteurs aéronautique ou spatial. **Formation de niveau universitaire** sanctionnée par un diplôme (sciences exactes et de l'ingénieur, droit, économie). Expérience professionnelle d'au moins 15 ans.

FUSION

COM/R/A/30 Chef de Division (grade A/3) **Tâches:** responsable de l'unité chargée de coordonner les recherches communautaires dans le domaine de la Physique de la fusion, et de la gestion scientifique et technique des Associations Fusion. **Formation de niveau universitaire** sanctionnée par un diplôme dans un domaine afférent à la matière. Expérience professionnelle d'au moins 15 ans dans le domaine de la fusion thermonucléaire contrôlée.

COM/R/A/31 Agent scientifique principal (grade A/4) **Tâches:** assurer au sein de l'équipe NET la gestion scientifique, la coordination et l'évaluation de travaux dans le domaine des systèmes magnétiques et mécaniques du Tokamak ainsi qu'à son système de contrôle et formation du plasma. **Formation de niveau universitaire** sanctionnée par un diplôme dans le domaine afférent à la matière. Expérience dans le domaine de la fusion thermonucléaire contrôlée. Expérience professionnelle d'au moins 15 ans.

CHIMIE ANALYTIQUE

COM/R/A/32 Agents scientifiques (carrière A8/A5) **Tâches:** gestion de projets scientifiques et techniques effectués par des contractants dans le cadre du programme BCR (Bureau Communautaire de Référence). **Formation de niveau universitaire** sanctionnée par un diplôme dans les domaines de l'analyse inorganique, l'analyse organique, l'analyse des denrées alimentaires et la chimie clinique. Expérience en laboratoire.

AGRO-INDUSTRIE

COM/R/A/33 Agent scientifique (carrière A8/A5) **Tâches:** gestion scientifique et administrative de programmes de recherche spécifiques portant sur les développements technologiques se situant à l'interface entre l'agriculture et l'industrie chimique dans l'industrie alimentaire. **Formation de niveau universitaire** sanctionnée par un diplôme dans un domaine afférent à la matière. Doctorat souhaité. Expérience professionnelle appropriée. Une expérience en recherche dans le domaine de l'industrie de transformation de produits agricoles constituerait un avantage.

GRAPHISTE

COM/R/B/5 Agent technique (carrière C3/B5/B3) **Tâches:** conception de mise en page destinées à l'édition de publications scientifiques et techniques ainsi qu'à la production de supports publicitaires. Liaisons avec d'autres studios de graphisme et avec des imprimeurs. **Formation de niveau secondaire** sanctionnée par un diplôme de graphiste ou expérience équivalente. Formation ou expérience en C.A.O (conception assistée par ordinateur) souhaitable.

DESSINATEURS PROJETEURS

COM/R/B/6 Agents techniques (carrière C3/B5/B3) pour les secteurs «Electricité» (6.1) et «Thermique» (6.2) **Tâches:** étude des projets, évaluation des coûts, gestion des dossiers d'appels d'offres, direction des travaux. **Formation de niveau secondaire technique** ou expérience professionnelle équivalente. [illegible] connaissances théoriques et pratiques approfondies dans le domaine thermotechnique.

COM/R/B/7 Agent technique (carrière C3/B5/B3) **Tâches:** étude de projets, élaboration de dessins de projets importants et des calculs y afférents dans une vaste gamme d'appareils et d'équipements; contrôle des dessins et instructions aux dessinateurs, compilation de la procédure d'assemblage. **Formation de niveau secondaire technique** sanctionnée par un diplôme dans le domaine afférent à la matière. Expérience professionnelle en dessin, si possible dans le domaine de la technologie nucléaire ou de la recherche en matériaux, expérience en ingénierie mécanique ou en mécanique de précision, expérience en C.A.O. (conception assistée par ordinateur) souhaitée.

MECANIQUE APPLIQUEE (THERMOMECANIQUE)

COM/R/B/8 Agent technique (carrière C3/B5/B3) **Tâches:** 8.1 Technicien chargé de l'instrumentation de sections d'essais expérimentales, de leurs chaînes de mesure et du traitement des données. 8.2 Technicien chargé du fonctionnement des circuits hydrauliques [illegible] d'une grande installation expérimentale dans le domaine de la sécurité des réacteurs. **Formation de niveau secondaire** sanctionnée par un diplôme dans un domaine afférent à la matière. Expérience professionnelle appropriée.

CYCLE DU COMBUSTIBLE NUCLEAIRE

COM/R/B/9 Agent technique (carrière C3/B5/B3) **Tâches:** 9.1 Technicien chargé du laboratoire de mesure des radiations nucléaires, de l'installation et du fonctionnement de l'équipement électronique ainsi que de l'établissement d'interfaces entre des instruments et des ordinateurs PC, préparation de software. 9.2 [illegible] sauvegarde nucléaire, technicien en électronique chargé de l'installation d'instruments de sauvegarde nucléaire destinés à des actions de formation et de mise en application pratique [illegible] ordinateurs PC. **Formation du niveau secondaire technique** dans le domaine de l'électronique, de la physique ou de l'informatique. Expérience professionnelle appropriée.

CONDITIONS GENERALES **Nationalité:** être ressortissant d'un des Etats membres de la C.E. Pour le COM/R/A/25 être de nationalité espagnole ou portugaise. **Lieu de travail:** tout lieu d'activité des services de la Commission des C.E. **Age:** maximum 50 ans pour les postes du COM/R/A/25 et 30. Maximum 45 ans pour les postes du COM/R/A/[illegible] Maximum 35 ans pour les postes du COM/R/B/5 à 9. **Connaissances linguistiques:** connaissance d'au moins deux des langues suivantes: allemand, anglais, danois, italien, espagnol, français, grec, néerlandais, portugais. Pour le COM/R/A/[illegible] une bonne connaissance de l'anglais est souhaitable. **Rémunération:** adaptée au niveau de chaque emploi. Les agents sélectionnés figureront sur une liste de réserve [illegible] **Délai d'introduction des candidatures:** 5/8/1988 (le cachet de la poste faisant foi). **Des informations supplémentaires** peuvent être obtenues en téléphonant à la D.G. [illegible] à Bruxelles. **Les actes de candidature** doivent être demandés par écrit à l'adresse suivante: C.C.E. DG XII, Secrétariat des Comités de Sélection et de Recherche, SDME R2/82, rue de la Loi 200, B-1049 Bruxelles, Belgique.

Travailler en Forêt-Noire, RFA. Nous cherchons urg. jeunes Français (es) comme cuisinier, réceptionniste, serveuse. Très bonnes conditions de travail. Interessés envoyez vite dossier ou contactez-nous par téléphone au 19-49-7653-821. Schwarzwaldhotel Ruhbühl. D-7825 Lenzkirch 1.

capitaux propositions commerciales

COMMERC. INDÉ. 29 ANS TRANSF. A SINGAPOUR. RECH. : STÉ P. COLLAB. IMPORT/EXPORT SUR ASIE SUD-EST. 88-37-33-78. SOIR.

CABINET D'AUDIT INTERNATIONAL

recherche pour Polynésie française :

- **UN AUDITEUR SENIOR** (2 ans d'exp., DECS min.).
- **UN INGÉNIEUR EN ORGANISATION,**

Ecole supérieure de commerce, spécialiste du redressement d'entreprises.

Envoyer curriculum vitae à :
FITEC - B.P. 608 - PAPEETE (Polynésie française).

DEMANDES D'EMPLOIS

J. F relations publiques trilingue, 16 ans expérience, recherche poste similaire ou relations extérieures. Libre immédiatement. Ecrire sous le nº 8676 LE MONDE PUBLICITÉ 5, rue de Montessuy 75007 Paris.

PROF. MATHS recherche pour rentrée septembre poste 1re, Terminale ou BTS. Paris ou région parisienne. Tél. : 42-54-89-48.

L'ÉCOLE POLYTECHNIQUE FÉDÉRALE DE LAUSANNE

met au concours un poste de

PROFESSEUR

EN CONCEPTION DE CIRCUITS INTÉGRÉS V.L.S.I. ET OUTILS C.A.O. POUR CIRCUITS INTÉGRÉS

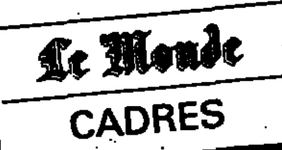
pour son Département d'électricité

avec également un enseignement d'électronique générale. Il est demandé une grande expérience pratique acquise si possible en milieu industriel, des talents de chercheur confirmés par un doctorat ou par des publications de niveau équivalent et d'excellentes aptitudes à l'enseignement en langue française. Une bonne connaissance en électronique générale (analogique et numérique) est également exigée.

Délai d'inscription : le 15 août 1988.

Entrée en fonction : à convenir.

Les personnes intéressées voudront bien demander le dossier de ce poste au
Secrétariat général de l'Ecole polytechnique fédérale de Lausanne, CE-ECUBLENS, 1015 LAUSANNE (SUISSE).





2200 personnes en France, 3 usines, 11 filiales : une société performante en progression qui a un projet d'entreprise ambitieux, engagée dans une démarche de qualité totale, renforce ses structures d'encadrement pour faire face à ses besoins à court et moyen terme. Ce groupe offre plusieurs postes formateurs et évolutifs au sein de sa plus grande usine située à Boussois (proximité de Maubeuge) :

• Futur manager des achats industriels

Il s'agit de seconder le responsable actuel de ce service et de lui succéder à moyen terme (CA achats actuels : 600 millions).
Dans un premier temps, afin de lui permettre d'exercer d'emblée des fonctions autonomes, il se verra confier la responsabilité des achats de nouveaux matériels (budget de l'ordre de 90 millions) et participera à la mise en place d'un projet informatique fournisseurs – achats – stocks, en temps réel.
La société est prête à faire confiance à un jeune diplômé (ingénieur ou ESC + MAI apprécié) ayant une première expérience dans le domaine industriel (les candidatures des débutants à fort potentiel seront examinées). Il aura de solides qualités de dynamisme, de négociateur et de gestionnaire. réf. 25 B 1064 - 8 M

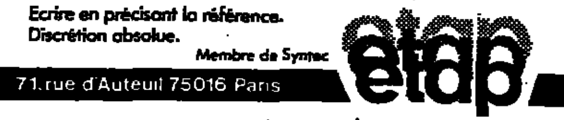
• Jeune ingénieur de maintenance

Il sera appelé à devenir à moyen terme, responsable de maintenance sur l'une des unités industrielles de la société. Rattaché au Responsable des services techniques de l'unité la plus importante, fortement automatisée (CA : 1 milliard), il aura comme première mission :
- d'assurer la mise en place d'un logiciel de maintenance assistée par ordinateur,
- d'étudier et de réorganiser les circuits généraux de l'usine.

Après une période d'un an, il se verra confier une responsabilité opérationnelle dans les domaines maintenance et réalisation d'investissements.
Ce poste s'adresse à un ingénieur AM, IDN, HEI, disposant d'une solide formation en électromécanique et si possible en automatismes, motivé par une évolution vers un poste impliquant des qualités relationnelles ainsi qu'un esprit à la fois rigoureux et gestionnaire. réf. 25 B 1065 - 8 M

Pour ces deux postes, la connaissance de l'anglais est indispensable.

Ecrire en précisant la référence.
Discrétion absolue.
Membre de Syntec



71, rue d'Auteuil 75016 Paris

PUBLIPANEL

IMPORTANTE SOCIÉTÉ D'INGÉNIERIE

recherche
POUR RÉGION PARISIENNE

UN JEUNE INGÉNIEUR BATIMENT

DIPLOME E.T.P., INSA ou équivalent.

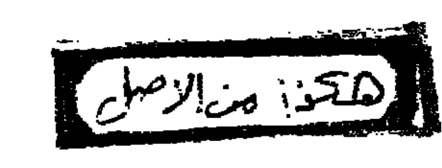
Débutant ou justifiant d'une première expérience.

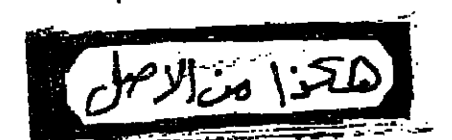
SON ROLE :

Assurer les études de structure et la coordination technique d'importants projets au sein d'équipes pluridisciplinaires.

Le poste, évolutif, exige l'esprit de responsabilité, le sens du contact et l'aptitude au travail en équipe.

Adresser candidature manuscrite + C.V. et prétentions à :
OPF UNIVAS - 2, rue de Sèze, 75009 PARIS, qui transmettra.





Economie

Un léger « coup de pouce » décidé par M. Rocard

Le SMIC augmentera de 1 % le 1er juillet

N'écoutant finalement ni son ministre de l'économie ni le CNPF qui, au nom de la rigueur, plaidaient pour une stricte application de la loi, M. Michel Rocard a décidé de donner un « coup de pouce » pour le salaire minimum interprofessionnel de croissance (SMIC). Le conseil des ministres du mercredi 29 juin, le premier du gouvernement Rocard II, devait décider d'augmenter le SMIC de 1 % à compter du 1er juillet, c'est-à-dire d'accorder aux smicards la totalité – au lieu de la moitié – du gain de pouvoir d'achat de 0,8 % du salaire horaire sur un an, auquel s'ajoute le glissement des prix de mai de 0,2 %. Le SMIC horaire passera donc de 28,48 F à 28,76 F et son montant mensuel brut de 4813,12 F à 4860,44 F (1). En un an, le SMIC est augmenté de 3,3 %, et en net le salaire minimun passe la barre des 4000 F.

En prenant cette décision, le premier ministre, qui avait d'abord été tenté par une application mécanique de la loi, ce qui aurait conduit à une hausse du SMIC de 0,6 %, a indéniablement fait un geste en direction des syndicats, même s'il n'a suivi qu'une partie de leurs revendications. Le 28 juin, lors de la réunion de la commission nationale de la négociation collective, qui s'est tenue en l'absence du ministre des affaires sociales, la CGT a revendiqué de nouveau un SMIC à 6000 F. Mais la CFDT, la CFTC et FO ont plaidé pour ce que M. Jean Kaspar, secrétaire national de la CFDT, a appelé *« une application honnête de la loi »* consistant à accorder aux smicards l'intégralité du gain de pouvoir d'achat en plus du 0,2 % des prix. Pour autant, M. Rocard n'a suivi totalement ni la CFDT ni FO : la première demandait en prime un coup de pouce de 1 %, la seconde de 0,2 % à 0,5 %...

M. Rocard montre que c'est en dernier ressort lui qui décide et non... M. Bérégovoy. Tout en étant partisan de la rigueur, il n'entend pas *« visser tous les couvercles »* et *« alimenter à l'excès les revendications des salariés »*. Partisan d'une grande souplesse de gestion, il ne veut pas faire de la rigueur pour la rigueur. Le constat que va sortir le CERC fait apparaître aussi un accroissement de l'écart des rémunérations qu'il s'agit de corriger. La hausse, a déclaré le premier ministre, doit *« assurer le maintien du pouvoir d'achat en 1988 »*. Il n'aurait *« pas été concevable »*, a-t-il ajouté, *« qu'un pays comme la France poursuive son évolution sans une juste répartition, ni que la croissance économique se fasse aux dépens des salariés les plus mal rémunérés »*. Le premier ministre fait dans le symbolique puisque c'est la première fois depuis le 1er mai 1984 qu'un coup de pouce en pouvoir d'achat est accordé au SMIC. A cette date-là, M. Bérégovoy l'avait augmenté de 3,4 %, ce qui avait permis un bonus en pouvoir d'achat de 1 %... Mais cette dernière revalorisation n'avait été qu'un « vrai-faux » coup de pouce puisque ce « plus » de 1 % avait épongé exactement la hausse de 1 point de la cotisation vieillesse qui était entrée en vigueur le 1er janvier 1984. Ni le gouvernement Fabius ni le gouvernement Chirac n'avaient poursuivi la politique des coups de pouce.

En renouant avec une telle politique, M. Rocard va irriter le CNPF, qui va y trouver un argument supplémentaire dans sa volonté, réaffirmée le 28 juin, d'annualiser le salaire minimum. Mais la grogne devrait être aussi limitée que le coup de pouce lui-même. Il ne s'agit que d'un « plus » de 0,4 % soit des augmentations de 28 centimes par heure et de 47,32 F brut par mois... On est très loin du + 10 % de juin 1981... On reste dans le « raisonnable ».

MICHEL NOBLECOURT.

Variations en pourcentage par rapport à l'année précédente

Glissements annuels

%: 0, 2, 4, 6, 8, 10, 12, 14, 16

SMIC horaire — Taux de salaire horaire — Indice des prix

1982 1983 1984 1985 1986 1987

Source INSEE.

(1) En un an, par rapport au 1er juillet 1987, le SMIC augmente de 3,3 %. En net le salaire minimum passe la barre des 4 000 F (4 034,65 F).

L'impôt sur les grandes fortunes

La définition du patrimoine imposable devrait être assez semblable à celle de 1982

Le projet de loi sur l'impôt sur les grandes fortunes (IGF) devrait être discuté lors du conseil des ministres du 13 juillet prochain, en même temps que le texte sur le revenu minimum d'insertion. Les discussions entre la Rue de Rivoli et Matignon se poursuivent. Mardi 28 juin, M. Pierre Bérégovoy, le ministre de l'économie, a remis au premier ministre, M. Michel Rocard, des propositions en ce domaine.

Les derniers choix devraient être arrêtés d'ici à la fin de la semaine, de manière que le texte puisse être remis au Conseil d'Etat au début de la semaine prochaine. Le dispositif qui semble pour l'instant se dégager de ces discussions se rapproche, à quelques nuances près, de l'IGF de 1982.

Nombreuses exonérations

Ainsi, la définition du patrimoine imposable devrait être assez semblable à celle de 1982. Tous les biens, droits et valeurs appartenant au contribuable et évalués au 1er janvier de l'année selon leur valeur vénale nette (après déduction des dettes) devraient être taxés.

Les biens immobiliers, notamment la résidence principale, seront intégrés dans l'assiette. Face aux craintes de professionnels de l'immobilier, les experts de la Rue de Rivoli rappellent que, d'après une enquête réalisée sur l'IGF payé en 1985, les biens immobiliers ne représentaient que 47 % de l'assiette imposable pour l'ensemble des redevables de cet impôt.

Comme en 1982, le projet actuel prévoit un certain nombre d'exonérations (les œuvres d'art d'une part, les bois, forêts et parts de groupement forestier dont 25 % seulement de la valeur entre dans le calcul de la base imposable). L'outil de travail serait exonéré si le contribuable détient, seul ou avec des membres *de sa famille, au moins* 25 % de la société concernée et qu'il y exerce des fonctions réelles de direction. Il semble d'ores et déjà acquis que le seuil à partir duquel cet impôt sera appliqué sera de 4 millions de francs (il était de 3,6 millions en 1986).

Sur la question des taux appliqués pour cet impôt, aucune décision n'a encore été prise. Le principe de taux progressifs pourrait être retenu. Le taux maximal pourrait être de 1,2 % ou de 1,5 % (inférieur en tout cas au 2 % de l'ancienne formule). Afin d'éviter que certains contribuables n'aient à payer des impôts supérieurs à leurs revenus, la Rue de Rivoli et Matignon semblent d'accord pour plafonner les impôts à payer.

Les dispositions techniques font encore l'objet de débats. Le total de l'impôt sur les grandes fortunes et de celui sur les revenus des personnes physiques (IGF plus IRPP) pourrait être limité à un certain pourcen*tage du revenu imposable (50 % par* exemple).

E. I.

Les collectivités territoriales seront associées à la mise en œuvre du revenu minimum d'insertion

Grande affaire du gouvernement de M. Michel Rocard, le projet de loi instaurant un revenu minimum d'insertion sera examiné par le conseil des ministres du 13 juillet. Dans le même temps sera également *présenté le projet concernant* l'impôt sur les grandes fortunes qui lui est intimement lié, selon le président de la République.

Dans ses grandes lignes, le texte, adressé le 28 juin aux administrateurs de la Caisse nationale des allocations familiales (CNAF), est désormais connu. Mais manquent encore les nombreux décrets et cir*culaires qui préciseront le mode de* fonctionnement d'une allocation totalement nouvelle, dans son principe et sa philosophie.

Théoriquement, le revenu minimum d'insertion s'adresse aux cinq cent mille personnes de plus de vingt-cinq ans qui, estime-t-on, ne disposent pas des moyens d'assurer leur subsistance. Chômeurs de très longue durée non indemnisés, personnes sans ressources et *« sans domicile fixe »* font par exemple partie des publics visés, souvent appelés *« nouveaux pauvres »*.

A tous, et *« de droit »*, une allocation sera versée d'un montant au plus égal à 2 000 F par mois pour le bénéficiaire direct, à quoi pourront s'ajouter 1 000 F pour la première personne à charge *et 600* francs pour chacune des suivantes. Ce revenu minimum pourra cependant prendre la forme d'un *« différentiel »* pour tenir compte du versement d'autres prestations ou de droits reconstitués. En tout état de cause, *« la base de ressources »* restera *inférieure* à *un revenu d'activité*, à structure familiale équivalente.

Très centralisé et organisé autour des préfets, qui seront chargés de l'application (*le Monde* du 22 juin), le dispositif présente une architecture extrêmement complexe. Cela est dû à la volonté du gouvernement d'y associer toutes les parties pre*nantes possibles – à commencer par* les collectivités territoriales – et de réaliser un savant équilibre des pouvoirs.

Des commissions locales

Concrètement, chaque bénéficiaire pourra présenter ou faire défendre son dossier auprès d'une commission locale d'insertion, composée de représentants d'associations et d'élus locaux, qui sera mise en place dans chaque arrondissement, au moins. Les caisses d'allocations familiales seront chargées de l'instruction administrative du cas afin de recenser les droits, et pourront verser des acomptes ou des à-valoir. Leur avis sera ensuite transmis au préfet, qui prendra la décision d'attribuer une allocation dont la date d'effet correspondra au dépôt du dossier. Parallèlement, les associations caritatives où les travailleurs sociaux effectueront une instruction sociale du futur bénéficiaire. A l'issue de cette première évaluation, ceux-ci établiront un diagnostic et *définiront les actions* d'insertion à entreprendre, qui feront l'objet d'un contrat de la part de l'intéressé.

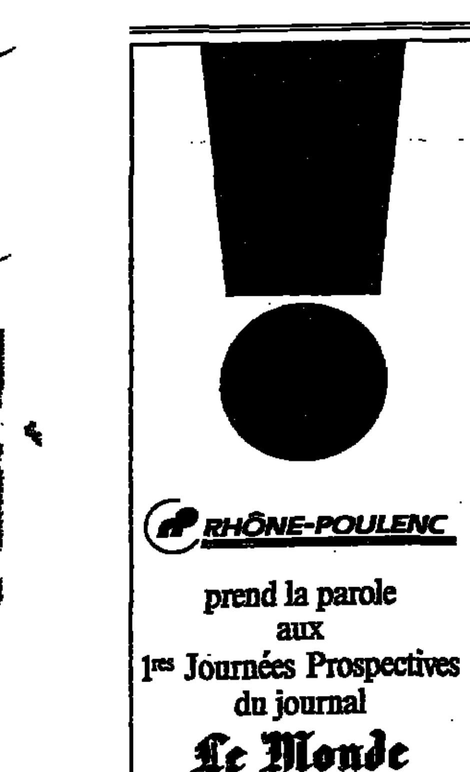
A partir de cette phase, l'allocataire sera assuré de percevoir son revenu pendant une année, le renouvellement s'effectuant ensuite par périodes de six mois au vu des efforts d'insertion entrepris. Dans chaque département, il y aura un seul organisme payeur, choisi par le préfet, qui pourra être une Caisse d'allocations familiales (CAF) ou, par exemple, la Mutualité sociale agricole.

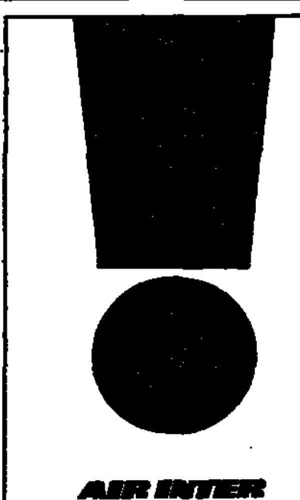
Pour le volet *« insertion »*, il sera largement fait appel aux représentants des collectivités territoriales et aux associations. Ceux-ci siégeront, aux côtés du préfet, dans un conseil départemental d'insertion, dont la première tâche sera d'élaborer un schéma départemental d'insertion. Ce document devra être achevé dans un délai de six mois, après la promulgation de la loi. Il donnera lieu à une convention avec l'Etat valable pour six années, aura pour objectif de coordonner l'intervention de tous les acteurs et d'en préciser les moyens. *Pour ce faire, les départe*ments devront utiliser les fonds d'aide sociale dont le montant global est évalué à 2 milliards de francs.

Anticiper

Ce dernier point sera sans doute l'un des plus difficiles à mettre en œuvre. C'est d'ailleurs pourquoi, et afin d'aller plus vite, les pouvoirs publics sont disposés à anticiper largement pour rendre effectif le revenu minimum d'insertion, qui ne pourra raisonnablement fonctionner avant l'hiver. Compte tenu de la complexité du dossier, il est en outre prévu que la loi, d'une durée de trois ans, fera l'objet d'un bilan et d'une adaptation, le cas échéant. Le gouvernement envisage d'y consacrer de 8 à 10 milliards de francs par an, mais tient à contrôler son évolution afin d'éviter les dérapages dans un domaine aussi inconnu. On ne sait pas tout de la population concernée, ni de son importance ni de ses caractéristiques. De nombreux cas de figure restent d'ailleurs à préciser : pour les agriculteurs, les commerçants, les artisans, les marins-pêcheurs et ceux qu'on appelle les non-salariés non agricoles. Le problème est cependant réglé pour les travailleurs étrangers : ils pourront bénéficier de l'allocation s'ils possèdent une carte de résidence de dix ans.

ALAIN LEBAUBE.





AGRICULTURE

Le vingt-deuxième congrès du CNJA

Un Ardéchois à la tête des Jeunes agriculteurs

M. Henri Jouve, actuel secrétaire général du Centre national des jeunes agriculteurs (CNJA), a succédé lors du vingt-deuxième congrès du CNJA, dans la soirée du 28 juin, à M. Michel Tesseydou, qui ne se représentait pas, à la présidence du syndicat. Comme son prédécesseur, M. Jouve entend faire du CNJA, qui compte quatre-vingt mille adhérents, une force de propositions pour restructurer l'agriculture et en particulier avancer l'idée d'une *« contractualisation »* entre les producteurs et la transformation.

Henri Jouve : pour le progrès

Sa moustache le désignait déjà comme un successeur possible de Michel Tesseydou lorsqu'en *1986, au congrès de Montauban,* Henri Jouve, alors âgé de trente ans, fut élu secrétaire du CNJA. Dauphin en quelque sorte. Classé dans la catégorie des « nouveaux agriculteurs », le récent président est de ceux qui ont vu du pays avant d'exploiter leurs terres, en l'occurrence une structure de 70 hectares – avec quarante vaches laitières et vingt génisses – perchées à Saint-Agrève, sur le plateau ardéchois.

Bachelier (de série D) et titulaire d'un BTS d'agriculture, Henri Jouve a préféré rejoindre les volontaires du progrès au Burkina-Faso (ex Haute-Volta) de 1977 à 1980 plutôt que de revêtir l'uniforme. De retour en France, un peu dépaysé, il met son expérience au service du CDJA et de l'AFDI (Agriculteurs français et développement international) dont il deviendra vice-président en 1983.

Dès 1980, Henri Jouve a compris que, dans les campagnes, pour aider les exploitants isolés, et souvent désorientés, il n'est point de salut hors de l'activité et du combat syndical. Administrateur du CDJA de l'Ardèche, il en prend la présidence en 1982, année de son élection comme administrateur au CNJA. Henri Jouve y sera chargé, en 1986, des questions internationales et des relations avec les pays en voie de développement.

Sur son exploitation constituée en GAEC (Groupement agricole d'exploitation en commun), avec deux associés, le nouveau président est un adepte de l'agriculture associative et de la valorisation sur place des produits de la ferme. Une grande partie de sa collecte de lait est ainsi conditionnée et vendue directement auprès d'entreprises ou de particuliers de sa région. Lié par contrat avec un laboratoire homéopathique de Largentière, il produit des plantes *médicinales (pissenlit, valériane,* arnica) sur dix-huit parcelles. A la mauvaise saison, lui et ses amis assurent le déneigement des habitations.

« Même au plus méchant de l'hiver, les fermes isolées sont dégagées à 7 heures du matin et les enfants peuvent aller à l'école », affirme-t-il avec une certaine fierté. Valorisation du produit, liens contractuels avec les utilisateurs et services rendus à la collectivité ; la gamme des compétences d'Henri Jouve préfigure celle des exploitations agricoles de demain. Le progrès devra se mesurer en termes qualitatifs à condition de n'avoir pas les deux *pieds dans le même sabot.* A l'instar du nouveau président qui, de l'Afrique à l'Ardèche, a su jusqu'ici trouver son chemin.

ERIC FOTTORINO.

Michel Tesseydou : en réserve

« Michel Tesseydou ? Vous ne le trouverez pas à Paris. Il fait ses foins chez lui. » Au siège du CNJA, au 14, rue La Boétie où Stavisky menait naguère grand train, on donne volontiers les coordonnées téléphoniques du président – encore pour quelques jours – qui a déjà pris la clé des champs. De son propre aveu, *quatre ans à la tête du CNJA l'ont* un peu trop éloigné des siens et de sa propriété, une exploitation de 30 hectares qu'il dirige à Parlan, à 35 kilomètres d'Aurillac. Avec trente-cinq vaches laitières et un atelier de veaux pour boucherie, Michel Tesseydou a de quoi s'occuper.

Les statuts du CNJA lui *auraient permis de briguer un troi*sième mandat de président puis qu'il n'a pas encore fêté ses trente-cinq ans (il est né le 20 avril 1954). Mais la sagesse l'incite à interrompre une expérience dont il se refuse à tirer lui-même le bilan. *« C'est aux autres de le faire. J'estime que si je n'ai pas réussi en quatre ans, deux ans supplémentaires n'auraient rien apporté de plus. »*

L'homme n'a pourtant pas l'habitude de fuir devant les responsabilités. Le visage et le menton volontaires, seulement adoucis par une fine moustache style années 30 et un sourire facile, Michel Tesseydou a pris, à vingt et un ans – en 1975 – les rênes de l'exploitation familiale à la suite de son père. L'année suivante, il représentait son canton au Centre départemental des jeunes agriculteurs (CDJA) du Cantal.

C'est en 1980 que son activité syndicale prend un tour national avec son élection au conseil *d'administration du CNJA dont il* devient trésorier deux ans plus tard, avant d'accéder à la présidence en 1984. Particulièrement concerné par les problèmes de l'agriculture de montagne, Michel Tesseydou a su aussi voir à temps les dangers productivistes de la politique agricole commune et sensibiliser le monde des jeunes paysans à l'impératif de produire « autrement ».

S'il n'a jamais paru hostile à l'action de Jacques Chirac et de François Guillaume, il a parfois pris ses distances sur certains dossiers, comme celui de la mutualisation, sans toutefois aller jusqu'à l'opposition ouverte. Ses amis lui prédisent un bel avenir *politique... s'il veut le saisir, lors* des prochaines élections cantonales ou municipales. L'intéressé soutient ne faire aucun projet *« pour être sûr de ne pas se tromper »*.

Les échecs de deux anciens présidents du CNJA aux dernières élections législatives (M. Louis Lauga dans les Landes, M. François Guillaume en Lorraine) lui auront montré les aléas d'un tel engagement. En attendant, M. Michel Tesseydou veut se placer *« en réserve de l'agriculture »*. Cela ne signifie pas forcément qu'il a choisi de se mettre « au vert ». Plutôt une réflexion préalable à l'action.

E. F.

Économie

AFFAIRES

Après avoir remodelé son capital

Le Club Méditerranée multiplie les associations

Le Club Méditerranée, leader français du tourisme, prépare l'ouverture du grand marché européen de 1993 en renforçant ses positions. Telle est la signification de la recomposition du capital de la société et d'une série d'accords en cours de négociation ou de signature.

La recomposition du capital, intervenue dernièrement, a fait de la Caisse des dépôts le principal actionnaire du Club avec 10 % des actions. Le capital du Club Méditerranée est en effet très dispersé (Crédit lyonnais 6,45 %, UAP 5,05 %, Fiat 2,92 %, Banque Edmond de Rothschild 2,92 %, Suez 2,36 %, Lyonnaise des eaux 2,19 %, GAN 2,05 %, Seibu Shizon 2,02 % et le personnel 1,04 %). Grâce au droit de vote double, ces associés, qui détiennent quelque 36 % des actions, ont 43 % des voix au sein du conseil d'administration. Le reste du capital est dans le public. M. Gilbert Trigano, PDG du Club, pourrait rechercher de nouveaux partenaires qui lui permettraient de s'assurer le contrôle de la société. C'est pour cette raison que l'entreprise japonaise Seibu Shizon, avec laquelle le Club a créé un premier village au Japon et a d'autres projets en Asie, est entrée récemment dans le capital à hauteur de 2 %.

Par ailleurs, M. Trigano souhaite donner à son entreprise une dimension européenne et cherche des associés. Ainsi, l'accord qui a été signé, le 22 juillet, avec Havas, numéro un des distributeurs français du tourisme, devrait donner au Club un réseau de distribution à la mesure de ses ambitions. L'entreprise ne compte jusqu'à présent que trois agences à Paris et cinq en province ; Havas a plus de trois cents établissements. Si le Cub commercialise directement deux tiers de ses produits, le tiers restant de ses prestations est déjà largement distribué par le réseau Havas. L'accord prévoit d'aller plus loin avec la création d'une filiale commune. Dix-huit agences installées en province et gérées paritairement distribueront les prestations du Club. Celui-ci bénéficiera, en outre, du réseau d'Havas, notamment des cinquante agences du réseau AOV récemment acquis par Havas et principalement implantées en région parisienne. Ultérieurement, le réseau de distribution pourrait être étendu à l'Europe et distribuer d'autres produits.

L'intérêt pour le loisir

Cette dernière disposition prévoit, en effet, la possibilité d'un accord en cours de négociations avec SOTAIR. Cet accord permettra la diversification des offres du Club : prestations traditionnelles mais également circuits, nouvelles destinations, hébergement en hôtel, résidences, etc. L'accord pourrait se concrétiser d'ici la fin de 1988 par l'entrée du Club au capital de la SOTAIR (actuellement détenu par Air France à 70 %, la compagnie aérienne conservant néanmoins la majorité des actions) et par l'arrivée d'Air France au sein du capital du Club Méditerranée (2 % à 5 % des actions seraient ainsi acquises).

Après la création d'une filiale commune avec la Compagnie des wagons-lits, spécialisée dans le tourisme d'affaires, les nouveaux accords devraient permettre de diversifier l'offre du Club dans le secteur du tourisme pur. En raison des difficultés rencontrées à Vienne dans la « bulle tropicale » qu'il possède et l'an dernier au parc d'attractions de Mirapolis, en région parisienne, qu'il gère, M. Gilbert Trigano confirme son intérêt pour le loisir. La nouvelle saison de Mirapolis, du reste, s'annonce bien. Le Club expérimentera par ailleurs dans l'Yonne, dès 1989, un village polyvalent où le tourisme d'affaires allié au tourisme pur devrait permettre d'améliorer le taux d'occupation de l'équipement.

Afin de se donner les moyens de réaliser les investissements nécessaires à sa croissance, le Club a obtenu une ligne de crédit de 600 millions de francs (*le Monde* du 21 juin). En 1987, le chiffre d'affaires du leader français du tourisme n'a augmenté que de 2,5 % (passant de 6 milliards de francs à 6,2 milliards). Le Club explique cette quasi-stagnation en francs constants par la baisse du dollar, monnaie de rèlement d'un tiers de son chiffre d'affaires. Le même constat peut-être fait pour le début de 1988. Le chiffre d'affaires n'a augmenté que de 1,4 % durant le premier semestre de cette année comparé à la même période de 1987.

MARIE-CHRISTINE ROBERT.

CONJONCTURE

La hausse des prix en France a été de 0,2 % en mai

Les prix à la consommation en France ont augmenté de 0,2% au mois de mai après avoir progressé de 0,5% en avril et de 0,3% en mars, a annoncé, mardi 28 juin, l'INSEE sur la base des chiffres définitifs. L'indice s'établit à 171,1 contre 170,7 en avril (base 100 en 1980). Sur les douze derniers mois, la hausse des prix est de 2,5%. Un résultat qui correspond aux objectifs fixés par le gouvernement.

Au mois de mai, les prix des produits alimentaires sont restés stables (ils ont augmenté de 1,1% sur les douze derniers mois), ceux des services ont augmenté de 0,2% (4,9% sur un an). Enfin, les prix des produits manufacturés ont progressé de 0,4% le mois dernier (1,6% sur douze mois).

Le conflit avec Cascades

Pinault majoritaire à la Chapelle-Darblay

Une maison de papier n'est décidément pas la maison du bonheur. Pour la énième fois depuis cinq ans, la Chapelle-Darblay connaît un nouveau conflit de cohabitation entre ses propriétaires, comme un lieu hanté où de mauvais esprits se plairaient à rééditer leurs méfaits. En novembre dernier, M. Alain Madelin, alors ministre de l'industrie, triomphait. Il avait réussi à déloger l'encombrant M. John Kila, nommé PDG de la Chapelle-Darblay avec l'appui des socialistes, pour y substituer un tandem de choc, long il est vrai à se constituer : le papetier français Pinault et le canadien Cascades. Le choc a en réalité été frontal : moins d'un semestre après la nouvelle union, le couple n'entendait plus vivre sous le même toit, chacun voulant mettre l'autre à la porte.

Le 28 juin, à la faveur d'une augmentation de capital de 250 millions à 300 millions de francs, M. François Pinault, PDG du groupe du même nom, est devenu l'actionnaire majoritaire de la Franco-Canadienne de papiers, la holding de la Chapelle-Darblay. M. Pinault détient désormais un peu moins de 85 % du capital, la filiale du Crédit lyonnais Clinvest en possédant 15 %. Cascades n'est plus en possession que d'une part résiduelle du capital, de l'ordre de 100 000 F.

« Sous l'égide de la Franco-Canadienne de papiers, le redressement de la Chapelle-Darblay se poursuit dans le cadre du plan de reprise qui se déroule conformément aux objectifs », indiquait mardi un communiqué de la direction.

Cascades, qui n'a pas participé, de son plein gré, à l'augmentation de capital, a démenti avoir été contraint par le gouvernement de M. Chirac à y renoncer. Le principe de cette augmentation a été arrêté le 3 mai lors d'une assemblée générale des actionnaires à laquelle les représentants du groupe canadien ne participaient pas. C'est pourquoi Cascades SA a déposé auprès du tribunal de commerce de Paris une action en nullité visant les décisions prises lors des précédentes assemblées. Derrière cette bataille pour le pouvoir se cache, semble-t-il, une affaire d'« argent ». Cascades aurait proposé 220 millions de francs à Pinault pour qu'il se retire, mais ce dernier aurait demandé 300 à 400 millions de francs...

E. F.

ETRANGER

Le duel entre le gouvernement égyptien et les sociétés islamiques de placement se durcit

Le gouvernement égyptien vient de marquer une touche dans le duel qui l'oppose depuis près d'un an aux sociétés de placement de fonds (*le Monde* du 26 mai). La plus grande de ces SICAV mode islamique, Al Rayan, a en effet arrêté de payer les dividendes mensuels qu'elle versait aux déposants — une réplique brutale à la loi adoptée le 9 juin pour réglementer l'activité des sociétés de placement, qui, jusque-là, échappaient à tout contrôle. Cette législation leur interdit désormais de recevoir tout nouveau dépôt.

LE CAIRE
de notre correspondant

L'hostilité à peine voilée contre les sociétés de placement de fonds aurait de quoi étonner de la part d'un gouvernement qui cherche à attirer les investisseurs égyptiens et étrangers si elle ne reflétait pas une double préoccupation, politique et économique.

Les sociétés de placement islamiques, du moins certaines d'entre elles, sont perçues par l'Etat comme la branche financière du mouvement islamiste égyptien dont la branche paramilitaire est constituée par les maximalistes musulmans de Haute Egypte et la branche politique par la confrérie des Frères musulmans représentée au Parlement par plus de trente députés.

Le gouvernement continue à pratiquer une politique assez dirigiste, ce qui lui vaut les critiques du FMI et se trouve confronté à un groupe d'une vingtaine de personnes disposant de fonds équivalant pratiquement au budget annuel de l'Etat.

Parties de presque rien en 1985, des sociétés comme Al Rayan, Al Saad ou Al Hoda ont en effet réussi à rassembler des milliards de dollars et de livres égyptiennes ; les estimations les plus vraisemblables les créditent de près de 8 à 11 milliards de dollars. La majeure partie des virements proviennent de deux à trois millions d'expatriés égyptiens qui travaillent dans les Etats pétroliers de la péninsule arabique.

Professeurs, ingénieurs ou ouvriers étaient en partie attirés par le fait que ces sociétés affirmaient agir sur la base du principe des pertes et profits conformément aux préceptes coraniques interdisant l'usure, synonyme, pour la plupart des ulémas, de taux d'intérêt. Mais l'élément vraiment déterminant pour la grande majorité des expatriés était l'appât du gain. Sur trois ans, les sociétés de placement ont en effet versé des dividendes de 24 % en moyenne, le double du taux d'intérêt bancaire sur la livre égyptienne, le triple pour le dollar.

Blanchissement de fonds

Comment réaliser une performance aussi extraordinaire ? Pour Tawfik Adel Fattah, le président en djellaba blanche de la société Al Rayan, il faut être un *« bon businesman »*. Pour Achraf Saad, arborant la barbe islamiste et propriétaire de la société Al Saad de placement, il faut aussi avoir la *« baraka »*, la bénédiction d'Allah.

Pour Tarek Aboul Hussein, le jeune PDG de Al Hoda qui égrenait son chapelet : *« Il suffit de faire comme eux »*. Et de brandir la publicité d'une SICAV anglaise parue dans le *Financial Times* et garantissant du 25 % par an. *« En cent jours, nous avons lancé un grand nombre de projets, dont la construction de dix mille unités de logements au Caire, une usine de prêt-à-porter avec un partenaire français, une compagnie d'aviation, crée neuf villages touristiques »*, nous a indiqué M. Aboul Hussein. A la question de savoir si ces villages touristiques allaient être islamiques, c'est-à-dire interdit d'alcool et avec des femmes voilées à la plage, le jeune homme, habillé comme une gravure de mode et qui contrôle plus de 250 millions de dollars, répond : *« Pas du tout. Ce seront des villages touristiques normaux dont la direction sera confiée aux grandes chaînes hôtelières internationales. Ce qui s'y passera ne me regarde pas. Je suis simple propriétaire. »*

Pour les détracteurs des sociétés de placement islamiques, les méthodes pour distribuer systématiquement 24 % de bénéfices sont variables. Selon un banquier européen, *« c'est possible dans la mesure où l'inflation est officiellement de 25 %. Il suffisait jusqu'à l'an dernier, avant l'application d'un taux de change réaliste, d'acheter des dollars pour échapper à l'inflation, sans compter les avantages du marché noir. Mais il s'agit d'un véritable exploit dès qu'il s'agit du dollar »*. *« Ce qui est possible pour une société de placement durant un ou deux ans, ne l'est plus pour une dizaine de sociétés trois ans de suite »*, conclut ce banquier, qui, comme beaucoup d'autres, a dû licencier la moitié de son personnel du fait du marasme.

Pour un ancien ministre et homme d'affaires, *« jouer à la Bourse de Londres comme le font la plupart des sociétés islamiques ne suffit plus. Il faut jouer à la roulette »*. Selon lui, les sociétés islamiques auraient perdu plus d'une centaine de millions de dollars lors du krach boursier d'octobre dernier. Il n'y a qu'une seule manière pour offrir aujourd'hui du 24 % sur le dollar : attirer toujours plus de dépôts et s'en servir pour payer les anciens déposants...

Pour un policier du Bureau de la répression des crimes financiers, certains propriétaires des sociétés de placement qui avaient amassé leur fortune grâce au marché noir des devises pourraient aujourd'hui faire d'énormes bénéfices en blanchissant l'argent du trafic de la drogue.

« Mai noir »

Mais quelle que soit l'interprétation, il est incontestable que les sociétés islamiques de placement connaissent des difficultés grandissantes depuis un an, que ce soit à cause du krach boursier ou du taux du dollar, devenu réaliste sur le marché égyptien. Ces difficultés ont été contournées grâve à des rachats ou des fusions, les plus grandes des société, cherchant surtout à garder la confiance des déposants. Mais il s'agissait d'une tâche très difficile dans un pays où le téléphone arabe est plus efficace que tous les médias. A partir du mois de mars, avant même que le projet de loi ne soit élaboré par le gouvernement, les retraits massifs commençaient. En mai, le mouvement s'accélérait tellement que toutes les sociétés de placement décidaient de geler toutes les transactions, *« retraits et dépôts jusqu'à nouvel ordre »*. Selon les responsables de Al Rayan, 120 millions de livres et 50 millions de dollars ont été retirés de leur compagnie au cours de ce *« mai noir »*.

Pour freiner la loi, Al Rayan a même eu recours à un déploiement de forces quand il a réuni début juin près de cinquante mille déposants dans une assemblée plénière. Peine perdue, puisque la loi tombait comme un couperet une semaine plus tard : dorénavant et jusqu'à régularisation de leur situation, les SICAV ne pourront *« plus recevoir de nouveaux dépôts »*.

Cela tombait d'autant plus mal que Al Rayan avait un important versement à faire au gouvernement chypriote auquel des usines de produits agro-alimentaire avaient été commandées. Dans un communiqué publié sous forme de publicité par la presse d'opposition Al Rayan informait les déposants qu'il n'allait plus payer les dividendes mensuels de 2 % *« momentanément et pour le propre bien des déposants »*. Le communiqué, qui critiquait la nouvelle loi, rendait le gouvernement responsable de cette mesure. Manque d'argent liquide, ou nouvelle tentative pour faire pression sur le gouvernement à travers ses quelque trois cent mille déposants ? La prochaine reprise du duel répondra à la question.

ALEXANDRE BUCCIANTI.

La Banque de l'union européenne cède ses cinq agences à la National Westminster

La Banque de l'union européenne (BUE), qui appartient au groupe du Crédit industriel et commercial (CIC), a présenté sa nouvelle stratégie à moyen terme, qui, selon son président, M. Paul Alibert, *« écartera tout ce qui n'est pas nécessaire et qui diverge des activités de siège »*. En conséquence, les cinq agences de province (Lille, Lyon, Nantes, Strasbourg et Toulouse), qui emploient quatre-vingt-trois personnes et gèrent 1,6 milliard de francs de crédits, vont être cédées à la grande banque britannique National Westminster, qui va les ajouter à ses sept succursales françaises. Pour la BUE, la clientèle d'entreprises de taille moyenne à laquelle se consacrent ces cinq agences ne constitue pas la cible la plus porteuse. Elle veut lui substituer les activités à forte valeur ajoutée, véritable impératif au moment où la concurrence devient très âpre.

Son plan retient sept priorités : tout d'abord substituer à la banque commerciale classique l'ingénierie bancaire, les financements spécifiques et les opérations de « haut de bilan ». L'accent sera mis également sur le financement du commerce international : la BUE y tient la quatrième place en France et a été la première à signer des protocoles-cadres pour la création de sociétés d'économie mixte, notamment en URSS. La banque compte développer ses opérations de gestion de fortunes, après reprise en contrôle direct de sa filiale de Genève. Dans le domaine boursier, les opérations de la filiale Action-Trading en négociation de blocs vont être poussées, en liaison avec la gestion de trésorerie pour le compte des entreprises et le conseil international, au travers d'une filiale commune, IXFI, en association avec la firme Touche-Ross.

« Viser la rentabilité plutôt que la part de marché », tel est désormais l'objectif de la BUE, anciennement banque d'affaires du groupe Schneider, spécialisée dans le financement des grandes entreprises, qui avait été très éprouvée par la faillite de Creusot-Loire (300 millions de francs pour sa part) et avait dû être renflouée par l'Etat en 1984 (deux apports de 300 millions de francs). Aujourd'hui, son bénéfice d'exploitation, hors plus-values, s'établit à 156,3 millions de francs en 1987 contre 153 millions de francs en 1986 et 94,4 millions de francs en 1985, plus de la moitié provenant de la participation de 48 % dans l'Union industrielle de crédit.

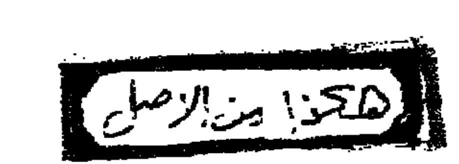
Accord de principe du FMI pour l'octroi d'un crédit au Maroc

L'amélioration de la situation économique et financière du Maroc a paru suffisamment encourageante au Fonds monétaire international pour que le ministre marocain des finances, M. Mohamed Berrada, obtienne un accord de principe sur l'octroi d'un nouveau crédit stand-by (crédit de réserve) de 220 millions de DTS (1) pour la période allant de juin 1988 à la fin de 1989. Le feu vert définitif du conseil d'administration du FMI devrait intervenir dans les semaines à venir de façon à permettre à Rabat de faire le point avec ses créanciers publics, au sein du Club de Paris, cet été.

Le *satisfecit* accordé par le Fonds tient compte du redressement spectaculaire de la balance des paiements courants plus que de celui du budget. La conjonction de bonnes récoltes, de prix du pétrole modérés, de cours du phosphate en hausse et de la poussée des exportations de produits industriels a permis au commerce extérieur de connaître un déficit de 826 millions de dollars en 1987 contre 1,1 milliard en 1982. Sur cinq ans, les recettes touristiques ont doublé, pour représenter 620 millions de dollars, et les transferts provenant des travailleurs émigrés sont passés de 900 millions de dollars à 1,36 milliard.

Au total, la balance des paiements courants a toute chance d'être équilibrée cette année, la croissance, sans doute de 5 % ou 6 %, retrouvant des niveaux records. Si le Maroc touche aujourd'hui les dividendes d'une longue austérité accompagnée de mesures de libéralisation et de modernisation de la fiscalité, les experts du Fonds estiment encore excessif le déficit budgétaire envisagé pour 1988, 4,5 % du produit intérieur brut contre 6 % l'an dernier, et 12 % il est vrai en 1982.

(1) Un DTS (Droit de tirage spécial) = 8,09 F



Économie

LA VIE DANS LES ENTREPRISES

Un système mixte d'intéressement chez RVI

L'intéressement doit-il être un versement uniforme à tous les salariés, jugés également responsables des résultats de la société, ou à un système hiérarchisé selon le salaire ? Dans l'accord sur l'intéressement, signé récemment avec FO et la CGC, pour les années 1988, 1989 et 1990, la direction de Renault-Véhicules industriels (RVI) a choisi une formule mixte. Un tiers de la somme attribuée pour l'intéressement sera consacré à un versement uniforme. Le reste sera proportionnel aux salaires. Tandis que la part fixe n'est soumise à aucune condition, la partie « hiérarchisée » est réduite en cas d'absentéisme (hors congés et chômage). Ces primes seront versées si le résultat net de RVI dépasse 1 % en 1988, 1,2 % en 1989, 1,4 % en 1990.

La somme consacrée à l'intéressement sera calculée par une formule complexe, selon la part que le résultat net de la société représente par rapport au chiffre d'affaires : jusqu'à 1 %, on prélève 10 % du résultat net pour l'intéressement ; entre 1 % et 2 %, on prélève 15 % ; au-dessus, on prélève 20 %. Toutefois, le total ne peut excéder 15 % du résultat net global, ni 20 % de la masse salariale brute. La CGT (51,3 % des voix aux élections de délégués du personnel), opposée par principe au système, et la CFDT (33,8 %), qui souhaitait que la somme soit répartie de manière totalement uniforme, n'ont pas signé l'accord.

● **Citroën avec l'enseignement supérieur.** — *Pour renforcer ses liens avec l'enseignement supérieur* (grandes écoles et universités), Citroën lance une publication trisannuelle, *Inter*. Placé sous l'autorité d'un conseil scientifique paritaire (trois représentants de Citroën d'un côté, le président du Haut Conseil éducation-économie, le président de l'université de Paris-XI-Orsay, et le directeur de l'Ecole centrale de Paris de l'autre), ce bulletin est réalisé à la fois par des universitaires et des spécialistes appartenant à l'entreprise. Le premier numéro, consacré à « Productique et communication », est réalisé sous la responsabilité de M. Proth, directeur de l'Institut national de la recherche en informatique et en automatique de Nancy, et de M. Duboille, directeur du développement et des nouvelles technologies chez Citroën.

● **CETELEM en mouvement.** — *En 1987, les effectifs du groupe* CETELEM ont progressé de 14,9 % par rapport à 1986, pour atteindre 1 661 salariés. L'ancienneté moyenne, qui était de douze ans, est passée à onze ans. Et la mobilité a progressé : 349 salariés ont changé de métier dans le groupe (contre 265 en 1986) et 276 ont changé de lieu de travail.

● **Toujours plus de formation chez BP Chimie.** — La société BP Chimie (huit cent soixante et onze salariés) a sensiblement accru son effort de formation en 1987. Les dépenses de formation ont représenté 3,4 % de la masse salariale, contre 2,56 % en 1986. A cet effort s'est ajouté un programme de formation au processus d'amélioration de la qualité, qui doit s'achever à la fin de cette année.

TRANSPORTS

Les suites de l'accident de Mulhouse

Les Airbus A-320 ont repris leurs vols

Interdits de vol depuis la chute de l'Airbus A-320 d'Air France, survenue le 26 juin près de Mulhouse, les *cinq exemplaires de l'appareil en* service dans les flottes d'Air France, d'Air Inter et de British Airways ont repris l'air, le mardi 28 juin. Les premières conclusions de l'enquête feraient apparaître la responsabilité du pilote dans cette catastrophe, qui a *fait trois morts et cinquante* blessés (*le Monde* du 29 juin).

Les usagers ne semblent pas avoir été effrayés par la reprise des vols en A-320. Aussi bien à Air France qu'à Air Inter, on relève des pourcentages de défection normaux parmi les passagers. *Ainsi, sur le vol de* Grenoble, soixante-cinq personnes se sont présentées à l'embarquement sur les soixante-dix-neuf prévues.

De son côté, M. Jacques Friedmann, président d'Air France, a tiré une première leçon de l'accident à propos de la participation des avions de la compagnie nationale à des démonstrations dans le cadre de meetings aériens : « *J'ai décidé*, a-t-il fait savoir, *que jusqu'à nouvel ordre, Air France n'effectuerait plus aucune présentation en vol avec quelque type d'avion que ce soit.* »

Dix nouvelles commandes

Par ailleurs, la GATX-Air, une société américaine de leasing aéronautique, en « joint-venture » avec le Crédit Lyonnais a passé une nouvelle commande ferme de dix Airbus A-320, a-t-on appris le mercredi 29 juin, après celle qu'elle avait déjà signée en 1986.

Au cours de l'enquête

Les instruments de bord indiquaient une altitude de 30 mètres affirment les pilotes

Les deux pilotes de l'Airbus A-320, qui s'est écrasé dimanche à Mulhouse-Habsheim (Haut-Rhin), ont affirmé que « *les instruments de bord de l'aéronef leur indiquaient une hauteur au sol de 100 pieds* (environ 30 mètres) *au moment du passage sur l'aérodrome* », a-t-on *appris de source judiciaire.*

Selon le procureur de la République de Mulhouse, M. Jean Volff, le commandant de bord, M. Hasseline, quarante-quatre ans, et le copilote, M. Pierre Mazières, ont également maintenu devant les gendarmes de la brigade des transports aériens de Mulhouse-Bâle (Haut-Rhin) que « *les moteurs ont répondu avec retard à la remise des gaz* ».

[Rappelons que selon les indications fournies par les autorités, la « boîte noire » *indiquait en clair que l'appareil* se trouvait à 10 mètres d'altitude (30 pieds) au moment de son passage au-dessus du terrain (*le Monde* du mercredi 29 juin).]

SOCIAL

● **Nouvelles manifestations et violences à Saint-Nazaire.** — Des incidents ont eu lieu le mardi 28 juin à Saint-Nazaire, où les métallos des Chantiers de l'Atlantique continuent leur grève contre les suppressions d'emploi (*le Monde* daté 26-27 juin). Le matin, aux Chantiers, un vestiaire de la maîtrise et un atelier-magasin ont été dévastés par des grévistes en colère ; vers midi, une centaine de métallos ont forcé et saccagé des bureaux de la direction, exigeant le retrait des cent trente-cinq congés de conversion prévus. En début d'après-midi, des heurts se sont produits devant la sous-préfecture, entre sept cents manifestants qui ont jeté des pierres et des boulons sur la façade et les forces de l'ordre qui ont lancé des grenades lacrymogènes. Une réunion devait avoir lieu mercredi 29, à Nantes, entre les pouvoirs *publics, les syndicats et la direction* des Chantiers.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

PENARROYA

Assemblées générales

Les actionnaires de Penarroya, réunis le 27 juin 1988 sous la présidence de M. Jean-Pierre Rodier, ont approuvé les comptes de l'exercice 1987 qui se soldent par un *bénéfice net* de 69,7 millions de francs et décidé l'affectation de celui-ci au report à nouveau négatif qui s'établit désormais à moins 236 millions de francs.

L'assemblée générale extraordinaire, réunie le même jour, a donné son accord à une augmentation du *capital social* de 315 millions de francs, réservée à la société Preussag AG, par l'émission de 6,3 millions d'actions nouvelles de 50 francs nominal, assorties chacune d'une prime de 20 francs.

S'adressant aux actionnaires, M. Rodier a souligné que l'ensemble des actions menées en 1987 — recentrage des activités industrielles, réduction de l'*endettement, amélioration de* la compétitivité — mettait la société en bien meilleure position pour affronter l'avenir et tirer parti, au niveau de ses résultats, de toute amélioration de la conjoncture. A cet égard, il estime que, sur la base des cours et des taux de change *qui* prévalent *aujourd'hui*, le résultat courant de 1988 devrait être sensiblement positif, tant au niveau des comptes sociaux que des comptes consolidés, et que les éléments exceptionnels auront également un impact positif sur les *résultats de la société*. C'est *donc* dans ce contexte, a souligné le président, qu'un accord a pu être conclu avec Preussag pour la mise en commun des activités métallurgiques des deux sociétés afin de constituer un ensemble atteignant la taille indispensable au niveau *mondial*, tant dans *le* secteur des métaux de base que dans celui des métaux spéciaux. M. Rodier a rappelé *que c'est autour de Penarroya que s'arti*culaient les modalités de réalisation de cet accord puisque c'est elle qui procédera à l'acquisition des activités métallurgiques de Preussag, laquelle, avec 45 % du capital, deviendra le principal actionnaire de la société, qui prendra alors le nom de Metaleurop. Constatant que le marché boursier avait accueilli favorablement cette opération, le président Rodier *considère que cette évolu*tion, qui marque une étape particulièrement importnte dans l'histoire déjà riche de Penarroya, est une chance pour l'avenir industriel de la société.

NATIONAL WESTMINSTER BANK PLC
BANQUE DE L'UNION EUROPEENNE

International Westminster Bank, filiale à 100 % de National Westminster Bank PLC, premier groupe bancaire britannique, est présente en France depuis 1913. Elle exploite un réseau de sept succursales, à Paris, dans certaines des principales villes de province et dans la Principauté de Monaco.

Dans la perspective de son *développement sur le marché français*, NatWest a recherché les conditions d'une meilleure couverture du territoire national par son réseau d'agences, en étendant celui-ci aux grandes villes où elle n'est pas *encore présente.*

C'est dans cet esprit qu'elle s'est rapprochée de la Banque de l'Union européenne, qui a accepté de lui céder son réseau de succursales de province. Il s'agit d'un ensemble de cinq agences à Lille, Lyon, Nantes, Strasbourg et Toulouse, qui poursuivent avec succès des objectifs très semblables à ceux de NatWest. Son effectif est inférieur à quatre-vingt-dix personnes.

Pour la Banque de l'Union européenne, la cession du réseau régional correspond à un choix stratégique, qui la conduit à renforcer sa vocation de banque spécialisée dans le financement des activités industrielles et commerciales à l'import et à l'export, l'ingénierie bancaire, les activités de marché, les opérations *de haut de bilan.*

Le transfert de responsabilité de ce réseau a reçu l'accord des autorités de tutelle et interviendra au plus tard le 1er octobre 1988. Les implantations en France d'International Westminster Bank seront regroupées sur une entité en cours de constitution, National Westminster Bank SA.

Le dernier Conseil de Surveillance de la Banque de Neuflize, Schlumberger, Mallet a reconduit Monsieur Jean-Pierre Mallet dans ses fonctions de Président.

Le Conseil a accueilli M. Etienne Mallet, Directeur à la Compagnie Générale des Eaux, en qualité de nouveau Membre, ainsi que M. Roger Papaz, Directeur Général des Assurances Générales de France, en qualité de Censeur.

A la suite du départ à la retraite de MM Fleury et van de Wardt, le Directoire est désormais composé de la façon suivante :

Antoine Dupont-Fauville	Président,
Alain Cellier	Direction des Entreprises, Affaires *Financières et Internationales*,
François Dentz	Direction des Affaires Administratives,
Jean Louis Milin	Direction des Particuliers et de la Gestion Collective,
Jeroen Sanders	Direction des Marchés.

Banque de Neuflize, Schlumberger, Mallet NSM GROUPE ABN BANK

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

ARCANTE

ARCANTE SA siège social : 15, rue Le Sueur, 75116 Paris a dégagé un bénéfice *net de 2 803 942 F au cours de* son deuxième exercice fiscal clôturé le 31.12.87. Le capital a été porté à 3 000 000 F par incorporation de réserves *et attribution de 2 actions nouvelles* gratuites pour 1 ancienne.
D'importants contrats récemment signés en Europe du Nord et de l'Est pour des affaires productique et transitique laissent prévoir une augmentation substantielle des chiffres d'affaires et des resultats en 1988 et 1989.

LVMH
MOËT HENNESSY • LOUIS VUITTON

L'Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires réunie à Paris le 23 juin 1988, sous la *présidence de Monsieur Alain* Chevalier, a approuvé les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 1987, qui se sont soldés par un **résultat net** consolidé de 1.343 millions de francs. **en progression de 26 %** sur les comptes reconstitués du Groupe de 1986.

Elle a fixé à 32 F par action le dividende de l'exercice 1987, auquel s'ajoute un avoir fiscal de 16 F, représentant un dividende global de 48 F.

En raison de l'acompte sur dividende de 9 F payé le 1er février 1988. un complément de 23 F sera mis en paiement à partir du 4 juillet 1988.

Ce **dividende** représente une **hausse de 28%** par rapport à l'année précédente. en tenant compte de l'attribution gratuite d'une action nouvelle pour cinq anciennes réalisée en octobre 1987.

L'Assemblée Générale a reconduit les mandats d'Administrateur de Messieurs Kilian Hennessy, Jean Ogliastro et *André Sacau pour une nouvelle* période de 6 ans.

Messieurs Alain Chevalier et Henry Racamier ont commenté l'activité du Groupe en 1988, qui se traduit à **fin mai** par une **croissance de 28% du chiffre d'affaires.** Toutefois, l'activité de Jardine Wines and Spirits au Japon ayant été intégrée à partir du 1er juillet 1987, le chiffre d'affaires de l'*ensemble de l'an*née 1988 ne devrait pas progresser à un rythme aussi élevé. **Ils ont précisé qu'une hausse du chiffre d'affaires de l'ordre de 20% est prévue pour 1988 et que les résultats devraient *connaître une progression* supérieure à celle du chiffre d'affaires.**

PROGRESSION DU DIVIDENDE 1987 DE 28%

ACTIVITÉ SOUTENUE AU COURS DES CINQ PREMIERS MOIS DE 1988

Marchés financiers

Après ses récentes acquisitions

Le groupe Bolloré portera son chiffre d'affaires à 15 milliards de francs en 1988

Le groupe Bolloré a franchi une nouvelle étape avec ses récentes acquisitions, Rhin-Rhône dans la distribution de combustibles énergétiques et Diners Club dans le tourisme. Son chiffre d'affaires va faire cette année un bond, passant de 9,2 milliards de francs en 1987 à quelque 15 milliards de francs en 1988, ses effectifs augmentant de 3 000 personnes (à 15 400 salariés). Après un exercice 1987 marqué par une nette amélioration des performances du groupe (le bénéfice net a progressé de 36 %, à 172 millions), le résultat net courant (part du groupe) devrait atteindre 200 millions de francs cette année.

Le groupe, qui affirme prendre modèle pour sa diversification sur les grandes sociétés japonaises, est désormais présent dans huit métiers, sur lesquels il revendique des positions de leader. Ceux-ci se ventilent entre trois activités industrielles (films et emballages, médical, papiers spéciaux) représentant 1,6 milliard de francs de chiffre d'affaires en 1988 pour 1 900 personnes, activités auxquelles s'ajoutent le tabac (1,3 milliard de francs de chiffre d'affaires pour 2 000 salariés) d'une part, et d'autre part, des services entrant pour 12 milliards de francs dans le chiffre d'affaires et employant 11 600 personnes. Pour 1988, ce pôle services – dans lequel on trouve les transports, les voyages, les produits énergétiques et les matériaux – représentera près de la moitié du résultat courant cumulé. Si aucune croissance notable ne semble devoir être attendue cette année, le groupe entend modifier sa structure pour se doter d'une holding et de huit sociétés correspondant chacune à un métier.

De gros bénéfices pour le MATIF en 1987

La Chambre de compensation des instruments financiers de Paris (CCIFP), organisme de tutelle du MATIF, a réalisé en 1987 un bénéfice net de 96,67 millions de francs contre 4,17 millions en 1986, selon le rapport annuel de cet établissement.

Ce résultat découle, selon la CCIFP, *« de facteurs favorables qui ne devraient pas nécessairement se reproduire lors des prochains exercices »*. En effet, l'an dernier, l'activité s'est accrue de 650 % avec quelque 12 millions de contrats traités, contre 1,7 million en 1986, avec il est vrai deux mois d'activité de moins.

Baptisée *« l'épreuve de feu »* ou *« l'année de tous les dangers »* par les responsables de la CCIFP, l'année 1987 a vu le MATIF traverser des zones de turbulences (dont un krach boursier) *« sans que sa sécurité soit mise en cause, ni son existence en péril »*, estime la CCIFP.

Fin 1987, on comptait cent adhérents (dont 20 % d'origine étrangère) contre quatre-vingt-huit fin 1986.

Les parts de marché ont également évolué, les agents de change assurant l'an dernier 52,7 % de l'activité contre 74 % en 1986. Les « comptes maisons » ont représenté 55 % des ordres en octobre 1987, contre 30,7 % en septembre 1986. La part des banques est passée de 14,52 % des transactions à 25,8 %.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

NEW-YORK, 28 juin ↑

Nette amélioration grâce à la pluie

Quelques gouttes de pluie dans le Middle-West, aux Etats-Unis, ont provoqué une nette amélioration à Wall Street, qui avait débuté la journée de mardi sur une note très irrégulière. L'indice Dow Jones a, en définitive, terminé la séance sur une hausse de 22,41 points, à 2 130,87, dans un marché calme. Quelque 152 millions d'actions ont été échangées. On comptait 967 hausses pour 516 baisses et 481 cours inchangés. La journée avait plutôt mal commencé, les opérateurs étant inquiets de la remontée des taux d'intérêt sur le marché obligataire due à une baisse du dollar. Les bonnes nouvelles données par la météo ont très vite redonné le sourire aux investisseurs. En effet, des pluies devraient, enfin, tomber sur le Middle-West, sévèrement affecté depuis quelques semaines par une grave sécheresse. Cette catastrophe naturelle avait suscité de nombreuses craintes sur les marchés : les cours des céréales s'étaient, par exemple, envolés, et les prix des produits alimentaires avaient pris le chemin de la hausse, laissant craindre une reprise de l'inflation.

La diminution de la demande des produits non agricoles devrait, toutefois, tempérer les pressions inflationnistes, estiment les professionnels. IBM a gagné 2 1/8 à 127 1/4, Dow Chemical 2 1/4 à 89,5 et UAL 2 à 95. Xerox et Loews étaient en baisse.

VALEURS	Cours du 27 juin	Cours du 28 juin
Alcoa	52 3/4	52 5/8
A.T.T.	26 1/2	26 3/4
Boeing	57 3/4	57 3/4
Chase Manhattan Bank	29 1/4	29 5/8
Du Pont de Nemours	88 5/8	90 5/8
Eastman Kodak	44 1/2	45 1/8
Exxon	44 3/4	46 1/8
Ford	51 3/4	53 3/8
General Electric	42 1/2	43 1/2
General Motors	78 3/8	79 1/8
Goodyear	63 1/2	65
I.B.M.	125 1/8	127 1/4
I.T.T.	50 7/8	51 1/8
Mobil Oil	43 3/8	44 5/8
Pfizer	50 3/4	61 3/8
Schlumberger	34 1/8	34 3/4
Texaco	47 7/8	47 5/8
UAL Corp. ex-Allegis	93	95
Union Carbide	23	22 3/4
U.S.X.	31 5/8	32 1/8
Westinghouse	54 7/8	55 7/8
Xerox Corp.	54 1/2	53 7/8

PARIS, 29 juin ↑

Reprise

Quelques gouttes de pluie sur le Middle West américain ont... dégagé l'horizon sur toutes les places financières et notamment à Paris où, mercredi, la cote affichait une hausse appréciable.

Dès le début de la matinée, l'indicateur instantané gagnait 0,6 %. Au plus fort de la séance cet indice progressait même de 0,75 %. Vers 14 h 30, il était en hausse de 0,55 %.

Les nouvelles météorologiques étaient donc au centre des préoccupations des milieux boursiers. En effet, la pluie tombée sur le Middle West, après une sécheresse de plusieurs mois, revêt une grande importance. Elle laisse espérer en particulier un recul des cours des matières premières qui ont flambé ces dernières semaines. La menace d'une reprise de l'inflation s'estompe, celle d'une hausse des taux aux Etats-Unis également.

Immédiatement, Wall Street a réagi. Mardi, le Dow Jones remontait sensiblement. Mercredi, la Bourse de Tokyo empruntait le même chemin.

A Paris, cette amélioration dans le ciel américain a relancé les programmes d'achat, déclaraient les professionnels. « Il y a de l'argent à placer en ce moment, en particulier celui provenant du paiement des coupons. »

Pour la première fois depuis plus d'une semaine, tous les marchés de la place ont pu fonctionner normalement, sans incidents techniques ou débrayages. Pourtant, le spectre d'une reprise de la grève planait à nouveau sur le marché. La réunion de mardi entre syndicats et instances patronales sur l'intégration de certaines gratifications dans le salaire fixe « se serait mal passée », indiquaient plusieurs boursiers. Les écarts les plus importants à la hausse se situaient entre 2 et 5,5 %. Alspi gagnait même 8 %, Société générale était notamment recherché ainsi que Gaz et eaux. Les écarts à la baisse étaient nettement plus modestes, se situant entre 1 et 3,5 %.

La formation du deuxième gouvernement Rocard ne suscitait aucune réaction sur le parquet, constataient les analystes.

Hausse sensible des américaines. Le MATIF était ferme, avec une hausse de 40 centimes.

Sensible baisse de l'or avec un lingot à 85 650 F – 1 050 F et un napoléon à 502 F (– 4 F).

LONDRES, 28 juin ↑

Raffermissement

Malgré la hausse d'un demi-point du taux de base bancaire britannique, la Bourse de Londres était ferme mardi dans un marché pas très actif. En fin de séance, l'indice Footsie repassait la barre des 1 850 points, gagnant 15,4 points à 1 856,9. L'indice *Financial Times* accusait une hausse de 0,85 % à 1 480,60. En fait, la place a été soulagée que le taux d'intervention n'ait pas été augmenté de plus d'un demi-point. Elle s'attendait à 1 point. Les signes de surchauffe de l'économie britannique incitent néanmoins à penser que les taux vont encore progresser dans les prochaines semaines, jusqu'à 10 %, estiment les analystes.

Les grandes valeurs industrielles ont particulièrement été recherchées après leur baisse initiale. Reckitt and Coleman a gagné 7 pence à 925. Courtaulds était également ferme. Les rumeurs d'OPA s'estompant, Allied Lyons et Cadbury Schweppes ont cédé du terrain. Racal a baissé bien que le groupe électronique ait annoncé des résultats annuels supérieurs aux prévisions. Le secteur des assurances a été soutenu par une nouvelle vague de rumeurs d'OPA. Les mines d'or ont été recherchées après la reprise du prix du métal fin.

TOKYO, 29 juin ↑

Hausse de 0,8 %

Après une baisse sensible la veille, la Bourse de Tokyo a repris son ascension, mercredi 29 juin, dans un marché actif. L'indice Nikkeï a gagné près de 210 points à 27 607,33 points, soit une hausse de 0,76 %.

Les opérateurs se posaient encore bien des questions sur l'évolution du dollar, mais ils constataient également que les risques de dérapage des prix aux Etats-Unis s'estompaient grâce aux quelques gouttes de pluies tombées, ces dernières heures, sur le Middle-West américain. Les taux d'intérêt américains ne devraient donc pas monter prochainement, commentait un analyste. Les investisseurs ont notamment acheté les valeurs fortement capitalisées, indiquait un opérateur de la maison de courtage WI Carr. Les titres des chantiers navals, de l'automobile, des instruments de précision et de l'électronique étaient recherchés.

VALEURS	Cours du 28 juin	Cours du 29 juin
Akaï	689	719
Bridgestone	1 290	1 330
Canon	1 170	1 250
Fuji Bank	3 170	3 140
Honda Motors	1 650	1 710
Matsushita Electric	2 470	2 530
Mitsubishi Heavy	865	890
Sony Corp.	5 070	5 230
Toyota Motors	2 240	2 300

FAITS ET RÉSULTATS

● **Financière Agache : 1 milliard de francs de bénéfices prévus pour 1988.** – Le groupe Financière Agache devrait dégager, en 1988, un bénéfice net consolidé de 1 milliard de francs à comparer avec les 705 millions de francs du résultat de 1987. Ce bénéfice comprendra les plus-values sur cession d'actifs, notamment la cession de Peaudouce au début de 1988. Le résultat courant de Financière Agache, qui s'est élevé, en 1987, à 581 millions, devrait augmenter de 25 % en 1988. Le chiffre d'affaires consolidé du groupe sera amputé de plus d'un tiers en raison de la cession de Peaudouce et de la vente des activités textiles au groupe Prouvost. En 1987, le chiffre d'affaires consolidé s'était établi à 12,3 milliards de francs. Pour son développement, Financière Agache dispose, selon ses responsables, de quelque 5 milliards de francs en trésorerie et liquidités, et d'une capacité d'endettement de 2 milliards. Son PDG, M. Arnault, a souligné que son objectif était de *« devenir dans les dix ans le premier groupe de luxe au monde »* en *« s'appuyant sur le développement de la distribution »*.

● **Bénéfice en hausse de 27,7 % pour Massonaud-Fontenay.** – L'une des premières sociétés de Bourse, Massonaud-Fontenay, a dégagé, l'an dernier, un bénéfice de 44,8 millions de francs, en hausse de 27,7 % par rapport à 1986. Le chiffre d'affaires (301 millions de francs) a augmenté de 29 %. Massonaud-Fontenay précise que la première étape de la prise de participation du groupe néerlandais Amro dans le capital de la société va se concrétiser dans le courant juillet.

● **Allevard Industries au second marché.** – La firme Allevard Industries, numéro un européen des aciers à ressorts avec un chiffre d'affaires de 827 millions de francs en 1987, a été introduite, mardi 28 juin, au second marché de Paris. Avec un capital social de 78,5 millions de francs, divisé en 1,17 million d'actions, détenues à 89,19 % par un holding Allevard Finance, contrôlé par une équipe de quinze dirigeants de l'entreprise, Allevard Industries indique qu'il ne sera pas mis de titres supplémentaires sur le marché à l'occasion de l'introduction à la cote. Pour 1988, Allevard Industries, qui emploie cinq cent cinquante salariés au Cheylas (Isère), pense réaliser un chiffre d'affaires de 840 millions de francs, avec un résultat net comptable d'environ 36 millions de francs.

● **L'Air liquide vend une activité de soudure.** – Le groupe français L'Air liquide a annoncé, mardi 28 juin, avoir vendu sa division Soudure Grand Public à la société Application des gaz, filiale à 70 % de Butagaz (Shell-France). L'Air liquide restera fournisseur de bouteilles d'oxygène et de gaz spécifiques. On estime que le chiffre d'affaires concerné est légèrement inférieur à 100 millions de francs.

PARIS :

Second marché (sélection)

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.G.F.S.A.	273	282 50 d	[illegible]	145	....
Arnault & Associés	513	....	Int. Metal Service	298 50	300
Asystel	279	....	La Commande Electro.	302 80	314 70 d
B.A.C.	430	430	Le gd livre du mois	264	270
B. Demachy & Assoc.	380	340	Loca Investissement	248	250
B.I.C.M.	525	525	Locamic	169 90	171
B.I.P.	459 90	460	Marin Immobilier	297	297
Boiron	353	....	Metallurg. Minière	149	143
Bolloré Technologies	910	....	Métrologie Internat.	395	....
Buitoni	1050	....	Microservice	139	....
Câbles de Lyon	1475	1477	M.M.B.M.	580	576
Calberson	722	....	Molex	230	236
Canal Plus	544	....	Navale-Delmas	617	642
Cardif	1048	1007 o	Olivetti-Logabax	185	192 40
C.A. I.-de-Fr. (C.C.I.)	280	....	Om. Gest.Fin.	320	307 o
C.A.T.C.	128	127 50	Presbourg (C. in. & Fin.)	99	99 80
C.D.M.E.	840	850	Présence Assurance	527	....
C. Equip. Elect.	313	....	Publicat. Filipacchi	485	....
C.E.G.I.D.	848	....	Rezel	960	960
C.E.G.E.P.	187	188 80	St-Gobain Emballage	1280	1285
C.E.P.-Communication	1460	....	St-Honoré Matignon	178	....
C.G.I. Informatique	724	....	S.C.G.P.M.	346 10	302 40
Ciments d'Origny	489	....	Segin	362	....
C.N.I.M.	321	321	Sema-Metra	580	582
Concept	285	....	S.E.P.	1309	1361
Conforama	780	....	S.E.P.R.	1435	....
Creeks	432 80	....	S.M.T.Goupil	285	283 10
Dafsa	183 30	....	Sodiborg	800	800
Dauphin	4200	4600	Sopra	251	....
Devanlay	1164	....	TF 1	240	241
Deville	640	639	Unilog	187	....
Duménil-Leblé	960	980	Union Financ. de Fr.	400	400
Editions Belfond	127 30	122 20	Valeurs de France	345	345
Elysées Investiss.	21	....			
Finacor	522	511			
Guintoli	485 80	476			
Guy Degrenne	920	....			
I.C.C.	238 50	239			
IDIA	235	....			
I.G.F.	128 90	126 90			

Marché des options négociables le 28 juin 1988

Nombre de contrats : non communiqué

VALEURS	PRIX exercice	OPTIONS D'ACHAT Juin dernier	OPTIONS D'ACHAT Septembre dernier	OPTIONS DE VENTE Juin dernier	OPTIONS DE VENTE Septembre dernier
Accor					
CGE					
Elf-Aquitaine					
Lafarge-Coppée					
Michelin					
Midi					
Paribas					
Peugeot					
Saint-Gobain					
Thomson-CSF					

En raison d'une panne informatique à la Bourse de Paris, nous ne sommes pas en mesure de fournir les données du MONEP. Nous prions nos lecteurs de bien vouloir nous excuser de ce manquement indépendant de notre volonté.

MATIF

Notionnel 10 %. – Cotation en pourcentage du 28 juin 1988
Nombre de contrats : 47 099

COURS	ÉCHÉANCES Sept. 88	ÉCHÉANCES Déc. 88	ÉCHÉANCES Mars 89
Dernier	103,55	102,50	101,50
Précédent	103,35	102,25	101,30

Options sur notionnel

PRIX D'EXERCICE	OPTIONS D'ACHAT Sept. 88	OPTIONS D'ACHAT Déc. 88	OPTIONS DE VENTE Sept. 88	OPTIONS DE VENTE Déc. 88
102	2	0,47	2	1,68

INDICES

CHANGES

Dollar : 6,1475 F ↑

Le dollar a de nouveau rebondi mercredi à Tokyo, dans un marché très nerveux, gagnant 1,45 yen, pour clôturer à 132,40 yens, contre 130,95 yens la veille. Depuis le 20 juin, le dollar a gagné 6,31 yens par rapport à la monnaie japonaise, soit 5 %. A Paris, le dollar a remonté face au franc, à 6,1475 F au fixing, contre 6,045 la veille.

FRANCFORT	28 juin	29 juin
Dollar (en DM)	1,8050	1,8100
TOKYO	**28 juin**	**29 juin**
Dollar (en yens)	130,95	132,40

MARCHÉ MONÉTAIRE (effets privés)

Paris (29 juin) ..... 7 5/16-7 7/16 %
New-York (28 juin). 7 5/8-7 11/16 %

BOURSES

PARIS (INSEE, base 100 : 31 déc. 1987)

	27 juin	28 juin
Valeurs françaises	124,4	
Valeurs étrangères		

Cie des agents de change (Base 100 : 31 déc. 1981)
Indice général ... 358,7

NEW-YORK (Indice Dow Jones)

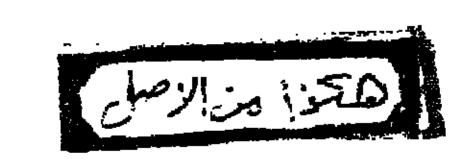
	27 juin	28 juin
Industrielles	2 108,46	2 130,47

LONDRES (Indice « Financial Times »)

	27 juin	28 juin
Industrielles	1 468,10	1 477,40
Mines d'or	211	210,70
Fonds d'Etat	87,98	88,08

TOKYO

	28 juin	29 juin
Nikkeï Dow Jones	27 398,09	27 607,33
Indice général	2 158,40	2 166,90



Marchés financiers

BOURSE DU 29 JUIN

Cours relevés à 14 h 30

Règlement mensuel

Compen-sation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + −
3845	C.N.E. 3% ★	3816	3816	3815	− 0 03
1075	B.N.P. T.P.	1072	1070	1070	− 0 19
1025	C.C.F. T.P.	1050	1049	1049	− 0 10
1084	Créd. Lyon. T.P.	1082	....	....	....
1314	Renault T.P.	1355	1359	1359	+ 0 30
1625	Rhône-Poul. T.P.	1635	1645	1645	+ 0 61
1277	St-Gobain T.P.	1279	1277	1277	− 0 16
1251	Thomson T.P.	1255	1253	1253	− 0 16
445	Accor	453	460	458	+ 1 10
580	Air Liquide	586	590	589	+ 0 51
2100	Alcatel ★	2141	2135	2125	− 0 75
1270	Als. Superm.	1300	....	....	....
280	A.L.S.P.I.	291	299	318	+ 9 28
310	Alsthom ★	337 50	340	336	− 0 44
2160	Arjom. Prioux ★	2241	2225	2230	− 0 49
505	Aussedat-Rey ★	520	520	522	+ 0 38
885	Aux. Entrepr. ★	929	930	945	+ 1 72
760	Av. Dassault ★	745	745	746	+ 0 13
320	BAFIP ★	331 50	340	343	+ 3 47
290	Bail-Equipem. ★	300	300	300	....
870	Bail Investiss.	870	870	875	+ 0 57
286	B.N.P. C.I. ★	286	290	289 90	+ 1 38
435	Cie Bancaire ★	450	455	456	+ 1 33
390	Bazar H.-V.	410 10	410 10	411 10	+ 0 24
440	Béghin-Say ★	479 90	481 20	484	+ 0 85
820	Berger (Me)	828	....	....	....
680	Bic ★	709	705	713	+ 0 56
1370	B.I.S.	1469	1465	1457	− 0 82
2320	Bongrain S.A. ★	2400	2395	2385	− 0 63
885	Bouygues ★	895	905	902	+ 0 78
75	B.P. France ★	76 10	78 20	75 50	− 0 79
4670	B.S.N. ★	4749	4760	4765	+ 0 34
2120	Cap Gem. S. ★	2185	2170	2200	+ 0 69
386	Carnaud ★	424	430	429	+ 1 18
2430	Carrefour ★	2480	2490	2499	+ 0 77
153	Casino	154 90	154 50	154	− 0 58
113	Casino A.D.P.	115 50	117	115 70	+ 0 17
960	C.C.M.C.	980	....	....	....
730	Cetelem	728	740	735	+ 0 96
485	Cerus ★	494	501	499 90	+ 1 19
1440	C.F.A.O. ★	1429	1430	1433	+ 0 28
280	C.G.E.	291	290	291 50	+ 0 17
1110	C.G.I.P. ★	1188	1200	1218	+ 2 53
1090	Chargeurs S.A. ★	1138	1140	1139	+ 0 09
985	Ciments franç. ★	1025	1016	1015	− 0 98
445	Club Méditerr. ★	471	478	482	+ 2 34
153	Codetel ★	158 90	156	156	− 0 57
300	Cofimeg	292	295	295	+ 1 03
2100	Colas ★	2225	2235	2221	− 0 18
255	Compt. Entrepr.	249 40	253	249	− 0 16
680	Compt. Mod. ★	686	690	689	+ 0 44
880	Créd. Foncier ★	902	899	899	− 0 33
415	Crédit F. Imm. ★	424 50	420 10	425	+ 0 12
120	C.C.F.	120 50	120	120	− 0 41
517	Cr. Lyon. (CI) ★	515	510	516	+ 0 19
950	Crédit Nat. ★	959	967	969	+ 1 04

Compen-sation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + −
530	CSEE (ex-Sign.) ★	545	545	550	+ 0 92
275	Crouzet ★	318	317	317	− 0 31
2330	Damart S.A. ★	2360	2360	2400	+ 1 69
....	Darty	....	....	....	....
....	Darty (DP)	298	298	285	− 4 36
1610	De Dietrich	1630	1645	1645	+ 0 92
192	Dév. P.d.C. (Li)	192 50	....	....	....
450	D.M.C.	479 90	478	488	+ 1 69
330	Drouot Assur. ★	369	375	386	− 0 81
1710	Docks France ★	1751	1780	1790	+ 2 23
630	Dumez ★	653	665	660	+ 1 07
1210	Eaux (Gén.)	1270	1279	1274	+ 0 31
1340	Ecco ★	1415	1390	1386	− 2 12
830	Electrofinanc. ★	837	840	840	+ 0 36
465	El. S. Dassault	468	468	462	− 1 28
325	Elf-Aquitaine	336 50	335	335	− 0 45
282	— (certific.) ★	285	290	290	+ 1 75
691	Epeda-B-Faure ★	717	723	730	+ 1 81
2500	Essilor	2560	2510	2590	+ 1 17
1650	Essilor Int. (DP)	1740	1748	1740	....
320	Esso S.A.F. ★	324	325	325	+ 0 31
1600	Eurafrance	1690	1691	1680	− 0 59
1100	Eurocom ★	1178	1180	1193	+ 1 27
2340	Euromarché	2400	2418	2400	....
560	Europe n° 1 ★	579	590	584	+ 0 86
33	Eurotunnel ★	33 40	33 50	33 60	+ 0 60
910	Exor ★	970	980	990	+ 2 06
845	Facom	870	861	855	− 1 72
965	Fichet-bauche	969	959	959	....
192	Finextel ★	197	195	195 50	− 0 76
122	Fives-Lille ★	128	128	126 50	− 1 17
1170	Fromageries Bel	1235	1230	1250	+ 1 21
850	Gal. Lafayette ★	855	856	870	+ 1 75
300	Gascogne	295 50	....	....	....
1390	Gaz et Eaux	1539	1561	1620	+ 5 26
520	Géophysique ★	523	521	525	+ 0 38
550	Gerland	568	....	....	....
520	GTM-Entrepose	559	560	561	+ 0 36
575	Guyenne-Gas. ★	605	600	605	....
2250	Hachette ★	2469	2470	2566	+ 3 93
620	Havas ★	675	685	690	+ 2 22
525	Hénin (La)	516	530	520	+ 0 78
1070	Hutchinson ★	1130	1131	1135	+ 0 44
211	Imétal ★	223	223 60	225	+ 0 90
315	Imm. Plaine-M.	335	322 10	322 20	− 3 82
1120	Ingénico ★	1122	1122	1114	− 0 71
3300	Inst. Mérieux	3490	3451	3490	....
550	Interbail ★	552	560	560	+ 1 45
1080	Intertechnique	1110	1125	1130	+ 1 80
885	J. Lefebvre	922	929	930	+ 0 87
1440	Lab. Bellon	1470	1494	1494	+ 1 63
1290	Lafarge-Coppée	1355	1351	1360	+ 0 37
1290	Lebon ★	1290	1290	1290	....
2760	Legrand ★	2841	2835	2844	+ 0 11
2200	Legrand (DP) ★	2200	2200	2220	+ 0 91

Compen-sation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + −
825	Leroy-Somer ★	817	811	815	− 0 24
1830	Lesieur	1900	1900	1900	....
660	Locabail Immob.	675	670	669	− 0 89
395	Locafrance ★	398	405	413	+ 4 29
905	Locindus	915	919	900	− 1 64
265	Luchaire	301 50	310	309 10	+ 2 52
2500	L.V.M.H. ★	2413	2425	2431	+ 0 75
1320	Lyonn. Eaux ★	1355	1355	1346	− 0 66
63	Mais. Phénix	68	69 90	70	+ 2 94
240	Majorette (Ly)	250	....	....	....
340	Mar. Wendel ★	392	395	398	+ 1 53
181	Matra ★	185	188 90	184 50	− 0 27
2280	Merlin-Gerin ★	2500	2549	2515	+ 0 60
215	Michelin	224	222	223	− 0 45
1370	Midi (Cie)	1370	1360	1376	+ 0 44
183	Midland Bk SA ★	193	192 50	192 10	− 0 47
515	Min. Salsig. (Ms)	508	....	....	....
63	M.M. Penarroya	68 50	70	70 40	+ 2 77
79	Moulinex	86 50	87	86 75	+ 0 29
1040	Navig. Mixtes ★	1037	1050	1062	+ 2 41
110	Nord-Est ★	113 10	112 50	114 90	+ 1 59
410	Nordon (Ny)	395	....	....	....
440	Nouvelles Gal.	439	437 20	443	+ 0 91
765	Occid. (Gén.) ★	778	780	783	+ 0 64
1160	Omn.F.Paris	1220	1209	1200	− 1 64
350 50	Olida-Caby ★	342 10	345	343	+ 0 26
3250	Oréal (L')	3389	3410	3400	+ 0 32
375	Paribas	378 10	374	376 50	− 0 42
360	Paris-Réesc. ★	395	400	391	− 1 01
1120	Pechelbronn ★	1170	1175	1160	− 0 85
320	Penhoet	340	351	344	+ 1 18
940	Pernod-Ricard ★	947	950	954	+ 0 74
1150	Peugeot S.A.	1222	1230	1250	+ 2 29
510	Poliet ★	512	519	512	....
705	P.M. Labinal ★	720	711	720	....
2800	Presses Cité ★	2865	2831	2851	− 0 49
1140	Prétabail Sic.	1135	1138	1136	+ 0 09
605	Primagaz	659	660	660	+ 0 15
500	Printemps ★	527	529	525	− 0 38
1550	Promodès	1659	1661	1665	+ 0 36
705	Radiotechn. ★	785	785	785	....
68 10	Raff. D. Total ★	78	79	77	− 1 28
2330	Redoute (La) ★	2399	2370	2399	....
355	Robur financière	367	....	....	....
950	Roussel-Uclaf ★	1275	1289	1231	− 3 45
650	R.-Uclaf-CNI ★	806	840	838	+ 3 97
3380	R. Impériale (Ly)	3650	....	....	....
172	Sade	170	....	....	....
1550	Sagem ★	1481	1520	1525	+ 2 97
490	Saint-Gobain	508	506	508	....
1010	St-Louis ★	1050	1040	1079	+ 2 76
1600	Salomon	1540	....	....	....
610	Salvepar	670	....	....	....
725	Sanofi ★	720	720	723	+ 0 42
730	S.A.T. ★	710	710	705	− 0 70

Compen-sation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + −
184	Saul.-Chât. (fi) ★	215 90	215	216 50	+ 0 28
1200	Saupiquet (Na)	1199	....	....	....
320	Schneider ★	375	375	382 20	+ 1 92
55	S.C.O.A.	54 50	56	56 60	+ 3 85
552	S.C.R.E.G. ★	595	589	595	....
775	Seb ★	800	787	808	+ 1
410	Sefimeg ★	413	412	415	+ 0 48
1740	S.F.I.M.	1707	1705	1700	− 0 41
35	S.G.E.	40 90	42 50	42 25	+ 3 30
715	Silic	735	745	740	+ 0 68
505	Simco-U.P.H. ★	522	524	515	− 1 34
305	Simnor (Li)	307 50	....	....	....
800	Skis Rossignol	844	845	845	+ 0 12
870	Sligos ★	855	850	870	+ 1 75
330	Société Générale	341	354	354	+ 3 81
161	Sodecco	163	....	....	....
166	Sodero (Na)	168	....	....	....
2460	Sodexho ★	2551	2610	2646	+ 3 68
98	Soganal (Ny)	104	....	....	....
270	Sogerap	275	276	275 10	+ 0 04
2190	Somm-Allib. ★	2230	2235	2215	− 0 67
880	Source Perrier ★	895	890	895	....
735	Sovac ★	830	792	806	+ 0 63
415	Spie-Batignol. ★	440	437 10	443 10	+ 0 70
510	Strafor ★	544	538	544	....
255	Suez	268	268	266	− 0 75
395	Synthélabo ★	412	412	407	− 1 21
900	Talcs Luzenac ★	869	880	892	+ 2 65
4910	Tél. Electr.	4500	4350	4350	− 3 33
205	Thomson-C.S.F.	207	206	208 50	+ 0 72
350	Total (CFP) ★	341	341	342	+ 0 29
74	— (certific.)	74 50	74 50	75	+ 0 67
1070	T.R.T. ★	1115	1125	1122	+ 0 63
370	U.F.B.-Locab. ★	388	390 50	392	+ 1 03
925	U.I.C. ★	930	940	950	+ 2 15
500	U.I.F. ★	514	515	518	+ 0 78
820	U.I.S.	829	821	828	− 0 12
180	U.C.B. ★	184 20	185	186	+ 0 98
605	Unibail	621	620	618	− 0 48
500	Valéo ★	500	505	498	− 0 40
118 20	Vallourec ★	122 90	124	129 50	+ 5 37
320	Via Banque	341	348	340	− 0 29
799	Elf-Gabon ★	847	830	850	+ 0 35
137 90	Amax Inc.	139 50	141 50	140	+ 0 36
156 30	Amer. Express	159 80	165	165	+ 3 25
157 30	Amer. Teleph.	160 50	166 80	166 80	+ 3 93
97 55	Anglo Amer. C.	97 90	97 70	97 70	− 0 20
480	Amgold	466 70	460	480 10	− 1 41
872	BASF (Akt)	850	853	850	....
989	Bayer	952	951	952	....
102 80	Buffelsfont.	101 10	100 60	100 60	− 0 49
162 50	Chase Manh.	178	184 50	184 50	+ 3 65
....	Echo Bay Mines	128 20	126	126	− 1 72
69 90	De Beers	69	67 30	67	− 2 90
1438	Deutsche Bank	1460	1478	1490	+ 2 05

Compen-sation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + −
819	Dresdner Bank	828	840	841	+ 1 57
64	Driefontein Cst	63 20	62 70	62 70	− 0 79
519	Du Pont-Nem.	548	567	555	+ 1 28
267	Eastman Kodak	270	278 50	278 50	+ 3 15
33 50	East Rand	32 50	33	33	+ 1 54
226 50	Electrolux	231 50	231 50	231 50	....
237 50	Ericsson	230 50	235	235	+ 1 95
275	Exxon Corp.	273	285 50	285	+ 4 40
306 20	Ford Motors	310 80	328	327	+ 5 21
54 70	Freegold	54	53 40	53	− 1 85
97 80	Gencor	94	92	92	− 2 13
257	Gén. Electr.	262 50	269 80	269 80	+ 2 78
740	Gén. Belgique	735	740	746	+ 1 50
465	Gen. Motors	471 50	485	485	+ 2 86
118 50	Goldfields	114	112 50	112	− 1 75
54 90	Gd Metropolitain	54	54 30	54 10	+ 0 19
42	Harmony	41 20	41	40 80	− 0 97
64 40	Hitachi	65 30	66 75	66 80	+ 2 30
905	Hoechst Akt.	899	896	886	− 0 33
108 50	Imp. Chemical	111	115 50	115 50	+ 4 05
698	IBM	755	780	780	+ 3 31
306	ITT	306 60	315 20	315 20	+ 2 84
215 50	Ito-Yokado	201	196	197	− 1 99
....	Mac Donald's	275	284	284	+ 3 27
116	Matsushita	113 90	115 80	115 80	+ 1 67
327	Merck	331	339	339	+ 2 42
368	Minnesota M.	386	403 50	403 50	+ 4 53
270	Mobil Corp.	261	273	273	+ 4 60
213	Morgan J.P.	235	238 50	238 50	+ 1 49
35200	Nestlé	34780	35000	35000	+ 0 63
....	Nixdorf	1550	1563	1563	+ 0 84
190	Norsk Hydro	198	202	202	+ 2 02
126	Ofsil	124	123	124	....
2046	Petrofina	2073	2123	2123	+ 2 41
493 50	Philip Morris	511	520	520	+ 1 76
89 20	Philips	94 70	98	97 90	+ 3 38
82 50	Placer Dome	82 50	81 80	81 80	− 0 85
340	Quilmès	348	355	354 80	+ 1 95
498	Randfontein	478	489	466	− 2 51
681	Royal Dutch	685	693	690	+ 0 73
46 85	Rio Tinto Zinc	46 30	45 90	45 80	− 1 08
....	Saat. & Saatchi	40	40 05	40 20 *	+ 0 50
54 95	St Helena Co	53 50	53 50	53	− 0 93
213 80	Schlumberger	210	215 10	215	+ 2 38
111 30	Shell transp.	109 50	110 10	110 10	+ 0 55
1316	Siemens A.G.	1359	1400	1408	+ 3 61
238	Sony	234 50	240 50	241 50	+ 2 99
....	Telefonica	50 80	52 05	52 60	+ 3 35
200	T.D.K.	199 70	199 80	199 80	+ 0 05
42 65	Toshiba Corp.	43 10	44	44 20	+ 2 55
320	Unilever	321	329 50	329	+ 2 49
227 50	Unit. Techn.	230 30	235 80	235 80	+ 2 39
500	Vaal Reefs	489	480	479	− 2 04
330 50	Volvo	335	331	333	− 0 60
205	West Deep	194	189	189	− 2 58
319 50	Xerox Corp.	338	334 50	334 50	− 1 04
....	Yama Nouchi	182	185	185	+ 1 65
1 75	Zambia Corp.	2 33	2 20	2 28	− 2 15

Comptant (sélection)

Obligations

VALEURS	% du nom.	% du coupon
Emp. 8,80 % 77	128	0 916
9,80 % 78/93	103 07	9 479
10,80 % 79/94	106 45	8 852
13,25 % 80/90	106 50	0 980
13,80 % 81/89	103 22	6 207
16,20 % 82/90	111 70	7 490
16 % juin 82	114 30	0 921
14,60 % fév. 83	114 85	5 186
13,40 % déc. 83	119 88	7 030
12,20 % oct. 84	113 05	8 867
11 % fév. 85	113 55	3 907
10,26 % mars 86	108 88	3 082
ORT 12,75 % 83	1914 50	..
OAT 10 % 2000	106 70	0 932
OAT 9,90 % 1997	108 50	5 410
OAT 9,80 % 1996	106 20	4 070
Ch. France 3 %	149	..
CNB Bques janv. 82	102 96	4 987
CNB Paribas	102 96	4 987
CNB Suez	102 96	4 987
CNI janv. 82	103	4 987
PTT 11,20% 85	108 90	6 004
CFF 10,30% 86	104	4 103
CNE 11,50% 85	109 10	0 788
CNT 9% 86	99 50	1 884
CRH 10,90% déc. 85	109 10	4 905
C.N.C.A. T.P.	1160	116
Drouot Ass. Obl. conv.	2320	..
Métrologie I. 6% 6/7	80	7 910

Actions

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Agache (Sté Fin.)	1890	....
A.G.F. (St Cent.)	601	....
Applic. Hydraul.	660	....
Arbel	370	370
Astorg	205	....
Avenir Publicité	691	710
Bain C. Monaco	221	230
Banque Hypoth. Eur.	270	280
Béghin-Say (C.I.)	371 50	372
B.G.L.	780	....
Blanzy-Ouest	599	599
B.N.P. Intercontin.	221	221
Bénédictine	6170	6300
Bon-Marché	868	870
B.T.P.	119	118
Calif	600	592
Cambodge	766	752
C.A.M.E.	125 80	120
Campenon Bern.	233	494 d
Carbone-Lorraine	555	....
Case-Poclain	25	25
C.E.G.Frig.	520	520
Centen. Blanzy	1481	1500
Centrest (Ny)	234	....

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Carabati	124 80	119 80 o
Chambourcy (M.)	978	....
Champex (Ny)	164	....
C.I.C. (Financ. de)	190	....
C.I. Maritime	718	718
Citram (B)	1000	1273 d
Clause	681	690
Cofradel (Ly)	1196	....
Cogifi	339	337
Comiphos	350	....
Cie Industrielle	2611	....
Comp. Lyon-Alem.	499	509 c
Concorde (La)	766	765
C.M.P.	14 30	13 80
Créd. Gén. Ind.	589	590
Cr. Universel (Cie)	540	540
Créditel	142	....
Darblay S.A.	530	520
Degremont	140	142
Delalande S.A.	1370	1415
Delmas-Vielj. (Fin.)	2000	2080
Didot-Bottin	800	800
Eaux Bass. Vichy	1009	1009
Eaux Vittel	2290	2380
E.C.I.A.	895	897
Economats Centre	350	336
Electro-Banque	290	288
Elf-Antargaz	680	688
E.L.M. Leblanc	715	730
Enelf-Bretagne	252	250
Entrepôts Paris	431	440
Epargne (B)	2695	....
Europ. Accumul.	51 50	....
Europe Soudure Indust.	137	138
Eternit	2170	2045
Finalens	203	201
FIPP	450	....
Fnac	700	....
Foncière (Cie)	430	420 10
Fonc. Lyonnaise	449	445
Foncina	401 80	400
Forinter	1082	1082
Fougerolle	308	310
France I.A.R.D.	291 20	303
France (La)	5600	6310 d
From. Paul Renard	836	....
GAN	810	801
Gaumont	430	....
Gévelot	700	725
Gr. Fin. Constr.	359	359
Gds Moul. Paris	374	....
Groupe Victoire	580	580
G. Transp. Ind.	450	455
Immindo S.A.	408 20	404
Imminvest	265	283
Immobail	358	359
Immobanque	650	660
Immob. Marseille	6510	6510
Immofice	395	....
Invest. (Sté Cent.)	810	810
Jaeger	161	....
Lafitte-Bail	447	....
Lambert Frères	283	....
Lille-Bonnières	891	885
Loca-Expansion	266	262 20
Locafinancière	325 10	325
Locatel	730	....
Louis Vuitton	3800	3650

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Louvre (Sté)	1341	1287
Lucia	1190	1180
Lyonnaise Immob. (Cie)	319	317
Machines Bull	99 20	....
Magasins Uniprix	140	134 40
Magnant S.A.	131	....
Maritimes Part.	322 50	320
Métal Déployé	460	460
Mors	80 10	83 30 d
Navig. (Nat. de)	93	....
OPB Paribas	241	....
Optorg	294	305 80
Oréal (L') C.I.	2199	2174
Origny-Desvroise	1020	1020
Palais Nouveauté	465	....
Paluel Marmont	545	555
Parfinance	184	....
Paribas-CIP	375	....
Paris France	179 50	172 50
Paris-Orléans	225	225
Partechas	290	292 50 c
Patern. Risq. Div.	1068	1050
Pathé-Cinéma	613	635 d
Pechiney (cert. inv.)	254 60	255
Piles Wonder	1000	1100
Piper-Heidsieck	1450	1430
P.L.M.	122	123
Porcher	441	423 40
Promodès	1240	1220
Providence S.A.	....	....
Publicis	2800	2805
Rhône-Poul. (c. inv.)	388	394
Ricqlès-Zan	265 20	....
Rochefortaise S.A.	540	567
Rochette-Cenpa	55 20	57 40
Rosario (Fin.)	622	630
Roudière	180	179
Rougier et Fils	112	114
Sacer	517	515
SAFAA	300	....
Safic-Alcan	760	829 d
SAFT	1545	1483
Saga	247 90	250
St-Gobain C.I.	455	455
Salins du Midi	481	....
Santa-Fé	105	107
Satam	92	88 30
Savoisienne (M)	204	....
SCAC	519	540
Senelle Maubeuge	395	....
S.E.P. (M)	158	....
Sicil	267	267 50 d
Sicotel	300	305
Sinvim	242 10	242
Siph (Plant. Hévéas)	345 50	352
Sté Générale-CIP	290	295
Sofal financière	1855	1929
Soficel	968	....
Soffo	570	....
Soficomi	675	679
S.O.F.I.P. (M)	108	....
Sofragi	940	940
Soudure Autog.	520	540
Sovabail	593	579
Suez (Fin. de)-CIP	176	178 20
Stemi	765	762
Taittinger	2500	2570

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Testut-Aequitas	193 90	190
Tour Eiffel	380	380
Ufiner S.M.D.	505	501
U.A.P.	300	300
U.T.A.	1770	1743
Vicat	1687	....
Viniprix	1290	1280
Virax	99 60	99 60
Waterman S.A.	651	650
Brass. du Maroc	132	134

Étrangères

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.E.G.	700	....
Akzo	369	360
Alcan Alum	179	193
Algemeine Bank	125	121
American Brands	270	278
Am. Petrofina	410	410
Arbed	321	315
Asturienne Mines	130	....
Banco de Santander	361 90	343
Bco Pop Español	465	465
Banque Ottomane	2260	....
B. Régl. Internat.	40200	40200
Br. Lambert	520	520
Canadian-Pacific	105	110
Chrysler corporation	146 50	150
CIR	24 20	25
Commerzbank	725	730
Dart. and Kraft	319 50	....
De Beers (port.)	64	....
Dow Chemical	530	544
Gén. Belgique	735	746
Gevaert	1090	1090
Glaxo	104	....
Goodyear	391	389
Grace and Co	158 10	157
GTE corporation	235	234
Honeywell Inc.	425	....
I. C. Industries	203	195
Johannesburg	801	785
Kubota	34	37
Latonia	....	....
Midland Bank Plc	44 50	45
Mineral-Ressourc.	80	83 90
Noranda	120	120
Olivetti	28 50	....
Pakhoed Holding	270	280
Pfizer Inc.	310	310 10
Procter Gamble	477	472 10
Ricoh Cy Ltd	55 10	55 80
Rolinco	260	261 90
Robeco	276	274 50
Rodamco	473 90	473 90
Saipem	8 95	....
Shell fr. (port.)	105	....
S.K.F. Aktiebolag	302	290
Steel Cy of Can.	110	....
Squibb	382	378
Tenneco	281 30	....
Thorn EMI	66 50	67
Toray indust. inc	42 50	....
Vieille Montagne	1200	1150
Wagons-Lits	830	840
West Rand	10 20	10 40

Hors-cote

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Banque Hydro-Energie	260	245
Calciphos	164	162 10
Cochery	155 10	....
Cogenhor	129 90	129 90
C. Occid. Forestière	180	180
Coparex	380	350
Dubois Inv. (Casto.)	816	....
Gachot	79 90	80
Hoogovens	250	....
Metroservice (bons)	15	....
Nicolas	1146	1146
Révillon	350	....
Rorento N.V.	173	171
Serv. Equip. Veh.	55 30	....
S.P.R.	387	....
Sté Lecteurs du Monde	605	....
Ufimex	380	....
Union Brasseries	120	....

SICAV (sélection) 28/6

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
A.A.A.	816 50	796 59
Actifon	204 44	198 97
Actions France	429 40	413 88
Actions sélectionnées	531 18	511 98
Aedificandi	570 67	550 04
A.G.F. Actions (ex-CIP)	1024 90	999 90
A.G.F. 5000	531 01	518 06
A.G.F. ECU	1056 53	1046 07
A.G.F. Interfonds	417 06	406 89
A.G.F. Invest	105 07	102 51
A.G.F. OBLIG.	1049 87	1044 65
A.G.F. Sécurité	10394 55	10394 55
Agfimo	565 75	551 95
Ahafi	208 67	201 13
A.L.T.O.	179 54	173 05
Amei-Gan	5213 11	4978 72
America-Valor	651 89	635 99
Amplitude	527 42	512 06
Arbitrages court terme	5443 40	5437 96
Associc	1154 19	1154 19
Atout Futur	286 40	278 98
Aurecic	1476 83	1433 82
Axa Europe	122 38	116 83
Axa Investissements	112 77	107 66
Bred Associations	2593 02	2585 26
Bred International	82 90	81 27
Capital Plus	1695 33	1685 33
Casden-Pierre	27 15	25 98
CIP (voir AGF Actions)	......	......
Compterestraite	108 40	105 24
Convertimmo	347 48	334 12
Cortal court terme	1280 15	1280 15
Cortal intérêt trim.	1069 45	1048 99
Credinter	486 20	472 04
Drouot-France	653 12	623 50
Drouot-Investiss.	970 96	926 93
Drouot-Sécurité	247 48	236 26
Drouot-Sélection	145 99	139 37
Ecocic	1161 70	1144 53
Ecureuil Monétaire	30141 48	30141 48
Ecureuil Privatisations	343 84	333 83
Energie	231 01	220 53
Eparcic	2731 35	2731 35
Eparcourt Sicav	4152 55	4142 19
Epargne Associations	24520 10	24483 37
Epargne-Capital	8054 41	7974 66
Epargne-Industr.	72 03	68 76
Epargne J	53340 28	53340 28
Epargne Long-Terme	170 53	165 97
Epargne Monde	1080 01	1051 10
Epargne Première	12735 55	12640 74
Epargne-Oblig.	191 30	186 18
Epargne-Quatre	1097 71	1068 33
Epargne-Unie	1181 98	1139 24
Epargne-Valeur	411 18	400 18
Eparoblig	1280 98	1278 42 ◆
Epsilon	1092 85	1082 03
Euclavest Croissance	1144 84	1092 93
Euravest Rendement	1127 02	1075 91
Eurocic	9109 08	8974 46
Eurodyn	1032 65	998 69
Euro-Gan	4940 65	4716 61
Euro-Maif	25 69	25 31
Finord Placement	59613 37	59613 37
Finord Valorisation	13514 22	13249 24
Fonsicav (div. par 10)	10821 39	10821 39
Foncinal	244 70	237
France-Gan	6052 51	5778 05
France-Garantie	271 90	271 36
France-Investiss.	385 14	367 68
France-Obligations	443 42	439 03
Francic	377 61	366 61
Francic Pierre	96 03	93 23
Francic Régions	969 62	941 38
Fructi-Associations	28 28	28 28

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Fructi-Epargne	26 93	26 27
Fructicapi	31 67	31 20
Fructicourt	111750 08	111750 08
Fructidor	245 14	241 52
Fructifrance	733 73	715 83
Fructimmo	25 66	25 03
Fructivar	4215 98	4205 45
Fructi ECU	560 91	552 62
Fructi-Première	11826 84	11652 08
Fructoblig	1126 83	1089 78
Gestilion	61773 04	61618 99
Gestion Sécuricourt	11235 40	11124 16
Gestion Associations	147 44	144 20
Gestion Mobilière	632 07	603 41 ◆
Horizon	1061 75	1030 83
Interoblig.	12618 40	12036 92
Intersélect France	425 48	413 09
Invest. net	14906 16	14776 61 ◆
Invest. Obligataire	18286 91	18230 45 ◆
Japacic	182 85	177 52 ◆
Jeune épargne	246 65	243 c
Laffitte-Amérique	240 89	229 97
Laffitte Europe	245 81	234 66
Laffitte-Expansion	269 80	256 61
Laffitte-France	299	285 44
Laffitte-Immobilière	230 40	219 95
Laffitte-Japon	381 48	364 18
Laffitte-Oblig.	146 25	139 62
Laffitte—Rend.	205 68	196 36
Laffitte-Tokyo	359 59	343 28
Latitude	5038 03	5030 48
Lion-Associations	11472 17	11472 17
Lion court terme	116255 11	116255 11
Lion-Institutionnels	23174 25	23116 46
Lionplus	741 10	733 76
Lion Trésor	2050 18	2029 88
Livret Bourse Investis.	428 42	415 94
Livret portefeuille	828 25	808 01
Méditerranée	160 23	152 96
Minimax	26332 22	26332 22
Mondiale Investissem.	410 65	392 03
Monecic	5921 79	5921 79
Monedan	54275 90	54275 90
Moné J.	54905 28	54905 28
Morgan court terme	14106 77	14106 77
Mutuelle Unie Sél.	145 94	139 32
Natio.-Assoc.	6683 32	6669 98
Natio.-Epargne	13682 31	13546 84
Natio.-Court terme	212003	212003
Natio.-Inter.	1183 64	1151 96
Natio.-Obligations	546 81	532 18
Natio.-Patrimoine	1356 93	1320 61
Natio.-Placements	65012 43	65012 43
Natio.-Revenu	1058 48	1049
Natio.-Sécurité	11426 89	11426 89
Natio.-Valeurs	664 93	647 13
Nippon-Gan	5424 58	5178 60
Nord-Sud Développ.	1185 34	1182 97 ◆
Normen IF	13113 23	12856 11
Obli Association	122 83	121 61
Oblicic Régions	1121 49	1104 92
Obligations Convert.	408 64	390 01
Oblig. toutes catég.	155 82	150 92
Oblilion	1092 61	1081 79
Optimavalor	194 01	189 28
Oraction	1237 33	1196 64
Orvalor	5850 66	5639 19
Paribas Croissance	577 20	553 67
Paribas Epargne	15748 85	15717 42
Paribas France	90 84	88 19
Paribas Oblimonde	1000 32	985 54
Paribas Opportunités	109 28	106 10
Paribas Patrimoine	512 84	491 93
Paribas Revenu	95 79	94 84

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Parnasse-Valor	1081 70	1080 62
Patrimoine Retraite	1704 57	1671 15
Pervalor	574 68	557 94
Phénix Placements	246 90	245 67
Pierre Investiss.	664 53	634 40
Placement A	882 62	882 62
Placement crt-terme	71342 85	71342 85
Placement J	54616 57	54616 57
Placement Premier	53319 88	53319 89
Plénitude	108 78	105 87
Première Obligations	10593 89	10572 74
Prévoyance Ecureuil	108 33	105 43
Priv'Association	22217 30	22217 30
Quartz	114 73	111 90
Quatre-quarts Retraite	1 06	1 03
Rentacic	164 91	162 47
Revenus Trimestriels	5581 26	5526
Revenu Vert	1174 19	1173 02
St-Honoré Assoc.	14166 14	14095 66
St-Honoré Bio-aliment.	737 25	703 82
St-Honoré Pacifique	524 08	500 30
St-Honoré P.M.E.	457 25	436 52
St-Honoré Real	11987 43	11839 67
St-Honoré Rendement	11552 08	11494 61
St-Honoré Services	492 12	473 19
St-Honoré Technol.	723 54	690 73
St-Honoré Valor	11992 61	11992 61
Sécuricic	11599 53	11587 94
Sécuri Taux	10581 23	10581 23
Sélection Croissance	496 61	482 16
Sicasden (Casden BP)	729 30	718 52
Sicav-Associations	1404 64	1402 54
S.F.I. fr. et étr.	613 67	595 80
Sicav 5000	335 96	326 97
S.I. Est	1286 52	1228 18
S.I.G.	782 79	746 95
Sivafrance	538 90	524 48
Sivam	400 57	389 85
Sivarente	205 41	203 38
Sivinter	414 30	403 21
S.N.I.	1138 14	1103 05
Sogepargne	368 01	352 78
Sogevar	1008 61	960 96
Sogiter	1295 30	1236 56
Soleil Investissement	476 22	454 63
Stratégie Actions	1057 57	1016 89
Stratégie Rendement	1118 37	1083 17
Technocic	1140 75	1107 52
Techno-Gan	5762 31	5501 01
Trilion	5298 98	5246 51
U.A.P. Investiss.	394 68	380 41
Uni-Associations	113 05	113 05
Unifrance	456 93	440 41
Unifoncier	1147 43	1105 96
Uni-Garantie	1335 95	1309 73
Uni-Régions	2639 13	2543 74
Uniranta	2263 63	2179 43
Univar	184 22	184 22
Univers-Actions	1061 95	1027 03
Univers-Obligations	1617 73	1564 54
Valorem	497 08	484 96
Valorg	1574 70	1573 13
Valréal	40380 38	40360 20
Vauban	23086 78	23063 69

Cote des changes

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 29/6	COURS DES BILLETS Achat	Vente
Etats-Unis ($ 1)	6 064	6 147	5 850	6 350
ECU	6 983	6 996	....	....
Allemagne (100 DM)	337 150	336 940	326 500	346 500
Belgique (100 F)	16 098	16 088	15 500	16 500
Pays Bas (100 fl.)	299 050	298 710	289	309
Danemark (100 krd)	88 800	88 780	86	93
Norvège (100 k)	93 130	92 990	89	96
Grande-Bretagne (£ 1)	10 464	10 511	10 150	10 950
Grèce (100 drachmes)	4 220	4 221	3 900	4 700
Italie (1 000 lires)	4 543	4 545	4 300	4 800
Suisse (100 fr.)	407 080	407 420	395	419
Suède (100 krs)	97 750	98 060	95	101
Autriche (100 sch)	47 900	47 880	46 400	49 400
Espagne (100 pes.)	5 096	5 095	4 850	5 350
Portugal (100 esc.)	4 127	4 132	3 800	4 650
Canada ($ can 1)	5 037	5 063	4 850	5 250
Japon (100 yens)	4 651	4 619	4 480	4 700

Marché libre de l'or

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 29/6
Or fin (kilo en barre)	86600	85400
Or fin (en lingot)	86700	85850
Pièce française (20 fr)	506	502
Pièce française (10 fr)	353	.....
Pièce suisse (20 fr)	536	532
Pièce latine (20 fr)	498	494
Souverain	625	621
Pièce de 20 dollars	3065	2930
Pièce de 10 dollars	1547 50	1525
Pièce de 5 dollars	980	.....
Pièce de 50 pesos	3225	3205
Pièce de 10 florins	518	517
Or Londres	443 85	434 90
Or Zurich	443 50	434
Or Hongkong	444 05	437 75
Argent Londres	.....	.....

c : coupon détaché — o : offert — * : droit détaché — d : demandé — ◆ : prix précédent — ★ : marché continu

Le Monde

Le comité central du PCF

M. Marchais plaide pour un « gouvernement majoritaire de gauche menant une politique de gauche »

La première réunion du comité central du PCF suivant les élections législatives s'est achevée, le mardi 28 juin à Paris, par l'adoption du rapport introductif de M. Georges Marchais (*le Monde* du 28 juin), la convocation d'une conférence nationale du parti, les 12 et 13 novembre, dont le rapporteur sera M. Jean-Claude Gayssot et qui sera précédée d'une tribune de discussion dans *l'Humanité*, et la constitution d'une commission chargée de nourrir *« une grande campagne nationale pour la justice électorale, le respect de la souveraineté populaire et du suffrage universel »*. Toutes ces décisions ont été prises à l'unanimité. Le secrétaire général s'en est pris, violemment, à la presse au sujet de la fraude électorale.

Entouré par le secrétaire à l'organisation, M. Gayssot, et le responsable du bureau de presse, M. Marcel Zaidner, le secrétaire général du PCF a tiré les conclusions, pour la presse, des travaux du comité central qui, selon lui, revêtent « *une importance toute particulière* ». M. Marchais s'est limité « *à deux grandes données qui, de l'avis général des participants, sont au centre de la réflexion de cette session* ».

La première concerne « *l'inquiétude que nous inspire la situation des gens et du pays* » qui subissent les « *résultats de quinze années de politique d'austérité* ». Estimant que la droite souhaite la poursuite de cette politique et « *s'y emploie avec d'autant plus de cynisme qu'elle aborde la période qui s'ouvre en position de force* », M. Marchais se félicite de la réduction, à un seul député, de la représentation parlementaire de l'extrême droite, mais il affirme que la « *radicalisation* [de la droite] *dans un sens de plus en plus haineux et réactionnaire (...) ne s'est pas effacée en quelques semaines* ».

« *La droite n'acceptera d'être associée au pouvoir que si elle a la certitude que c'est bien à la mise en œuvre de cette politique-là* », a assuré M. Marchais en évoquant les « *nouveaux et graves sacrifices* [imposés] *à notre peuple* » dans le cadre de « *l'Europe de 1992* ».

La seconde conclusion de cette session, selon M. Marchais, est que le PCF pense « *être en meilleure position pour aider notre peuple à résister à la politique d'austérité et à progresser vers le changement* ». Rappelant que « *les communistes sont prêts à prendre toutes leurs responsabilités, y compris à la tête du pays* », le secrétaire général a indiqué que « *les conditions existent : la droite est minoritaire à l'Assemblée nationale* ». « *On peut donc*, a-t-il conclu, *constituer un gouvernement majoritaire de gauche menant une politique de gauche.* »

Considérant que les 11,3 % obtenus aux législatives ne reflètent toujours pas l'« *influence réelle* » du PCF, le dirigeant communiste estime que « *des efforts sont encore à faire pour que les forces populaires bénéficient de ce qui va être de plus en plus indispensable à leur action : un Parti communiste plus fort dont toute la vie et la pratique correspondent bien à sa politique* ». En conséquence, « *afin de permettre à tous les communistes et à notre parti lui-même d'apporter des améliorations nécessaires à leur activité* », une conférence nationale se déroulera en novembre sur le thème : « *Faisons de chaque cellule, de chaque communiste un artisan décisif de l'union pour se défendre, de l'union pour que ça change.* »

Présentée au cours de cette réunion, la proposition du philosophe Lucien Sève de faire précéder la conférence nationale par une « *tribune de discussion* » dans *l'Humanité* a été acceptée. Une telle « tribune » n'a pas été tenue, en dehors des congrès, depuis neuf ans dans les colonnes du quotidien communiste. « *Nous en avions discuté, Jean-Claude* [Gayssot] *et moi* » a dit M. Marchais, à huis clos devant les membres du comité central, en s'excusant de ne pas en avoir parlé aux autres membres du bureau politique.

Ainsi qu'il l'avait suggéré dans son rapport introductif, le principe d'une session sur « *l'Europe de 1992* » a été accepté par le « parlement communiste ». Enfin, ayant « *pris connaissance d'informations diverses concernant des projets de modifications des lois électorales* » et voulant, par avance, contrer « *de nouvelles décisions qui aggraveraient le caractère antidémocratique du système électoral* », le PCF a constitué une commission « *pour formuler les propositions d'action de cette campagne* ». Mme Madeleine Vincent, membre du bureau politique, auteur d'un rapport sur les élections cantonales au cours de cette session, MM. Anicet Le Pors, ancien ministre, Charles Lederman, sénateur, Jacques Brunhes, député des Hauts-de-Seine et maire de Gennevilliers, président du conseil général de Seine-Saint-Denis, maire de Bobigny, figurent parmi les neuf membres de cette commission.

OLIVIER BIFFAUD.

« Les communistes ne trichent pas »

Interrogé par le représentant du *Monde* sur l'absence d'analyse du récent accord sur la Nouvelle-Calédonie dans son rapport, M. Georges Marchais a refusé de répondre à la question et s'en est pris violemment à lui : *« J'ai décidé de ne vous répondre que si vous m'interrogiez sur une seule question : la fraude électorale. »* Puis, pendant une quinzaine de minutes, devant un nombre inhabituel de membres et de collaborateurs du comité central qui assistaient à la conférence de presse, le secrétaire général s'est livré à une diatribe contre les médias qui ont consacré des chroniques ou des enquêtes à la fraude électorale.

S'élevant contre ce qu'il appelle *« une campagne ignoble »*, M. Marchais s'est étonné de ne pas être interrogé sur *« cette affaire montée de toute pièce contre notre parti. » « Il faut s'expliquer,* a-t-il dit, *je n'aurais pas la conscience tranquille si je le faisais pas. »*

« Les communistes ne trichent pas, les communistes ne sont pas des fraudeurs, les communistes combattent la fraude et ils la combattent résolument », a assuré le député communiste de la onzième circonscription du Val-de-Marne avant de dénoncer, en vrac, *« le charcutage électoral »* de M. Pasqua, l'absence de représentation communiste dans le Pas-de-Calais et l'utilisation de *« la loi électorale et des découpages »* par le président de la République.

M. Marchais a affirmé que *« personne ne peut citer un exemple valable où des communistes peuvent être soupçonnés d'avoir triché ».* Selon lui, les *« accusations »* lancées contre son élection *« ne reposent sur aucune preuve sérieuse ». « Vous voyez dans mon élection une élection suspecte »*, a-t-il lancé avant d'indiquer : *« Aucune réclamation n'a été faite dans les bureaux de vote »*, à l'exception du recours d'un petit candidat sur l'inégalité qui, selon lui, a frappé les candidats.

Le secrétaire général a ensuite énuméré les noms des magistrats et des personnalités chargés des opérations de vérification et de contrôle électoraux, en ponctuant ironiquement cette litanie par *« des agents communistes tout ça ? Peut-être des agents de Moscou ? ».*

« Vous n'avez pas fini de souffrir, a affirmé M. Marchais, *car notre objectif n'est pas de rester à 11,3 %, mais il est de reprendre des voix aux socialistes. »*

[NDLR. — 1) *Le Monde* ne retire naturellement rien au contenu des différentes enquêtes qu'il a consacrées à cette question, publiées dans nos éditions des 22, 23 26 et 27 juin.

2) Les journalistes sont évidemment libres de leurs questions, et de l'ordre dans lequel ils souhaitent les poser. J.-M. C.]

Le programme de l'Assemblée nationale

Malgré les demandes de plusieurs députés socialistes exprimées, le mardi 28 juin, en réunion de groupe, il ne devrait pas y avoir de session extraordinaire au-delà du 7 juillet, dernier jour de la session de droit ouverte le 23 juin. M. Michel Rocard, qui a participé mardi à la conférence des présidents de l'Assemblée nationale (le ministre des relations avec le Parlement n'avait pas encore été reconduit), a expliqué qu'il ne le souhaitait pas.

Le programme de l'Assemblée nationale pour les prochains jours se présente donc ainsi : après la déclaration de politique générale, mercredi 29 juin, les députés devraient examiner jeudi et vendredi les textes suivants : le projet de loi relatif au prélèvement sur certains revenus au profit de la Sécurité sociale et à l'augmentation de la retenue pour pension des fonctionnaires ; le projet de loi modifiant certaines dispositions du code du travail relatives à la rémunération des stagiaires de la formation professionnelle et prorogeant les exonérations de cotisations de Sécurité sociale liées aux contrats de qualification ; la proposition de résolution tendant à modifier le règlement de l'Assemblée afin de faire passer de trente à vingt le nombre des députés à partir duquel on peut former un groupe ; enfin, une proposition de loi socialiste reportant les prochaines cantonales partielles (provoquées par la loi sur le cumul des mandats) au mois de septembre avec le renouvellement normal.

Le lundi 4 juillet sera consacré à la Nouvelle-Calédonie ; mardi sera discuté le projet de loi d'amnistie.

● **Démission de M. Spiller, député des Vosges.** — M. Christian Spiller, cinquante-trois ans, député (non inscrit) élu le 12 juin dans la troisième circonscription des Vosges, a démissionné de tous ses mandats (il était également conseiller général) pour raison de santé.

A nos lecteurs

Des perturbations et des retards ont eu lieu dans la distribution du numéro daté mercredi 29 juin à la suite d'un différend social concernant une partie du personnel du *Monde*. Nous prions nos lecteurs de bien vouloir nous en excuser.

Le numéro du « Monde » daté 29 juin 1988 a été tiré à 337 181 exemplaires

A B C D E F G

Sur le vif

Le bon moment

Dans ma série Comment-harponner-l'homme-ou-la-femme-de-votre-vie, voici, emprunté à un manuel américain, un épisode-clé : le premier coup de téléphone. Elle l'a rencontré à une soirée chez des amis il y a exactement quarante-trois jours, six heures et neuf minutes. Il a pris son numéro de téléphone. Et il a dit en effleurant de ses lèvres enchanteresses la paume de sa main : A très vite ! Et puis, bon, toujours rien. Enfin, ça sonne ! C'est lui, enfin !

Il dit : Bonjour, c'est Jean Roger, on s'est vus chez...

Il pense : Bonjour, c'est moi, c'est celui qui t'attend, sans bouffer, sans dormir, sans bouger, sans sortir depuis le 10 avril.

Elle dit : Oui, oui, je me souviens...

Elle pense : Je lui donnais jusqu'à demain matin, si, d'ici là, il ne s'était pas manifesté, je me serais poignardée, jetée, tailladée ou noyée.

Il dit : Quand est-ce qu'on se voit ?

Il pense : Je suis pris tous les soirs, mais j'ai terriblement envie de m'envoyer en l'air alors si t'avais pour deux sous d'intuition, tu m'inviterais à prendre un verre vite fait, bien fait.

Elle dit : Attendez que je regarde mon carnet... Je... Heu... Je peux essayer de me libérer... Ce soir à dîner, si vous voulez. Ou demain.

Elle pense : Qu'est-ce que tu dirais de ce soir jusqu'au dernier jour de ma vie ?

Il dit : Moi, je voyais plutôt mardi en quinze.

Il pense : Hou la, la ! Dans quoi, je m'engage, là ? Je devais être complètement pété ce soir là. Ça doit être un de ces tas !

Alors, attention, les filles. Ne vous laissez pas prendre au piège. Si vous voulez l'entortiller, le coup de fil, c'est vous qui le donnez : quatre-vingt-six jours, douze heures et dix-huit minutes après l'avoir rencontré !

CLAUDE SARRAUTE.

Au conseil des ministres

M. Bernard Grasset est nommé haut commissaire en Nouvelle-Calédonie

M. Michel Rocard a présenté au conseil des ministres, le mercredi 29 juin, le projet de loi sur l'administration de la Nouvelle-Calédonie qui doit être examiné le 4 juillet par l'Assemblée nationale. Rendant compte du conseil des ministres, le premier ministre a indiqué que l'actuel haut commissaire, M. Clément Bouhin, aux fonctions duquel il est mis fin, « *a bien servi la République* » et « *admirablement assuré* » sa tâche lors de la venue de la mission de conciliation. M. Bouhin, a-t-il ajouté, « *ne souhaite pas être associé à la mise en œuvre d'une nouvelle politique* ». Il est remplacé par M. Bernard Grasset, actuellement préfet du Finistère. M. Bouhin sera prochainement nommé président du conseil d'administration du marché d'intérêt national de Rungis.

D'autre part, il est créé un poste de préfet délégué pour le développement, confié à M. Jean-François Denis, sous-préfet hors classe. M. Jacques Iékawé sera nommé secrétaire général du territoire. Enfin, M. Gérard Belorgey, préfet hors cadre, est nommé directeur des affaires économiques, sociales et culturelles de l'outre-mer.

M. Rocard a souligné la rapidité des décisions prises après l'accord du 26 juin. « *L'acte,* a-t-il dit, *vient utilement traduire la clarté des décisions.* » Le premier ministre, qu'accompagnait M. Claude Evin, ministre de la Solidarité, porte-parole du gouvernement, a indiqué qu'il faisait pour la dernière fois lui-même le compte rendu du conseil des ministres, qui sera désormais assuré par le porte-parole.

● **Nominations.** — M. Dominique Latournerie, directeur des libertés publiques au ministère de l'intérieur, a été nommé, par le conseil des ministres, le mercredi 29 juin, conseiller d'Etat. M. Pierre Zemor, collaborateur de M. Rocard, candidat malheureux aux élections législatives dans le Val-de-Marne, a été nommé au Conseil d'Etat. M. Michel Aurillac, conseiller d'Etat, ancien ministre de la coopération, a été admis à la retraite.

Aggravation du différend entre Budapest et Bucarest

La Roumanie ferme un consulat hongrois et en expulse les membres

La Roumanie a réagi très fermement, le mardi 28 juin, à la manifestation de cinquante mille personnes organisée la veille à Budapest contre le plan d'« *aménagement du territoire* » du président Nicolae Ceausescu : l'ambassadeur de Hongrie à Bucarest a été convoqué au ministère des affaires étrangères, où on lui a annoncé la fermeture du consulat hongrois de Cluj-Napoca, en Transylvanie (nord-ouest de la Roumanie) et l'expulsion des employés du consulat sous quarante-huit heures.

Un peu plus tôt dans la journée, M. Ceausescu a évoqué sans détours la dégradation des relations hungaro-roumaines, dans un discours prononcé devant le comité central du PC roumain, au point de se demander « *si les conditions nécessaires au bon fonctionnement de l'ambassade roumaine à Budapest étaient remplies* ». Les reproches de M. Ceausescu ne s'adressaient pas seulement, bien sûr, aux groupes d'opposition qui avaient pris l'initiative du rassemblement, mais bien aux « *organismes officiels du parti et de l'Etat hongrois qui ont donné leur assentiment, et d'après certaines informations, ont même patronné* » cette manifestation

Personnes, à Budapest, ne songe à cacher que le rassemblement de lundi soir — le plus vaste depuis l'insurrection de 1956 — s'est fait avec l'accord des autorités hongroises, même si un porte-parole du ministère des affaires étrangères a tenu à « *souligner* », mardi dans une conférence de presse, que le défilé « *ne bénéficiait pas du soutien officiel hongrois* ». Les organisateurs, essentiellement le mouvement d'opposition Forum démocratique, et des intellectuels indépendants originaires de Transylvanie, comme le philosophe Attila Ara-Kovacs, ont de toute évidence, négocié avec les autorités le parcours et les modalités du défilé.

Cette manifestation et les suites que lui donne la Roumanie consacrent en tout cas la constante détérioration des relations entre Budapest et Bucarest à propos de l'affaire de la minorité magyare en Roumanie. La Hongrie élève de plus en plus la voix, jusque dans les forums internationaux, au nom de cette minorité qu'elle estime forte de deux millions de personnes, dont la plupart vivent en Transylvanie. L'afflux de réfugiés roumains vers la Hongrie et le projet de suppression de la moitié des villages de Roumanie ont encore accentué le malaise, qui se manifeste maintenant d'une manière étonnament bruyante pour des Etats membres de la famille socialiste. Moscou s'est jusqu'ici prudemment gardé d'intervenir.

● **Les prix ont augmenté de 0,1 % en juin en RFA.** — Les prix à la consommation ont augmenté de 0,1 % en juin, après une hausse de 0,2 % en mai, a annoncé, mercredi 29 juin, l'Office fédéral allemand de statistiques de Wiesbaden. Sur un an, les prix ont crû en RFA de 1 %.

En raison de l'actualité l'« Enquête » est reportée à la semaine prochaine

Nette remontée du dollar surtout vis-à-vis du yen

Ramenés brutalement en arrière, le mardi 28 juin, par les interventions vigoureuses des banques centrales, les cours du dollar se sont raffermis, mercredi, en l'absence de nouvelles interventions de ces banques. A Paris, le « billet vert », après être revenu de 6,16 F à 6,06 F, se retrouvait, mercredi début d'après-midi à 6,1475 F, tandis qu'à Francfort, après une pointe à 1,83 deutschemark mardi, et une rechute à 1,796 deutschemark, il se redressait à 1,82 deutschemark.

A Tokyo, en revanche, la tendance est résolument à la hausse : le dollar, légèrement plus faible mardi soir, à 130,80 yens, contre 131,70 yens, a vigoureusement progressé, dépassant 133 yens, au plus haut depuis six mois. Cette fermeté de la devise américaine vis-à-vis du yen est due, en grande partie, aux déclarations des officiels japonais, ministre des finances et gouverneur de la Banque centrale, suivant lesquelles aucun intervention n'était nécessaire. Le dollar, toutefois, approche de son cours supérieur limite, ce qui pourrait nécessiter une intervention de la Banque du Japon, a annoncé un porte-parole de l'établissement. Selon les opérateurs, ce cours limite se situerait vers les 135 yens.

GRÈCE

L'assassinat de l'attaché naval américain revendiqué par l'Organisation du 17 novembre

L'assassinat, le mardi 28 juin, à Athènes, de l'attaché naval américain en Grèce, le capitaine William Nordeen, a été revendiqué dans la soirée du même jour par l'Organisation révolutionnaire du 17 novembre dans un tract adressé à un quotidien athénien. L'officier a été tué par l'explosion d'une voiture piégée au moment où il quittait son domicile.

L'Organisation du 17 novembre tire son nom de la révolte de l'Ecole polytechnique contre le régime des colonels en 1973. De loin la plus efficace de la nébuleuse terroriste grecque, elle a commis ces quinze dernières années de très nombreux attentats contre d'anciens tortionnaires connus de la dictature, contre les forces américaines et contre des hommes d'affaires.

En 1987, l'Organisation du 17 novembre avait commis deux attentats à l'explosif, en avril et en août, contre un car et un minibus de l'armée américaine, faisant vingt-sept blessés.

Les derniers attentats anti-américains ont généralement été rapprochés des négociations en cours pour le renouvellement des accords qui lient les Etats-Unis et la Grèce à propos des quatre grandes bases militaires américaines situées près d'Athènes et en Crète. Les Etats-Unis ont fermement condamné mardi l'attentat contre le capitaine Nordeen et indiqué qu'ils attendaient que ses meurtriers soient traduits en justice. — *(AFP, UPI.)*